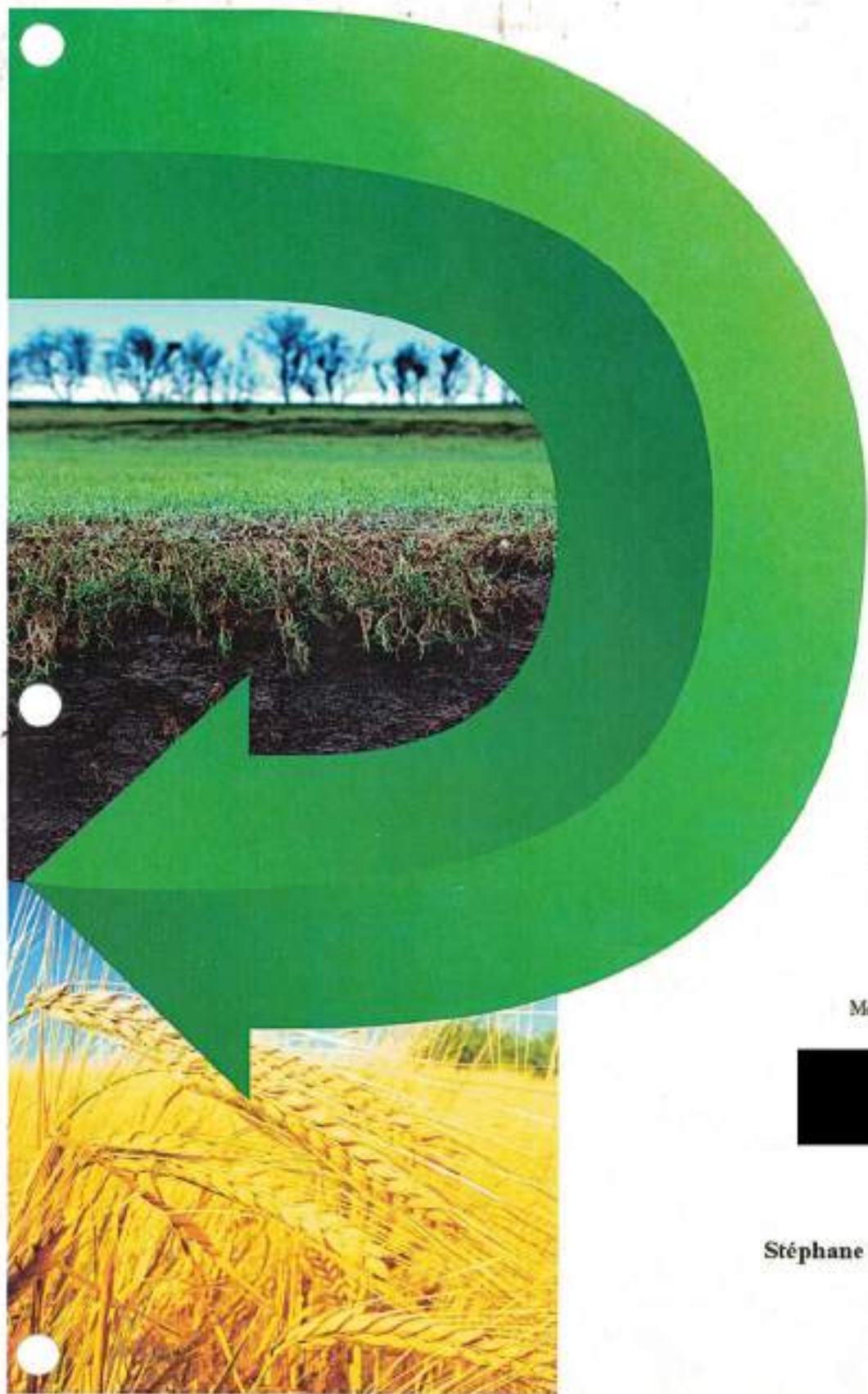




**Mise à jour 2022
du PAEF**

Ranch TM
Membre du Club Fertilisation 2000

Préparée par
Stéphane Bégin, agronome (OAQ : 5017)

Mai 2022

Description du mandat, signatures et document synthèse

<i>Description de l'entreprise</i> <i>Renseignements d'application réglementaire</i> <i>Diagnostic, démarches agroenvironnementales</i>	<i>1</i>
<i>Liste des champs, restrictions d'épandage et plan de ferme</i>	<i>2</i>
<i>Plan de rotation</i>	<i>3</i>
<i>Analyses de sol et analyse et caractérisation des fumiers</i>	<i>4</i>
<i>Recommandations de fertilisation</i> <i>Plan d'épandage des fumiers et/ou engrais minéraux</i>	<i>5</i>
<i>Rapports et suivis</i> <i>Fertilisation réalisée, registre de pesticides réalisé, rapport d'amas réalisé</i>	<i>6</i>
<i>Bilan Phosphore</i> <i>Références et dépôt</i>	<i>7</i>
<i>Plan chaulage</i>	<i>8</i>
<i>Devis d'épandage, registre d'épandage et registre des pesticides</i>	<i>9</i>
<i>Annexe(s)</i> <i>Bail de location, entente épandage, recommandations d'amas au champ, plan de localisation des amas et PAA</i>	<i>10</i>

ADDENDA 2022

Contrat de service du Club Fertilisation 2000

Entre (exploitation agricole) : Ranch TM NIM : 101168169

Exploitant : [REDACTED]

(ci-après client)

Et (agronome) : Stéphane Bégin, agronome (OAQ : 5017) N° OAQ : 5017

Et (CCAE) : Club Fertilisation 2000

Mandataire : JMP Consultants

DESCRIPTION ET CHOIX DES SERVICES

Bilan de phosphore	OUI	NON
Établissement du bilan de phosphore avant le 15 mai, conformément au Règlement sur les exploitations agricoles (REA).	X	
Transmission du bilan de phosphore avant le 15 mai au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) selon la méthode prescrite, conformément au REA.	X	
Le client autorise le CCAE / l'agronome et/ou le mandataire à transmettre les informations concernant l'exploitation agricole inscrites à l'annexe 2 au MELCC, pour l'obtention des nos d'intervenants et de lieux.	X	
Établissement de la production annuelle de phosphore	OUI	NON
Mandat de caractérisation des déjections animales du ou des lieux d'élevage de l'exploitation agricole, conformément à l'article 28.1 du REA.*		X
Mandat d'établissement de la production annuelle de phosphore (P2O5) du ou des lieux d'élevage de l'exploitation agricole en utilisant les données de l'annexe VI du REA.	X	
Amas au champ	OUI	NON
Mandat de réalisation du plan d'aménagement et du suivi (vérification et rapports) des amas au champ du ou des lieux d'élevage et du ou des lieux d'épandage de l'exploitation agricole, conformément au REA.	X	

* Le mandat de caractérisation doit être donné avant le 1^{er} avril.

ENGAGEMENT DES PARTIES

- Le client s'engage à fournir tous les renseignements utiles à l'établissement du bilan de phosphore inscrit à l'annexe 1 avant le 1^{er} mars. Cette condition est essentielle et le non-respect de celle-ci fera en sorte que l'agronome, après en avoir avisé par écrit le client, ne sera pas tenu d'exécuter le présent mandat ;
- Conformément à l'article 35 du REA, le client doit, sans délai, aviser par écrit un agronome de tout changement au lieu d'élevage ou au lieu d'épandage pouvant avoir une incidence sur une donnée prise en compte lors de l'établissement du bilan de phosphore et le mandater afin de mettre à jour, à l'intérieur d'une période maximale de 30 jours, son bilan phosphore pour tenir compte de ce changement ;
- Dans le cadre du mandat de caractérisation, le client s'engage à aviser le CCAE / l'agronome et/ou le mandataire au moins 3 jours ouvrables avant le début d'un chantier d'épandage ;
- Dans le cadre du mandat de planification et de suivi des amas au champ, le client s'engage à aviser le CCAE / l'agronome et/ou le mandataire au moins 10 jours ouvrables avant le début de la réalisation d'un amas ;
- Si le client doit prendre et fournir des échantillons, il s'engage à se conformer au protocole fourni par le CCAE / l'agronome et/ou le mandataire ;
- Le présent mandat est d'une durée équivalente au contrat de service duquel il fait partie et joint en annexe et ce, sous réserve des articles 1, 7 et 8 des présents engagements ;
- L'agronome, après avis écrit, ne sera pas tenu de respecter son mandat si les engagements du client ne sont pas respectés, puisque ceux-ci sont essentiels ;
- Ce mandat sera réputé valide au moment du paiement de la cotisation pour l'adhésion au CCAE pour l'année en cours, cette cotisation permettant de recevoir tous les services promis. De plus, le client est conscient de la hauteur des engagements pris et du fait qu'en cas de volonté d'obtention de services-conseils supplémentaires, une tarification horaire ou forfaitaire devra être payée.

Le présent mandat fait partie intégrante du contrat de services entre le client et le CCAE.

Les parties reconnaissent avoir lu les présents engagements et s'engagent à respecter ceux-ci.

En cas de dissolution volontaire ou non, de liquidation, de cession volontaire ou non de ses biens ou de quelque utilisation des mécanismes d'insolvabilité prévu à la Loi, il est expressément convenu que les obligations et/ou devoirs pouvant avoir été confiés au CCAE, cesseront et seront du ressort exclusif de l'agronome.

SIGNATURES

Client : (exploitant) :



Date : 2-06-2022

Agronome :



Date : 2-06-2022

ANNEXE 1

Liste des renseignements à fournir au CCAE / à l'agronome et/ou au mandataire :

- Inventaire des animaux ;
- Numéros de lot de chaque parcelle ;
- Nouveau plan de ferme de la Financière agricole du Québec (si applicable) ou tout changement ;
- Plan de rotation des cultures ;
- Registre d'épandage des fumiers et engrais ;
- Registre d'expédition ou d'importation des fumiers ;
- Entente d'épandage avec fournisseur ou acheteur ;
- Baux de location de terres ;
- Compte de taxe des terres en propriétés ;
- Certificats d'analyse de sol.
- Certificats d'analyse de fumier.

ANNEXE 2

Liste des informations concernant l'exploitation agricole qui seront transmises au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) :

- Nom de l'exploitant ;
- Adresse postale ;
- Municipalité ;
- Code postal ;
- Numéro de téléphone ;
- NEQ ;
- NIM ;
- Numéro de la Financière agricole du Québec ;
- Autre nom ou personne-ressource.

PLAN AGROENVIRONNEMENTAL DE FERTILISATION

SYNTHÈSE DE LA MISE À JOUR 2022

Ranch TM

Description et localisation

Description : Ferme bovine

Nom du responsable : [REDACTED]

Adresse de correspondance : [REDACTED]

Téléphone : [REDACTED]

Localisation	Lieu d'élevage					
	1	2	3	4	5	6
Lot(s)	50A et 50B					
Rang/concession	II					
Paroisse/canton	Canton de Matalik					
Cadastre rénové	5246968	5247255				
Gestion des fumiers	Solide	Solide				

Cheptel - Droit d'exploitation -

Vache de boucherie et son veau	200					
Taure de boucherie (> 15 mois jusqu'à la première mise bas)	30					
Génisse de boucherie (de 8 mois à 15 mois)	30					
Taureau de boucherie (> 12 mois)	4					
Bovin de semi-finition (de 268 à 400 kg)	120					
kg P ₂ O ₅ / an :	9200					

Cheptel - Actuel -

Vache de boucherie et son veau	175	30				
Taure de boucherie (> 15 mois jusqu'à la première mise bas)	10	1				
Génisse de boucherie (de 8 mois à 15 mois)	30					
Taureau de boucherie (> 12 mois)	13	1				
Bovin de semi-finition (de 268 à 400 kg)	150					
Chèvre angora-laitière-boucherie (≥ 1 an)	2					
Hongre	6					
kg P ₂ O ₅ / an :	8254	867				

Résumé des superficies cultivées**Par culture**

<i>Culture</i>	<i>Surface (ha)</i>
Avoine pure	166,1
Avoine-pois pur	11,2
Prairie de légumineuses	226,5
Prairie de graminées	74,3
Pâturage	83,5
Total	561,6

Par propriétaire

<i>Propriétaires</i>	<i>Surface (ha)</i>
Ranch TM	0,0
Ferme Gendron	303,6
Gaston Gendron	24,0
Luc Gendron	15,8
Daniel Girard	17,8
Stéphane Giasson	5,9
Mario Côté	20,6
Daniel Simard	28,5
Alain Tremblay	7,2
Livette Arseneault	3,4
Bernard Paulin	5,5
Léonce Desmeules	59,4
Lisette Desmeules	3,8
Mario Boulanger	11,2
Ferme Desmeules & Frères SENC	54,9
Total	561,6

Confirmations de location

<i>Propriétaires</i>	<i>Fin de la location</i>
Ferme Gendron	Indéterminée(Renouvelable)
Gaston Gendron	À venir
Luc Gendron	31 décembre 2019(Renouvelable)
Daniel Girard	À venir
Stéphane Giasson	31 décembre 2019(Renouvelable)
Mario Côté	À venir
Daniel Simard	À venir
Alain Tremblay	À venir
Livette Arsenault	31 décembre 2019(Renouvelable)
Bernard Paulin	À venir
Léonce Desmeules	Indéterminée(Renouvelable)
Lisette Desmeules	À venir
Mario Boulanger	À venir
Ferme Demeules & Frères SENC	1er janvier 2024(Renouvelable)

Gestion des fumiers

Fumiers produits annuellement (CRAAQ)

<i>Type de fumier</i>	<i>Volume (m³)</i>	<i>P2O5 (kg)</i>	<i>Site</i>
Fumier de bovins de boucherie (vaches-veaux)	2238,3	4028,9	Site 1
Fumier de bouvillons (semi-finition)	838,5	2389,7	Site 1
Fumier de bovins de boucherie (vaches-veaux)	326,6	587,8	Site 2
Pâturage de bovins de boucherie	1090,3	1962,5	Site 1 et 2
Total	4493,6	8968,9	

Ententes d'épandage - Déjections animales exportées

<i>Entreprises</i>	<i>Fin de l'entente</i>	<i>Type de fumier</i>	<i>Volume (m³)</i>
Aucune	-	-	0,0
Total			0,0

Ententes d'épandage - Déjections animales importées

<i>Entreprises</i>	<i>Fin de l'entente</i>	<i>Type de fumier</i>	<i>Volume (m³)</i>
Aucune	-	-	0,0
Total			0,0

Bilan de phosphore

Charge produite et importée (A)	P2O5 (kg)
Production par le cheptel de l'entreprise (Annexe 6) -- Site 1	9910,1
Production par le cheptel de l'entreprise (Annexe 6) -- Site 2	1041,3
Importation -- Aucune	0,0
Importations en engrais minéraux	2828,6
Importations en MRF	0,0
	13780,0
Capacité de disposition (B)	P2O5 (kg)
Charge qui peut être disposée par épandage sur des terres en propriété	0,0
Charge qui peut être disposée par épandage sur des terres en location	47289,0
Exportation -- Aucune	0,0
Autres capacités de disposition	0,0
	47289,0
Bilan de phosphore (A - B) :	-33509,0

Le bilan phosphore de l'entreprise pour l'année 2022 est négatif, l'entreprise possède donc les superficies requises pour disposer de la totalité de la charge de phosphore (P2O5) ainsi qu'une capacité de réception supplémentaire. Pour de plus amples informations, veuillez vous référer au bilan phosphore complet de l'entreprise présenté sur le formulaire officiel du MELCC.


Stéphane Bégin, agronome (O.A.Q. : 5017)

2.06.2022
Date

JMP Consultants
431, rue des Artisans, bureau 200
Rimouski (Québec) G5M 1A4

Note au lecteur

Ce document est destiné exclusivement à la consultation. Toute reproduction par quelque procédé que ce soit et toute utilisation du modèle de présentation sont strictement interdites sans l'autorisation préalable d'Écosphère.

Description du mandat

JMP Consultants a été mandaté afin d'effectuer un plan agroenvironnemental de fertilisation qui correspond aux exigences réglementaires du *Règlement sur les Exploitations Agricoles* (REA).

Objectif du projet

Ce projet a pour but de se conformer au REA (Règlement sur les exploitations agricoles) ainsi qu'au RPEP (Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection). Il permet aussi de fournir un plan de culture à l'entreprise contenant un bilan de phosphore ainsi qu'un diagnostic agronomique et une démarche agroenvironnementale afin d'assurer le maintien de la fertilité du sol et la protection de l'eau contre la pollution causée par une surfertilisation.

Le plan agroenvironnemental de fertilisation vise également à maximiser le potentiel fertilisant des fumiers sans compromettre la qualité de l'eau et des sols. Cela s'effectuera en déterminant les surfaces disponibles pour l'épandage de matières fertilisantes organiques et en calculant les quantités devant être appliquées sur ces surfaces. Tout cela en tenant compte des besoins des plantes en éléments nutritifs ainsi que de la quantité de ces éléments déjà présents dans le sol.

Ce plan a également pour but, le cas échéant, de soumettre des recommandations d'engrais minéraux, afin de combler les besoins des cultures suite aux applications d'effluents d'élevage.

Élément du suivi

Le suivi du PAEF de l'entreprise sera fait par « JMP Consultants » via le Club Fertilisation 2000. Le texte du contrat de service stipule que le suivi du dossier de fertilisation sera fait en conformité avec l'article 25 du REA. En contrepartie, le producteur s'engage à remplir son registre d'épandage et de fournir les informations nécessaires pour que l'agronome puisse faire les recommandations adéquates.

Signatures

Signature de l'agronome

J'atteste que le plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF) de l'entreprise agricole a été conçu selon les règles de l'art et en respectant les articles concernés dans le Règlement sur les exploitations agricoles (REA), le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP) et autres règlements assujettis aux activités de fertilisation.

Il a été préparé sur la base des informations reçues. Si des informations sont manquantes, le producteur en a été avisé et des mesures sont prévues pour remédier à ces lacunes dans un délai raisonnable. Ces mesures font partie du suivi à effectuer et se retrouvent dans la section diagnostic et démarche agroenvironnementale.

Le respect de ce PAEF permet, pour chaque parcelle visée, le maintien de la fertilité du sol pendant chaque campagne annuelle de culture, tout en minimisant le risque de contamination du sol et de l'eau. De surcroît, il permet à l'entreprise de s'engager dans une démarche agroenvironnementale, qui vise notamment à établir une approche globale en matière de gestion de la fertilisation. Le suivi des recommandations énoncées au PAEF est essentiel à cette démarche et doit être effectué à la fin de chaque période de culture.

Le producteur a reçu les explications nécessaires à la compréhension du présent document et s'en déclare satisfait.

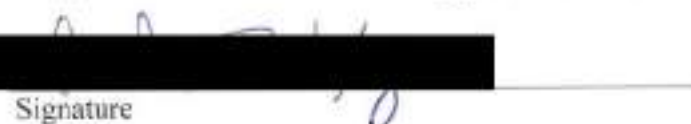

Stéphane Bégin, agronome (OAQ : 5017)

2-06-2022
Date

Signature de l'agriculteur

J'atteste que les renseignements donnés dans ce plan de fertilisation agroenvironnemental et les annexes sont véridiques et complets, de même que les informations transmises à l'agronome pour la réalisation du mandat.

J'ai reçu les explications nécessaires à la compréhension du PAEF. **Je m'engage à respecter les recommandations faites par l'agronome ou, dans le cas contraire, à en aviser celui-ci, afin d'obtenir de nouvelles recommandations.** Je comprends aussi qu'un suivi des recommandations doit être fait à la fin de chaque période de culture et je m'engage à collaborer à celui-ci. Cette collaboration exige notamment la prise de données tel un registre d'épandage complet des matières fertilisantes (type, dose, date, enfouissement, etc.).


Signature

2-06-2022
Date

Description de l'entreprise

Identification de l'entreprise : Ranch TM
Nom du responsable : [REDACTED]
Adresse de correspondance : [REDACTED]
Région agricole : Bas-Saint-Laurent
MRC : Matapédia
Téléphone : [REDACTED]
Télécopieur : [REDACTED]
Cellulaire : [REDACTED]
Autre téléphone : [REDACTED]
Courriel : [REDACTED]
Actionnaires : [REDACTED]
Description : Ferme bovine
NIM : 101168169
Numéro Financière Agricole : 2220861
NEQ : 2272725864
Numéro d'intervenant MELCC : Y2188768
Nombre de lieu d'élevage* : 1
Nombre de cour d'exercice ** :

* Ensemble d'installations d'élevage et d'ouvrages de stockage appartenant à un même propriétaire et dont la distance d'une installation ou d'un ouvrage avec l'installation ou l'ouvrage le plus rapproché est d'au plus 150 m.

** Enclos ou partie d'enclos où sont gardés des animaux et qui se distingue des pâturages par un apport annuel de phosphore (P2O5) supérieur aux dépôts prévus à l'annexe 1 pour ces derniers.

Contexte régional

La MRC de la Matapédia couvre une superficie de 5 385 km², divisée en 18 municipalités avec une population de 19 608 habitants. Un peu plus de 20 % du territoire de la Matapédia est zoné agricole et 46 % de cette zone est occupée par des exploitations agricoles.

L'industrie agroalimentaire arrive au deuxième rang dans l'économie de la région après le secteur forestier. On y retrouve 222 entreprises agricoles qui génèrent au total 884 emplois directs. De leur côté, les organismes de services travaillant avec les entreprises agricoles assurent 91 emplois supplémentaires.

La saison de croissance des plantes est de 159 à 173 jours. Les précipitations moyennes sont de 983 mm. Les types de sol retrouvés dans la MRC sont principalement des loams sableux, mais il y a quelques zones de sol organique.

Dans la région, on produit divers types de cultures tel des prairies, de l'orge, de l'avoine, du blé et du canola. Le soya et le maïs ensilage sont aussi cultivés, mais à moins grande échelle. Ces cultures sont principalement consommées à la ferme.

Les productions animales représentent en tout 73 % des recettes du secteur de l'agriculture. La production laitière est la plus importante ; elle représente 50 % des recettes déclarées dans la région. La production bovine vient au second rang suivie par la production porcine et enfin par la production ovine.

Source : MAPAQ, Portrait agroalimentaire de la MRC de La Matapédia, 2008

Cheptel de l'entreprise

Site 1

Lot(s) :	50A et 50B
Rang :	II
Cadastre :	Canton de Matalik
Cadastre rénové du Québec :	5 246 968
Municipalité :	Sainte-Florence
Numéro de lieu MELCC :	X2001511
Mode de gestion des fumiers :	Solide
Propriétaire des animaux :	Ranch TM

Cheptel et production annuelle de phosphore selon le droit d'exploitation (annexe VII)

Certificat d'autorisation 22 juillet 2002

Types d'animaux	Nombre	kg P ₂ O ₅ / place animale	kg P ₂ O ₅
Vache de boucherie et son veau	200	27,4	5480,0
Taure de boucherie (> 15 mois jusqu'à la première mise bas)	30	19,6	588,0
Génisse de boucherie (de 8 mois à 15 mois)	30	13,1	393,0
Taureau de boucherie (> 12 mois)	4	25,7	102,8
Bovin de semi-finition (de 268 à 400 kg)	120	15,9	1908,0
Total			8471,8

Seuil de production annuelle de phosphore à ne pas excéder (kg P₂O₅) : 9200

Cheptel et production annuelle de phosphore actuel (annexe VII)

27 avr. 2022

Types d'animaux	Nombre	kg P ₂ O ₅ / place animale	kg P ₂ O ₅
Vache de boucherie et son veau	175	27,4	4795,0
Taure de boucherie (> 15 mois jusqu'à la première mise bas)	10	19,6	196,0
Génisse de boucherie (de 8 mois à 15 mois)	30	13,1	393,0
Taureau de boucherie (> 12 mois)	13	25,7	334,1
Bovin de semi-finition (de 268 à 400 kg)	150	15,9	2385,0
Hongre	6	23,2	139,2
Chèvre angora-laitière-boucherie (≥ 1 an)	2	6	12,0
Total			8254,3

Le droit d'exploitation est respecté pour ce site.

Cheptel et production annuelle de phosphore actuel (annexe VI)

Types d'animaux	Nombre	kg P ₂ O ₅ / place animale	kg P ₂ O ₅
Vache de boucherie et son veau	175	32,9	5757,5
Taure de boucherie (> 15 mois jusqu'à la première mise bas)	10	23,5	235,0
Génisse de boucherie (de 8 mois à 15 mois)	30	15,7	471,0
Taureau de boucherie (> 12 mois)	13	30,8	400,4
Bovin de semi-finition (de 268 à 400 kg)	150	19,1	2865,0
Hongre	6	27,8	166,8
Chèvre angora-laitière-boucherie (≥ 1 an)	2	7,2	14,4
Total			9910,1

Résumé des superficies cultivées

Par culture

Culture	Surface (ha)
Avoine pure	166,1
Avoine-pois pur	11,2
Prairie de légumineuses	226,5
Prairie de graminées	74,3
Pâturage	83,5
Total	561,6



Par propriétaire

Propriétaires	Surface (ha)
Ranch TM	0,0
Ferme Gendron	303,6
Gaston Gendron	24,0
Luc Gendron	15,8
Daniel Girard	17,8
Stéphane Giasson	5,9
Mario Côté	20,6
Daniel Simard	28,5
Alain Tremblay	7,2
Livette Arsenault	3,4
Bernard Paulin	5,5
Léonce Desmeules	59,4
Lisette Desmeules	3,8
Mario Boulanger	11,2
Fermes Demeules & Frères SENC	54,9
Total	561,6

Confirmations de location

Propriétaires	Fin de la location
Ferme Gendron	Indéterminée (Renouvelable)
Gaston Gendron	À venir
Luc Gendron	31 décembre 2019 (Renouvelable)
Daniel Girard	À venir
Stéphane Giasson	31 décembre 2019 (Renouvelable)
Mario Côté	À venir
Daniel Simard	À venir
Alain Tremblay	À venir
Livette Arsenault	31 décembre 2019 (Renouvelable)
Bernard Paulin	À venir
Léonce Desmeules	Indéterminée (Renouvelable)
Lisette Desmeules	À venir
Mario Boulanger	À venir
Ferme Demeules & Frères SENC	1er janvier 2024 (Renouvelable)

Note : Une entente de location échue ou verbale n'est pas considérée dans le bilan phosphore de l'entreprise.

Ententes d'épandage

Déjections animales exportées

Entreprises	Fin de l'entente	Type de fumier	Volume (m³)
Aucune	-	-	0,0
Total			0,0

Déjections animales importées

Entreprises	Fin de l'entente	Type de fumier	Volume (m³)
Aucune	-	-	0,0
Total			0,0

Note : Une entente d'épandage échue ou verbale n'est pas considérée dans le bilan phosphore.

Site 2

Lot(s) :
 Rang :
 Cadastre :
 Cadastre rénové : 5 247 255
 Municipalité : Ste-Florence
 Numéro de lieu MELCC :
 Mode de gestion des fumiers : Solide
 Propriétaire des animaux : Ranch TM

Cheptel et production annuelle de phosphore selon le droit d'exploitation (annexe VII)
 Site en bas de 1600kg P₂O₅

Types d'animaux	Nombre	kg P ₂ O ₅ / place animale	kg P ₂ O ₅
Total			0,0
Seuil de production annuelle de phosphore à ne pas excéder (kg P ₂ O ₅) :			1600

Cheptel et production annuelle de phosphore actuel (annexe VII)
 27 avr. 2022

Types d'animaux	Nombre	kg P ₂ O ₅ / place animale	kg P ₂ O ₅
Vache de boucherie et son veau	30	27,4	822,0
Taure de boucherie (> 15 mois jusqu'à la première mise bas)	1	19,6	19,6
Taureau de boucherie (> 12 mois)	1	25,7	25,7
Total			867,3

Le droit d'exploitation est respecté pour ce site.

Cheptel et production annuelle de phosphore actuel (annexe VI)

Types d'animaux	Nombre	kg P ₂ O ₅ / place animale	kg P ₂ O ₅
Vache de boucherie et son veau	30	32,9	987,0
Taure de boucherie (> 15 mois jusqu'à la première mise bas)	1	23,5	23,5
Taureau de boucherie (> 12 mois)	1	30,8	30,8
Total			1041,3

Renseignements d'application réglementaire

Les éléments en caractère gras sont jugés non-conformes à la réglementation en date de production de ce rapport. Pour identifier les actions prévues pour régulariser la situation, le lecteur doit se référer à la section diagnostic et démarche agroenvironnementale. Les colonnes REA et RPEP réfèrent aux numéros d'article des règlements.

Renseignements d'application réglementaire (REA)	Article (s)	Oui	Non	N/A
Les activités de l'exploitation agricoles sont-elles effectuées dans une municipalité énumérée à l'annexe II du REA (municipalité en surplus) ?	50.3		x	
Les activités de l'exploitation agricoles sont-elles effectuées dans une municipalité énumérée à l'annexe III et V du REA (bassin versant dégradé, municipalité non en surplus) ?	50.3		x	
Un schéma d'aménagement qui détermine les distances séparatrices à l'égard des activités agricoles s'applique-t-il dans cette municipalité ?	30	x		
Un règlement de contrôle interne (RCI) s'applique-t-il dans cette municipalité ?	30	x		
La Directive relative à la détermination des distances séparatrices relative à la gestion des odeurs en milieu agricole s'applique-t-elle dans cette MRC ?		x		
Y a-t-il mise à jour annuelle du bilan de phosphore et remise au MELCC avant le 15 mai de chaque année ?	35, 49	x		
Y a-t-il mise à jour annuelle du PAEF qu'il doit conserver 5 ans à partir de la date après qu'il est cessé d'avoir effet ?	20, 26, 52	x		
Y a-t-il épandage de lisier de porcs par rampe ou aspersions basse (requis depuis 1er avril 2005), dont le point de sortie mis en place pour la projection du lisier est situé à une hauteur maximale de 1,0 m au dessus du sol et une projection d'au plus 2,0 m pour atteindre le sol ?	32, 57			x
Y a-t-il épandage des lisiers de bovins laitiers et boucherie par aspersions basse (requis depuis 1er avril 2007), dont le point de sortie mis en place pour la projection du lisier est situé à une hauteur maximale de 1,2 m au dessus du sol et une projection d'au plus 5,5 m pour atteindre le sol ?	32, 57			x
L'exploitant a-t-il mandaté un agronome pour faire la caractérisation des déjections animales avant le 1er avril de l'année où cette caractérisation doit être faite	28.1, 28.2, 50.01	x		
ou a-t-il avisé par écrit son agronome qu'il utilisait l'annexe VI ?				
L'exploitant respecte-t-il l'épandage des matières fertilisantes hors des limites prescrites ?	30	x		
L'exploitant respecte-t-il les conditions et les recommandations pour le stockage des amas de fumier solide au champ cultivé et tient-il un registre de stockage qui doit être conservé pendant une période minimale de 5 ans à compter de la date de l'enlèvement complet de l'amas ?	9.1, 9.2, 51	x		
L'exploitant a-t-il mandaté un agronome afin qu'il effectue la vérification de chacun des amas au cours de la saison de culture et qu'il dresse un rapport annuel ?	9.1.1	x		
L'exploitant respecte-t-il les normes pour le stockage des amas de fumier solide à proximité du bâtiment (production annuelle de P2O5 inférieure à 1600 kg) ?	9.3			x

Renseignements d'application réglementaire (REA)		Article (s)	Oui	Non	N/A
L'exploitant du ou des lieux d'élevage a-t-il augmenté au-delà d'un autre seuil son cheptel par rapport à son droit d'exploitation ?		39, 40, 41, 42, 43		x	
L'exploitant doit-il présenter un avis de projet au MELCC ?		39, 40, 41		x	
L'exploitant doit-il présenter une demande de certificat d'autorisation au MELCC ?		42, 43		x	
L'exploitant dispose-t-il dès le début et pour toute la durée de chaque campagne annuelle de culture, la superficie totale requise pour y épandre ses déjections animales et les autres matières fertilisantes, et ce, soit sur des terres en propriété, location ou entente d'épandage écrites avec un tiers ?		20, 20.1, 50	x		
L'exploitant possède-t-il des baux de location et/ou entente d'épandage qu'il doit conserver au minimum 5 ans à compter de sa date d'expiration ?		21		x	
La production annuelle de phosphore (P2O5) produite par le cheptel, combinée à toute autre matière fertilisante importée ou exportée, sur la totalité des parcelles de l'entreprise (propriété, location, entente d'épandage), est-elle inférieure au dépôt maximum de phosphore (P2O5) permis selon l'annexe I du REA ?		50	x		
L'exploitation dispose-t-elle d'une cour d'exercice conforme selon les articles suivants :		17, 18	x		
L'entreprise procède-t-elle à des épandages de déjections animales entre le 1er avril et le 1er octobre de la même année ?		31	x		
L'entreprise procède-t-elle à des épandages de déjections animales en post-récolte ?			x		
Toutes les parcelles considérées dans le P.A.E.F. ont-elles une analyse de sol de moins de 5 ans ?		29	x		
L'exploitant tient-il un registre d'épandage annuel des matières fertilisantes qu'il doit conserver au minimum 5 ans à compter de la fin de la dernière période d'épandage ?		27	x		
L'exploitant fournit-il les informations permettant à l'agronome de réaliser le rapport de suivi de la fertilisation effectivement réalisée ?		25	x		
L'exploitant qui transfère des déjections animales dans un autre ouvrage de stockage possède-t-il des ententes de stockage écrites ainsi qu'un avis d'ingénieur concernant la capacité de réception de l'ouvrage de stockage ?		16		x	
L'exploitant qui reçoit des déjections animales d'une autre entreprise dans un ouvrage de stockage lui appartenant, possède-t-il des ententes écrites, un registre de réception ainsi qu'un avis d'ingénieur concernant la capacité de réception de l'ouvrage de stockage ?		16		x	
Sauf dans le cas de traverse à gué, les animaux ont-ils accès aux cours d'eau et aux plans d'eau ainsi qu'à leur bande riveraine ?		4, 57		x	
L'entreprise est-elle conforme aux articles suivants sur la culture des végétaux :		50.1, 50.3	x		
L'exploitation procède-t-elle au traitement des déjections animales suite à un projet visé par les articles suivants :		47, 47.1			x
Le dépôt total de phosphore recommandé par l'agronome pour l'ensemble des parcelles et les années visées par le P.A.E.F. est-il inférieur au dépôt calculé à partir de l'annexe I ?		Annexe I	x		
L'entreprise dispose-t-elle à partir du 1er avril 2010, des superficies requises pour 100 % ou plus de la charge de phosphore (P2O5) produite et importée ?		50	x		

Renseignements d'application réglementaire (RPEP)		Article (s)	Oui	Non	N/A
Superficies cultivées et fertilisées Puits (catégorie 3) Puits de protection Puits de voisinage Distance à respecter autour des puits situés sur le lieu d'élevage. LÉGENDE Immédiate : — Intermédiaire : - - - Distant : ... Toute activité avec risque de contamination de l'eau : interdite dans l'aire de protection immédiate (et 50) Québec		54, 57	X		
	Emplacements possibles pour les amis de l'humier au champ et aménagement d'une cour d'exercice Puits de voisinage Puits de protection Puits de voisinage Québec	59	X		
L'aménagement d'un ouvrage de stockage de déjections animales ou d'un bâtiment d'élevage d'animaux est interdit : Dans l'aire de protection intermédiaire bactériologique (30 m) d'un prélèvement d'eau souterraine de catégorie 3 lorsque son niveau de vulnérabilité est moyen ou élevé.		61, 62	X		

Renseignements d'application réglementaire (RPEP)		Article (s)	Oui	Non	N/A
Superficies cultivées ne pouvant pas recevoir de matières fertilisantes					
Pâturage et épandage (collecteurs animaux, MRF non-BVQ) et MRF autorisés : interdits dans l'aire de protection immédiate bactériologique = 30 m Pâturage et épandage (collecteurs animaux, MRF non-BVQ) et MRF autorisés : interdits dans l'aire de protection immédiate bactériologique = 100 m 100 m 30 m 100 m Québec	6.3	X			
Superficies cultivées où des activités nécessitent la recommandation d'un agronome					
Pâturage et épandage (collecteurs animaux, MRF et MRF autorisés) : permis avec recommandation dans l'aire de protection immédiate bactériologique = 30 m Pâturage et épandage (collecteurs animaux, MRF et MRF autorisés) : permis avec recommandation dans l'aire de protection immédiate bactériologique = 100 m 100 m 30 m 100 m Québec	6.4	X			

Catégorie de prélèvement d'eau destiné à la consommation humaine ou à la transformation alimentaire

Catégorie 1 : Système d'aqueduc d'une municipalité alimentant plus de 500 personnes et au moins une résidence.

Catégorie 2 : Système d'aqueduc d'une municipalité alimentant 21 à 500 personnes et au moins une résidence ;

Tout autre système d'aqueduc non municipal alimentant 21 personnes et plus et au moins une résidence ;

Système indépendant d'un système d'aqueduc alimentant 21 personnes et plus et au moins un établissement.

Catégorie 3 : Système indépendant d'un système d'aqueduc alimentant exclusivement au moins un établissement;

Tout autre système alimentant 20 personnes et moins (puits individuel).

Pour éviter la surcharge du document, seulement la catégorie 3, celle la plus rencontrée, a été ciblée pour le résumé du RPEP. Voir les articles

17, 56, 60, 71 et 97 du Règlement pour plus d'informations

Diagnostic et démarches agroenvironnementales

Cette section présente la description de tous les éléments qui conditionnent les risques de contamination de l'eau et du sol.

Chaque élément est caractérisé de façon à illustrer les points forts, c'est-à-dire ceux qui contribuent à minimiser les risques, et les points à améliorer, c'est-à-dire ceux qui contribuent à augmenter les risques.

Dans la colonne « Situation de l'entreprise », pour chacun des points à améliorer de l'entreprise agricole, c'est-à-dire, les éléments qui contribuent à augmenter les risques environnementaux, des recommandations sont formulées dans la colonne « démarche agroenvironnementale ».

Puisque la ferme est membre du Club Fertilisation 2000, elle bénéficie de visites aux champs dans le cadre des activités du club. Ainsi, si des problèmes sont rencontrés en cours de visites par le professionnel, ils sont notés dans le tableau suivant. De plus, le plan d'accompagnement agroenvironnemental (PAA) peut être consulté pour plus de renseignements sur la situation de l'entreprise et les actions qu'elle a prise ou qu'elle entend prendre pour améliorer sa situation agroenvironnementale.

Tableau de diagnostic et démarche agroenvironnementale

Éléments du diagnostic	Situation de l'entreprise	Démarche agroenvironnementale	Échéancier
Conformité réglementaire	8 baux de location sont à venir.		2022
L'eau et l'air	-		
Le sol	Les champs à échantillonner sont : 100, 180, 470	3 échantillons de sol	2022
La régie de culture	Le travail du sol est fait à l'aide d'une herse rotative à une profondeur de 4 pouces (10,16 cm).		
Les élevages	Les animaux sont gardés dans une étable à stabulation libre. Les vaches et les taureaux vont au pâturage pour une durée de 120 jours.		
Les matières fertilisantes	Mandat de non-caractérisation du fumier signé en 2022.		2027
La fertilisation	L'entreprise épand son fumier solide de bovins de boucherie de ses sites 1 et 2 surtout au printemps et à l'automne (1 voy/acre = 35 m ³ /ha). Utilisation d'engrais minéraux sur les semis.		

Liste des champs

Champ	Surface (ha)	N° lot (cadastre rénové)	Cadastre	Propriétaire	Type de sol (Série de sol)	Pente (%)	Zone inondable
100	10,8	5246573	Rg. 1, Canton de Milnikel	Ferme Gendron	Loam	0 à 3	Non
150	15,9	5246629, 524663	Rg. 3, Canton de Milnikel	Gaston Gendron	Loam	0 à 3	Non
160	8,1	5246632	Rg. 3, Canton de Milnikel	Gaston Gendron	Loam	0 à 3	Non
165	6,1	2 (cadastre rénové à venir)	Rg. 3, Canton de Milnikel	<i>Claude Gendron</i> Ferme Gendron	Loam	0 à 3	Non
170	15,7	5246612, 5246613	Rg. 2, Canton de Milnikel	Ferme Gendron	Loam	6 à 9	Non
175	5,6	5246621	Rg. 2, Canton de Milnikel	Ferme Gendron	Loam	6 à 9	Non
180	3,9	5246621	Rg. 2, Canton de Milnikel	Ferme Gendron	Loam	6 à 9	Non
190	7,8	5246635	Rg. 2, Canton de Milnikel	Ferme Gendron	Loam	3 à 6	Non
195	19,8	5246614	Rg. 2, Canton de Milnikel	Ferme Gendron	Loam	6 à 9	Non
200	3,0	5246957	Rg. 2, Canton de Matalik	Ferme Gendron	Loam	3 à 6	Non
205	1,1	5246956, 5246957	Rg. 2, Canton de Matalik	Ferme Gendron	Loam	3 à 6	Non
210	1,6	5246958	Rg. 2, Canton de Matalik	Ferme Gendron	Loam	3 à 6	Non
215	3,2	5246956, 5246964, 5246965, 5246966	Rg. 2, Canton de Matalik	Ferme Gendron	Loam	3 à 6	Non
220	1,6	5246960, 5246959	Rg. 2, Canton de Matalik	Luc Gendron	Loam	3 à 6	Non

Liste des champs

Champ	Surface (ha)	N° lot (cadastre rénové)	Cadastre	Propriétaire	Type de sol (Série de sol)	Pente (%)	Zone inondable
225	7,2	5246970, 5246972	Rg. 2, Canton de Matalik	Luc Gendron	Loam	3 à 6	Non
230	14,1	5246968	Rg. 2, Canton de Matalik	Ferme Gendron	Loam	3 à 6	Non
240	23,8	5246949	Rg. 2, Canton de Matalik	Ferme Gendron	Loam	3 à 6	Non
245	6,4	5248678	Rg. 2, Canton de Matalik	Ferme Gendron	Loam	3 à 6	Non
250	5,9	5248677, 5246948	Rg. 2, Canton de Matalik	Ferme Gendron	Loam	3 à 6	Non
255	6,4	5246954	Rg. 2, Canton de Matalik	Daniel Girard	Loam	3 à 6	Non
260	11,4	5246973	Rg. 2, Canton de Matalik	Daniel Girard	Loam	3 à 6	Non
270	21,2	5246625	Rg. 2, Canton de Matalik	Ferme Gendron	Loam	3 à 6	Non
280	15,5	5246955, 5246676	Rg. 2, Canton de Matalik	Ferme Gendron	Loam	3 à 6	Non
285	5,9	5246962, 5248638	Rg. 2, Canton de Matalik	Stéphane Giasson	Loam	3 à 6	Non
290	8,1	5246976	Rg. 2, Canton de Matalik	Ferme Gendron	Loam	3 à 6	Non
295	6,7	5246938	Rg. 2, Canton de Matalik	Ferme Gendron	Loam	3 à 6	Non
300	1,2	5247195	Rg. 1, Canton de Causapsuill	Ferme Gendron	Loam	3 à 6	Non
305	0,7	5247195	Rg. 1, Canton de Causapsuill	Ferme Gendron	Loam	3 à 6	Non
310	3,2	5247197, 5247195	Rg. 1, Canton de Causapsuill	Gabrielle Paquet Ferme Gendron et Gabriel Serachol	Loam	3 à 6	Non

Liste des champs

Champ	Surface (ha)	N° lot (cadastre rénové)	Cadastre	Propriétaire	Type de sol (Série de sol)	Pente (%)	Zone inondable
320	10,7	5247195	Rg. 1, Caton de Causapscull	Ferme Gendron	Loam	3 à 6	Non
330	1,6	5247255	Rg. 1, Caton de Causapscull	Ferme Gendron	Loam	3 à 6	Non
350	1,5	5247284	Rg. 1, Caton de Causapscull	Ferme Gendron	Loam	3 à 6	Non
355	1,5	5248664, 5248665	Rg. 1, Caton de Causapscull	Ferme Gendron	Loam	3 à 6	Non
360	15,4	5247189	Rg. 1, Caton de Causapscull	Ferme Gendron	Loam	0 à 3	Non
365	0,7	5247189	Rg. 1, Caton de Causapscull	Ferme Gendron	Loam	0 à 3	Non
370	7,9	5247189	Rg. 1, Caton de Causapscull	Ferme Gendron	Loam	3 à 6	Non
375	0,7	5247189	Rg. 1, Caton de Causapscull	Ferme Gendron	Loam	0 à 3	Non
380	1,4	5247189	Rg. 1, Caton de Causapscull	Ferme Gendron	Loam	0 à 3	Non
385	9,9	5247186	Rg. 1, Caton de Causapscull	Ferme Gendron	Loam	0 à 3	Non
400	2,2	4809730	Rg. 1, Caton de Causapscull	Mario Côté	Loam	6 à 9	Non
410	10,0	4810908, 4810909	Rg. 1, Caton de Causapscull	Mario Côté	Loam	6 à 9	Non
420	5,0	4810910	Rg. 1, Caton de Causapscull	Mario Côté	Loam	6 à 9	Non
430	3,4	4810680, 4810712	Rg. 1, Caton de Causapscull	Mario Côté	Loam limoneux	0 à 3	Non
440	3,7	4809693	Rg. 1, Caton de Causapscull	Daniel Simard	Loam limoneux	6 à 9	Non

Liste des champs

Champ	Surface (ha)	N° lot (cadastre rénové)	Cadastre	Propriétaire	Type de sol (Série de sol)	Pente (%)	Zone inondable
450	6,0	4809693	Rg. 1, Canton de Causapscull	Daniel Simard	Loam limoneux	6 à 9	Non
460	5,9	4809693	Rg. 1, Canton de Causapscull	Daniel Simard	Loam limoneux	6 à 9	Non
470	5,4	4809694	Rg. 1, Canton de Causapscull	Daniel Simard	Loam limoneux	6 à 9	Non
480	5,6	4809696	Rg. 3, Canton de Causapscull	Daniel Simard	Loam limoneux	3 à 6	Non
500	4,7	4809720	Rg. 4, Canton de Causapscull	Alain Tremblay	Loam	3 à 6	Non
520	3,4	4809682	Rg. 4, Canton de Causapscull	Livette Arseneault	Loam	3 à 6	Non
530	1,8	4809681	Rg. 4, Canton de Causapscull	Bernard Paulin	Loam	3 à 6	Non
540	2,5	4809680	Rg. 4, Canton de Causapscull	Alain Tremblay	Loam	3 à 6	Non
550	3,7	4809681	Rg. 4, Canton de Causapscull	Bernard Paulin	Loam	3 à 6	Non
560	1,9	4809686	Rg. 3, Canton de Causapscull	Daniel Simard	Loam	3 à 6	Non
610	22,5	5247131	Rg. A, Canton de Matalik	Ferme Gendron	Loam limoneux	3 à 6	Non
620	44,4	5247123	Rg. B, Canton de Matalik	Ferme Gendron	Loam limoneux	3 à 6	Non
700	12,6	5247082	Rg. 1, Canton de Humqui	Léonce Desmeules	Loam limoneux	6 à 9	Non
705	2,7	5247157	Rg. 1, Canton de Matalik	Léonce Desmeules	Loam limoneux	6 à 9	Non
710	2,6	5247091	Rg. 1, Canton de Matalik	Léonce Desmeules	Loam limoneux	6 à 9	Non

Liste des champs

Champ	Surface (ha)	N° lot (cadastre rénové)	Cadastre	Propriétaire	Type de sol (Série de sol)	Pente (%)	Zone inondable
715	8,2	5247091	Rg. 1, Canton de Matalik	Léonce Desmeules	Loam limoneux	3 à 6	Non
720	4,9	5247036	Rg. 2, Canton de Matalik	Léonce Desmeules	Loam limoneux	6 à 9	Non
725	4,9	5247036	Rg. 2, Canton de Matalik	Léonce Desmeules	Loam limoneux	3 à 6	Non
730	4,0	5247036, 5248645	Rg. 2, Canton de Matalik	Léonce Desmeules	Loam limoneux	3 à 6	Non
735	3,0	5247035	Rg. 2, Canton de Matalik	Léonce Desmeules	Loam limoneux	3 à 6	Non
740	5,0	5247033	Rg. 2, Canton de Matalik	Léonce Desmeules	Loam limoneux	3 à 6	Non
745	11,5	5248644, 5247033	Rg. 2, Canton de Matalik	Léonce Desmeules	Loam limoneux	3 à 6	Non
750	3,8	5246915	Rg. 3, Canton de Matalik	Lisette Desmeules	Loam limoneux	3 à 6	Non
755	11,2	5246918, 5246922	Rg. 3, Canton de Matalik	Mario Boulanger	Loam limoneux	6 à 9	Non
800	7,2	5246916	Rg. 3, Canton de Matalik	Ferme Demeules & Frères SENC	Loam limoneux	3 à 6	Non
805	6,7	5246916	Rg. 3, Canton de Matalik	Ferme Demeules & Frères SENC	Loam limoneux	3 à 6	Non
806	4,5	5246916	Rg. 3, Canton de Matalik	Ferme Demeules & Frères SENC	Loam limoneux	3 à 6	Non
810	4,5	5248695	Rg. 2, Canton de Matalik	Ferme Demeules & Frères SENC	Loam limoneux	3 à 6	Non
815	4,9	5248695	Rg. 2, Canton de Matalik	Ferme Demeules & Frères SENC	Loam limoneux	3 à 6	Non
820	5,3	5248695	Rg. 2, Canton de Matalik	Ferme Demeules & Frères SENC	Loam limoneux	3 à 6	Non

Liste des champs

Champ	Surface (ha)	N° lot (cadastre rénové)	Cadastre	Propriétaire	Type de sol (Série de sol)	Pente (%)	Zone inondable
825	7,2	5247034, 5248694	Rg. 2, Canton de Matalik	Ferme Demeules & Frères SENC	Loam limoneux	3 à 6	Non
830	3,0	5248695	Rg. 2, Canton de Matalik	Ferme Demeules & Frères SENC	Loam limoneux	3 à 6	Non
835	0,8	5247034	Rg. 2, Canton de Matalik	Ferme Demeules & Frères SENC	Loam limoneux	3 à 6	Non
840	4,1	5247034, 5248694	Rg. 2, Canton de Matalik	Ferme Demeules & Frères SENC	Loam limoneux	3 à 6	Non
845	1,4	5247034	Rg. 2, Canton de Matalik	Ferme Demeules & Frères SENC	Loam limoneux	3 à 6	Non
850	5,3	5248694	Rg. 2, Canton de Matalik	Ferme Demeules & Frères SENC	Loam limoneux	3 à 6	Non

Note : Les évaluations de pentes sont approximatives. On pourrait les interpréter comme ceci : 0 à 3% – faible, 3 à 6% – modérée et 6 à 9% – abrupte.

Tableau des superficies disponibles pour l'épandage de matières fertilisantes

Champ	Surface totale (ha)	Causes de la réduction de surface	Engrais organique		MRF	
			Surface restrictions (ha)	Surface épandable (ha)	Surface restrictions (ha)	Surface épandable (ha)
100	10,8	-		10,8000		10,8000
150	15,9	-		15,9000		15,9000
160	8,1	-		8,1000		8,1000
165	6,1	-		6,1000		6,1000
170	15,7	-		15,7000		15,7000
175	5,6	-		5,6000		5,6000
180	3,9	-		3,9000		3,9000
190	7,8	1 Puits (30m)	0,0070	7,7930	0,0070	7,7930
195	19,8	-		19,8000		19,8000
200	3,0	1 Puits (30m)	0,0450	2,9550	0,0450	2,9550
205	1,1	-		1,1000		1,1000
210	1,6	-		1,6000		1,6000
215	3,2	-		3,2000		3,2000
220	8,6	-		8,6000		8,6000
225	7,2	-		7,2000		7,2000
230	14,1	-		14,1000		14,1000
240	23,8	-		23,8000		23,8000
245	6,4	-		6,4000		6,4000
250	5,9	-		5,9000		5,9000
255	6,4	-		6,4000		6,4000
260	11,4	-		11,4000		11,4000
270	21,2	-		21,2000		21,2000
280	15,5	-		15,5000		15,5000
285	5,9	2 Puits (30m)	0,0962	5,8038	0,0962	5,8038
290	8,1	1 Puits (30m)	0,0180	8,0820	0,0180	8,0820
295	6,7	-		6,7000		6,7000
300	1,2	-		1,2000		1,2000
305	0,7	-		0,7000		0,7000
310	3,2	3 Puits (30m)	0,2345	2,9655	0,2345	2,9655
320	10,7	-		10,7000		10,7000
330	1,6	-		1,6000		1,6000
350	1,5	-		1,5000		1,5000
355	1,5	-		1,5000		1,5000
360	15,4	1 Puits (30m)	0,0142	15,3858	0,0142	15,3858
365	0,7	-		0,7000		0,7000
370	7,9	1 Fossé (1m)	0,0400	7,8600	0,0400	7,8600
375	0,7	-		0,7000		0,7000
380	1,4	-		1,4000		1,4000
385	9,9	-		9,9000		9,9000
400	2,2	-		2,2000		2,2000

Tableau des superficies disponibles pour l'épandage de matières fertilisantes

Champ	Surface totale (ha)	Causes de la réduction de surface	Engrais organique		MRF	
			Surface restrictions (ha)	Surface épandable (ha)	Surface restrictions (ha)	Surface épandable (ha)
410	10,0	-		10,0000		10,0000
420	5,0	-		5,0000		5,0000
430	3,4	-		3,4000		3,4000
440	3,7	-		3,7000		3,7000
450	6,0	1 Puits (30m)	0,0760	5,9240	0,0760	5,9240
460	5,9	-		5,9000		5,9000
470	5,4	-		5,4000		5,4000
480	5,6	-		5,6000		5,6000
500	4,7	-		4,7000		4,7000
520	3,4	1 Puits (30m)	0,1418	3,2582	0,1418	3,2582
530	1,8	1 Puits (30m)	0,1027	1,6973	0,1027	1,6973
540	2,5	-		2,5000		2,5000
550	3,7	-		3,7000		3,7000
560	1,9	-		1,9000		1,9000
610	22,5	1 Puits (30m)	0,1367	22,3633	0,1367	22,3633
620	44,4	4 Puits (30m)	0,3031	44,0969	0,3031	44,0969
700	12,6			12,6000		12,6000
705	2,7	-		2,7000		2,7000
710	2,6	-		2,6000		2,6000
715	8,2	-		8,2000		8,2000
720	4,9	-		4,9000		4,9000
725	4,9	-		4,9000		4,9000
730	4,0	-		4,0000		4,0000
735	3,0	-		3,0000		3,0000
740	5,0	-		5,0000		5,0000
745	11,5	-		11,5000		11,5000
750	3,8	-		3,8000		3,8000
755	11,2	-		11,2000		11,2000
800	7,2	-		7,2000		7,2000
805	6,7	-		6,7000		6,7000
806	4,5	-		4,5000		4,5000
810	4,5	-		4,5000		4,5000
815	4,9	-		4,9000		4,9000
820	5,3	-		5,3000		5,3000
825	7,2	-		7,2000		7,2000
830	3,0	-		3,0000		3,0000
835	0,8	1 Puits (30m)	0,2547	0,5453	0,2547	0,5453
840	4,1	-		4,1000		4,1000
845	1,4	-		1,4000		1,4000
850	5,3	-		5,3000		5,3000

Distances séparatrices relatives à l'épandage des engrais de ferme en lien avec la qualité de l'air - RCI Matapédia

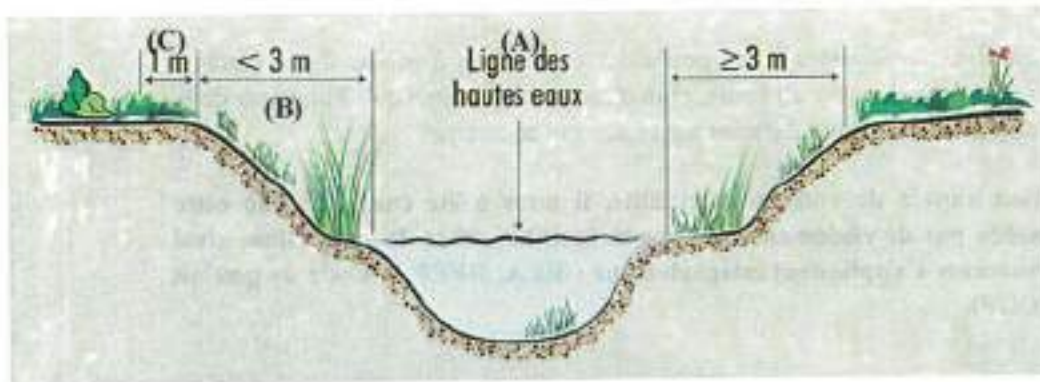
Distance requise de toute maison d'habitation, d'un périmètre d'urbanisation, d'un immeuble protégé, d'un site de villégiature et d'une rivière à saumon

Type	Mode d'épandage		15 juin au 15 août	Autres périodes
Lisier	Aéro aspersion	Lisier laissé en surface plus de 24 heures	75	25
		Lisier incorporé en moins de 24 heures	25	0
	Aspersion	Par rampe	25	0
		Par pendillard	0	0
	Incorporation simultanée		0	0
Fumier	Frais, laissé en surface plus de 24 heures		75	0
	Frais, laissé en surface moins de 24 heures		0	0
	Compost désodorisé		0	0

0 = Épandage permis jusqu'aux limites de champ.

Aucune distance séparatrice n'est requise pour les zones inhabitées d'un périmètre d'urbanisation.

Bandes riveraines



La Politique de la protection des rives, du littoral et des plaines inondables prévoit (article 3.2.f) qu'une bande minimale de végétation de 3 m doit être conservée à partir de la ligne des hautes eaux (LHE) (A). De plus, s'il y a un talus (B) et que celui-ci se situe à une distance inférieure (<) à 3 m à partir de la LHE, la largeur de la bande de végétation doit inclure au moins 1 m sur le haut du talus (C) (le replat ou la surface plane du champ). C'est une exigence minimale à respecter, car les municipalités et les autorités gouvernementales peuvent adopter des mesures de protection supplémentaires.

LHE (article 2.1 de la Politique) : L'endroit où l'on passe d'une prédominance de plantes aquatiques à une prédominance de plantes terrestres. On fait aussi référence à la limite des inondations de récurrence de 2 ans, quand l'information est disponible.

La bande riveraine a pour but de créer une barrière physique filtrante et stabilisante destinée à protéger les lacs et les cours d'eau. Celle-ci doit être conservée à l'état naturel et ne doit pas faire l'objet d'intervention mécanique majeure à moins d'avoir obtenu les autorisations requises. Une végétation variée composée de plantes herbacées et arbustives est souhaitable.

Plan de rotation

Champ (ha)	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
100 (10,8)	Prairie lég.	Prairie gram.	Prairie gram.	Avoine pure	Avoine pure	Avoine pure	
150 (15,9)	Avoine pure	Avoine grainée	Prairie lég.	Prairie lég.	Prairie lég.	Prairie lég.	
160 (8,1)	Avoine pure	Avoine grainée	Prairie lég.	Prairie lég.	Prairie lég.	Prairie lég.	
165 (6,1)	Avoine pure	Avoine pure	Avoine pure	Avoine pure	Avoine grainée	Prairie lég.	
170 (15,7)	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	Avoine pure	Avoine pure	Avoine pure	
175 (5,6)	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	Avoine pure	Avoine pure	
180 (3,9)	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	
190 (7,8)	Prairie lég.	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	Avoine pure	Avoine pure	
195 (19,8)	Avoine pure	Avoine pure	Soudan pur	Avoine grainée	Prairie lég.	Prairie lég.	
200 (3,6)	Prairie lég.	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	Avoine pure	Avoine pure	
205 (1,1)	-	Avoine pure	Avoine pure	Avoine grainée	Prairie lég.	Prairie lég.	
210 (1,6)	-	Avoine pure	Avoine pure	Avoine grainée	Prairie lég.	Prairie lég.	
215 (3,2)	-	Avoine pure	Avoine pure	Avoine grainée	Prairie lég.	Prairie lég.	
220 (8,6)	-	Avoine pure	Avoine pure	Avoine pure	Soudan grainé	Prairie lég.	

Plan de rotation

Champ (ha)	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
225 (7,2)	-	Avoine pure	Avoine pure	Avoine pure	Soudan grainé	Prairie lég.	
230 (14,1)	Prairie gram.	Pâturage gram.	Pâturage gram.	Pâturage gram.	Pâturage gram.	Pâturage gram.	
240 (23,8)	Pâturage gram.	Pâturage gram.	Pâturage gram.	Pâturage gram.	Pâturage gram.	Pâturage gram.	
245 (6,4)	Pâturage gram.	Pâturage gram.	Pâturage gram.	Pâturage gram.	Pâturage gram.	Pâturage gram.	
250 (5,9)	Pâturage gram.	Pâturage gram.	Pâturage gram.	Pâturage gram.	Pâturage gram.	Pâturage gram.	
255 (6,4)	Avoine grainée	Prairie lég.	Pâturage gram.	Pâturage gram.	Pâturage gram.	Pâturage gram.	
260 (11,4)	Grain mélangé pr	Avoine grainée	Pâturage gram.	Pâturage gram.	Pâturage gram.	Pâturage gram.	
270 (21,2)	Avoine grainée	Prairie lég.	Prairie lég.	Prairie lég.	Prairie gram.	Prairie gram.	
280 (15,5)	Pâturage gram.	Pâturage gram.	Pâturage gram.	Pâturage gram.	Pâturage gram.	Pâturage gram.	
285 (5,9)	Grain mélangé pr	Avoine grainée	Prairie lég.	Prairie lég.	Prairie lég.	Prairie lég.	
290 (8,1)	Grain mélangé pr	Prairie établissement	Prairie lég.	Prairie lég.	Prairie lég.	Prairie gram.	
295 (6,7)	-	Avoine pure	Avoine pure	Avoine pure	Avoine grainée	Prairie lég.	
300 (1,2)	Prairie lég.	Prairie lég.	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	
305 (0,7)	-	Avoine pure	Avoine pure	Soudan pur	Avoine grainée	Prairie lég.	

Plan de rotation

Champ (ha)	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
310 (3,2)	-	Avoine pure	Avoine pure	Soudan pur	Avoine grainée	Prairie lég.	
320 (10,7)	-	Avoine pure	Avoine pure	Soudan pur	Avoine grainée	Prairie lég.	
330 (1,6)	Prairie lég.	Prairie lég.	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	
350 (1,5)	Soya	Avoine pure	Avoine pure	Avoine grainée	Prairie lég.	Prairie lég.	
355 (1,5)	Soya	Avoine pure	Avoine pure	Avoine grainée	Prairie lég.	Prairie lég.	
360 (15,4)	Prairie lég.	Prairie lég.	Prairie gram.	Avoine pure	Avoine pure	Avoine pure	
365 (0,7)	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	
370 (7,9)	-	Avoine pure	Avoine pure	Avoine pure	Avoine grainée	Prairie lég.	
375 (0,7)	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	
380 (1,4)	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	
385 (9,9)	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	Avoine pure	Avoine pure	
400 (2,2)	Prairie lég.	Prairie lég.	Prairie gram.	Avoine pure	Avoine pure	Avoine pure	
410 (10,0)	Prairie lég.	Prairie gram.	Prairie gram.	Avoine pure	Avoine pure	Avoine pure	
420 (5,0)	Prairie lég.	Prairie gram.	Prairie gram.	Avoine pure	Avoine pure	Avoine pure	

Plan de rotation

Champ (ha)	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
430 (3,4)	Prairie lég.	Prairie lég.	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	
440 (3,7)	-	Avoine pure	Grain mélangé grainé	Prairie lég.	Prairie lég.	Prairie lég.	
450 (6,2)	-	Avoine pure	Grain mélangé grainé	Prairie lég.	Prairie lég.	Prairie lég.	
460 (3,9)	-	Avoine pure	Grain mélangé grainé	Prairie lég.	Prairie lég.	Prairie lég.	
470 (5,4)	-	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	
480 (5,6)	-	Avoine pure	Grain mélangé grainé	Prairie lég.	Prairie lég.	Prairie lég.	
500 (4,7)	-	Avoine pure	Avoine pure	Avoine grainée	Prairie lég.	Prairie lég.	
520 (3,4)	-	Avoine pure	Avoine pure	Avoine grainée	Prairie lég.	Prairie lég.	
530 (1,8)	-	Avoine pure	Avoine pure	Avoine grainée	Prairie lég.	Prairie lég.	
540 (2,5)	-	Avoine pure	Avoine pure	Avoine grainée	Prairie lég.	Prairie lég.	
550 (3,7)	-	Avoine pure	Avoine pure	Avoine grainée	Prairie lég.	Prairie lég.	
560 (1,9)	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	
610 (22,5)	Prairie lég.	Prairie lég.	Prairie gram.	Prairie gram.	Avoine pure	Avoine pure	
620 (44,4)	Prairie lég.	Prairie gram.	Avoine pure	Avoine pure	Avoine pure	Avoine pure	

Plan de rotation

Champ (ha)	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
700 (12,6)	-	Avoine pure	Avoine pure	Avoine pure	Avoine grainée	Prairie lég.	
705 (3,7)	Avoine pure	Avoine pure	Avoine grainée	Avoine grainée	Prairie lég.	Prairie lég.	
710 (3,6)	Prairie lég.	Prairie lég.	Prairie gram.	Avoine pure	Avoine pure	Avoine pure	
715 (8,2)	-	Avoine pure	Avoine pure	Avoine pure	Avoine grainée	Prairie lég.	
720 (4,9)	-	Avoine pure	Avoine pure	Avoine grainée	Prairie lég.	Prairie lég.	
725 (4,9)	-	Avoine pure	Avoine pure	Avoine grainée	Prairie lég.	Prairie lég.	
730 (4,0)	-	Avoine pure	Avoine pure	Avoine grainée	Prairie lég.	Prairie lég.	
735 (3,9)	Prairie lég.	Prairie lég.	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	
740 (5,0)	-	Avoine pure	Avoine pure	Avoine pure	Avoine grainée	Prairie lég.	
745 (11,5)	-	Avoine pure	Avoine pure	Avoine pure	Avoine grainée	Prairie lég.	
750 (3,8)	-	Avoine pure	Avoine pure	Avoine grainée	Prairie lég.	Prairie lég.	
755 (11,2)	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	Avoine pure	Avoine pure	
800 (7,2)	-	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	
805 (6,7)	-	-	Avoine grainée	Prairie lég.	Avoine pure	Avoine-pois pur	

Plan de rotation

Champ (ha)	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
806 (4,5)	-	-	Avoine grainée	Prairie lég.	Avoine pure	Avoine-pois pur	
810 (4,5)	-	Avoine grainée	Prairie lég.	Prairie lég.	Prairie lég.	Prairie lég.	
815 (4,9)	-	Avoine grainée	Prairie lég.	Prairie lég.	Prairie lég.	Prairie lég.	
820 (5,3)	-	Avoine grainée	Prairie lég.	Prairie lég.	Prairie lég.	Prairie lég.	
825 (7,2)	-	Avoine grainée	Prairie lég.	Prairie lég.	Prairie lég.	Prairie lég.	
830 (3,0)	-	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	
835 (0,8)	-	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	
840 (4,1)	-	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	
845 (1,4)	-	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	
850 (5,3)	-	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	Prairie gram.	

Plan de rotation

Champ	Superficie (ha)	Culture 2022	Culture 2023	Note
100	10,8	Avoine pure 3e année		
150	15,9	Prairie lég. 4e année		
160	8,1	Prairie lég. 4e année		
165	6,1	Prairie lég. 1ère année		
170	13,7	Avoine pure 3e année		
175	5,6	Avoine pure 2e année		
180	3,9	Prairie gram.		
190	7,8	Avoine pure 2e année		
195	19,8	Prairie lég. 2e année		
200	3,0	Avoine pure 2e année		
205	1,1	Prairie lég. 2e année		
210	1,6	Prairie lég. 2e année		
215	3,2	Prairie lég. 2e année		
220	8,6	Prairie lég. 1ère année		
225	7,2	Prairie lég. 1ère année		

Plan de rotation

Champ	Superficie (ha)	Culture 2022	Culture 2023	Note
230	14,1	Pâturage gram.		
240	23,8	Pâturage gram.		
245	6,4	Pâturage gram.		
250	5,9	Pâturage gram.		
255	6,4	Pâturage gram.		
260	11,4	Pâturage gram.		
270	21,2	Prairie gram. 5e année		
280	15,5	Pâturage gram.		
285	5,9	Prairie lég. 4e année		
290	8,1	Prairie gram. 5e année		
295	6,7	Prairie lég. 1ère année		
300	1,2	Prairie gram. 6e année		
305	0,7	Prairie lég. 1ère année		
310	3,2	Prairie lég. 1ère année		
320	10,7	Prairie lég. 1ère année		

Plan de rotation

Champ	Superficie (ha)	Culture 2022	Culture 2023	Note
330	1,6	Prairie gram. 6e année		
350	1,5	Prairie lég. 2e année		
355	1,5	Prairie lég. 2e année		
360	1,4	Avoine pure 3e année		
365	0,7	Prairie gram.		
370	2,9	Prairie lég. 1ère année		
375	0,7	Prairie gram.		
380	1,4	Prairie gram.		
385	5,9	Avoine pure 2e année		
400	2,2	Avoine pure 3e année		
410	11,0	Avoine pure 3e année		
420	5,0	Avoine pure 3e année		
430	3,4	Prairie gram. 6e année		
440	1,7	Prairie lég. 3e année		
450	6,0	Prairie lég. 3e année		

Plan de rotation

Champ	Superficie (ha)	Culture 2022	Culture 2023	Note
460	5,9	Prairie lég. 3e année		
470	5,4	Prairie gram.		
480	5,6	Prairie lég. 3e année		
500	4,7	Prairie lég. 2e année		
520	3,4	Prairie lég. 2e année		
530	1,8	Prairie lég. 2e année		
540	2,5	Prairie lég. 2e année		
550	3,7	Prairie lég. 2e année		
560	1,9	Prairie gram.		
610	22,5	Avoine pure 2e année		
620	44,4	Avoine pure 4e année		
700	12,6	Prairie lég. 1ère année		
705	2,7	Prairie lég. 2e année		
710	2,6	Avoine pure 3e année		
715	8,2	Prairie lég. 1ère année		

Plan de rotation

Champ	Superficie (ha)	Culture 2022	Culture 2023	Note
720	4,9	Prairie lég. 2e année		
725	4,9	Prairie lég. 2e année		
730	4,0	Prairie lég. 2e année		
735	3,0	Prairie gram. 7e année		
740	5,0	Prairie lég. 1ère année		
745	11,5	Prairie lég. 1ère année		
750	3,8	Prairie lég. 2e année		
755	11,2	Avoine pure 2e année		
800	7,2	Prairie gram.		
805	6,7	Avoine-pois pur		
806	4,5	Avoine-pois pur		
810	4,5	Prairie lég. 4e année		
815	4,9	Prairie lég. 4e année		
820	5,3	Prairie lég. 4e année		
825	7,2	Prairie lég. 4e année		

Plan de rotation

Champ	Superficie (ha)	Culture 2022	Culture 2023	Note
830	3,0	Prairie gram.		
835	0,8	Prairie gram.		
840	4,1	Prairie gram.		
845	1,4	Prairie gram.		
850	5,3	Prairie gram.		

Analyses de sol

Analyses de sol

Les analyses de sol sont contenues dans les pages suivantes. En signant ce PAEF, l'agriculteur certifie que les échantillons de sol ont été pris selon la méthode proposée dans le *Guide agroenvironnemental de fertilisation* à la section modalités d'échantillonnage et d'analyse du sol.

L'exploitant et le propriétaire de la parcelle doivent avoir en leur possession un exemplaire du certificat d'analyse et le conserver pendant une période minimale de 5 ans à compter de la date de sa signature et, sur demande, le fournir au ministre dans le délai qu'il indique. (REA article 29)

La prise des échantillons de sol a été effectuée par JMP Consultants. L'échantillonnage a été fait suivant la méthodologie qui se trouve dans le Guide de référence en fertilisation, 2e édition, CRAAQ 2010. Les échantillons sont analysés par le laboratoire accrédité Agro-Enviro-Lab de La Pocatière.

L'analyse ne doit pas être antérieure de plus de 5 ans à l'année de fertilisation.

Estimation des besoins des plantes

En l'absence d'analyse de sol précisant la richesse du sol et le taux de saturation en phosphore d'une parcelle, il est possible d'utiliser la valeur moyenne des analyses des parcelles voisines. Par contre, si aucune analyse n'est disponible, on doit retenir comme valeur de dépôt celle correspondant à un sol ayant une teneur de 501 et +. Les analyses manquantes devront être prises tel que prescrit au tableau de diagnostic et démarches agroenvironnementales.

Synthèse des champs ayant un indice de saturation en phosphore égal ou supérieur aux seuils environnementaux critiques

($\geq 7,6\%$ pour les sols $> 30\%$ d'argile et $\geq 13,1\%$ pour les sols $\leq 30\%$ d'argile)

Champ	% de saturation en phosphore
Aucun	

Références : note 3 de l'annexe 1 du REA et le tableau 6.2 du Guide de référence en fertilisation (CRAAQ, 2010)

Note : Pour les champs ayant un indice de saturation en phosphore égal ou supérieur aux seuils environnementaux critiques, la stratégie de fertilisation consiste à recommander moins de phosphore que le prélèvement des plantes. De plus, le respect de l'annexe 1 du REA devrait permettre un rétablissement du phosphore vers un niveau moyen-bon. (Voir Onglet 5 Recommandations de fertilisation, page 1, 5^e paragraphe)

Liste des analyses de sol

Champ	Année	pH eau	pH tamp	M.O. %	CEC meq /100g	P kg/ha	K kg/ha	Mg kg/ha	Al ppm	Ca kg/ha	Sat. Ca %	Sat. K %	Sat. Mg %	Sat. P %
100	2017	6,1	6,5	9,8	21,2	60	52	172	1197	4987	52,5	0,3	3,0	2,2
150	2019	6,0	6,4	9,4	20,3	89	130	214	1283	4129	45,4	0,7	3,9	3,1
160	2019	5,9	6,3	8,0	19,5	35	62	161	1139	3503	40,1	0,4	3,1	1,4
165	2019	5,9	6,3	8,0	19,5	35	62	161	1139	3503	40,1	0,4	3,1	1,4
170	2020	5,9	6,2	9,2	19,6	97	144	166	1136	3210	36,6	0,8	3,1	3,8
175	2020	6,1	6,3	8,8	19,3	87	132	166	1270	3322	38,4	0,8	3,2	3,1
180	2017	5,6	6,4	10,1	18,7	57	136	171	863	3393	40,5	0,8	3,4	3,0
190	2020	6,2	6,3	9,4	20,2	65	184	226	1339	3534	39,1	1,0	4,2	2,2
195	2020	5,9	6,1	9,1	21,9	49	62	168	1325	3700	37,7	0,3	2,9	1,7
200	2020	5,9	6,1	9,6	18,8	86	346	249	1444	2367	28,1	2,1	4,9	2,6
205	2020	6,2	6,4	8,2	18,7	84	72	185	1294	3386	40,4	0,4	3,7	2,9
210	2020	6,2	6,4	8,2	18,7	84	72	185	1294	3386	40,4	0,4	3,7	2,9
215	2020	6,2	6,4	8,2	18,7	84	72	185	1294	3386	40,4	0,4	3,7	2,9
220	2020	6,3	6,5	8,9	19,9	43	103	229	1123	4611	51,7	0,6	4,3	1,7
225	2020	6,1	6,2	7,2	19,2	120	124	206	1329	3098	36,0	0,7	4,0	4,0
230	2020	6,2	6,3	9,9	20,5	106	186	319	1353	3496	38,1	1,0	5,8	3,5
240	2020	6,0	6,1	8,3	17,6	49	167	99	1414	2076	26,3	1,1	2,1	1,5
245	2020	5,9	6,2	7,6	16,4	54	151	71	1100	1715	23,3	1,1	1,6	2,2
250	2020	5,9	6,2	7,6	16,4	54	151	71	1100	1715	23,3	1,1	1,6	2,2
255	2020	6,0	6,1	8,3	17,6	49	167	99	1414	2076	26,3	1,1	2,1	1,5
260	2019	5,8	6,2	8,2	17,6	54	180	100	1483	2378	30,2	1,2	2,1	1,6
270	2020	5,8	6,1	7,7	17,7	98	207	73	1495	1863	23,5	1,3	1,5	2,9
280	2020	5,8	6,1	8,2	18,2	137	247	125	1370	2116	26,0	1,6	2,6	4,5
285	2020	5,7	5,9	8,4	18,5	108	137	125	1527	1510	18,2	0,8	2,5	3,1
290	2020	6,0	6,2	8,3	17,6	78	156	171	1422	2307	29,3	1,0	3,6	2,5
295	2019	5,9	6,5	10,6	22,1	83	76	215	1042	5263	53,2	0,4	3,6	3,6
300	2020	5,9	6,0	5,7	18,5	62	112	114	1175	2028	24,5	0,7	2,3	2,4
305	2020	5,9	6,0	5,7	18,5	62	112	114	1175	2028	24,5	0,7	2,3	2,4
310	2020	5,9	6,0	5,7	18,5	62	112	114	1175	2028	24,5	0,7	2,3	2,4
320	2020	5,7	6,1	4,6	18,1	44	112	191	778	2225	27,4	0,7	3,9	2,5
330	2020	6,3	6,3	7,6	17,4	47	76	75	1364	2581	33,1	0,5	1,6	1,6
350	2020	5,9	6,1	7,2	18,6	129	131	130	1437	2181	26,2	0,8	2,6	4,0
355	2020	5,9	6,1	7,2	18,6	129	131	130	1437	2181	26,2	0,8	2,6	4,0
360	2020	6,5	7,0	7,2	13,4	61	116	187	1203	3633	60,5	1,0	5,2	2,3
365	2020	6,1	6,3	5,8	18,3	61	93	126	1345	3012	36,7	0,6	2,6	2,0
370	2020	6,1	6,3	5,8	18,3	61	93	126	1345	3012	36,7	0,6	2,6	2,0
375	2020	6,5	7,0	7,2	13,4	61	116	187	1203	3633	60,5	1,0	5,2	2,3
380	2020	5,9	6,1	6,6	18,0	27	79	113	1086	2311	28,7	0,5	2,3	1,1
385	2018	6,2	6,4	7,2	20,4	102	133	266	830	3977	43,5	0,7	4,8	5,5
400	2020	6,1	6,5	5,7	17,8	41	90	219	1006	3368	42,2	0,6	4,6	1,8
410	2020	6,1	6,5	5,7	17,8	41	90	219	1006	3368	42,2	0,6	4,6	1,8
420	2020	6,1	6,3	8,0	19,9	57	135	280	1132	3666	41,1	0,8	5,2	2,2
430	2020	6,0	6,4	4,8	17,0	26	77	230	842	2921	38,4	0,5	5,0	1,4

Liste des analyses de sol

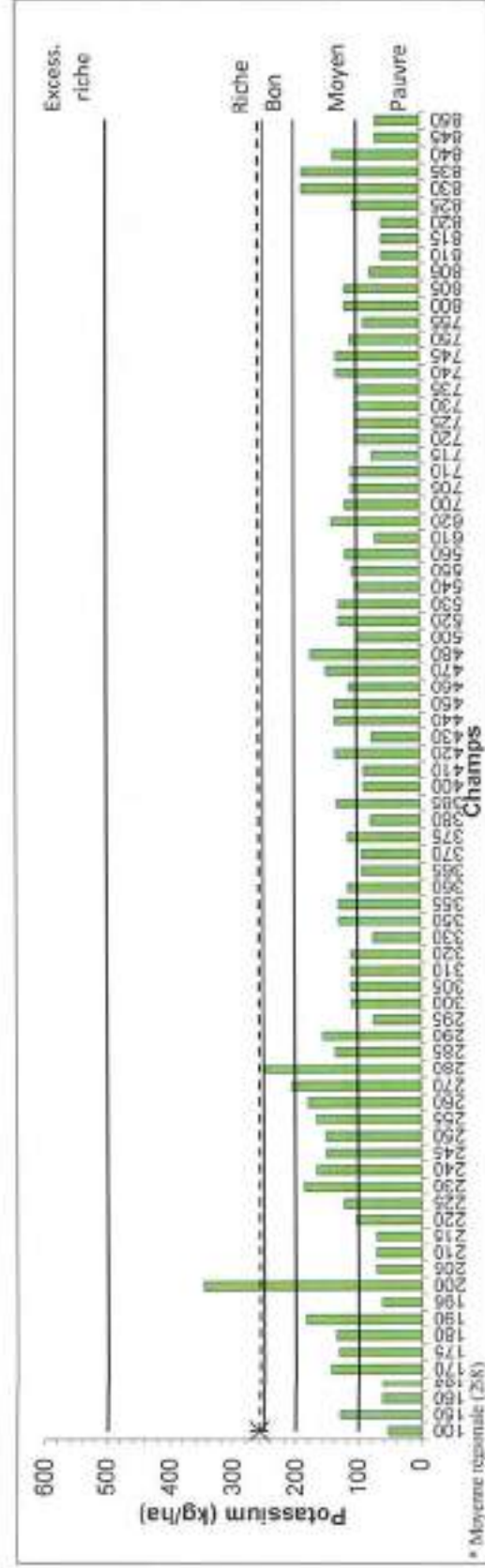
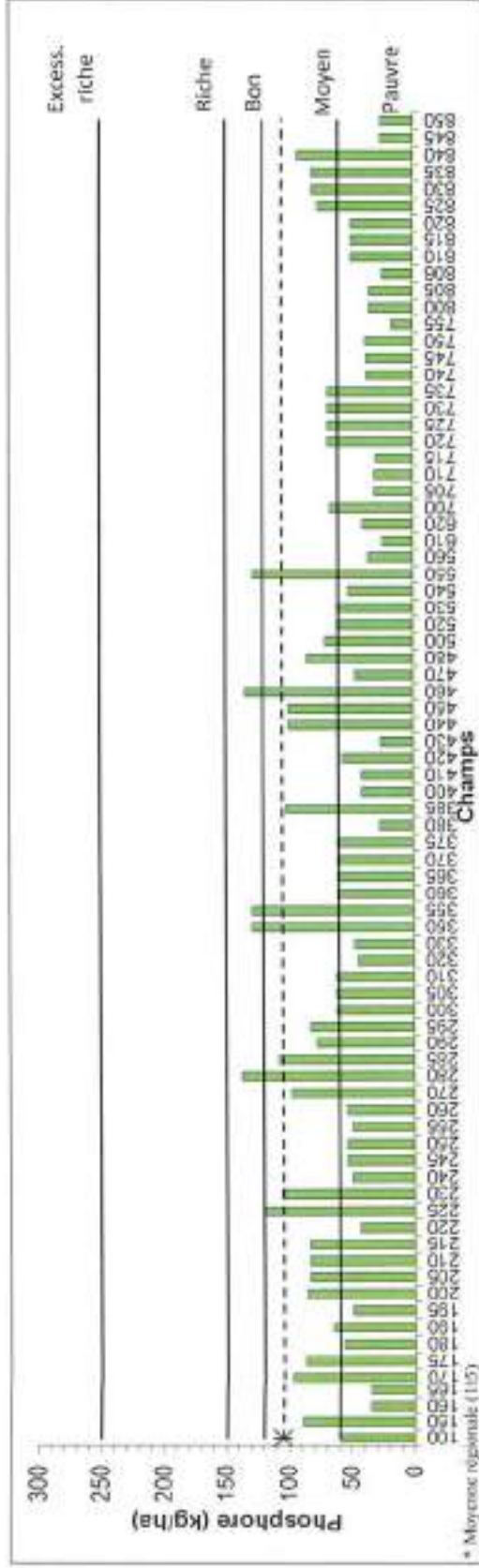
Champ	Année	pH eau	pH tamp.	M.O. %	CEC meq /100g	P kg/ha	K kg/ha	Mg kg/ha	Al ppm	Ca kg/ha	Sat. Ca %	Sat. K %	Sat. Mg %	Sat. P %
440	2020	6,3	6,5	5,5	17,9	100	136	168	967	3784	47,2	0,9	3,5	4,6
450	2020	6,3	6,5	5,5	17,9	100	136	168	967	3784	47,2	0,9	3,5	4,6
460	2020	6,2	6,5	5,0	16,4	134	114	149	879	2993	40,7	0,8	3,4	6,8
470	2017	5,9	6,5	5,1	15,9	46	149	135	1038	2611	36,7	1,1	3,2	2,0
480	2020	5,8	6,3	5,3	16,6	85	174	98	1068	2207	29,7	1,2	2,2	3,6
500	2020	6,1	6,3	8,3	21,3	70	99	289	1265	4126	43,2	0,5	5,0	2,5
520	2020	6,2	6,3	8,5	20,2	61	130	250	1271	3712	41,0	0,7	4,6	2,2
530	2020	6,2	6,3	8,5	20,2	61	130	250	1271	3712	41,0	0,7	4,6	2,2
540	2020	5,9	6,1	7,6	19,5	52	102	144	1238	2980	34,1	0,6	2,7	1,9
550	2020	6,3	6,6	6,9	18,1	128	109	304	877	3727	46,0	0,7	6,2	6,5
560	2018	5,7	6,0	8,0	20,1	36	119	129	1279	2611	29,0	0,7	2,4	1,2
610	2019	6,1	6,6	5,2	16,7	24	71	172	853	3541	47,3	0,5	3,8	1,3
620	2018	6,7	7,0	6,5	18,0	40	140	250	588	5575	69,1	0,9	5,2	3,1
700	2018	6,2	6,4	7,6	21,2	66	120	198	830	4760	50,1	0,6	3,5	3,6
705	2018	5,9	6,3	6,9	19,6	31	110	257	836	3497	39,8	0,6	4,9	1,7
710	2018	5,9	6,3	6,9	19,6	31	110	257	836	3497	39,8	0,6	4,9	1,7
715	2018	5,7	6,1	6,3	20,9	30	76	128	997	3469	37,0	0,4	2,3	1,3
720	2018	6,0	6,3	7,0	21,0	68	102	210	946	4230	45,0	0,6	3,7	3,2
725	2018	6,0	6,3	7,0	21,0	68	102	210	946	4230	45,0	0,6	3,7	3,2
730	2018	6,0	6,3	7,0	21,0	68	102	210	946	4230	45,0	0,6	3,7	3,2
735	2018	6,0	6,3	7,0	21,0	68	102	210	946	4230	45,0	0,6	3,7	3,2
740	2019	5,7	6,3	6,2	18,9	37	133	223	902	3287	38,8	0,8	4,4	1,8
745	2019	5,7	6,3	6,2	18,9	37	133	223	902	3287	38,8	0,8	4,4	1,8
750	2020	5,9	6,0	7,6	22,6	38	112	124	975	3634	35,9	0,6	2,0	1,8
755	2020	6,3	6,5	8,1	21,5	17	89	189	879	5356	55,6	0,5	3,3	0,8
800	2018	5,6	6,3	6,2	17,2	35	120	84	884	2466	32,0	0,8	1,8	1,8
805	2018	5,6	6,3	6,2	17,2	35	120	84	884	2466	32,0	0,8	1,8	1,8
806	2018	6,7	7,0	8,3	17,4	24	79	118	763	5544	71,1	0,5	2,5	1,4
810	2021	5,7	6,4	6,5	18,5	49	61	96	822	3558	42,9	0,4	1,9	2,7
815	2021	5,7	6,4	6,5	18,5	49	61	96	822	3558	42,9	0,4	1,9	2,7
820	2021	5,7	6,4	6,5	18,5	49	61	96	822	3558	42,9	0,4	1,9	2,7
825	2018	5,5	6,1	5,8	18,6	76	108	100	885	2603	31,2	0,7	2,0	3,9
830	2018	5,4	6,2	5,5	16,7	81	187	105	760	1960	26,2	1,3	2,3	4,6
835	2018	5,4	6,2	5,5	16,7	81	187	105	760	1960	26,2	1,3	2,3	4,6
840	2018	5,3	5,7	7,5	22,5	92	138	111	999	2720	27,0	0,7	1,8	4,1
845	2018	5,5	5,2	5,9	17,2	26	71	76	861	2389	31,0	0,5	1,6	1,4
850	2018	5,5	5,2	5,9	17,2	26	71	76	861	2389	31,0	0,5	1,6	1,4

Note 1 : Les champs en caractère gras ci-haut doivent être échantillonnés durant la saison de culture.

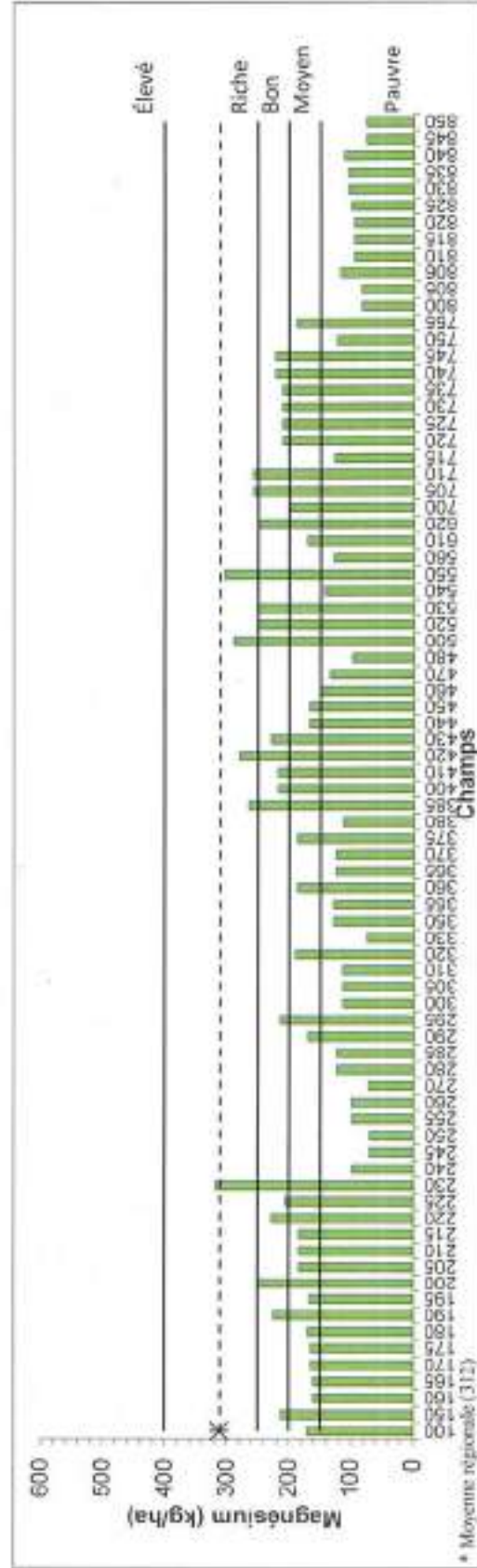
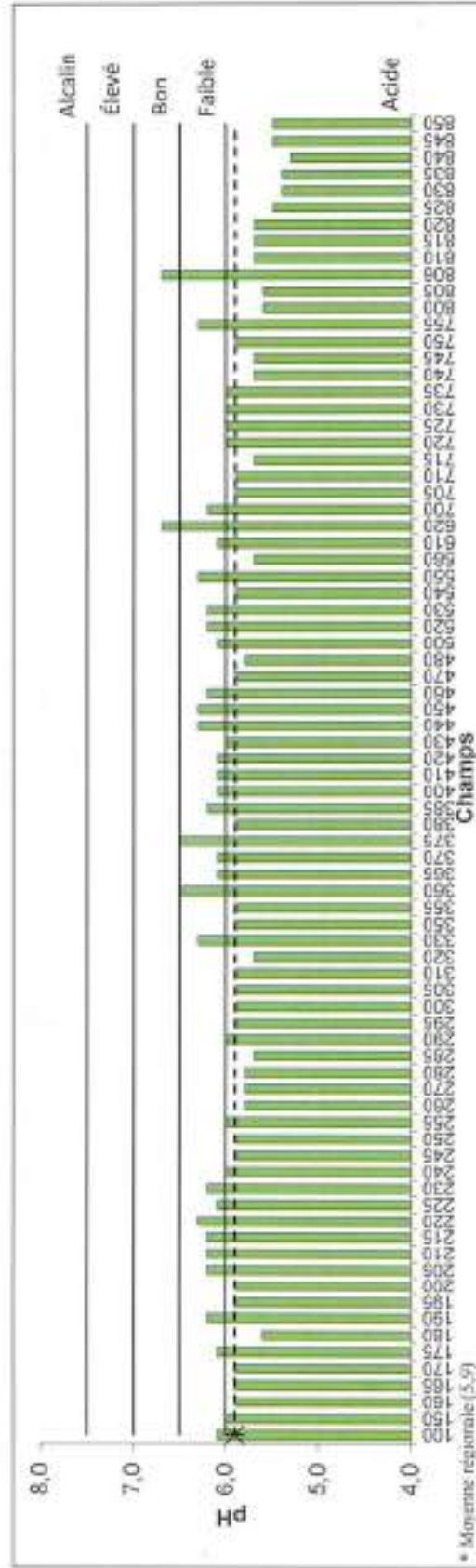
Note 2 : En l'absence d'analyse de sol précisant la richesse du sol et le taux de saturation en phosphore d'une parcelle, il est possible d'utiliser la valeur moyenne des analyses des parcelles voisines. Par contre, si aucune analyse n'est disponible, on doit retenir comme valeur de dépôt celle correspondant à un sol ayant une teneur de 501 et +.

Note 3 : Une copie des certificats d'analyse de sol peut être fournie sur demande.

Évaluation comparative des éléments fertilisants sur la ferme



Évaluation comparative des éléments fertilisants sur la ferme



Date de réception : 19 mai 21
Date du rapport : 27 mai 21
No. demande d'analyse : 101744
Numéro d'accréditation : 439
Méthode : Extraction Mehlich 3
Résultats en base sèche

COMPÉTENCE
Fertilisation 2020
431, Rue des Artisans, Bureau 200
Rimouski
G5M1A4

Echantillonné le : 17 mai 21

Accrédité pour pH, pH tampon, K, Ca, Mg, Al, Mn, Cu, Zn, par CEAQ

Echantillon

Ranch TM



Par Maryse Lévesque

Résultats d'analyses				
Numéro laboratoire	SO-0003679			
Identification champ	010-010-003			
Culture prévue				
AEL-1-SOL-003+AEL-1-EQP-008	pH	5.7 M		
	pH tampon	6.4 B		
	Mat. Org. %	6.5 R		
	P	45 P		
	K	61 TP		
	Ca	3556 M		
	Mg	96 M		
	Al	822 MB		
	P/Al*	2.7 I		
	Mn	14.6 B		
	Cu	0.80 R		
	Zn	1.45 TP		
	B	0.45 TP		
	S			
	Fe	227		
%	N total			
	C / N			
ppm	N-NH ₄			
ppm	N-NO ₃			

SO-0003679, P=Phosphore, K=Potassium, MB=Mégabars, B=Bar, R=Rouleau, TP=Très bonne

Physique du sol

Granulométrie	010-010-003			
Sable	%			
Limon	%			
Argile	%			
Classe texturale				
Type de sol				

Besoins en chaux IVA 100%				
No laboratoire	SO-0003679			
No champ	010-010-003			
Culture prévue				
Quantité t/ha				
Type de chaux	Gelique			

CEC et saturations en bases				
No champ	010-010-003			
CEC (meq/100g)	18.5 MB			
Base	Marge moy	Saturation en bases		
K	0.3-2.0	0.4 M		
Ca	25-80	43.0 B		
Mg	1-10	1.9 M		
Total	10-90	45.4 B		
Rapport	Marge moy	Rapports entre les éléments		
K/Mg	0.1-0.5	0.20 M		
K/Ca	0.1-0.6	0.01 P		
Mg/Ca	0.0-0.25	0.05 M		
Autres résultats				
No / RAS	ppm	<5	3	0.0
Conductivité électrique	mS/cm			

* P/Al : Valeur adimensionnelle critique = (base) entre base et acide. Valeurs agronomiques critiques : base entre 0.1 et 0.5, acide entre 0.1 et 0.5.

Remarques

Respectez les normes de sécurité lors de l'utilisation des produits. Ce document est à usage interne et ne doit pas être distribué. Il vous informe de la destination des données et de la confidentialité de ces données. Ce document est à usage interne et ne doit pas être distribué. Il vous informe de la destination des données et de la confidentialité de ces données.

Site ou adresse renseignée en 010-010-003 pour l'analyse "010-010-003" veuillez vous référer au rapport individuel pour plus de détails.				

Contrôle qualité	Valeurs attendues: 85 à 115 %					Résultats des dimensions contrôlées après avoir vos échantillons, résultats en % des valeurs attendues pour chacun des paramètres									
pH	MO	P	K	Ca	Mg	Al	Mn	Cu	Zn	B	S	Na	Fe	N total	C.E.
97.8	98.8	105.2	97.3	95.7	97.3	103.7	98.8	101.8	97.1	108.0					

Analyses et caractérisation des fumiers

Analyse et caractérisation des fumiers

Les articles 28.1 à 28.3 du REA prévoient que l'exploitant agricole doit mandater un agronome pour faire la caractérisation des déjections animales. Cette obligation est entrée en vigueur selon l'échéancier suivant et à partir de cette même date, l'article 28 cessait d'avoir effet :

- 1er janvier 2011 :** Lieu d'élevage avec gestion liquide et production annuelle de plus de 5 000 kg de P_2O_5
- 1er janvier 2012 :** Lieu d'élevage avec gestion liquide et production annuelle de 5 000 kg de P_2O_5 et moins
- 1er janvier 2013 :** Lieu d'élevage avec gestion solide et production annuelle de plus de 3 200 kg de P_2O_5
- 1er janvier 2014 :** Lieu d'élevage avec gestion solide et production annuelle de plus de 1 600 kg sans excéder 3 200 kg de P_2O_5

Valeur moyenne du CRAAQ

Volume

La production de fumier est ici évaluée en fonction du cheptel fourni par l'entreprise et les valeurs mentionnées dans *Période transitoire Charges fertilisantes des effluents d'élevage, CRAAQ, mars 2003, juillet 2004 et avril 2007.*

Site 1

Fumier de bovins de boucherie (vaches-veaux)

Types d'animaux	Nombre	Durée (jours)	Volume (m³/t/an)	Volume total (m³)	Densité (t/m³)	Quantité (t)
Vache de boucherie et son veau	175	245	15,20	1785,5	0,75	1339,1
Taure de boucherie (> 15 mois jusqu'à la première mise bas)	10	365	10,90	109,0	0,75	81,8
Génisse de boucherie (de 8 mois à 15 mois)	30	365	7,30	219,0	0,75	164,3
Taureau de boucherie (> 12 mois)	13	245	14,30	124,8	0,75	93,6
Total				2238		1679

Site 1

Fumier de bouvillons (semi-finition)

Type d'animaux	Nombre	Durée (jours)	Volume (m³/t/an)	Volume total (m³)	Densité (t/m³)	Quantité (t)
Bovin de semi-finition (de 268 à 400 kg)	150	365	5,59	838,5	0,75	628,9
Total				839		629

Site 2

Fumier de bovins de boucherie (vaches-veaux)

Type d'animaux	Nombre	Durée (jours)	Volume (m³/t/an)	Volume total (m³)	Densité (t/m³)	Quantité (t)
Vache de boucherie et son veau	30	245	15,20	306,1	0,75	229,6
Taure de boucherie (> 15 mois jusqu'à la première mise bas)	1	365	10,90	10,9	0,75	8,2
Taureau de boucherie (> 12 mois)	1	245	14,30	9,6	0,75	7,2
Total				327		245

Valeur moyenne du CRAAQ

Site 1 et 2

Pâturage de bovins de boucherie

Type d'animaux	Nombre	Durée (jours)	Volume (m ³ /t/an)	Volume total (m ³)	Densité (t/m ³)	Quantité (t)
Vache de boucherie et son veau	205	120	15,20	1024,4	0,75	768,3
Taureau de boucherie (> 12 mois)	14	120	14,30	65,8	0,75	49,4
Total				1090		818

Note 1 : Le fumier est entreposé dans une fosse de béton avec toiture. Il y a aussi des amas au champ.

Valeur fertilisante

La valeur fertilisante est évaluée en fonction des données mentionnées dans *Période transitoire Charges fertilisantes des effluents d'élevage, CRAAQ, mars 2003, juillet 2004 et avril 2007.*

Types de fumier	M.S. (%)	C/N	NH ₄ (kg/t)	N (kg/t)	P ₂ O ₅ (kg/t)	K ₂ O (kg/t)
Fumier de bovins de boucherie (vaches-veaux)	26,20	n/d	n/d	4,80	2,40	4,92
Fumier de bouvillons (semi-finition)	26,90	n/d	n/d	8,55	3,80	5,95
Fumier de bovins de boucherie (vaches-veaux)	26,20	n/d	n/d	4,80	2,40	4,92
Pâturage de bovins de boucherie	26,20	n/d	n/d	4,80	2,40	4,92

Description des fumiers

Valeurs réelles à la ferme

Volume

Types de fumier	Année	Volume (m³)	Densité (t/m³)	Quantité (t)
Fumier de bovins de boucherie (vaches-veaux) Site 1 et 2	2018	4704*	0,75	
	2019	3112	0,75	2334
	2020	3522	0,75	2642
	2021	3808	0,75	2856
	Moyenne	3481		2611

Note 1 : Le fumier est entreposé dans une fosse de béton avec toiture. Il y a aussi des amas au champ.

Note 2 : Les volumes ont été évalués selon le registre d'épandage du producteur et la calibration de l'épandeur.

Valeurs utilisées pour les recommandations de fertilisation

Type de fumier	Volume (m ³)	M.S. (%)	Densité (kg/m ³)	C/N	N (kg/t)	NH ₄ (kg/t)	P ₂ O ₅ (kg/t)	K ₂ O (kg/t)	Mg (kg/t)	Source
Fumier BB Site1 et 2	3481	26,2	750	19,00	4,80	0,86	2,40	4,92		CRAAQ, 2003
Pâturage BB	1090	26,2	750	19,00	4,80	0,86	2,40	4,92		CRAAQ, 2003

Recommandations de fertilisation

Les recommandations ont été élaborées à l'aide des grilles du *Guide de référence en fertilisation 2e édition (CRAAQ 2010)*. De plus, les calculs tiennent compte de l'apport de fumier et de la matière organique du sol.

La *Ligne directrice de l'Ordre des agronomes du Québec sur la gestion des matières fertilisantes organiques* sert de référence pour les applications de fumier en post-récolte.

Lorsque les analyses ne sont pas disponibles, les besoins sont estimés avec la moyenne des analyses des champs voisins. Ces champs sont indiqués par un astérisque (*) dans les tableaux de fertilisation.

Les recommandations de fertilisation ayant trait aux apports de matières fertilisantes ont été fixées principalement en fonction des besoins de la plante en azote. Habituellement, lorsque les apports de phosphore par les fumiers excèdent les besoins de la plante, c'est que le champ est pauvre en cet élément (0-60 kg/ha).

Pour toutes les recommandations de matières fertilisantes, les limites maximales de dépôts annuels de phosphore de l'annexe 1 du REA sont respectées. De plus, en fonction de la note 3 de cette même annexe, les recommandations sont faites de façon à ce que le niveau de saturation du sol en phosphore (P/AD) soit abaissé à une valeur inférieure à 7,6 % pour un sol avec une teneur en argile supérieure à 30 % et à 13,1 % pour un sol avec une teneur en argile égale ou inférieure à 30 %.

Pour les prairies comportant une bonne proportion de légumineuses, les besoins en azote ont été fixés de façon à obtenir les meilleurs compromis. Avec les niveaux d'azote recommandés, le producteur peut s'attendre à : Avoir des meilleurs apports en phosphore et en potassium par les fumiers ; Avoir une réduction des apports supplémentaires par les engrais minéraux (surtout N et P) ; L'azote apporté par les fumiers est absorbé par les légumineuses, même si ces plantes fixent l'azote de l'air ; Cet apport en azote peut réduire, au fil des années, le taux de survie des légumineuses¹ ; Les rendements pourraient être augmentés¹.

Le producteur peut faire le choix d'appliquer moins d'engrais minéraux que recommandé. À ce moment, les rendements pourraient être moindres que ceux prévus. **Par contre, dans le cas où les recommandations de fertilisation ne peuvent pas être respectées (période, dose, etc.), le producteur doit communiquer avec son agronome afin d'obtenir de nouvelles recommandations.**

[1] Source : Plantes fourragères, culture, 2^e édition (AGDEX 120/210). Conseil des productions végétales du Québec, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec, pp. 74-75.

Les fumiers recommandés au printemps ou à l'été pourraient être appliqués à un autre moment durant la saison de culture. Par contre, si des applications d'engrais minéraux sont faites au préalable, celles-ci devront être prises en considération.

Les apports de fertilisants effectués à l'automne précédent sont considérés dans l'année en cours et que, conséquemment, les apports de fertilisants effectués à l'automne de l'année en cours, seront considérés l'année suivante.

Les recommandations de chaux peuvent être consultées à l'intérieur du plan de chaulage.

Suite à des discussions avec Messieurs Marcel Michaud et Claude Gaudette, agronomes, différentes hypothèses ont été formulées concernant l'évaluation de l'apport en azote provenant de la minéralisation de la matière organique dans les sols du Bas-St-Laurent. Voici les points principaux qui sont ressortis de ces discussions :

- Le climat frais de la région retarde le réchauffement des sols par rapport aux régions centrales ;
- Une partie importante de la minéralisation s'effectue entre la mi-août et la mi-septembre lorsque la culture est mature ou la récolte terminée ;
- Une baisse importante des applications d'azote en début de saison pourrait porter préjudice aux récoltes, dû à une faible minéralisation durant cette période.

Suite à ces constats, les hypothèses suivantes ont été émises :

- Dans un sol non retourné (prairies, pâturages), le réchauffement est plus lent et la libération s'effectue tard en saison ;
- La minéralisation tardive limite la quantité d'azote rendue disponible à la plante au moment où elle en a besoin (croissance) ;
- Dans un sol retourné (orge, canola, maïs, pomme de terre, etc.), le réchauffement du sol est plus rapide et la minéralisation s'effectue plus tôt en saison ;
- Une minéralisation plus hâtive procure à la plante une plus grande quantité d'azote tout en lui procurant au moment opportun.

Considérant ces hypothèses, les quantités d'azote libérées et disponibles à la plante sont évaluées de la façon suivante :

- Chaque 1 % au-dessus de 4 % de matière organique dans le sol sera considéré comme un apport de 7 kg N/ha ;
- Pour les sols non retournés, on considère un apport maximum annuel de 10 kg N/ha utile à la croissance de la plante ;
- Pour les sols retournés, on considère un apport maximum annuel de 20 kg N/ha utile à la croissance de la plante.

Les calculs de fertilisation de ce plan ont été réalisés en considérant ces hypothèses de disponibilité de l'azote provenant de la matière organique. Ces estimés seront retenus jusqu'à l'élaboration d'un consensus régional ou de la réalisation d'une recherche régionale qui permettrait de quantifier avec précision les apports.

Tableau de recommandations de fertilisation 2022

Recommandations de fertilisation										
Champ (année analyse)	Superficie (ha)	Culture	Type d'engrais	Période d'application	Dose (m³/ha)		Azote N (kg/ha)	Phosphore P ₂ O ₅ (kg/ha)	Potassium K ₂ O (kg/ha)	P ₂ O ₅ max (kg/ha)
100 (2017)	10,8	Avoine pure 3e année	M.O. 16-16-16	Pré-semis	100		Besoin Apport	90 0	90 0	120
150 (2019)	15,9	Prairie lég. 4e année	M.O. Fumier BB Site1 et 2	Printemps	35		Besoin Apport Bilan	40 16 -24	40 16 -74	100 16 -104
160 (2019)	8,1	Prairie lég. 4e année	M.O. Fumier BB Site1 et 2	Printemps	35		Besoin Apport	80 26 -44	50 41 -9	110 103 -37
165 (2019)	6,1	Prairie lég. 1ère année	M.O. Fumier BB Site1 et 2	Printemps	35		Besoin Apport Bilan	50 26 -44	50 41 -9	110 103 -47
170 (2020)	15,7	Avoine pure 3e année	M.O. 16-16-16	Pré-semis	100		Besoin Apport Bilan	40 0 16	60 0 16	100 0 16

Tableau de recommandations de fertilisation 2022

Recommandations de fertilisation									
Champ (année analyse)	Superficie (ha)	Culture	Type d'engrais	Période d'application	Dose (kg/ha)	Azote N (kg/ha)	Phosphore P ₂ O ₅ (kg/ha)	Potassium K ₂ O (kg/ha)	P ₂ O ₅ max (kg/ha)
175 (2020)	5,6	Avoine pure 2e année	M.O. 16-16-16	Pré-semis	100	Besoin	60	60	110
						Apport	0	0	
						Apport	16	16	16
						Bilan	-44	-44	-94
180 (2017)	3,9	Prairie gram.	M.O.			Besoin	40	120	110
						Apport	0	0	
						Bilan	-40	-120	-110
190 (2020)	7,8	Avoine pure 2e année	M.O. 16-16-16	Pré-semis	100	Besoin	90	60	110
						Apport	0	0	
						Apport	16	16	16
						Bilan	-74	-44	-94
195 (2020)	19,8	Prairie lég. 2e année	M.O. Fumier BB Site 1 et 2			Besoin	55	50	110
						Apport	10	0	
				Printemps	35	26	41	103	63
						Bilan	-9	-107	-47
200 (2020)	3,0	Avoine pure 2e année	M.O. 16-16-16	Pré-semis	100	Besoin	60	30	110
						Apport	0	0	
						Apport	16	16	16
						Bilan	-44	-14	-94

Tableau de recommandations de fertilisation 2022

Recommandations de fertilisation									
Champ (année analyse)	Superficie (ha)	Culture	Type d'engrais	Période d'application	Dose (m ³ /ha)	Azote N (kg/ha)	Phosphore P ₂ O ₅ (kg/ha)	Potassium K ₂ O (kg/ha)	P ₂ O ₅ max (kg/ha)
205 (2020)	1,1	Prairie lég. 2e année	M.O. Fumier BB Site1 et 2	Printemps	35	Besoin Apport	40 0	210 0	100
210 (2020)	1,6	Prairie lég. 2e année	M.O. Fumier BB Site1 et 2	Printemps	35	26 Bilan	41 1	103 -107	63 -37
215 (2020)	3,2	Prairie lég. 2e année	M.O. Fumier BB Site1 et 2	Printemps	35	Besoin Apport	40 0	210 0	100
220 (2020)	8,6	Prairie lég. 1ère année	M.O. Fumier BB Site1 et 2	Printemps	35	26 Bilan	41 1	103 -107	63 -37
						Besoin Apport	50 0	160 0	110
						26 Bilan	41 -9	103 -37	63 -47

Tableau de recommandations de fertilisation 2022

Recommandations de fertilisation									
Champ (année analyse)	Superficie (ha)	Culture	Type d'engrais	Période d'application	Dose (kg/ha)	Azote N (kg/ha)	Phosphore P ₂ O ₅ (kg/ha)	Potassium K ₂ O (kg/ha)	P ₂ O ₅ max (kg/ha)
225 (2020)	7,2	Prairie lég. 1ère année	M.O. Fumier BB Site1 et 2	Printemps	35	Besoin	25	160	90
						Apport	0	0	
230 (2020)	14,1	Pâturage gram.	M.O. Pâturage BB	Été	13	Apport	41	103	63
						Bilan	16	-57	-27
						Besoin	25	100	90
						Apport	0	0	
						Apport	15	38	23
						Bilan	-10	-62	-67
240 (2020)	23,8	Pâturage gram.	M.O. Pâturage BB	Été	13	Besoin	50	100	110
						Apport	0	0	
						Apport	15	38	23
						Bilan	-35	-62	-87
245 (2020)	6,4	Pâturage gram.	M.O. Pâturage BB	Été	13	Besoin	40	100	110
						Apport	0	0	
						Apport	15	38	23
						Bilan	-25	-62	-87
250 (2020)	5,9	Pâturage gram.	M.O. Pâturage BB	Été	13	Besoin	40	100	110
						Apport	0	0	
						Apport	15	38	23
						Bilan	-25	-62	-87

Tableau de recommandations de fertilisation 2022

Champ (année analyse)	Superficie (ha)	Culture	Type d'engrais	Période d'application	Dose (m ³ /ha)	Recommandations de fertilisation				
						Azote N (kg/ha)	Phosphore P ₂ O ₅ (kg/ha)	Potassium K ₂ O (kg/ha)	P ₂ O ₅ max (kg/ha)	
255 (2020)	6,4	Pâturage gram.	M.O. Pâturage BB	Été	13	Besoin Apport 10 12 Bilan	50 0 15 -35	100 0 38 -62	110 23 -87	
260 (2019)	11,4	Pâturage gram.	M.O. Pâturage BB	Été	13	Besoin Apport 10 12 Bilan	50 0 15 -35	100 0 38 -62	110 23 -87	
270 (2020)	21,2	Prairie gram. 5e année	M.O. Fumier BB Site 1 et 2	Printemps	35	Besoin Apport 33 -67	25 0 41 16	60 0 103 43	90 63 -27	
280 (2020)	15,5	Pâturage gram.	M.O. Pâturage BB	Été	13	Besoin Apport 10 12 Bilan	25 0 15 -10	60 0 38 -22	80 23 -57	
285 (2020)	5,9	Prairie lég. 4e année	M.O. Fumier BB Site 1 et 2	Printemps	35	Besoin Apport 26 -44	25 0 41 16	160 0 103 -57	90 63 -27	

Tableau de recommandations de fertilisation 2022

Recommandations de fertilisation						
Champ (année analyse)	Superficie (ha)	Culture	Type d'engrais	Période d'application	Dose (m ³ /ha)	
290 (2020)	8,1	Prairie gram. 5e année	M.O. Fumier BB Site1 et 2	Printemps	35	Besoin
						Apport
						Bilan
295 (2019)	6,7	Prairie lég. 1ère année	M.O. Fumier BB Site1 et 2	Printemps	35	Besoin
						Apport
						Bilan
300 (2020)	1,2	Prairie gram. 6e année	M.O. Fumier BB Site1 et 2	Printemps	35	Besoin
						Apport
						Bilan
305 (2020)	0,7	Prairie lég. 1ère année	M.O. Fumier BB Site1 et 2	Printemps	35	Besoin
						Apport
						Bilan

Tableau de recommandations de fertilisation 2022

Recommandations de fertilisation									
Champ (année analyse)	Superficie (ha)	Culture	Type d'engrais	Période d'application	Dose (m³/ha) (kg/ha)	Azote N (kg/ha)	Phosphore P₂O₅ (kg/ha)	Potassium K₂O (kg/ha)	P₂O₅ max (kg/ha)
310 (2020)	3,2	Prairie lég. 1ère année	M.O. Fumier BB Site 1 et 2	Printemps	35	Besoin	40	160	100
						Apport	0	0	
320 (2020)	10,7	Prairie lég. 1ère année	M.O. Fumier BB Site 1 et 2	Printemps	35	26	41	103	63
						-14	1	-57	-37
						50	40	160	110
						4	0	0	
				Printemps	35	26	41	103	63
						-20	1	-57	-47
330 (2020)	1,6	Prairie gram. 6e année	M.O.			Besoin	50	135	110
						Apport	0	0	
						-100	-30	-135	-110
						Besoin	55	25	160
350 (2020)	1,5	Prairie lég. 2e année	M.O. Fumier BB Site 1 et 2	Printemps	35	10	0	0	
						Apport	0	0	
						26	41	103	63
						-19	16	-57	-17
355 (2020)	1,5	Prairie lég. 2e année	M.O. Fumier BB Site 1 et 2	Printemps	35	Besoin	25	160	80
						Apport	0	0	
						26	41	103	63
						-19	16	-57	-17
						55	25	160	80
						10	0	0	
				Printemps	35	26	41	103	63
						-19	16	-57	-17
						Besoin	25	160	80
						Apport	0	0	
						26	41	103	63
						-19	16	-57	-17
						55	25	160	80
						10	0	0	
				Printemps	35	26	41	103	63
						-19	16	-57	-17
						Besoin	25	160	80
						Apport	0	0	
						26	41	103	63
						-19	16	-57	-17

Tableau de recommandations de fertilisation 2022

Recommandations de fertilisation									
Champ (année analyse)	Superficie (ha)	Culture	Type d'engrais	Période d'application	Dose (m²/ha)	Azote N (kg/ha)	Phosphore P₂O₅ (kg/ha)	Potassium K₂O (kg/ha)	P₂O₅ max (kg/ha)
360 (2020)	15,4	Avoine pure 3e année	M.O. 16-16-16 Fumier BB Site1 et 2	Pré-semis	100	Besoin	40	90	60
						Apport	0	0	0
						Apport	16	16	16
365 (2020)	0,7	Prairie gram.	M.O.	Automne 22	35	Apport	(26)	(26)	(63)
						Bilan	-24	-74	-94
						Besoin	110	40	135
370 (2020)	7,9	Prairie lég. 1ère année	M.O. Fumier BB Site1 et 2	> 1ère coupe	35	Apport	10	0	0
						Bilan	-100	-40	-135
						Besoin	50	40	210
375 (2020)	0,7	Prairie gram.	M.O. Fumier BB Site1 et 2	Automne 22	35	Apport	26	41	103
						Bilan	-14	1	-107
						Besoin	110	40	120
380 (2020)	1,4	Prairie gram.	M.O. Fumier BB Site1 et 2	Automne 22	35	Apport	10	0	0
						Bilan	(33)	(26)	(94)
						Besoin	110	50	135
			M.O. Fumier BB Site1 et 2	Automne 22	35	Apport	10	0	0
						Bilan	-100	-40	-120
						Besoin	110	50	135
						Apport	(33)	(26)	(63)
						Bilan	-100	-50	-135
						Besoin	110	50	120
						Apport	(33)	(26)	(63)
						Bilan	-100	-50	-135
						Besoin	110	50	120

Tableau de recommandations de fertilisation 2022

Recommandations de fertilisation						
Champ (année analyse)	Superficie (ha)	Culture	Type d'engrais	Période d'application	Dose (m ³ /ha)	
385 (2018)	9,9	Avoine pure 2e année	M.O. 16-16-16 Fumier BB Site I et 2	Pré-semis Automne 22	100	
						Besoin
						Apport
						Apport
400 (2020)	2,2	Avoine pure 3e année	M.O. 16-16-16 Fumier BB Site I et 2	Pré-semis Automne 22	100	
						Besoin
						Apport
						Apport
410 (2020)	10,0	Avoine pure 3e année	M.O. 16-16-16 Fumier BB Site I et 2	Pré-semis Automne 22	100	
						Besoin
						Apport
						Apport
420 (2020)	5,0	Avoine pure 3e année	M.O. 16-16-16 Fumier BB Site I et 2	Pré-semis Automne 22	100	
						Besoin
						Apport
						Apport

Tableau de recommandations de fertilisation 2022

Recommandations de fertilisation									
Champ (année analyse)	Superficie (ha)	Culture	Type d'engrais	Période d'application	Dose (m³/ha) (kg/ha)	Azote N (kg/ha)	Phosphore P ₂ O ₅ (kg/ha)	Potassium K ₂ O (kg/ha)	P ₂ O ₅ max (kg/ha)
430 (2020)	3,4	Prairie gram. 6e année	M.O. Fumier BB Site1 et 2	Automne 22	35	Besoin	50	135	120
						Apport	0	0	
440 (2020)	3,7	Prairie lég. 3e année	M.O. Fumier BB Site1 et 2	Printemps	35	Apport	(26)	(94)	(63)
						Bilan	-50	-135	-120
450 (2020)	6,0	Prairie lég. 3e année	M.O. Fumier BB Site1 et 2	Printemps	35	Besoin	25	160	90
						Apport	0	0	
450 (2020)	6,0	Prairie lég. 3e année	M.O. Fumier BB Site1 et 2	Printemps	35	Apport	41	103	63
						Bilan	16	-57	-27
450 (2020)	6,0	Prairie lég. 3e année	M.O. Fumier BB Site1 et 2	Printemps	35	Besoin	25	160	90
						Apport	0	0	
460 (2020)	5,9	Prairie lég. 3e année	M.O. Fumier BB Site1 et 2	Printemps	35	Apport	41	103	63
						Bilan	16	-57	-27
460 (2020)	5,9	Prairie lég. 3e année	M.O. Fumier BB Site1 et 2	Printemps	35	Besoin	25	160	80
						Apport	0	0	
460 (2020)	5,9	Prairie lég. 3e année	M.O. Fumier BB Site1 et 2	Printemps	35	Apport	41	103	63
						Bilan	16	-57	-17

Tableau de recommandations de fertilisation 2022

Recommandations de fertilisation						
Champ (année analyse)	Superficie (ha)	Culture	Type d'engrais	Période d'application	Dose (m ³ /ha)	
470 (2017)	5,4	Prairie gram.	M.O. Fumier BB Site I et 2			
					Besoin	110
					Apport	8
				Printemps	35	
						40
						0
						103
						-17
						63
						-47
480 (2020)	5,6	Prairie lég. 3e année	M.O. Fumier BB Site I et 2			
					Besoin	65
					Apport	9
						40
						0
						103
						-27
						63
						-37
500 (2020)	4,7	Prairie lég. 2e année	M.O.			
					Besoin	55
					Apport	10
						40
						0
						-210
						-100
520 (2020)	3,4	Prairie lég. 2e année	M.O.			
					Besoin	55
					Apport	10
						40
						0
						-160
						-100
530 (2020)	1,8	Prairie lég. 2e année	M.O.			
					Besoin	55
					Apport	10
						40
						0
						-160
						-100
540 (2020)	2,5	Prairie lég. 2e année	M.O.			
					Besoin	55
					Apport	10
						50
						0
						-160
						-110
						-50
						-110

Tableau de recommandations de fertilisation 2022

Recommandations de fertilisation									
Champ (année analyse)	Superficie (ha)	Culture	Type d'engrais	Période d'application	Dose (kg/ha)	Azote N (kg/ha)	Phosphore P ₂ O ₅ (kg/ha)	Potassium K ₂ O (kg/ha)	P ₂ O ₅ max (kg/ha)
550 (2020)	3,7	Prairie lég. 2e année	M.O.			Besoin 55	25	160	80
						Apport Bilan	0	0	
							-25	-160	-80
560 (2018)	1,9	Prairie gram.	M.O.			Besoin 110	50	120	110
						Apport Bilan	0	0	
							-50	-120	-110
610 (2019)	22,5	Avoine pure 2e année	M.O.			Besoin 40	90	60	130
						Apport 100	0	0	
						Apport Bilan	16	16	16
							-74	-44	-114
620 (2018)	44,4	Avoine pure 4e année	M.O.			Besoin 40	60	60	120
						Apport 100	0	0	
						Apport Bilan	16	16	16
							-44	-44	-104
700 (2018)	12,6	Prairie lég. 1ère année	M.O.			Besoin 50	40	160	100
						Apport Bilan	0	0	
							-40	-160	-100
705 (2018)	2,7	Prairie lég. 2e année	M.O.			Besoin 55	40	160	110
						Apport Bilan	0	0	
							-40	-160	-110
710 (2018)	2,6	Avoine pure 3e année	M.O.			Besoin 40	90	60	120
						Apport 100	0	0	
						Apport Bilan	16	16	16
							-74	-44	-104

Tableau de recommandations de fertilisation 2022

Recommandations de fertilisation									
Champ (année analyse)	Superficie (ha)	Culture	Type d'engrais	Période d'application	Dose (m³/ha)	Azote N (kg/ha)	Phosphore P₂O₅ (kg/ha)	Potassium K₂O (kg/ha)	P₂O₅ max (kg/ha)
715 (2018)	8,2	Prairie lég. 1ère année	M.O.			Besoin Apport Bilan	50 10 -40	60 0 -60	210 0 -210
720 (2018)	4,9	Prairie lég. 2e année	M.O.			Besoin Apport Bilan	55 10 -45	40 0 -40	160 0 -160
725 (2018)	4,9	Prairie lég. 2e année	M.O.			Besoin Apport Bilan	55 10 -45	40 0 -40	160 0 -160
730 (2018)	4,0	Prairie lég. 2e année	M.O.			Besoin Apport Bilan	55 10 -45	40 0 -40	160 0 -160
735 (2018)	3,0	Prairie gram. 7e année	M.O.			Besoin Apport Bilan	110 10 -100	40 0 -40	120 0 -120
740 (2019)	5,0	Prairie lég. 1ère année	M.O.			Besoin Apport Bilan	50 10 -40	40 0 -40	160 0 -160
745 (2019)	11,5	Prairie lég. 1ère année	M.O.			Besoin Apport Bilan	50 10 -40	40 0 -40	160 0 -160
750 (2020)	3,4	Prairie lég. 2e année	M.O.			Besoin Apport Bilan	55 10 -45	40 0 -40	160 0 -160

Tableau de recommandations de fertilisation 2022

Recommandations de fertilisation									
Champ (année analyse)	Superficie (ha)	Culture	Type d'engrais	Période d'application	Dose (kg/ha)	Azote N (kg/ha)	Phosphore P ₂ O ₅ (kg/ha)	Potassium K ₂ O (kg/ha)	P ₂ O ₅ max (kg/ha)
755 (2020)	11,2	Avoine pure 2e année	M.O. 16-16-16	Pré-semis	100	Besoin	90	60	130
						Apport	0	0	
						Apport	16	16	16
800 (2018)	7,2	Prairie gram.	M.O.			Bilan	-74	-44	-114
						Besoin	40	120	110
						Apport	0	0	
805 (2018)	6,7	Avoine-pois pur	M.O. 16-16-16	Pré-semis	100	Bilan	-40	-120	-110
						Besoin	90	60	120
						Apport	0	0	
806 (2018)	4,5	Avoine-pois pur	M.O. 16-16-16	Pré-semis	100	Bilan	-74	-44	-104
						Besoin	90	60	130
						Apport	0	0	
810 (2021)	4,5	Prairie lég. 4e année	M.O. 16-16-16	Pré-semis	100	Bilan	-74	-44	-114
						Besoin	40	210	110
						Apport	0	0	
815 (2021)	4,9	Prairie lég. 4e année	M.O.			Bilan	-40	-210	-110
						Besoin	40	210	110
						Apport	0	0	
820 (2021)	5,3	Prairie lég. 4e année	M.O.			Bilan	-40	-210	-110
						Besoin	40	210	110
						Apport	0	0	
						Bilan	-40	-210	-110

Tableau de recommandations de fertilisation 2022

Recommandations de fertilisation									
Champ (année analyse)	Superficie (ha)	Culture	Type d'engrais	Période d'application	Dose (m³/ha)	Azote N (kg/ha)	Phosphore P ₂ O ₅ (kg/ha)	Potassium K ₂ O (kg/ha)	P ₂ O ₅ max (kg/ha)
825 (2018)	7,2	Prairie lég. 4e année	M.O. Fumier BB Site1 et 2	Printemps	35	Besoin Apport	40 0	160 0	100
830 (2018)	3,0	Prairie gram.	M.O.			Apport Bilan	41 1	103 -57	63 -37
835 (2018)	0,8	Prairie gram.	M.O.			Besoin Apport Bilan	40 0 -40	100 0 -100	100 0 -100
840 (2018)	4,1	Prairie gram.	M.O.			Besoin Apport Bilan	40 0 -40	100 0 -100	100 0 -100
845 (2018)	1,4	Prairie gram.	M.O.			Besoin Apport Bilan	25 0 -25	120 0 -120	90 0 -90
850 (2018)	5,3	Prairie gram.	M.O.			Besoin Apport Bilan	50 0 -50	135 0 -135	120 0 -120

Synthèse des épandages de fumier effectués à l'automne 2021

selon les surfaces épandables (référence Rapport sur la fertilisation effectivement réalisée)

Champ	Surface (ha)	Type de fumier	Période d'épandage	Dose (m ³ /ha)	Volume (m ³)	Nombre de voyages*
		aucun	Automne 21			

Synthèse des recommandations de fumier pour 2022 selon les surfaces épanables

Champ	Surface (ha)	Culture	Type de fumier	Période d'épandage	Dose (m³/ha)	Quantité (m³)	Nombre de voyages*
230	14,1	Pat	Pâturage BB	Été	13	183	
240	23,8	Pat	Pâturage BB	Été	13	309	
245	6,4	Pat	Pâturage BB	Été	13	83	
250	5,9	Pat	Pâturage BB	Été	13	77	
255	6,4	Pat	Pâturage BB	Été	13	83	
260	11,4	Pat	Pâturage BB	Été	13	148	
280	15,5	Pat	Pâturage BB	Été	13	202	
150	15,9	Leg	Fumier BB Site1 et 2	Printemps	35	557	40
160	8,1	Leg	Fumier BB Site1 et 2	Printemps	35	284	20
165	6,1	Leg	Fumier BB Site1 et 2	Printemps	35	214	15
195	19,8	Leg	Fumier BB Site1 et 2	Printemps	35	693	50
205	1,1	Leg	Fumier BB Site1 et 2	Printemps	35	39	3
210	1,6	Leg	Fumier BB Site1 et 2	Printemps	35	56	4
215	3,2	Leg	Fumier BB Site1 et 2	Printemps	35	112	8
220	8,6	Leg	Fumier BB Site1 et 2	Printemps	35	301	22
225	7,2	Leg	Fumier BB Site1 et 2	Printemps	35	252	18
270	21,2	Gram	Fumier BB Site1 et 2	Printemps	35	742	53
285	5,8	Leg	Fumier BB Site1 et 2	Printemps	35	203	15
290	8,1	Gram	Fumier BB Site1 et 2	Printemps	35	283	20
295	6,7	Leg	Fumier BB Site1 et 2	Printemps	35	235	17
300	1,2	Gram	Fumier BB Site1 et 2	Printemps	35	42	3
305	0,7	Leg	Fumier BB Site1 et 2	Printemps	35	25	2
310	3,0	Leg	Fumier BB Site1 et 2	Printemps	35	104	7
320	10,7	Leg	Fumier BB Site1 et 2	Printemps	35	375	27
350	1,5	Leg	Fumier BB Site1 et 2	Printemps	35	53	4
355	1,5	Leg	Fumier BB Site1 et 2	Printemps	35	53	4
440	3,7	Leg	Fumier BB Site1 et 2	Printemps	35	130	9
450	5,9	Leg	Fumier BB Site1 et 2	Printemps	35	207	15
460	5,9	Leg	Fumier BB Site1 et 2	Printemps	35	207	15
470	5,4	Gram	Fumier BB Site1 et 2	Printemps	35	189	14
480	5,6	Leg	Fumier BB Site1 et 2	Printemps	35	196	14
825	7,2	Leg	Fumier BB Site1 et 2	Printemps	35	252	18
370	7,9	Leg	Fumier BB Site1 et 2	> 1ère coupe	35	275	20
360	15,4	Ap	Fumier BB Site1 et 2	Automne 22	35	539	38
375	0,7	Gram	Fumier BB Site1 et 2	Automne 22	35	25	2
380	1,4	Gram	Fumier BB Site1 et 2	Automne 22	35	49	4
385	9,9	Ap	Fumier BB Site1 et 2	Automne 22	35	347	25
400	2,2	Ap	Fumier BB Site1 et 2	Automne 22	35	77	6
410	10,0	Ap	Fumier BB Site1 et 2	Automne 22	35	350	25

Synthèse des recommandations de fumier pour 2022 selon les surfaces épanchables

Champ	Surface (ha)	Culture	Type de fumier	Période d'épandage	Dose (m ³ /ha)	Quantité (m ³)	Nombre de voyages*
420	5,0	Ap	Fumier BB Site1 et 2	Automne 22	35	175	13
430	3,4	Gram	Fumier BB Site1 et 2	Automne 22	35	119	9
Sous-total fumier bb site1 et 2 :						7753	554
Sous-total pâturage bb :						1086	0
Total :						8839	554

* Évalué avec :

Un épandeur à batteurs verticaux de marque Rolland d'une capacité de 14 m³.

Note 1 : Période d'épandage : Les apports N-P₂O₅-K₂O sont les mêmes pour les applications faites au printemps ou en été, donc elles peuvent être interchangeables sans aviser l'agronome. Sinon, pour toutes autres modifications des recommandations, veuillez aviser votre agronome afin d'obtenir de nouvelles recommandations.

Note 2 : Comme les recommandations en post-récolte ou durant le mois d'octobre (si une dérogation a été préparée pour votre entreprise) sont considérées être appliquées après la dernière récolte de l'année, ces apports doivent être reportés à la saison de culture suivante. Ces applications sont habituellement faites après le mois d'août, mais des situations particulières peuvent amener à des périodes différentes. Ces situations seront analysées au cas par cas.

Note 3 : Les épandages de déjections animales recommandés en post-récolte représentent 19 % des épandages totaux planifiés pour la saison de culture. Veuillez vous référer à la dérogation pour connaître les proportions épandues après le 1er octobre.

Synthèse des recommandations d'engrais minéraux pour 2022 selon les surfaces épanables

Champ	Surface (ha)	Culture	Période	Recommandation NPK (kg/ha)			Ex. formulation NPK (%)			Dose (kg/ha)	Quantité (kg)
100	10,8	Ap	Au semoir	16	16	16	16,0	16,0	16,0	100	1080
170	15,7	Ap	Au semoir	16	16	16	16,0	16,0	16,0	100	1570
175	5,6	Ap	Au semoir	16	16	16	16,0	16,0	16,0	100	560
190	7,8	Ap	Au semoir	16	16	16	16,0	16,0	16,0	100	779
200	3,0	Ap	Au semoir	16	16	16	16,0	16,0	16,0	100	296
360	15,4	Ap	Au semoir	16	16	16	16,0	16,0	16,0	100	1539
385	9,9	Ap	Au semoir	16	16	16	16,0	16,0	16,0	100	990
400	2,2	Ap	Au semoir	16	16	16	16,0	16,0	16,0	100	220
410	10,0	Ap	Au semoir	16	16	16	16,0	16,0	16,0	100	1000
420	5,0	Ap	Au semoir	16	16	16	16,0	16,0	16,0	100	500
610	22,4	Ap	Au semoir	16	16	16	16,0	16,0	16,0	100	2236
620	44,1	Ap	Au semoir	16	16	16	16,0	16,0	16,0	100	4410
710	2,6	Ap	Au semoir	16	16	16	16,0	16,0	16,0	100	260
755	11,2	Ap	Au semoir	16	16	16	16,0	16,0	16,0	100	1120
805	6,7	AvPois	Au semoir	16	16	16	16,0	16,0	16,0	100	670
806	4,5	AvPois	Au semoir	16	16	16	16,0	16,0	16,0	100	450
											17679

Information

Les formules d'engrais de synthèse inscrites dans le PAEF peuvent être modifiées par d'autres intervenants. Cependant, les nouvelles formules équivalentes doivent respecter les besoins totaux en éléments majeurs à combler par les engrais de synthèse qui sont déterminés par l'agronome signataire du PAEF.

De plus, il est important de conserver les documents relatifs à l'achat des engrais de synthèse (ex.: facture) afin de collaborer au suivi des recommandations de fertilisation à la fin de la saison de culture.

Il est préférable d'appliquer 1 kg/ha de **bore** pour les prairies de légumineuses. 1 kg/ha de **bore** et 1 kg/ha de **zinc** peuvent être ajoutés au démarreur du maïs. Finalement, de 15 à 20 kg/ha de **souffre** peut être bénéfique au canola.

Les formulations proposées ci-haut ont été conçues avec les engrais de base suivants : 18-46-0, 27,5-0-0, 46-0-0, 0-46-0 et 0-0-60. Les formulations pourraient évidemment être légèrement différentes si le vendeur d'intrants propose l'utilisation d'autres engrais de base. L'utilisation de *remplissage*, d'éléments mineurs ou d'oligos éléments n'est également pas considérée.

Disponibilité des éléments fertilisants apportés par les engrais organiques

La disponibilité des éléments fertilisants apportés par les engrais organiques est basée sur le *Guide de référence en fertilisation*, 3e édition, CRAAQ 2013.

Disponibilité de l'azote des lisiers et purins

La disponibilité de l'azote pour la première année est obtenue avec la formule suivante :

$$N \text{ disponible} = [N\text{-}NH_4 \times CE_{fm}] + [N \text{ organique} \times CE_{fo}]$$

La valeur du CE_{fm} est évaluée comme suit :

Mode d'épandage	Période d'épandage		
	Printemps	Saison de croissance	Automne/ post-récolte
Cultures annuelles			
Incorporation immédiate ou injection ¹	0,90	1,00	0,60
Aspersion basse			
< 3 heures ²	0,85	0,85	0,45
3 à 24 heures	0,70	0,65	0,40
> 24 heures	0,65	0,55	0,30
Pendillards			
< 3 heures ²	0,90	0,95	0,50
3 à 24 heures	0,75	0,75	0,45
> 24 heures	0,70	0,65	0,35
Prairies			
Injection ¹	1,00	1,00	0,80
Aspersion basse			
avec assiettes	0,65	0,55	0,45
avec pendillards			
sans repousse ³	0,75	0,70	0,60
avec repousse ³	0,85	0,75	0,70

¹ Injection ou incorporation simultanée à l'aide d'un système attaché à la rampe d'épandage; pour les cultures annuelles, un passage de scarifieur ou de herse moins d'une heure après le passage de l'épandeur est aussi valide. Dans tous les cas, une incorporation superficielle (< 10 cm) est recommandée pour ne pas placer l'azote sous la zone d'absorption des racines.

² Temps écoulé entre l'épandage et une incorporation au sol.

³ La repousse végétative de la prairie doit avoir au moins 10 cm.

La valeur du CE_{fo} est quant à elle évaluée comme suit :

Type de culture	Période d'épandage	
	Printemps / Été	Automne/ post-récolte
Cultures annuelles	$CE_{fo} = 0,55 - 0,024 \text{ C/N}$	$CE_{fo} = 0,45 - 0,008 \text{ C/N}$
Prairies	$CE_{fo} = 0,60 - 0,035 \text{ C/N}$	$CE_{fo} = 0,50 - 0,025 \text{ C/N}$

¹ Pour les sols G1 plus argileux, le CE_{fo} est réduit de 0,05. Voir page 18 du *Guide de référence en fertilisation*, 2e édition, pour plus d'informations sur les groupes texturaux. La compaction et la perte de structure du sol réduisent aussi le CE_{fo}.

Disponibilité de l'azote des fumiers

La disponibilité de l'azote pour la première année est obtenue avec la formule suivante :

$$N_{disponible} = N_{total} \times C_{Entotal} / \text{facteur de perte d'efficacité}$$

La valeur du $C_{Entotal}$ est évalué comme suit :

Type de culture	C/N	CE _{total} Sols des groupes texturaux G2 et G3 ¹	CE _{total} Sols du groupe textural G1 ¹	Références
Cultures nitro- philes ² (maïs, prai- ries de graminées, blé, etc.)	≤ 12	CE ³ = (1,00 - 0,037 C/N)	CE ³ = (0,90 - 0,037 C/N)	Adapté de Gale et al., 2006; N'Dayegamiye et al., 2004
	13-25	CE ⁴ = (0,81 - 0,026 C/N)	CE ⁴ = (0,76 - 0,026 C/N)	
	25-30	0,15	0,10	
Autres cultures moins exigeantes en N ⁵ (autres céréales à pailles, prairies de légu- mineuses, etc.)	≤ 12	CE ³ = (0,90 - 0,037 C/N)	CE ³ = (0,80 - 0,037 C/N)	Adapté de Gale et al., 2006; CRAAQ, 2003a Estimés
	13-15	0,30	0,25	
	16-20	0,25	0,20	
	21-25	0,15	0,15	
	25-30	0,10	0,10	

¹ Ces groupes sont basés sur la texture. Les sols G1 sont les plus argileux. Voir page 16 du Guide de référence en fertilisation, 2^e édition, pour plus d'informations sur les groupes texturaux.

² Les cultures nitrophiles et à longue saison végétative (dont les besoins totaux en azote sont supérieurs à 100 kg N/ha/an) valorisent mieux l'azote des fumiers que les cultures moins exigeantes et à courte saison végétative (dont les besoins totaux en azote sont inférieurs à 100 kg N/ha/an). Les pertes attribuables à la non-incorporation dans les prairies sont considérées au tableau 10.5.

³ Augmenter de 0,10 le CE calculé lorsqu'il y a un apport d'azote minéral en plus du fumier et dans une zone UTM élevée (>2500 UTM; Tableau 2.3).

⁴ Augmenter de 0,15 le CE calculé lorsqu'il y a un apport d'azote minéral en plus du fumier dans le maïs.

⁵ Les cultures moins exigeantes en azote ont des CE réduits par rapport aux cultures nitrophiles en raison de la saison végétative plus courte ou de leur capacité à fixer l'azote atmosphérique. Les CE utilisés pour les cultures nitrophiles ont donc été réduits du tiers et il s'agit d'estimations. Pour un épandage de printemps, les valeurs de CE sont plus incertaines en raison de l'immobilisation temporaire de l'azote avec les fumiers à rapport C/N élevé. Voir le texte pour minimiser les risques de surestimation ou de sous-estimation de la fourniture en azote.

Le facteur de perte d'efficacité est quant à lui évalué comme suit :

Délai d'incorporation	Printemps / Été				Automne/ Post-récolte			
	C/N							
	≤ 12	13-15	16-20	20-30	≤ 12	13-15	16-20 ¹	20-30 ¹
Immédiate	1,0	1,0	1,0	1,0	1,3	1,2	1,0	1,0
< 3 heures	1,2	1,0	1,0	1,0	1,6	1,2	1,0	1,0
3-24 heures	1,3	1,1	1,1	1,0	1,7	1,3	1,1	1,0
24-48 heures	1,4	1,2	1,1	1,1	1,8	1,4	1,1	1,1
2-7 jours	1,5	1,3	1,2	1,1	2,0	1,5	1,2	1,1
Non incorporé	1,5	1,3	1,2	1,2	2,0	1,5	1,2	1,2

¹ L'épandage automnal de fumier à C/N élevé n'entraîne pas de perte d'efficacité de l'azote (voir le texte).

Disponibilité du phosphore et du potassium

La disponibilité du phosphore et du potassium est obtenue avec les formules suivantes :

$$P2O5 \text{ disponible} = P2O5_{\text{total}} \times CE / \text{facteur de perte d'efficacité}$$

$$K2O \text{ disponible} = K2O_{\text{total}} \times CE / \text{facteur de perte d'efficacité}$$

La valeur du CE et du facteur de perte d'efficacité est évaluée comme suit :

	P_2O_5			K_2O		
	CE	Facteur de perte d'efficacité		CE	Facteur de perte d'efficacité	
		Saison de croissance	Post-récolte ¹		Saison de croissance	Post-récolte ¹
Fumier	0,65-1,00 ²	1,0	1,6	0,80-1,00 ³	1,0	1,1 ou 1,4 ⁴
Lisier	0,80			0,80-1,00 ³		

¹ Pour un épandage en post-récolte ou en automne.

² On utilise la valeur maximale pour un épandage d'un amendement organique riche en matière organique (solide et à C/N > 15) avec incorporation au sol. La valeur minimale vaut pour un épandage sur prairie sans incorporation au sol et avec un mauvais enlèvement.

³ La valeur de CE la plus faible est utilisée lorsque le niveau de fertilité globale du sol est faible.

⁴ Le facteur de perte le plus élevé est pour les sols à texture sableuse (groupe textural G3). La valeur la plus faible est pour les autres sols.

Suivi du PAEF 2021

Recommandations et équilibre de fertilisation réalisés

(Fertilisation prévue et réelle)

Synthèse des épandages de fumier effectués à l'automne 2020
 selon les surfaces épandables (référence Rapport sur la fertilisation effectivement réalisée)

Champ	Surface (ha)	Type de fumier	Période d'épandage	Dose (m³/ha)	Volume (m³)	Nombre de voyages*
220	8,6	Fumier BB	Automne 20	35	297	21
225	7,2	Fumier BB	Automne 20	35	248	18
270	21,2	Fumier BB	Automne 20	35	731	52

Synthèse des recommandations de fumier pour 2021 selon les surfaces épanchables

Champ	Surface (ha)	Culture	Type de fumier	Période d'épandage	Dose (m³/ha)	Quantité (m³)	Nombre de voyages*
100	10,8	Ap	Fumier BB Site1 et 2	Pré-semis	35	373	27
110	5,7	Ap	Fumier BB Site1 et 2	Pré-semis	35	197	14
120	4,7	Ap	Fumier BB Site1 et 2	Pré-semis	35	162	12
130	5,6	Ap	Fumier BB Site1 et 2	Pré-semis	35	193	14
140	10,0	Ap	Fumier BB Site1 et 2	Pré-semis	35	345	25
200	3,0	Ap	Fumier BB Site1 et 2	Pré-semis	35	102	7
220	8,6	Agr	Fumier BB Site1 et 2	Pré-semis	35	301	22
225	7,2	Agr	Fumier BB Site1 et 2	Pré-semis	35	252	18
295	6,7	Agr	Fumier BB Site1 et 2	Pré-semis	35	231	17
305	0,7	Agr	Fumier BB Site1 et 2	Pré-semis	39	27	2
310	3,0	Agr	Fumier BB Site1 et 2	Pré-semis	35	102	7
320	10,7	Agr	Fumier BB Site1 et 2	Pré-semis	35	369	26
410	10,0	Ap	Fumier BB Site1 et 2	Pré-semis	35	345	25
420	5,0	Ap	Fumier BB Site1 et 2	Pré-semis	35	173	12
610	22,4	Ap	Fumier BB Site1 et 2	Pré-semis	35	772	55
150	15,9	Leg	Fumier BB Site1 et 2	Printemps	35	549	39
160	8,1	Leg	Fumier BB Site1 et 2	Printemps	35	279	20
175	5,6	Ap	Fumier BB Site1 et 2	Printemps	35	193	14
230	14,1	Pat	Fumier BB Site1 et 2	Printemps	35	486	35
270	21,2	Gram	Fumier BB Site1 et 2	Printemps	14	297	21
285	5,8	Leg	Fumier BB Site1 et 2	Printemps	35	203	15
300	1,2	Gram	Fumier BB Site1 et 2	Printemps	39	47	3
450	5,9	Leg	Fumier BB Site1 et 2	Printemps	35	204	15
460	5,9	Leg	Fumier BB Site1 et 2	Printemps	35	204	15
195	19,8	Leg	Fumier BB Site1 et 2	> 1ère coupe	35	693	50
290	8,1	Leg	Fumier BB Site1 et 2	> 1ère coupe	35	279	20
810	4,5	Leg	Fumier BB Site1 et 2	> 1ère coupe	35	155	11
815	4,9	Leg	Fumier BB Site1 et 2	> 1ère coupe	35	169	12
820	5,3	Leg	Fumier BB Site1 et 2	> 1ère coupe	35	183	13
825	7,2	Leg	Fumier BB Site1 et 2	> 1ère coupe	35	248	18
360	15,4	Ap	Fumier BB Site1 et 2	Automne 21	35	531	38

Synthèse des recommandations de fumier pour 2021 selon les surfaces épanchables

Champ	Surface (ha)	Culture	Type de fumier	Période d'épandage	Dose (m ³ /ha)	Quantité (m ³)	Nombre de voyages*
230	14,1	Pat	Pâturage BB	Été	14	197	14
240	23,8	Pat	Pâturage BB	Été	14	333	24
245	6,4	Pat	Pâturage BB	Été	14	90	6
250	5,9	Pat	Pâturage BB	Été	14	83	6
255	6,4	Pat	Pâturage BB	Été	14	90	6
260	11,4	Pat	Pâturage BB	Été	14	160	11
280	15,5	Pat	Pâturage BB	Été	14	217	16
Sous-total fumier bb site1 et 2 :						8664	619
Sous-total pâturage bb :						1169	84
Total :						9833	702

* Évalué avec :

Un épandeur Rolland de 14m³

Note 1 : Période d'épandage : Les apports N-P₂O₅-K₂O sont les mêmes pour les applications faites au printemps ou en été, donc elles peuvent être interchangées sans aviser l'agronome. Sinon, pour toutes autres modifications des recommandations, veuillez aviser votre agronome afin d'obtenir de nouvelles recommandations.

Note 2 : Comme les recommandations en post-récolte ou durant le mois d'octobre (si une dérogation a été préparée pour votre entreprise) sont considérées être appliquées après la dernière récolte de l'année, ces apports doivent être reportés à la saison de culture suivante. Ces applications sont habituellement faites après le mois d'août, mais des situations particulières peuvent amener à des périodes différentes. Ces situations seront analysées au cas par cas.

Note 3 : Les épandages de déjections animales recommandés en post-récolte représentent 5 % des épandages totaux planifiés pour la saison de culture. Veuillez vous référer à la dérogation pour connaître les proportions épandues après le 1er octobre.

Synthèse des recommandations d'engrais minéraux pour 2021 selon les surfaces épanables

Champ	Surface (ha)	Culture	Période	Recommandation NPK (kg/ha)			Ex. formulation NPK (%)	Dose (kg/ha)	Quantité (kg)
100	10,8	Ap	Pré-semis	14	10	0			0
110	5,7	Ap	Pré-semis	14	0	0			0
120	4,7	Ap	Pré-semis	14	0	0			0
130	5,6	Ap	Pré-semis	14	0	0			0
140	10,0	Ap	Pré-semis	14	10	0			0
165	0		Pré-semis	30	50	70			0
170	15,7	Ap	Pré-semis	40	30	50			0
175	5,6	Ap	Pré-semis	14	0	0			0
180	3,9	Ap	Pré-semis	40	50	50			0
190	7,8	Ap	Pré-semis	40	40	40			0
200	3,0	Ap	Pré-semis	14	0	0			0
220	8,6	Agr	Pré-semis	4	25	0			0
225	7,2	Agr	Pré-semis	4	5	0			0
320	10,7	Agr	Pré-semis	20	10	0			0
360	15,4	Ap	Pré-semis	40	40	50			0
370	7,9	Agr	Pré-semis	37	40	70			0
400	2,2	Ap	Pré-semis	48	50	70			0
410	10,0	Ap	Pré-semis	22	10	0			0
420	5,0	Ap	Pré-semis	14	10	0			0
610	22,4	Ap	Pré-semis	26	30	0			0
620	44,1	Ap	Pré-semis	42	50	50			0
700	12,6	Agr	Pré-semis	30	40	50			0
710	2,6	Ap	Pré-semis	40	50	50			0
715	8,2	Agr	Pré-semis	34	70	70			0
740	5,0	Agr	Pré-semis	35	50	50			0
745	11,5	Agr	Pré-semis	35	50	50			0
755	11,2	Ap	Pré-semis	40	70	70			0
805	6,7	Agr	Pré-semis	35	50	50			0
806	4,5	Agr	Pré-semis	30	70	70			0
									0

Information

Les formules d'engrais de synthèse inscrites dans le PAEF peuvent être modifiées par d'autres intervenants. Cependant, les nouvelles formules équivalentes doivent respecter les besoins totaux en éléments majeurs à combler par les engrais de synthèse qui sont déterminés par l'agronome signataire du PAEF.

Commentaires :

Les besoins nets sont les besoins bruts moins les apports de fertilisants de l'automne précédent et les apports d'azote provenant de la matière organique. Les apports à l'automne seront comptabilisés l'année suivante. Pour faire le comparatif recommandé/réalisé, veuillez vous référer à la synthèse des recommandations de fumier et d'engrais minéraux 2021

Selon les informations recueillies, 0 % des déjections animales ont été épandus en post-récolte et 0 % ont été épandus après le 1er octobre.

De façon générale les besoins des cultures n'ont pas été entièrement comblés. **Il y a eu un dépassement d'azote dans la parcelle 165 de +15 unités.** Ce dépassement n'est pas jugé trop problématique étant donné la culture présente (avoine grainée en 2021). En effet, les prairies de graminées valorisent bien l'azote et les prairies de légumineuses sont capables d'assimiler l'azote minéral même si elles fixent l'azote de l'air. **Il y a eu un dépassement au niveau du phosphore maximum dans la parcelle 270 de +35 unités.** Attention aux excès de phosphore car ils peuvent causer un enrichissement des sols et faire augmenter le risque de conséquence au niveau environnemental.

Le producteur a été avisé qu'il doit communiquer avec son agronome s'il ne peut pas respecter les recommandations de fertilisation afin d'en obtenir de nouvelles.

Interprétation de la somme des apports nets : **Bleu** = Besoins non comblés, **Vert** = Besoins comblés, **Rouge** = Apports supérieurs aux besoins

Signature :


Stéphane Bégin, agronome (OAA : 5017)

2-06-2022
Date

J'ai pris connaissance du présent document et confirme que les renseignements que j'ai fournis sont exacts.



2-06-2022
Date

Signature

CHAMP	HA	CULTURE	DATE	FERTILISANT	PROVENANCE	NOMBRE DE VOYAGE (capacité)	QTÉ	DOSE	APPORTS NETS (kg/ha)			
									N	P ₂ O ₅	K ₂ O	P ₂ O ₅ max
210	1,6	Prairie lég.						m ² /ha	0	0	0	0
						Somme des apports nets						
						Besoins nets recommandés à priori (Prairie lég.)						
215	3,2	Prairie lég.						m ² /ha	55	40	210	100
						Somme des apports nets						
						Besoins nets recommandés à priori (Prairie lég.)						
220	8,6	Soudan grainé	10 mai 2021	Fumier BB Site1 et 2	Ferme	21	294 m ²	34 m ² /ha	26	40	101	62
			Pré-germes	22%	William Houde		869 kg	101 kg/ha	22	16	0	16
			Post-levée	37%	William Houde		963 kg	112 kg/ha	41	0	0	0
						Somme des apports nets						
						Besoins nets recommandés à priori (Soudan grainé)						
225	7,2	Soudan grainé	10 mai 2021	Fumier BB Site1 et 2	Ferme	18	252 m ²	35 m ² /ha	26	41	103	63
			Pré-germes	22%	William Houde		727 kg	101 kg/ha	22	16	0	16
			Post-levée	37%	William Houde		806 kg	112 kg/ha	41	0	0	0
						Somme des apports nets						
						Besoins nets recommandés à priori (Soudan grainé)						
230	14,1	Pâturage gram.						m ² /ha	110	55	80	130
						Somme des apports nets						
						Besoins nets recommandés à priori (Pâturage gram.)						
240	23,8	Pâturage gram.						m ² /ha	100	25	100	90
						Somme des apports nets						
						Besoins nets recommandés à priori (Pâturage gram.)						
245	6,4	Pâturage gram.						m ² /ha	0	0	0	0
						Somme des apports nets						
						Besoins nets recommandés à priori (Pâturage gram.)						
250	5,9	Pâturage gram.						m ² /ha	100	40	100	110
						Somme des apports nets						
						Besoins nets recommandés à priori (Pâturage gram.)						
						Somme des apports nets						
						Besoins nets recommandés à priori (Pâturage gram.)						

CHAMP	HA	CULTURE	DATE	FERTILISANT	PROVENANCE	NOMBRE DE VOYAGE (capacité)	QTÉ	DOSE	APPORTS NETS (kg/ha)			
									N	P ₂ O ₅	K ₂ O	P ₂ O ₅ max
255	6,4	Pâturage gram.						m ² /ha				
						Somme des apports nets						
						Besoins nets recommandés à priori (Pâturage gram.)						
									0	0	0	0
260	11,4	Pâturage gram.						m ² /ha	100	50	100	110
						Somme des apports nets						
						Besoins nets recommandés à priori (Pâturage gram.)						
270	21,2	Prairie gram.	9 mai 2021	Fumier BB Site 1 et 2 Ferme		52 (14,0 m ²)	728 m ²	34 m ² /ha	33	40	101	62
						Somme des apports nets						
						Besoins nets recommandés à priori (Prairie gram.)						
									67	0	0	27
280	15,5	Pâturage gram.						m ² /ha				
						Somme des apports nets						
						Besoins nets recommandés à priori (Pâturage gram.)						
285	5,9	Prairie lég.	17 mai 2021	Fumier BB Site 1 et 2 Ferme		15 (14,0 m ²)	210 m ²	36 m ² /ha	27	42	105	64
						Somme des apports nets						
						Besoins nets recommandés à priori (Prairie lég.)						
									27	42	105	64
290	8,1	Prairie lég.	18 mai 2021	Fumier BB Site 1 et 2 Ferme		20 (14,0 m ²)	280 m ²	35 m ² /ha	26	40	102	62
						Somme des apports nets						
						Besoins nets recommandés à priori (Prairie lég.)						
295	6,7	Avoine grainée	19 mai 2021	Fumier BB Site 1 et 2 Ferme		17 (14,0 m ²)	238 m ²	36 m ² /ha	27	42	105	64
			Au semoir	22% 16% 0%	William Houde		677 kg	101 kg/ha	22	16	0	16
						Somme des apports nets						
						Besoins nets recommandés à priori (Avoine grainée)						
									49	58	105	80
300	1,2	Prairie gram.						m ² /ha	47	40	70	100
						Somme des apports nets						
						Besoins nets recommandés à priori (Prairie gram.)						
305	0,7	Avoine grainée	Au semoir	22% 16% 0%	William Houde		71 kg	101 kg/ha	22	16	0	16
						Somme des apports nets						
						Besoins nets recommandés à priori (Avoine grainée)						
									38	40	50	100

CHAMP	HA	CULTURE	DATE	FERTILISANT	PROVENANCE	NOMBRE DE VOYAGE (capacité)	QTÉ	DOSE	APPORTS NETS (kg/ha)			
									N	P ₂ O ₅	K ₂ O	P ₂ O ₅ max
310	3,2	Avoine grainée	Au semoir	22% 16% 0%	William Houde		323 kg	m ² /ha	22	16	0	16
								101 kg/ha	22	16	0	16
								<i>Somme des apports nets</i>	22	16	0	16
320	10,7	Avoine grainée	19 mai 2021	Fumier BB Site1 et 2 Ferme		26 (14,0 m ³)	364 m ²	34 m ² /ha	26	40	100	61
			Au semoir	22% 16% 0%	William Houde		1081 kg	101 kg/ha	22	16	0	16
								<i>Somme des apports nets</i>	48	56	100	77
								<i>Besoins nets recommandés à priori (Avoine grainée)</i>	48	50	50	110
330	1,6	Prairie gram.						m ² /ha				
								<i>Somme des apports nets</i>	0	0	0	0
								<i>Besoins nets recommandés à priori (Prairie gram.)</i>	100	50	135	110
350	1,5	Prairie lég.						m ² /ha				
								<i>Somme des apports nets</i>	0	0	0	0
								<i>Besoins nets recommandés à priori (Prairie lég.)</i>	55	25	160	80
355	1,5	Prairie lég.						m ² /ha				
								<i>Somme des apports nets</i>	0	0	0	0
								<i>Besoins nets recommandés à priori (Prairie lég.)</i>	55	25	160	80
360	15,4	Avoine pure	Au semoir	16% 16% 16%	William Houde		3450 kg	224 kg/ha	36	36	36	36
								<i>Somme des apports nets</i>	36	36	36	36
								<i>Besoins nets recommandés à priori (Avoine pure)</i>	40	40	50	100
365	0,7	Prairie gram.						m ² /ha				
								<i>Somme des apports nets</i>	0	0	0	0
								<i>Besoins nets recommandés à priori (Prairie gram.)</i>	100	40	135	100
370	7,9	Avoine grainée	Au semoir	16% 16% 16%	William Houde		1770 kg	224 kg/ha	36	36	36	36
								<i>Somme des apports nets</i>	36	36	36	36
								<i>Besoins nets recommandés à priori (Avoine grainée)</i>	37	40	70	100

Entreprise : Ranch TM

Campagne de culture (année) : 2021

CHAMP	HA	CULTURE	DATE	FERTILISANT	PROVENANCE	NOMBRE DE VOYAGE (capacité)	QTÉ	DOSE	APPORTS NETS (kg/ha)			
									N	P ₂ O ₅	K ₂ O	P ₂ O ₅ max
450	6,0	Prairie lég.						m ³ /ha	0	0	0	0
									65	25	160	90
460	5,9	Prairie lég.						m ³ /ha	0	0	0	0
									68	25	160	80
470	5,4	Prairie gram.						m ³ /ha	0	0	0	0
									102	40	120	110
480	5,6	Prairie lég.						m ³ /ha	0	0	0	0
									66	40	130	100
500	4,7	Prairie lég.						m ³ /ha	0	0	0	0
									55	40	210	100
520	3,4	Prairie lég.						m ³ /ha	0	0	0	0
									55	40	160	100
530	1,8	Prairie lég.						m ³ /ha	0	0	0	0
									55	40	160	100
540	2,5	Prairie lég.						m ³ /ha	0	0	0	0
									55	50	160	110
550	3,7	Prairie lég.						m ³ /ha	0	0	0	0
									55	25	160	80

CHAMP	HA	CULTURE	DATE	FERTILISANT	PROVENANCE	NOMBRE DE VOYAGE (capacité)	QTÉ	DOSE	APPORTS NETS (kg/ha)			
									N	P ₂ O ₅	K ₂ O	P ₂ O ₄ max
560	1,9	Prairie gram.						m ² /ha				
						Somme des apports nets						
						Besoins nets recommandés à priori (Prairie gram.)						
610	22,5	Avoine pure						m ² /ha				
			Au semoir	22% 16% 0%	William Houde		2273 kg	101 kg/ha	22	16	0	16
						Somme des apports nets						
						Besoins nets recommandés à priori (Avoine pure)						
620	44,4	Avoine pure						m ² /ha				
			Au semoir	16% 16% 16%	William Houde		9946 kg	224 kg/ha	36	36	36	36
						Somme des apports nets						
						Besoins nets recommandés à priori (Avoine pure)						
700	12,6	Avoine grainée						m ² /ha				
			Au semoir	16% 16% 16%	William Houde		2822 kg	224 kg/ha	36	36	36	36
						Somme des apports nets						
						Besoins nets recommandés à priori (Avoine grainée)						
705	2,7	Prairie lég.						m ² /ha				
						Somme des apports nets						
						Besoins nets recommandés à priori (Prairie lég.)						
710	2,6	Avoine pure						m ² /ha				
			Au semoir	16% 16% 16%	William Houde		582 kg	224 kg/ha	36	36	36	36
						Somme des apports nets						
						Besoins nets recommandés à priori (Avoine pure)						
715	8,2	Avoine grainée						m ² /ha				
			Au semoir	16% 16% 16%	William Houde		1837 kg	224 kg/ha	36	36	36	36
						Somme des apports nets						
						Besoins nets recommandés à priori (Avoine grainée)						
720	4,9	Prairie lég.						m ² /ha				
						Somme des apports nets						
						Besoins nets recommandés à priori (Prairie lég.)						
									0	0	0	0
						Somme des apports nets						
						Besoins nets recommandés à priori (Prairie lég.)						
									55	40	160	100

CHAMP	HA	CULTURE	DATE	FERTILISANT	PROVENANCE	NOMBRE DE VOYAGE (capacité)	QTÉ	DOSE	APPORTS NETS (kg/ha)			
									N	P ₂ O ₅	K ₂ O	P ₂ O ₅ max
725	4,9	Prairie lég.						m ² /ha				
								Somme des apports nets	0	0	0	0
								Besoins nets recommandés à priori (Prairie lég.)	55	40	160	100
730	4,0	Prairie lég.						m ² /ha				
								Somme des apports nets	0	0	0	0
								Besoins nets recommandés à priori (Prairie lég.)	55	40	160	100
735	3,0	Prairie gram.						m ² /ha				
								Somme des apports nets	0	0	0	0
								Besoins nets recommandés à priori (Prairie gram.)	100	40	120	100
740	5,0	Avoine grainée						m ² /ha				
			Au semoir	16%	16%	William Houde	1120 kg	224 kg/ha	36	36	36	36
								Somme des apports nets	36	36	36	36
								Besoins nets recommandés à priori (Avoine grainée)	35	50	50	110
745	11,5	Avoine grainée						m ² /ha				
			Au semoir	16%	16%	William Houde	2576 kg	224 kg/ha	36	36	36	36
								Somme des apports nets	36	36	36	36
								Besoins nets recommandés à priori (Avoine grainée)	35	50	50	110
750	3,8	Prairie lég.						m ² /ha				
								Somme des apports nets	0	0	0	0
								Besoins nets recommandés à priori (Prairie lég.)	55	40	160	110
755	11,2	Avoine pure						m ² /ha				
			Au semoir	16%	16%	William Houde	2509 kg	224 kg/ha	36	36	36	36
								Somme des apports nets	36	36	36	36
								Besoins nets recommandés à priori (Avoine pure)	40	70	70	120
800	7,2	Prairie gram.						m ² /ha				
								Somme des apports nets	0	0	0	0
								Besoins nets recommandés à priori (Prairie gram.)	100	40	120	110

CHAMP	HA	CULTURE	DATE	FERTILISANT	PROVENANCE	NOMBRE DE VOYAGE (capacité)	QTÉ	DOSE	APPORTS NETS (kg/ha)			
									N	P ₂ O ₅	K ₂ O	P ₂ O ₅ max
805	6,7	Avoine pure	Au semoir	16%	16%	William Houde	1501 kg	224 kg/ha	36	36	36	36
							Somme des apports nets					
							Besoins nets recommandés à priori (Avoine pure)					
806	4,5	Avoine pure	Au semoir	16%	16%	William Houde	1008 kg	224 kg/ha	36	36	36	36
							Somme des apports nets					
							Besoins nets recommandés à priori (Avoine pure)					
810	4,5	Prairie lég.						m ³ /ha				
							Somme des apports nets					
							Besoins nets recommandés à priori (Prairie lég.)					
815	4,9	Prairie lég.						m ³ /ha				
							Somme des apports nets					
							Besoins nets recommandés à priori (Prairie lég.)					
820	5,3	Prairie lég.						m ³ /ha				
							Somme des apports nets					
							Besoins nets recommandés à priori (Prairie lég.)					
825	7,2	Prairie lég.						m ³ /ha				
							Somme des apports nets					
							Besoins nets recommandés à priori (Prairie lég.)					
830	3,0	Prairie gram.						m ³ /ha				
							Somme des apports nets					
							Besoins nets recommandés à priori (Prairie gram.)					
835	0,8	Prairie gram.						m ³ /ha				
							Somme des apports nets					
							Besoins nets recommandés à priori (Prairie gram.)					
840	4,1	Prairie gram.						m ³ /ha				
							Somme des apports nets					
							Besoins nets recommandés à priori (Prairie gram.)					

Entreprise : Ranch TM

Campagne de culture (année) : 2021

CHAMP	HA	CULTURE	DATE	FERTILISANT	PROVENANCE	NOMBRE DE VOYAGE (capacité)	QTÉ	DOSE m ³ /ha	APPORTS NETS (kg/ha)			
									N	P ₂ O ₅	K ₂ O	P ₂ O ₅ max
845	1,4	Prairie gram.							0	0	0	0
					Besoins nets recommandés à priori (Prairie gram.)		Somme des apports nets		100	50	135	120
850	5,3	Prairie gram.							0	0	0	0
					Besoins nets recommandés à priori (Prairie gram.)		Somme des apports nets		100	50	135	120

Résumé des factures d'engrais 2021

Commande	Qté (kg)	Formule (%)			Apport (kg)		
		N	P	K	N	P	K
22-16-0	12123	22,0%	16,0%	0,0%	2667	1940	0
16-16-16	38462	16,0%	16,0%	16,0%	6154	6154	6154
37-0-0	1769	37,0%	0,0%	0,0%	655	0	0
Total	52354				9476	8094	6154

Agriculteur	Nom : Ranch TM	Téléphone	Courriel
	Adresse	Municipalité : Ste-Florence	Code postal : G0J 2M0
Propriétaire des lieux	Nom :	Téléphone :	Courriel :
	Adresse :	Municipalité :	Code postal :

Pesticides des classes 1 à 3

Date	Identification du problème (insecte, maladie, mauvaise herbe, etc.)	Nom du titulaire de certificat	N° certificat	Parcelle ou bâtiment	Élément protégé (culture, bétail, objet, etc.)	Superficie, volume ou quantité à protéger	Nom commercial	Ingrédient actif	Quantité de pesticides	N° homologation	À REMPLIR SEULEMENT SI LE PESTICIDE EST VISÉ PAR UNE JUSTIFICATION AGRONOMIQUE ¹	
											N° justification	Nom et n° membre de l'agronome
mai 2021	Mauvaises herbes	Marcel Gendron	401791584	100, 165, 170, 175, 190, 200, 220, 225, 295, 305, 310, 320, 360, 370, 385, 400, 410, 420, 510, 620, 700, 710, 715, 740, 745, 755, 805, 806	Résidus de culture	265,7 hectares	Transorb 540 + Blackhawk	Glyphosate + 2-4D sous forme d'Esther 2-éthylhexyle	3.2 L/ha	25344 + 32111		
juin 2021	Mauvaise Herbe	Marcel Gendron	401791584	100, 170, 175, 190, 200, 360, 385, 400, 410, 420, 510, 620, 710, 755, 805, 806	Avoine Pure	177,3 hectares	Barricade M	Thifensulfuron-méthyle + Tribénuron-Méthyle + MCPA 600	29 g/ha + 469ml/ha	29544 + 39596		

¹ Ingrédients actifs visés par la justification : (1) atrazine; (2) chlorpyrifos; (3) clothianidine; (4) imidaclopride; (5) thiaméthoxame

Ranch TM

Registre d'amas au champ 2020-2021

Prévu

Numéro de la parcelle	Type de fumier	Nombre de voyages (ou quantité totale entreposée) (m ³)	Date de début de la confection	Date de la reprise
100	Bovins de boucherie site 1 et 2	373 m ³	Mai 2020	Mai 2021
130	Bovins de boucherie site 1 et 2	700 m ³	Avril 2021	Juin 2021
150	Bovins de boucherie site 1 et 2	549 m ³	Mai 2020	Mai 2021
170	Bovins de boucherie site 1 et 2	193 m ³	Mai 2020	Mai 2021
200	Bovins de boucherie site 1 et 2	104 m ³	Mai 2020	Mai 2021
230	Bovins de boucherie site 1 et 2	486 m ³	Novembre 2020	Mai 2021
270	Bovins de boucherie site 1 et 2	297 m ³	Mai 2020	Mai 2021
290	Bovins de boucherie site 1 et 2	279 m ³	Janvier 2021	Juillet 2021
305	Bovins de boucherie site 1 et 2	70 m ³	Mars 2021	Mai 2021
320	Bovins de boucherie site 1 et 2	369 m ³	Novembre 2020	Mai 2021
420	Bovins de boucherie site 1 et 2	518 m ³	Mars 2021	Mai 2021
450	Bovins de boucherie site 1 et 2	406 m ³	Juin 2020	Mai 2021
610	Bovins de boucherie site 1 et 2	773 m ³	Octobre 2020	Mai 2021
825	Bovins de boucherie site 1 et 2	755 m ³	Mars 2021	Juillet 2021

Ranch TM

Registre d'amas au champ 2020-2021

Réalisé

Numéro de la parcelle	Type de fumier	Nombre de voyages (ou quantité totale entreposée) (m³)	Date de début de la confection	Date de la reprise
100	Bovins de boucherie site 1 et 2	373 m³	Mai 2020	Mai 2021
130	Bovins de boucherie site 1 et 2	700 m³	Avril 2021	Juin 2021
150	Bovins de boucherie site 1 et 2	549 m³	Mai 2020	Mai 2021
170	Bovins de boucherie site 1 et 2	193 m³	Mai 2020	Mai 2021
200	Bovins de boucherie site 1 et 2	L'amas n'a pas été fait		
230	Bovins de boucherie site 1 et 2	L'amas n'a pas été fait		
270	Bovins de boucherie site 1 et 2	297 m³	Mai 2020	Mai 2021
290	Bovins de boucherie site 1 et 2	279 m³	Janvier 2021	Juillet 2021
305	Bovins de boucherie site 1 et 2	70 m³	Mars 2021	Mai 2021
320	Bovins de boucherie site 1 et 2	369 m³	Novembre 2020	Mai 2021
420	Bovins de boucherie site 1 et 2	L'amas n'a pas été fait		
450	Bovins de boucherie site 1 et 2	406 m³	Juin 2020	Mai 2021
610	Bovins de boucherie site 1 et 2	773 m³	Octobre 2020	Mai 2021
825	Bovins de boucherie site 1 et 2	755 m³	Mars 2021	Pas été encore épandu

Selon l'article 9.2 du REA : L'exploitant d'un lieu d'élevage ou d'un lieu d'épandage qui, conformément à l'article 9.1, procède au stockage en amas de fumier solide dans un champ cultivé doit tenir, pour chaque amas, un registre de stockage et y consigner les renseignements concernant la localisation de l'amas, la date du premier apport de fumier solide le constituant ainsi que celle de l'enlèvement complet de l'amas.

Suivi d'amas au champ

Identification de l'entreprise	
Nom de l'entreprise :	Ranch Tm
Adresse de l'entreprise :	[REDACTED]
☒ Fournisseur	☒ Receveur

Localisation de l'amas (localisé sur le plan de ferme ci-joint)	
N° de champ :	100
Cadastre :	5246573
Situé à plus de 100 m de l'amas confectionné l'an passé ou de tout autre amas :	☒ oui ☐ non
Distances séparatrices minimales sont respectées :	☒ oui ☐ non
Forme de l'amas :	Longiligne

Planification	
Date de la visite :	17 mai 2021
Date prévue de la confection de l'amas :	Mai 2020
Date prévue pour la reprise de l'amas :	Mai 2021
Entreposage sur sol gelé :	☐ oui ☒ non
Réhabilitation prévue :	☒ oui ☐ non
Nombre de mois d'entreposage :	12
Nombre de mois estimés sans gel ¹ :	6

Observations du site	
Type de fumier :	Bovin de boucherie
Forme de l'amas :	Longiligne
Pente :	Nulle (0-2%)
Couverture du sol :	Couvert végétal
Bande filtrante :	☒ oui ☐ non
Rigole d'interception :	☐ oui ☒ non
Andain filtrant :	☐ oui ☒ non
Avez-vous constaté un écoulement de lixiviat :	☐ oui ☒ non
À l'intérieur de la bande filtrante ? (< 10 m)	☐ oui ☒ non
À l'extérieur de la bande filtrante ? (> 10 m)	☐ oui ☒ non

Autres observations	
Il y a au moins 100 m de distance entre chaque amas	☒ oui ☐ non
L'amas est réalisé sur un champ ayant une pente inférieure à 6 %	☒ oui ☐ non
L'amas est constitué dans une zone inondable	☐ oui ☒ non
L'amas est constitué dans un champ cultivé	☒ oui ☐ non
L'amas respecte les distances séparatrices minimales établies au REA	☒ oui ☐ non

Commentaires
Suivi fait par Maryse Lévesque.


Signature de l'agronome

Suivi d'amas au champ

Identification de l'entreprise	
Nom de l'entreprise :	Ranch Tm
Adresse de l'entreprise :	[REDACTED]
☒ Fournisseur	☒ Receveur

Localisation de l'amas (localisé sur le plan de ferme ci-joint)	
N° de champ :	130
Cadastre :	5246626
Situé à plus de 100 m de l'amas confectionné l'an passé ou de tout autre amas :	☒ oui ☐ non
Distances séparatrices minimales sont respectées :	☒ oui ☐ non
Forme de l'amas :	Longiligne

Planification	
Date de la visite : 17 mai 2021	
Date prévue de la confection de l'amas :	Avril 2021
Date prévue pour la reprise de l'amas :	Juin 2021
Entreposage sur sol gelé :	☒ oui ☐ non
Réhabilitation prévue :	☒ oui ☐ non
Nombre de mois d'entreposage :	2
Nombre de mois estimés sans gel ¹ :	2

Observations du site	
Type de fumier :	Bovin de boucherie
Forme de l'amas :	Longiligne
Pente :	Nulle (0-2%)
Couverture du sol :	Couvert végétal
Bande filtrante :	☒ oui ☐ non
Rigole d'interception :	☐ oui ☒ non
Andain filtrant :	☐ oui ☒ non
Avez-vous constaté un écoulement de lixiviat :	☐ oui ☒ non
À l'intérieur de la bande filtrante ? (< 10 m)	☐ oui ☒ non
À l'extérieur de la bande filtrante ? (> 10 m)	☐ oui ☒ non

Autres observations	
Il y a au moins 100 m de distance entre chaque amas	☒ oui ☐ non
L'amas est réalisé sur un champ ayant une pente inférieure à 6 %	☒ oui ☐ non
L'amas est constitué dans une zone inondable	☐ oui ☒ non
L'amas est constitué dans un champ cultivé	☒ oui ☐ non
L'amas respecte les distances séparatrices minimales établies au REA	☒ oui ☐ non

Commentaires
Suivi fait par Maryse Lévesque.


Signature de l'agronome

Suivi d'amas au champ

Identification de l'entreprise	
Nom de l'entreprise :	Ranch Tm
Adresse de l'entreprise :	[REDACTED]
☒ Fournisseur	☒ Receveur

Localisation de l'amas (localisé sur le plan de ferme ci-joint)	
N° de champ :	150
Cadastre :	5246629, 5246630
Situé à plus de 100 m de l'amas confectionné l'an passé ou de tout autre amas :	☒ oui ☐ non
Distances séparatrices minimales sont respectées :	☒ oui ☐ non
Forme de l'amas :	Longiligne

Planification	
Date de la visite :	17 mai 2021
Date prévue de la confection de l'amas :	Mai 2020
Date prévue pour la reprise de l'amas :	Mai 2021
Entreposage sur sol gelé :	☐ oui ☒ non
Réhabilitation prévue :	☒ oui ☐ non
Nombre de mois d'entreposage :	12
Nombre de mois estimés sans gel ¹ :	6

Observations du site	
Type de fumier :	Bovin de boucherie
Forme de l'amas :	Longiligne
Pente :	Nulle (0-2%)
Couverture du sol :	Couvert végétal
Bande filtrante :	☒ oui ☐ non
Rigole d'interception :	☐ oui ☒ non
Andain filtrant :	☐ oui ☒ non
Avez-vous constaté un écoulement de lixiviat :	☐ oui ☒ non
À l'intérieur de la bande filtrante ? (< 10 m)	☐ oui ☒ non
À l'extérieur de la bande filtrante ? (> 10 m)	☐ oui ☒ non

Autres observations	
Il y a au moins 100 m de distance entre chaque amas	☒ oui ☐ non
L'amas est réalisé sur un champ ayant une pente inférieure à 6 %	☒ oui ☐ non
L'amas est constitué dans une zone inondable	☐ oui ☒ non
L'amas est constitué dans un champ cultivé	☒ oui ☐ non
L'amas respecte les distances séparatrices minimales établies au REA	☒ oui ☐ non

Commentaires
Suivi fait par Maryse Lévesque.


Signature de l'agronome

Suivi d'amas au champ

Identification de l'entreprise	
Nom de l'entreprise :	Ranch Tm
Adresse de l'entreprise :	[REDACTED]
☒ Fournisseur	☒ Receveur

Localisation de l'amas (localisé sur le plan de ferme ci-joint)	
N° de champ :	170
Cadastre :	5246612, 5246613
Situé à plus de 100 m de l'amas confectionné l'an passé ou de tout autre amas :	☒ oui ☐ non
Distances séparatrices minimales sont respectées :	☒ oui ☐ non
Forme de l'amas :	Longiligne

Planification	
Date de la visite :	17 mai 2021
Date prévue de la confection de l'amas :	Mai 2020
Date prévue pour la reprise de l'amas :	Mai 2021
Entreposage sur sol gelé :	☐ oui ☒ non
Réhabilitation prévue :	☒ oui ☐ non
Nombre de mois d'entreposage :	12
Nombre de mois estimés sans gel ¹ :	6

Observations du site	
Type de fumier :	Bovin de boucherie
Forme de l'amas :	Longiligne
Pente :	Nulle (0-2%)
Couverture du sol :	Couvert végétal
Bande filtrante :	☒ oui ☐ non
Rigole d'interception :	☐ oui ☒ non
Andain filtrant :	☐ oui ☒ non
Avez-vous constaté un écoulement de lixiviat :	☐ oui ☒ non
À l'intérieur de la bande filtrante ? (< 10 m)	☐ oui ☒ non
À l'extérieur de la bande filtrante ? (> 10 m)	☐ oui ☒ non

Autres observations	
Il y a au moins 100 m de distance entre chaque amas	☒ oui ☐ non
L'amas est réalisé sur un champ ayant une pente inférieure à 6 %	☒ oui ☐ non
L'amas est constitué dans une zone inondable	☐ oui ☒ non
L'amas est constitué dans un champ cultivé	☒ oui ☐ non
L'amas respecte les distances séparatrices minimales établies au REA	☒ oui ☐ non

Commentaires
Suivi fait par Maryse Lévesque.


Signature de l'agronome

Suivi d'amas au champ

Identification de l'entreprise	
Nom de l'entreprise :	Ranch Tm
Adresse de l'entreprise :	[REDACTED]
☒ Fournisseur	☒ Receveur

Localisation de l'amas (localisé sur le plan de ferme ci-joint)	
N° de champ :	200
Cadastre :	5246957
Situé à plus de 100 m de l'amas confectionné l'an passé ou de tout autre amas :	☒ oui ☐ non
Distances séparatrices minimales sont respectées :	☒ oui ☐ non
Forme de l'amas :	Longiligne

Planification	
Date de la visite :	17 mai 2021
Date prévue de la confection de l'amas :	Mai 2020
Date prévue pour la reprise de l'amas :	Mai 2021
Entreposage sur sol gelé :	☐ oui ☒ non
Réhabilitation prévue :	☒ oui ☐ non
Nombre de mois d'entreposage :	12
Nombre de mois estimés sans gel ¹ :	6

Observations du site	
Type de fumier :	
Forme de l'amas :	
Pente :	
Couverture du sol :	
Bande filtrante :	☐ oui ☐ non
Rigole d'interception :	☐ oui ☐ non
Andain filtrant :	☐ oui ☐ non
Avez-vous constaté un écoulement de lixiviat :	☐ oui ☐ non
À l'intérieur de la bande filtrante ? (< 10 m)	☐ oui ☐ non
À l'extérieur de la bande filtrante ? (> 10 m)	☐ oui ☐ non

Autres observations	
Il y a au moins 100 m de distance entre chaque amas	☐ oui ☐ non
L'amas est réalisé sur un champ ayant une pente inférieure à 6 %	☐ oui ☐ non
L'amas est constitué dans une zone inondable	☐ oui ☐ non
L'amas est constitué dans un champ cultivé	☐ oui ☐ non
L'amas respecte les distances séparatrices minimales établies au REA	☐ oui ☐ non

Commentaires
Aucun amas n'a été confectionné dans ce champ. Suivi fait par Maryse Lévesque.


Signature de l'agronome

Suivi d'amas au champ

Identification de l'entreprise	
Nom de l'entreprise :	Ranch Tm
Adresse de l'entreprise :	[REDACTED]
☒ Fournisseur	☒ Receveur

Localisation de l'amas (localisé sur le plan de ferme ci-joint)	
N° de champ :	230
Cadastre :	5246968
Situé à plus de 100 m de l'amas confectionné l'an passé ou de tout autre amas :	☒ oui ☐ non
Distances séparatrices minimales sont respectées :	☒ oui ☐ non
Forme de l'amas :	Longiligne

Planification	
Date de la visite :	17 mai 2021
Date prévue de la confection de l'amas :	Novembre 2020
Date prévue pour la reprise de l'amas :	Mai 2021
Entreposage sur sol gelé :	☒ oui ☐ non
Réhabilitation prévue :	☒ oui ☐ non
Nombre de mois d'entreposage :	6
Nombre de mois estimés sans gel ¹ :	1

Observations du site	
Type de fumier :	
Forme de l'amas :	
Pente :	
Couverture du sol :	
Bande filtrante :	☐ oui ☐ non
Rigole d'interception :	☐ oui ☐ non
Andain filtrant :	☐ oui ☐ non
Avez-vous constaté un écoulement de lixiviat :	☐ oui ☐ non
À l'intérieur de la bande filtrante ? (< 10 m)	☐ oui ☐ non
À l'extérieur de la bande filtrante ? (> 10 m)	☐ oui ☐ non

Autres observations	
Il y a au moins 100 m de distance entre chaque amas	☐ oui ☐ non
L'amas est réalisé sur un champ ayant une pente inférieure à 6 %	☐ oui ☐ non
L'amas est constitué dans une zone inondable	☐ oui ☐ non
L'amas est constitué dans un champ cultivé	☐ oui ☐ non
L'amas respecte les distances séparatrices minimales établies au REA	☐ oui ☐ non

Commentaires
Aucun amas n'a été confectionné dans ce champ. Suivi fait par Maryse Lévesque.



Signature de l'agronome

Suivi d'amas au champ

Identification de l'entreprise	
Nom de l'entreprise :	Ranch Tm
Adresse de l'entreprise :	[REDACTED]
☒ Fournisseur	☒ Receveur

Localisation de l'amas (localisé sur le plan de ferme ci-joint)	
N° de champ :	270
Cadastre :	5246625
Situé à plus de 100 m de l'amas confectionné l'an passé ou de tout autre amas :	☒ oui ☐ non
Distances séparatrices minimales sont respectées :	☒ oui ☐ non
Forme de l'amas :	Longiligne

Planification	
Date de la visite :	17 mai 2021
Date prévue de la confection de l'amas :	Mai 2020
Date prévue pour la reprise de l'amas :	Mai 2021
Entreposage sur sol gelé :	☐ oui ☒ non
Réhabilitation prévue :	☒ oui ☐ non
Nombre de mois d'entreposage :	12
Nombre de mois estimés sans gel ¹ :	6

Observations du site	
Type de fumier :	Bovin de boucherie
Forme de l'amas :	Longiligne
Pente :	Légère (2-5%)
Couverture du sol :	Couvert végétal
Bande filtrante :	☒ oui ☐ non
Rigole d'interception :	☐ oui ☒ non
Andain filtrant :	☐ oui ☒ non
Avez-vous constaté un écoulement de lixiviat :	☐ oui ☒ non
À l'intérieur de la bande filtrante ? (< 10 m)	☐ oui ☒ non
À l'extérieur de la bande filtrante ? (> 10 m)	☐ oui ☒ non

Autres observations	
Il y a au moins 100 m de distance entre chaque amas	☒ oui ☐ non
L'amas est réalisé sur un champ ayant une pente inférieure à 6 %	☒ oui ☐ non
L'amas est constitué dans une zone inondable	☐ oui ☒ non
L'amas est constitué dans un champ cultivé	☒ oui ☐ non
L'amas respecte les distances séparatrices minimales établies au REA	☒ oui ☐ non

Commentaires
Suivi fait par Maryse Lévesque.


Signature de l'agronome

Suivi d'amas au champ

Identification de l'entreprise	
Nom de l'entreprise :	Ranch Tm
Adresse de l'entreprise :	[REDACTED]
☒ Fournisseur	☒ Receveur

Localisation de l'amas (localisé sur le plan de ferme ci-joint)	
N° de champ :	290
Cadastre :	5246976
Situé à plus de 100 m de l'amas confectionné l'an passé ou de tout autre amas :	☒ oui ☐ non
Distances séparatrices minimales sont respectées :	☒ oui ☐ non
Forme de l'amas :	Longiligne

Planification	
Date de la visite :	17 mai 2021
Date prévue de la confection de l'amas :	Janvier 2021
Date prévue pour la reprise de l'amas :	Juillet 2021
Entreposage sur sol gelé :	☒ oui ☐ non
Réhabilitation prévue :	☒ oui ☐ non
Nombre de mois d'entreposage :	6
Nombre de mois estimés sans gel ¹ :	2

Observations du site	
Type de fumier :	Bovin de boucherie
Forme de l'amas :	Longiligne
Pente :	Nulle (0-2%)
Couverture du sol :	Couvert végétal
Bande filtrante :	☒ oui ☐ non
Rigole d'interception :	☐ oui ☒ non
Andain filtrant :	☐ oui ☒ non
Avez-vous constaté un écoulement de lixiviat :	☐ oui ☒ non
À l'intérieur de la bande filtrante ? (< 10 m)	☐ oui ☒ non
À l'extérieur de la bande filtrante ? (> 10 m)	☐ oui ☒ non

Autres observations	
Il y a au moins 100 m de distance entre chaque amas	☐ oui ☒ non
L'amas est réalisé sur un champ ayant une pente inférieure à 6 %	☒ oui ☐ non
L'amas est constitué dans une zone inondable	☐ oui ☒ non
L'amas est constitué dans un champ cultivé	☒ oui ☐ non
L'amas respecte les distances séparatrices minimales établies au REA	☐ oui ☒ non

Commentaires
Il y avait un deuxième très petit amas à moins de 100m de celui recommandé.
Suivi fait par Maryse Lévesque.



Signature de l'agronome

Suivi d'amas au champ

Identification de l'entreprise	
Nom de l'entreprise :	Ranch Tm
Adresse de l'entreprise :	
☒ Fournisseur	☒ Receveur

Localisation de l'amas (localisé sur le plan de ferme ci-joint)	
N° de champ :	305
Cadastre :	5247195
Situé à plus de 100 m de l'amas confectionné l'an passé ou de tout autre amas :	☒ oui ☐ non
Distances séparatrices minimales sont respectées :	☒ oui ☐ non
Forme de l'amas :	Longiligne

Planification	
Date de la visite :	17 mai 2021
Date prévue de la confection de l'amas :	Mars 2021
Date prévue pour la reprise de l'amas :	Mai 2021
Entreposage sur sol gelé :	☐ oui ☒ non
Réhabilitation prévue :	☒ oui ☐ non
Nombre de mois d'entreposage :	2
Nombre de mois estimés sans gel ¹ :	1,5

Observations du site	
Type de fumier :	Bovin de boucherie
Forme de l'amas :	Longiligne
Pente :	Nulle (0-2%)
Couverture du sol :	Couvert végétal
Bande filtrante :	☒ oui ☐ non
Rigole d'interception :	☐ oui ☒ non
Andain filtrant :	☐ oui ☒ non
Avez-vous constaté un écoulement de lixiviat :	☐ oui ☒ non
À l'intérieur de la bande filtrante ? (< 10 m)	☐ oui ☒ non
À l'extérieur de la bande filtrante ? (> 10 m)	☐ oui ☒ non

Autres observations	
Il y a au moins 100 m de distance entre chaque amas :	☒ oui ☐ non
L'amas est réalisé sur un champ ayant une pente inférieure à 6 %	☒ oui ☐ non
L'amas est constitué dans une zone inondable	☐ oui ☒ non
L'amas est constitué dans un champ cultivé	☒ oui ☐ non
L'amas respecte les distances séparatrices minimales établies au REA	☒ oui ☐ non

Commentaires
Suivi fait par Maryse Lévesque.


Signature de l'agronome

Suivi d'amas au champ

Identification de l'entreprise	
Nom de l'entreprise :	Ranch Tm
Adresse de l'entreprise :	
☒ Fournisseur	☒ Receveur

Localisation de l'amas (localisé sur le plan de ferme ci-joint)	
N° de champ :	320
Cadastre :	5247195
Situé à plus de 100 m de l'amas confectionné l'an passé ou de tout autre amas :	☒ oui ☐ non
Distances séparatrices minimales sont respectées :	☒ oui ☐ non
Forme de l'amas :	Longiligne

Planification	
Date de la visite :	17 mai 2021
Date prévue de la confection de l'amas :	Novembre 2020
Date prévue pour la reprise de l'amas :	Mai 2021
Entreposage sur sol gelé :	☒ oui ☐ non
Réhabilitation prévue :	☒ oui ☐ non
Nombre de mois d'entreposage :	6
Nombre de mois estimés sans gel ¹ :	1

Observations du site	
Type de fumier :	Bovin de boucherie
Forme de l'amas :	Longiligne
Pente :	Nulle (0-2%)
Couverture du sol :	Résidus de culture
Bande filtrante :	☒ oui ☐ non
Rigole d'interception :	☐ oui ☒ non
Andain filtrant :	☐ oui ☒ non
Avez-vous constaté un écoulement de lixiviat :	☐ oui ☒ non
À l'intérieur de la bande filtrante ? (< 10 m)	☐ oui ☒ non
À l'extérieur de la bande filtrante ? (> 10 m)	☐ oui ☒ non

Autres observations	
Il y a au moins 100 m de distance entre chaque amas	☒ oui ☐ non
L'amas est réalisé sur un champ ayant une pente inférieure à 6 %	☒ oui ☐ non
L'amas est constitué dans une zone inondable	☐ oui ☒ non
L'amas est constitué dans un champ cultivé	☒ oui ☐ non
L'amas respecte les distances séparatrices minimales établies au REA	☒ oui ☐ non

Commentaires
Suivi fait par Maryse Lévesque.


Signature de l'agronome

Suivi d'amas au champ

Identification de l'entreprise	
Nom de l'entreprise :	Ranch Tm
Adresse de l'entreprise :	
☒ Fournisseur	☒ Receveur

Localisation de l'amas (localisé sur le plan de ferme ci-joint)	
N° de champ :	420
Cadastre :	4810910
Situé à plus de 100 m de l'amas confectionné l'an passé ou de tout autre amas :	☒ oui ☐ non
Distances séparatrices minimales sont respectées :	☒ oui ☐ non
Forme de l'amas :	Longiligne

Planification	
Date de la visite :	17 mai 2021
Date prévue de la confection de l'amas :	Mars 2021
Date prévue pour la reprise de l'amas :	Mai 2021
Entreposage sur sol gelé :	☒ oui ☐ non
Réhabilitation prévue :	☒ oui ☐ non
Nombre de mois d'entreposage :	2
Nombre de mois estimés sans gel ¹ :	1

Observations du site	
Type de fumier :	Aucun
Forme de l'amas :	
Pente :	
Couverture du sol :	
Bande filtrante :	☐ oui ☐ non
Rigole d'interception :	☐ oui ☐ non
Andain filtrant :	☐ oui ☐ non
Avez-vous constaté un écoulement de lixiviat :	☐ oui ☐ non
À l'intérieur de la bande filtrante ? (< 10 m)	☐ oui ☐ non
À l'extérieur de la bande filtrante ? (> 10 m)	☐ oui ☐ non

Autres observations	
Il y a au moins 100 m de distance entre chaque amas	☐ oui ☐ non
L'amas est réalisé sur un champ ayant une pente inférieure à 6 %	☐ oui ☐ non
L'amas est constitué dans une zone inondable	☐ oui ☐ non
L'amas est constitué dans un champ cultivé	☐ oui ☐ non
L'amas respecte les distances séparatrices minimales établies au REA	☐ oui ☐ non

Commentaires
Il y avait aucun amas dans ce champ lors de la visite.
Suivi fait par Maryse Lévesque.



Signature de l'agronome

Suivi d'amas au champ

Identification de l'entreprise	
Nom de l'entreprise :	Ranch Tm
Adresse de l'entreprise :	[REDACTED]
☒ Fournisseur	☒ Receveur

Localisation de l'amas (localisé sur le plan de ferme ci-joint)	
N° de champ :	450
Cadastre :	4809693
Situé à plus de 100 m de l'amas confectionné l'an passé ou de tout autre amas :	☒ oui ☐ non
Distances séparatrices minimales sont respectées :	☒ oui ☐ non
Forme de l'amas :	Longiligne

Planification	
Date de la visite :	17 mai 2021
Date prévue de la confection de l'amas :	Juin 2020
Date prévue pour la reprise de l'amas :	Mai 2021
Entreposage sur sol gelé :	☐ oui ☒ non
Réhabilitation prévue :	☐ oui ☒ non
Nombre de mois d'entreposage :	11
Nombre de mois estimés sans gel ¹ :	5

Observations du site	
Type de fumier :	Bovin de boucherie
Forme de l'amas :	Longiligne
Pente :	Nulle (0-2%)
Couverture du sol :	Couvert végétal
Bande filtrante :	☒ oui ☐ non
Rigole d'interception :	☐ oui ☒ non
Andain filtrant :	☐ oui ☒ non
Avez-vous constaté un écoulement de lixiviat :	☐ oui ☒ non
À l'intérieur de la bande filtrante ? (< 10 m)	☐ oui ☒ non
À l'extérieur de la bande filtrante ? (> 10 m)	☐ oui ☒ non

Autres observations	
Il y a au moins 100 m de distance entre chaque amas	☒ oui ☐ non
L'amas est réalisé sur un champ ayant une pente inférieure à 6 %	☒ oui ☐ non
L'amas est constitué dans une zone inondable	☐ oui ☒ non
L'amas est constitué dans un champ cultivé	☒ oui ☐ non
L'amas respecte les distances séparatrices minimales établies au REA	☒ oui ☐ non

Commentaires
Suivi fait par Maryse Lévesque.


Signature de l'agronome

Suivi d'amas au champ

Identification de l'entreprise	
Nom de l'entreprise :	Ranch Tm
Adresse de l'entreprise :	[REDACTED]
☒ Fournisseur	☒ Receveur

Localisation de l'amas (localisé sur le plan de ferme ci-joint)	
N° de champ :	610
Cadastre :	5247131
Situé à plus de 100 m de l'amas confectionné l'an passé ou de tout autre amas :	☒ oui ☐ non
Distances séparatrices minimales sont respectées :	☒ oui ☐ non
Forme de l'amas :	Longiligne

Planification	
Date de la visite :	17 mai 2021
Date prévue de la confection de l'amas :	Octobre 2020
Date prévue pour la reprise de l'amas :	Mai 2021
Entreposage sur sol gelé :	☐ oui ☒ non
Réhabilitation prévue :	☒ oui ☐ non
Nombre de mois d'entreposage :	7
Nombre de mois estimés sans gel ¹ :	2

Observations du site	
Type de fumier :	Bovin de boucherie
Forme de l'amas :	Longiligne
Pente :	Nulle (0-2%)
Couverture du sol :	Couvert végétal
Bande filtrante :	☒ oui ☐ non
Rigole d'interception :	☐ oui ☒ non
Andain filtrant :	☐ oui ☒ non
Avez-vous constaté un écoulement de lixiviat :	☐ oui ☒ non
À l'intérieur de la bande filtrante ? (< 10 m)	☐ oui ☒ non
À l'extérieur de la bande filtrante ? (> 10 m)	☐ oui ☒ non

Autres observations	
Il y a au moins 100 m de distance entre chaque amas	☒ oui ☐ non
L'amas est réalisé sur un champ ayant une pente inférieure à 6 %	☒ oui ☐ non
L'amas est constitué dans une zone inondable	☐ oui ☒ non
L'amas est constitué dans un champ cultivé	☒ oui ☐ non
L'amas respecte les distances séparatrices minimales établies au REA	☒ oui ☐ non

Commentaires
Suivi fait par Maryse Lévesque:


Signature de l'agronome

Suivi d'amas au champ

Identification de l'entreprise	
Nom de l'entreprise :	Ranch Tm
Adresse de l'entreprise :	[REDACTED]
☒ Fournisseur	☒ Receveur

Localisation de l'amas (localisé sur le plan de ferme ci-joint)	
N° de champ :	825
Cadastre :	5247034, 5248694
Situé à plus de 100 m de l'amas confectionné l'an passé ou de tout autre amas :	☒ oui ☐ non
Distances séparatrices minimales sont respectées :	☒ oui ☐ non
Forme de l'amas :	Longiligne

Planification	
Date de la visite :	17 mai 2021
Date prévue de la confection de l'amas :	Mars 2021
Date prévue pour la reprise de l'amas :	Juillet 2021
Entreposage sur sol gelé :	☒ oui ☐ non
Réhabilitation prévue :	☐ oui ☒ non
Nombre de mois d'entreposage :	4
Nombre de mois estimés sans gel ¹ :	2

Observations du site	
Type de fumier :	Bovin de boucherie
Forme de l'amas :	Longiligne
Pente :	Nulle (0-2%)
Couverture du sol :	Couvert végétal
Bande filtrante :	☒ oui ☐ non
Rigole d'interception :	☐ oui ☒ non
Andain filtrant :	☐ oui ☒ non
Avez-vous constaté un écoulement de lixiviat :	☐ oui ☒ non
À l'intérieur de la bande filtrante ? (< 10 m)	☐ oui ☒ non
À l'extérieur de la bande filtrante ? (> 10 m)	☐ oui ☒ non

Autres observations	
Il y a au moins 100 m de distance entre chaque amas	☒ oui ☐ non
L'amas est réalisé sur un champ ayant une pente inférieure à 6 %	☒ oui ☐ non
L'amas est constitué dans une zone inondable	☐ oui ☒ non
L'amas est constitué dans un champ cultivé	☒ oui ☐ non
L'amas respecte les distances séparatrices minimales établies au REA	☒ oui ☐ non

Commentaires
Suivi fait par Maryse Lévesque.



Signature de l'agronome

BILAN DE PHOSPHORE

ANNÉE 20 22

1. DESCRIPTION DE L'EXPLOITATION AGRICOLE

1.1 Identification de l'exploitant

Selon le cas, remplir l'une des deux sections ci-dessous.

Particulier (individu)

Nom : _____ Prénom : _____

Numéro de l'intervenant : _____

Numéro de l'exploitation agricole enregistrée au MAPAQ (NIM) : _____

Numéro de client de la Financière agricole du Québec : _____

NEQ (si enregistré au REQ) : _____

Autre

Nom de l'entreprise : Tremblay, Maude

Numéro de l'intervenant : Y2188768

Numéro de l'exploitation agricole enregistrée au MAPAQ (NIM) : 101168169

Numéro de client de la Financière agricole du Québec : 2220861

NEQ : 2272725864

Répondant ou personne à contacter

Nom : Tremblay Prénom : Maude Titre : Propriétaire

1.2 Adresse

N° : _____ Municipalité : Sainte-Florence M (07010)

LIEU VISÉ PAR LE BILAN

Remplir la section 1.3 pour les lieux d'élevage ou la section 1.4 pour les lieux d'épandage.

1.3 Description du lieu d'élevage (voir la définition dans le Guide du bilan de phosphore)

Numéro de lieu : X2001511 Municipalité : Sainte-Florence M (07010)

1.3.1 Adresse du lieu (si elle est différente de l'adresse à la section 1.2)

Numéro : _____ Rue : _____

Municipalité : _____ Code postal : _____

1.3.2 Localisation cadastrale du lieu

Cadastre rénové du Québec : 5246968

Si non rénové :

Lot :

Rang ou concession :

Cadastre :

1.3.3 Propriétaire du lieu*Si l'exploitant est propriétaire du lieu, passer à la section 1.3.4.**Sinon, selon le cas, remplir l'une des deux sections ci-dessous.***Particulier (individu)**

Nom : | Prénom :

Numéro de l'intervenant du propriétaire du lieu :

NEQ (si enregistré au REQ) :

Autre

Nom de l'entreprise :

Numéro de l'intervenant du propriétaire du lieu :

NEQ :

Répondant ou personne à contacter

Nom : | Prénom : | Titre :

Courriel du propriétaire du lieu:**1.3.4 Description du cheptel du lieu (utiliser les catégories d'animaux de l'annexe VII du REA)**

Catégorie d'animaux	Nombre d'animaux	Type de gestion (solide ou liquide)
Vache de boucherie et son veau	175	Solide
Taure de boucherie (> 15 mois jusqu'à la première mise bas)	10	Solide
Génisse de boucherie (de 8 mois à 15 mois)	30	Solide
Taureau de boucherie (> 12 mois)	13	Solide
Chèvre angora (≥ 1 an)	2	Solide
Hongre	6	Solide
Bovin de semi-finition (de 266 à 400 kg)	150	Solide

1.3.5 Propriétaire(s) des animaux

Si l'exploitant est le propriétaire de tous les animaux du lieu d'élevage cocher la case suivante et passer à la section 2. ☒

Si l'exploitant n'est pas le propriétaire de tous les animaux du lieu d'élevage :

- Cocher la case si l'exploitant est propriétaire d'une partie des animaux : ☐
- Décrire les autres propriétaires ci-dessous.

Particulier (individu)

Nom : _____ Prénom : _____

Numéro de client de la Financière agricole du Québec : _____

Numéro de l'exploitation agricole enregistrée au MAPAQ (NIM) : _____

Autre

Nom de l'entreprise : _____

Numéro de client de la Financière agricole du Québec : _____

Numéro de l'exploitation agricole enregistrée au MAPAQ (NIM) : _____

NEQ : _____

Courriel du propriétaire des animaux:

S'il y a un autre propriétaire des animaux, remplir l'une des deux sections ci-dessous.

Particulier (individu)

Nom : _____ Prénom : _____

Numéro de client de la Financière agricole du Québec : _____

Numéro de l'exploitation agricole enregistrée au MAPAQ (NIM) : _____

Autre

Nom de l'entreprise : _____

Numéro de client de la Financière agricole du Québec : _____

Numéro de l'exploitation agricole enregistrée au MAPAQ (NIM) : _____

NEQ : _____

Courriel du propriétaire des animaux:

1.4 Description du lieu d'épandage (lieu principal visé par ce bilan)
(voir la définition dans le *Guide du bilan de phosphore*)

Numéro de lieu :

Code de la MRC :

1.4.1 Localisation cadastrale du lieu (décrire le lot principal)

Cadastre rénové du Québec :

Si non rénové :

Lot :

Rang ou concession :

Cadastre :

1.4.2 Propriétaire du lieu

Si l'exploitant est propriétaire du lieu, passer à la section 2

Sinon, selon le cas, remplir l'une des deux sections ci-dessous.

Particulier (individu)

Nom :

Prénom :

Numéro de l'intervenant du propriétaire du lieu :

NEQ (si enregistré au REQ) :

Autre

Nom de l'entreprise :

Numéro de l'intervenant du propriétaire du lieu :

NEQ :

Répondant ou personne à contacter

Nom : _____ Prénom : _____ Titre : _____

2 CHARGE DE PHOSPHORE PRODUITE ET IMPORTÉE PAR L'EXPLOITANT

2.1 Charge de phosphore produite dans le lieu d'élevage sous forme de déjections animales

Méthode utilisée pour déterminer la charge de phosphore produite	Charge de phosphore produite (kg P ₂ O ₅ total)
Valeur moyenne CRAAQ	
Caractérisation	
Annexe VI du REA	9910,10
Total :	9910,10

2.2 Charge de phosphore importée sous forme de déjections animales

Nom du fournisseur (personne physique ou morale) : Tremblay, Maude	
Numéro de l'intervenant : Y2188768	
Numéro : 170	Rue : 2e rang Matalik
Municipalité : Sainte-Florence M (07010	
Code postal : G0J2M0	Téléphone : Poste :
Charge de phosphore importée :	1041,30 kg P ₂ O ₅ total

Nom du fournisseur (personne physique ou morale) :	
Numéro de l'intervenant :	
Numéro :	Rue :
Municipalité :	
Code postal :	Téléphone : Poste :
Charge de phosphore importée :	kg P ₂ O ₅ total
Total des charges de phosphore importées :	
1041,30 kg P ₂ O ₅ total	

2.3 Charge de phosphore importée sous forme d'engrais minéraux

Total :	2828,60 kg P ₂ O ₅ total
---------	--

2.4 Charge de phosphore importée sous forme de matières résiduelles fertilisantes (MRF)

Total :	0,00 kg P ₂ O ₅ total
---------	---

2.5 Charge de phosphore totale produite et importée dans le lieu (kg P₂O₅ total)

Somme des totaux des sections 2.1, 2.2, 2.3 et 2.4	Total :	13780,00 kg P ₂ O ₅ total
--	----------------	---

3. CAPACITÉ DU LIEU À DISPOSER DE LA CHARGE DE PHOSPHORE, INSCRITE À LA SECTION 2.5

3.1 Charge de phosphore dont l'exploitant peut disposer par épandage sur toutes les cultures, incluant les pâturages

3.1.1 En propriété (remplir les sections 3.1.1.1 ou 3.1.1.2)

3.1.1.1 Lieu d'élevage	Total pour l'ensemble des superficies	0,00 kg P ₂ O ₅
------------------------	---------------------------------------	---------------------------------------

Ou

3.1.1.2 Lieu d'épandage	Total pour les superficies du lieu décrit à section 1.4	kg P ₂ O ₅
-------------------------	---	----------------------------------

Autres lieux d'épandage de l'exploitant dans une autre MRC

Numéro du lieu :	MRC :	kg P ₂ O ₅ total
------------------	-------	--

Cadastre rénové du Québec :

Si non rénové

Lot :

Rang ou concession :

Cadastre :

Numéro du lieu :	MRC :	kg P ₂ O ₅ total
------------------	-------	--

Cadastre rénové du Québec :

Si non rénové

Lot :

Rang ou concession :

Cadastre :

Total pour l'ensemble des superficies en propriété :	0,00 kg P ₂ O ₅ Total
--	---

3.1.2 En location

Total pour l'ensemble des superficies en location :	47289,00 kg P ₂ O ₅ Total
---	---

3.1.3 Nombre d'hectares exploités en propriété et en location

Nombre d'hectares en culture, excluant les cultures maraîchères ou fruitières, prairies et pâturages	176,80 ha
--	-----------

Nombre d'hectares en prairies et pâturages	383,30 ha
Nombre d'hectares en culture maraîchère ou fruitière	0,00 ha

3.1.4 Saturation des sols en phosphore des superficies exploitées en propriété et en location

Saturation en phosphore (%)	Superficie (ha)
< 7,6 %	560,10
7,6 % à < 13,1 %	0,00
13,1 % à 20 %	0,00
> 20 %	0,00

3.1.5 En entente d'épandage

Remplir un tableau par entente

Nom du receveur-exploitant (personne physique ou morale) :			
Numéro de l'intervenant :			
Numéro :	Rue :	Municipalité :	
Code postal :	Téléphone :	Poste :	
Charge de phosphore exportée chez le receveur			kg P ₂ O ₅ total

Nom du receveur-exploitant (personne physique ou morale) :			
Numéro de l'intervenant :			
Numéro :	Rue :	Municipalité :	
Code postal :	Téléphone :	Poste :	
Charge de phosphore exportée chez le receveur			kg P ₂ O ₅ total

Total pour l'ensemble des superficies sous entente d'épandage :	0,00 kg P₂O₅ total
--	---

3.1.6 Charge totale de phosphore dont l'exploitant peut disposer par épandage (kg P₂O₅ total)

Somme des totaux des sections 3.1.1.1 ou 3.1.1.2, 3.1.2 et 3.1.5	Total :	47289,00 kg P₂O₅ total
--	----------------	---

3.2 Charge de phosphore dont l'exploitant peut disposer par traitement et transformation en produits utiles (ne s'applique qu'aux lieux d'élevage qui exportent une charge de phosphore vers un lieu de transformation)

Total : kg P₂O₅ total

3.3 Charge de phosphore éliminée par destruction

(ne concerne que les lieux d'élevage qui exportent une charge de phosphore vers un lieu d'élimination)

Total : kg P₂O₅ total

3.4 Charge de phosphore totale dont l'exploitant peut disposer (kg P ₂ O ₅ total)		
Somme des totaux des sections 3.1.6, 3.2 et 3.3	Total :	47289,00 kg P ₂ O ₅ total

4 BILAN DE PHOSPHORE DE L'EXPLOITANT		
Charge totale de phosphore produite et importée (section 2.5)		13780,00 kg P ₂ O ₅ total
Charge totale de phosphore dont l'exploitant peut disposer (section 3.4)	Moins (-)	47289,00 kg P ₂ O ₅ total
BILAN DE PHOSPHORE DE L'EXPLOITANT:	Égale (=)	-33509,00 kg P₂O₅ total

La conformité à l'exigence réglementaire de produire et transmettre, au ministère de l'Environnement, et Lutte contre les changements climatiques, un bilan de phosphore démontrant la capacité de disposition de la totalité de la charge de phosphore a été retenue par la Financière agricole du Québec et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) comme étant une mesure d'écoconditionnalité devant être respectée afin d'être admissible à certains programmes.

Ainsi, conformément aux dispositions applicables de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et de la protection des renseignements personnels, les renseignements nécessaires à l'application d'une loi au Québec ou encore nécessaires à l'exercice des attributions ou à la mise en œuvre des programmes de ces organismes peuvent leur être communiqués par le MELCC. Dans ce cas, certaines informations extraites du présent bilan de phosphore pourront être communiquées à ces organismes, sans autre avis.

5 ATTESTATION ET SIGNATURE DE L'EXPLOITANT	
<i>J'atteste que les données que j'ai fournies à l'agronome signataire, afin qu'il réalise le présent bilan de phosphore, sont exactes.</i>	
Nom et prénom de l'exploitant (en lettres moulées) :	Signature de l'exploitant :
Tremblay Maude	
Date de signature (aaaa-mm-jj) : 2022-05-06	

6 DÉCLARATION ET SIGNATURE DE L'AGRONOME	
<i>J'atteste que le présent bilan de phosphore pour l'année civile (du 1^{er} janvier au 31 décembre) 2022 a été établi conformément à l'article 35 du Règlement sur les exploitations agricoles.</i>	
Nom agronome (lettres moulées) :	Signature de l'agronome :
Prénom agronome (lettres moulées) :	
Nom de membre de l'Ordre des agronomes du Québec :	Date (aaaa-mm-jj) :
5017	2022-05-06

ADRESSE AU TRAVAIL :			
Número : 431	Rue : rue des Artisans bureau 200	Municipalité :	Rimouski V (10043)
Code postal :	G5M1A4	Courriel :	sbegin@jmp-consultants.com
Téléphone :	4187257997	Poste :	122
Autre numéro :		Poste :	

Tableau référence pour les calculs

Culture	Code culture	Rendement t/ha (15% hum.)	Rendement t/ha (0% hum.)
Avoine pure	2	2,508	2,132
Avoine grainée	3	2,508	2,132
Blé pur	4	2,667	2,267
Blé grainé	5	2,667	2,267
Canola	7	2,069	1,862
Maïs ensilage	8	13,781	11,714
Maïs grain	9	6,692	5,688
Orge pure	10	2,702	2,297
Orge grainée	11	2,702	2,297
Avoine-pois pur	12	2,702	2,297
Grain mélangé grainé	13	2,702	2,297
Prairie lég.	14	4,531	3,851
Pâturage lég.	15	4,531	3,851
Prairie gram.	16	4,531	3,851
Pâturage gram.	17	4,531	3,851
Prairie établissement	18	1,509	1,283
Seigle d'automne	25	Valider	
Soudan pur	26	10,588	9,000
Soudan grainé	27	10,588	9,000
Blé d'automne	29	Valider	
Triticale d'automne	30	Valider	

Référence de la Financière agricole du Québec : Rendements de référence - Mai 2021

Zonage de la Financière agricole du Québec : Zone 11

Station météo : Causapscal

Nombre de coupes de foin effectuées annuellement : 2

Surface en prairie fauchée lors de la dernière coupe : 100%

Note : Les rendements sont exprimés en tonnes à l'hectare, sauf avis contraire et sont ramenés à 15 % d'humidité pour les cultures suivantes : foin, maïs fourrager, avoine, blé, orge, maïs-grain, soya, haricot sec, sarrasin et pois sec. Le rendement de canola est, quant à lui, ramené à 10 % d'humidité.

Apport maximum en phosphore (P_2O_5) pouvant être appliqué

Champ	Surface épandable (ha)	Code culture 2022	Rendement à 15% hum (t/ha)	Analyse de sol		P ₂ O ₅ max (annexe 1 REA)	
				P (kg/ha)	P/Al (%)	(kg/ha)	(kg)
100	10,8	2	2,508	60	2,2	120	1296
150	15,9	14	4,531	89	3,1	100	1590
160	8,1	14	4,531	35	1,4	110	891
165	6,1	14	4,531	35	1,4	110	671
170	15,7	2	2,508	97	3,8	100	1570
175	5,6	2	2,508	87	3,1	110	616
180	3,9	16	4,531	57	3,0	110	429
190	7,8	2	2,508	65	2,2	110	857
195	19,8	14	4,531	49	1,7	110	2178
200	3,0	2	2,508	86	2,6	110	325
205	1,1	14	4,531	84	2,9	100	110
210	1,6	14	4,531	84	2,9	100	160
215	3,2	14	4,531	84	2,9	100	320
220	8,6	14	4,531	43	1,7	110	946
225	7,2	14	4,531	120	4,0	90	648
230	14,1	17	4,531	106	3,5	90	1269
240	23,8	17	4,531	49	1,5	110	2618
245	6,4	17	4,531	54	2,2	110	704
250	5,9	17	4,531	54	2,2	110	649
255	6,4	17	4,531	49	1,5	110	704
260	11,4	17	4,531	54	1,6	110	1254
270	21,2	16	4,531	98	2,9	90	1908
280	15,5	17	4,531	137	4,5	80	1240
285	5,8	14	4,531	108	3,1	90	522
290	8,1	16	4,531	78	2,5	100	808
295	6,7	14	4,531	83	3,6	100	670
300	1,2	16	4,531	62	2,4	100	120
305	0,7	14	4,531	62	2,4	100	70
310	3,0	14	4,531	62	2,4	100	297
320	10,7	14	4,531	44	2,5	110	1177
330	1,6	16	4,531	47	1,6	110	176
350	1,5	14	4,531	129	4,0	80	120
355	1,5	14	4,531	129	4,0	80	120
360	15,4	2	2,508	61	2,3	110	1692
365	0,7	16	4,531	61	2,0	100	70
370	7,9	14	4,531	61	2,0	100	786
375	0,7	16	4,531	61	2,3	100	70

Apport maximum en phosphore (P_2O_5) pouvant être appliqué

Champ	Surface épardable (ha)	Code culture 2022	Rendement à 15% hum (t/ha)	Analyse de sol		P ₂ O ₅ max (annexe 1 REA)	
				P (kg/ha)	P/AI (%)	(kg/ha)	(kg)
380	1,4	16	4,531	27	1,1	120	168
385	9,9	2	2,508	102	5,5	100	990
400	2,2	2	2,508	41	1,8	120	264
410	10,0	2	2,508	41	1,8	120	1200
420	5,0	2	2,508	57	2,2	120	600
430	3,4	16	4,531	26	1,4	120	408
440	3,7	14	4,531	100	4,6	90	333
450	5,9	14	4,531	100	4,6	90	533
460	5,9	14	4,531	134	6,8	80	472
470	5,4	16	4,531	46	2,0	110	594
480	5,6	14	4,531	85	3,6	100	560
500	4,7	14	4,531	70	2,5	100	470
520	3,3	14	4,531	61	2,2	100	326
530	1,7	14	4,531	61	2,2	100	170
540	2,5	14	4,531	52	1,9	110	275
550	3,7	14	4,531	128	6,5	80	296
560	1,9	16	4,531	36	1,2	110	209
610	22,4	2	2,508	24	1,3	130	2907
620	44,1	2	2,508	40	3,1	120	5292
700	12,6	14	4,531	66	3,6	100	1260
705	2,7	14	4,531	31	1,7	110	297
710	2,6	2	2,508	31	1,7	120	312
715	8,2	14	4,531	30	1,3	120	984
720	4,9	14	4,531	68	3,2	100	490
725	4,9	14	4,531	68	3,2	100	490
730	4,0	14	4,531	68	3,2	100	400
735	3,0	16	4,531	68	3,2	100	300
740	5,0	14	4,531	37	1,8	110	550
745	11,5	14	4,531	37	1,8	110	1265
750	3,8	14	4,531	38	1,8	110	418
755	11,2	2	2,508	17	0,8	130	1456
800	7,2	16	4,531	35	1,8	110	792
805	6,7	12	2,702	35	1,8	120	804
806	4,5	12	2,702	24	1,4	130	585
810	4,5	14	4,531	49	2,7	110	495
815	4,9	14	4,531	49	2,7	110	539
820	5,3	14	4,531	49	2,7	110	583

Apport maximum en phosphore (P_2O_5) pouvant être appliqué

Champ	Surface épandable (ha)	Code culture 2022	Rendement à 15% hum (t/ha)	Analyse de sol		P ₂ O ₅ max (annexe 1 REA)	
				P (kg/ha)	P/Al (%)	(kg/ha)	(kg)
825	7,2	14	4,531	76	3,9	100	720
830	3,0	16	4,531	81	4,6	100	300
835	0,5	16	4,531	81	4,6	100	55
840	4,1	16	4,531	92	4,1	90	369
845	1,4	16	4,531	26	1,4	120	168
850	5,3	16	4,531	26	1,4	120	636
Total							59986

Note : En l'absence d'analyse de sol précisant la richesse du sol et le taux de saturation en phosphore d'une parcelle, il est possible d'utiliser la valeur moyenne des analyses des parcelles voisines. Par contre, si aucune analyse n'est disponible, on doit retenir comme valeur de dépôt celle correspondant à un sol ayant une teneur de 501 et +.

PLAN DE CHAULAGE

MISE À JOUR 2022

Ranch TM



6 mai 2022

Profil de l'entreprise

Superficie totale en culture (ha) :

Superficie en propriété (ha) :

Superficie en location (ha) :

pH moyen :

Période d'application : ☐ Printemps ☐ Été ☐ Automne

Mode d'application : ☒ Épandeur ☐ Camion ☐ GPS

Lieu d'approvisionnement :

Type de chaux :

IVA 2021* :

Prix de la chaux 2021 (\$/t) : 50,36 \$ au tracteur

Objectifs de l'entreprise

Objectif général de chaulage : ☒ Correction ☒ Entretien

Application sur les terres en : ☐ Propriété ☐ Location

Application sur : ☐ Céréales ☐ Prairies ☐ Autres

Exclusion particulière :

Chaux maximum par année (t) :

Budget maximum par année :

Intérêt pour les sous-produits :

Autres :

* Appcq.com : Rapports annuels préparés et fournis par le Bureau de Normalisation du Québec, suivant la certification et la norme BNQ (NQ 0419-070).

<https://www.bnq.qc.ca/fr/normalisation/environnement/pierre-n-chaux-naturelle.html>

Recommandations générales

Les recommandations de chaux sont basées de façon à atteindre un pH cible de 6,5 avec une chaux ayant un IVA de 69,5% et 0,3% d'humidité.

Le type de chaux suggéré est basé sur la teneur en magnésium des parcelles. La recommandation est faite de façon à atteindre une teneur de plus de 150 kg/ha de magnésium dans le sol avec le type de chaux le plus économique.

La chaux peut s'appliquer en tout temps de l'année. Cependant, la date d'application de la chaux doit être choisie en vue d'optimiser les facteurs suivants :

- Réduction des risques de compaction (application sur sol sec) ;
- Fractionnement des doses élevées en 2 applications ;
- Assurance d'un temps de réaction convenable et d'un bon mélange par les travaux du sol ;
- Éviter les applications très tardives sur les prairies à fortes pentes ;
- Élimination ou réduction du temps de contact de la chaux avec les fumiers (azote ammoniacal).

Si vous avez des questions ou besoin d'information supplémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au (418) 725-7997

Stéphane Bégin, agronome (OAO : 5017)


Date

Plan de chaulage

Recommandations										Planification		
Champ	Prop.	Année analyse	pH eau	pH tampon	Surface	Culture	Besoins à 69,5% IVA	Applications antérieures		2022	Période	Commentaire
					Acre		l/acre	Années	l/acre	l/acre		
100		2017	6,1	6,5	26,7	Ap	2,4	-	-	2,0	53,4	
150		2019	6,0	6,4	39,3	Leg	2,9	-	-	2,0	78,5	à fractionner
160		2019	5,9	6,3	20,0	Leg	3,4	-	-	2,0	40,0	à fractionner
165		2019	5,9	6,3	15,1	Leg	3,4	-	-	2,0	30,1	à fractionner
170		2020	5,9	6,2	38,8	Ap	4,1	-	-	2,0	77,6	
175		2020	6,1	6,3	13,8	Ap	3,4	-	-	2,0	27,7	
180		2017	5,6	6,4	9,6	Gram	2,9	-	-	2,0	19,3	à fractionner
190		2020	6,2	6,3	19,3	Ap	3,4	-	-	2,0	38,5	
195		2020	5,9	6,1	48,9	Leg	4,6	-	-	2,0	97,8	à fractionner
200		2020	5,9	6,1	7,4	Ap	4,6	-	-	2,0	14,8	
205		2020	6,2	6,4	2,7	Leg	2,9	-	-	2,0	5,4	à fractionner
210		2020	6,2	6,4	4,0	Leg	2,9	-	-	2,0	7,9	à fractionner
215		2020	6,2	6,4	7,9	Leg	2,9	-	-	2,0	15,8	à fractionner
220		2020	6,3	6,5	21,3	Leg	2,4	-	-	2,0	42,5	à fractionner
225		2020	6,1	6,2	17,8	Leg	4,1	-	-	2,0	35,6	à fractionner
230		2020	6,2	6,3	34,8	Pat	3,4	-	-	2,0	69,7	à fractionner
240		2020	6,0	6,1	58,8	Pat	4,6	-	-	2,0	117,6	à fractionner
245		2020	5,9	6,2	15,8	Pat	4,1	-	-	2,0	31,6	à fractionner
250		2020	5,9	6,2	14,6	Pat	4,1	-	-	2,0	29,1	à fractionner
255		2020	6,0	6,1	15,8	Pat	4,6	-	-	2,0	31,6	à fractionner
260		2019	5,8	6,2	28,2	Pat	4,1	-	-	2,0	56,3	à fractionner
270		2020	5,8	6,1	52,4	Gram	4,6	-	-	2,0	104,7	à fractionner
280		2020	5,8	6,1	38,3	Pat	4,6	-	-	2,0	76,6	à fractionner

Plan de chaulage

Recommandations										Planification		
Champ	Prop.	Année analyse	pH eau	pH tampon	Surface Acre	Culture	Besoins à 69,5% IVA t/acre	Applications antérieures		2022 t/acre	Période	Commentaire
285		2020	5,7	5,9	14,6	Leg	5,9	-	-	2,0 29,1		à fractionner
290		2020	6,0	6,2	20,0	Gram	4,1	-	-	2,0 40,0		à fractionner
295		2019	5,9	6,5	16,6	Leg	2,4	-	-	2,0 33,1		à fractionner
300		2020	5,9	6,0	3,0	Gram	5,3	-	-	2,0 5,9		à fractionner
305		2020	5,9	6,0	1,7	Leg	5,3	-	-	2,0 3,5		à fractionner
310		2020	5,9	6,0	7,9	Leg	5,3	-	-	2,0 15,8		à fractionner
320		2020	5,7	6,1	26,4	Leg	4,6	-	-	2,0 52,9		à fractionner
330		2020	6,3	6,3	4,0	Gram	3,4	-	-	2,0 7,9		à fractionner
350		2020	5,9	6,1	3,7	Leg	4,6	-	-	2,0 7,4		à fractionner
355		2020	5,9	6,1	3,7	Leg	4,6	-	-	2,0 7,4		à fractionner
360		2020	6,5	7,0	38,1	Ap	1,0	-	-	1,0 38,0		
365		2020	6,1	6,3	1,7	Gram	3,4	-	-	2,0 3,5		à fractionner
370		2020	6,1	6,3	19,5	Leg	3,4	-	-	2,0 39,0		à fractionner
375		2020	6,5	7,0	1,7	Gram	1,0	-	-	1,0 1,7		
380		2020	5,9	6,1	3,5	Gram	4,6	-	-	2,0 6,9		à fractionner
385		2018	6,2	6,4	24,5	Ap	2,9	-	-	2,0 48,9		
400		2020	6,1	6,5	5,4	Ap	2,4	-	-	2,0 10,9		
410		2020	6,1	6,5	24,7	Ap	2,4	-	-	2,0 49,4		
420		2020	6,1	6,3	12,4	Ap	3,4	-	-	2,0 24,7		
430		2020	6,0	6,4	8,4	Gram	2,9	-	-	2,0 16,8		à fractionner
440		2020	6,3	6,5	9,1	Leg	2,4	-	-	2,0 18,3		à fractionner
450		2020	6,3	6,5	14,8	Leg	2,4	-	-	2,0 29,6		à fractionner
460		2020	6,2	6,5	14,6	Leg	2,4	-	-	2,0 29,1		à fractionner

Plan de chaulage

Recommandations										Planification			
Champ	Prop.	Année analyse	pH eau	pH tampon	Surface Acre	Culture	Besoins à 69,5% IVA t/acre	Applications antérieures		2022	Période	Commentaire	
470		2017	5,9	6,5	13,3	Gram	2,4	-	-	2,0 t/acre	26,7	-	à fractionner
480		2020	5,8	6,3	13,8	Leg	3,4	-	-	2,0 t/acre	27,7	-	à fractionner
500		2020	6,1	6,3	11,6	Leg	3,4	-	-	2,0 t/acre	23,2	-	à fractionner
520		2020	6,2	6,3	8,4	Leg	3,4	-	-	2,0 t/acre	16,8	-	à fractionner
530		2020	6,2	6,3	4,4	Leg	3,4	-	-	2,0 t/acre	8,9	-	à fractionner
540		2020	5,9	6,1	6,2	Leg	4,6	-	-	2,0 t/acre	12,4	-	à fractionner
550		2020	6,3	6,6	9,1	Leg	1,8	-	-	2,0 t/acre	18,3	-	à fractionner
560		2018	5,7	6,0	4,7	Gram	5,3	-	-	2,0 t/acre	9,4	-	à fractionner
610		2019	6,1	6,6	55,6	Ap	1,8	-	-	2,0 t/acre	111,2	-	-
620		2018	6,7	7,0	109,7	Ap	-	-	-	-	-	-	Aucun besoin
700		2018	6,2	6,4	31,1	Leg	2,9	-	-	2,0 t/acre	62,2	-	à fractionner
705		2018	5,9	6,3	6,7	Leg	3,4	-	-	2,0 t/acre	13,3	-	à fractionner
710		2018	5,9	6,3	6,4	Ap	3,4	-	-	2,0 t/acre	12,8	-	-
715		2018	5,7	6,1	20,3	Leg	4,6	-	-	2,0 t/acre	40,5	-	à fractionner
720		2018	6,0	6,3	12,1	Leg	3,4	-	-	2,0 t/acre	24,2	-	à fractionner
725		2018	6,0	6,3	12,1	Leg	3,4	-	-	2,0 t/acre	24,2	-	à fractionner
730		2018	6,0	6,3	9,9	Leg	3,4	-	-	2,0 t/acre	19,8	-	à fractionner
735		2018	6,0	6,3	7,4	Gram	3,4	-	-	2,0 t/acre	14,8	-	à fractionner
740		2019	5,7	6,3	12,4	Leg	3,4	-	-	2,0 t/acre	24,7	-	à fractionner
745		2019	5,7	6,3	28,4	Leg	3,4	-	-	2,0 t/acre	56,8	-	à fractionner
750		2020	5,9	6,0	9,4	Leg	5,3	-	-	2,0 t/acre	18,8	-	à fractionner
755		2020	6,3	6,5	27,7	Ap	2,4	-	-	2,0 t/acre	55,3	-	-
800		2018	5,6	6,3	17,8	Gram	3,4	-	-	2,0 t/acre	35,6	-	à fractionner

Plan de chaulage

Recommandations										Planification					
Champ	Prop.	Année analyse	pH eau	pH tampon	Surface		Culture	Besoins à 69,5% IVA t/acre	Applications antérieures		2022		Période	Commentaire	
					Acres				Années	t/acre	t/acre	t			
805		2018	5,6	6,3	16,6		AvPois	3,4	-	-	2,0	33,1			
806		2018	6,7	7,0	11,1		AvPois		-	-					
810		2021	5,7	6,4	11,1		Leg	2,9	-	-	2,0	22,2		Aucun besoin à fractionner	
815		2021	5,7	6,4	12,1		Leg	2,9	-	-	2,0	24,2		à fractionner	
820		2021	5,7	6,4	13,1		Leg	2,9	-	-	2,0	26,2		à fractionner	
825		2018	5,5	6,1	17,8		Leg	4,6	-	-	2,0	35,6		à fractionner	
830		2018	5,4	6,2	7,4		Gram	4,1	-	-	2,0	14,8		à fractionner	
835		2018	5,4	6,2	2,0		Gram	4,1	-	-	2,0	4,0		à fractionner	
840		2018	5,3	5,7	10,1		Gram	7,3	-	-	2,0	20,3		à fractionner	
845		2018	5,5	5,2	3,5		Gram	10,6	-	-	2,0	6,9		à fractionner	
850		2018	5,5	5,2	13,1		Gram	10,6	-	-	2,0	26,2		à fractionner	
Recommandation pour les champs en propriété :														0 t (0 \$)	
Recommandation pour les champs en location :														2493 t (121807 \$)	
Recommandation totale :														2493 t (121807 \$)	

Coût de réalisation basé sur une chaux à 48,86 \$/tonne

Applications antérieures

Champ	Année Application (t/acre)							Total (t/acre)
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	
100								
150								
160								
165								
170								
175								
180								
190								
195								
200								
205								
210								
215								
220								
225								
230								
240								
245								
250								
255								
260								
270								
280								
285								
290								
295								
300								
305								
310								
320								
330								
350								
355								
360								

Applications antérieures

Champ	Année Application (t/acre)						Total (t/acre)
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
365							
370							
375							
380							
385							
400							
410							
420							
430							
440							
450							
460							
470							
480							
500							
520							
530							
540							
550							
560							
610							
620							
700							
705							
710							
715							
720							
725							
730							
735							
740							
745							
750							
755							

Applications antérieures

Champ	Année Application (t/acre)							Total (t/acre)
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	
800								
805								
806								
810								
815								
820								
825								
830								
835								
840								
845								
850								
Tonnes	0	0	0	0	0	0	0	0

* Une analyse de sol a été reprise depuis ces applications.

Devis d'épandage, registre d'épandage et registre des pesticides

Mode d'épandage

Les épandages de fumier sont effectués avec les équipements suivants :

Un épandeur à batteurs verticaux de marque Rolland d'une capacité de 14 m³.

Il est à noter que les épandages de lisier de porcs doivent se faire avec des citernes munies de rampe depuis le 1^{er} avril 2005 ou aspersion basse. Un équipement à rampe basse se définit comme un équipement d'épandage qui, de sa sortie, projette le fumier liquide à une hauteur maximale de 1 m au-dessus du sol et à une distance d'au plus 2 m pour l'atteindre (voir figure 1).

Tandis que pour le lisier de vaches, les épandages doivent se faire avec des citernes munies de rampe depuis le 1^{er} avril 2007 ou aspersion basse. Un équipement à rampe basse se définit comme un équipement d'épandage qui, de sa sortie, projette le fumier liquide à une hauteur maximale de 1,2 m au-dessus du sol et à une distance d'au plus 5,5 m pour l'atteindre (voir figure 2).

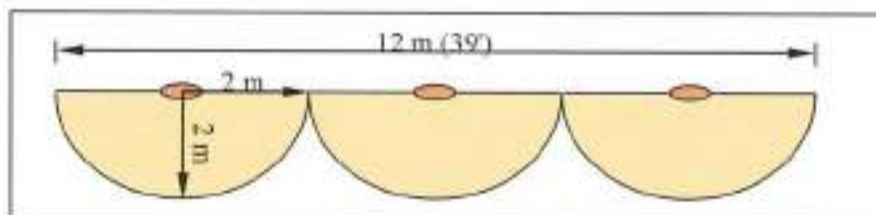


Figure 1 : Exemple de largeur maximale d'épandage d'un système de rampe à trois sorties pour lisier de porcs

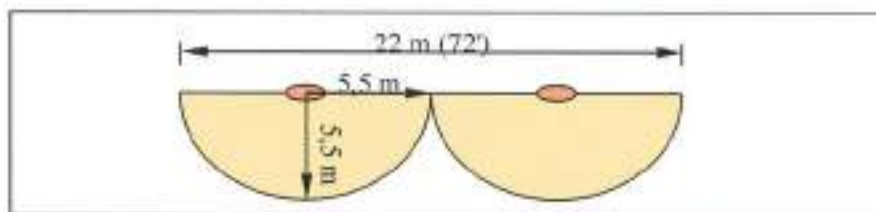


Figure 2 : Exemple de largeur maximale d'épandage d'un système de rampe à deux sorties pour lisier de bovins

Il est à noter que le purin est exclus de l'obligation d'application par rampe car celui-ci fait partie d'une gestion solide des déjections animales.

Suivi des épandages

Le REA prévoit à l'article 25 que :

"Un agronome ou une autre personne visée au premier alinéa de l'article 24 doit assurer le suivi des recommandations du plan et, à la fin de la période de culture annexer au plan un rapport sur la fertilisation effectivement réalisée."

Afin de se conformer à la réglementation, voici la procédure que nous avons mis en place pour assurer le suivi et attester de la conformité des épandages réalisés.

Devis d'épandage

Article 1 : Avis d'épandage

À chaque début de période d'épandage, le producteur devra contacter un des agronomes signataires du PAEF afin de les informer du moment où des épandages seront effectués. S'il y a lieu, un agronome ou son représentant se rendra sur place afin de vérifier si les épandages se font selon les recommandations du plan. L'entreprise s'engage à donner accès en tout temps à l'agronome ou son représentant afin d'aller effectuer des visites à sa convenance.

Article 2 : Registre d'épandage

Le signataire du PAEF (propriétaire, actionnaire ou mandataire) devra tenir un registre journalier des épandages effectués dans le cadre du plan. En son absence, il désignera une personne responsable afin d'effectuer la tenue du registre. Ce registre pourra être consulté en tout temps sur demande par l'agronome signataire du plan ou son représentant. Ce registre sera signé par le représentant de l'entreprise qui attestera de sa conformité.

Article 3 : Protection des eaux de surfaces et souterraines

Malgré les distances séparatrices prévues au PAEF pour la protection des eaux de surface et souterraines, les matières fertilisantes épandues ne doivent en aucun temps s'écouler dans les bandes de protection des eaux de surface et souterraines. En tout temps, les épandages de matières fertilisantes devront être faits à une distance supérieure aux bandes de protection prévues et de façon à éviter tout écoulement dans ces zones si la topographie, les conditions climatiques, le type de sol, le couvert végétal, la densité du fumier ou tout autre facteur rendant propice l'écoulement des matières fertilisantes dans les zones de protection prévues.

Période d'épandage

Selon le Règlement sur les Exploitations Agricoles (REA), article 31, l'épandage des matières fertilisantes doit être réalisé sur un sol non gelé et non enneigé.

L'épandage des matières fertilisantes ne peut être fait que du **1er avril au 1er octobre** inclusivement de chaque année. Toutefois, les matières fertilisantes peuvent être épandues après le 1er octobre sur un sol non gelé et non enneigé si l'agronome qui conçoit le PAEF y précise une nouvelle période d'interdiction ainsi que des recommandations plus spécifiques. De plus, si les matières fertilisantes à épandre sont des déjections animales, la proportion de celles-ci doit être inférieure à 35 % du volume annuel produit par le lieu d'élevage.

Registre d'épandage de fumier

Selon l'article 27 du Règlement sur les Exploitations Agricoles, toute personne qui cultive une parcelle sur laquelle l'épandage de matières fertilisantes est autorisé en vertu d'un PAEF doit tenir, pour chaque parcelle de son exploitation agricole et pour chaque campagne annuelle de culture, un registre d'épandage.

Cette personne, ainsi que le propriétaire de la parcelle doivent avoir en leur possession un exemplaire de ce document et le conserver pendant une période minimale de cinq ans à compter de la fin de la dernière période d'épandage.

Amas au champs

Il est de la responsabilité du producteur de nous aviser avant la mise en place d'un amas au champ afin que nous puissions lui produire un plan d'amas. Il doit également nous aviser de la date exacte de mise en place de l'amas et de la date exacte de retrait de ce dernier.

Tel que le mentionne l'article 9.2 du Règlement sur les exploitation agricole (REA), l'exploitant d'un lieu d'élevage ou d'un lieu d'épandage qui, conformément à l'article 9.1, procède au stockage en amas de fumier solide dans un champ cultivé doit tenir, pour chaque amas, un registre de stockage et y consigner les renseignements concernant la localisation de l'amas, la date du premier apport de fumier solide le constituant ainsi que celle de l'enlèvement complet de l'amas.

Registre des pesticides

Selon le Règlement modifiant le Code de gestion des pesticides et le Règlement modifiant le Règlement sur les permis et les certificats pour la vente et l'utilisation des pesticides, toute personne qui utilise des pesticides doit tenir un registre contenant les informations suivantes :

- le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et, s'il y a lieu, l'adresse courriel de l'agriculteur ainsi que ceux du propriétaire des lieux, le cas échéant
- la date d'exécution des travaux
- les raisons justifiant les travaux
- le nom du titulaire du certificat qui a exécuté les travaux ou qui en a assuré la surveillance ainsi que le numéro du certificat
- l'identification de la parcelle ou du bâtiment où ont été effectués les travaux
- ce qui a fait l'objet du traitement et sa superficie, son volume ou sa quantité
- le nom du pesticide utilisé et le nom de ses ingrédients actifs
- la quantité de pesticide utilisée
- le numéro d'homologation du pesticide.

À compter du 8 septembre 2018, les renseignements suivants relatifs à la mise en terre ou sur la terre des pesticides de la classe 3A devront également être consignés dans un registre et combinés aux autres informations précédentes :

- la superficie traitée
- l'espèce végétale concernée
- la quantité de semences utilisées

Ces registres devront être conservés pendant cinq ans suivant la date de la dernière inscription.

REGISTRE D'ÉPANDAGE

Nom : Ranch TM Campagne de culture (année) : 2022

Selon l'article 27 du Règlement sur les Exploitations Agricoles (REA), la personne qui cultive une parcelle sur laquelle l'épandage de matières fertilisantes est autorisé en vertu d'un PAEF, doit tenir, pour chaque parcelle de son exploitation, un registre d'épandage. Cette personne ainsi que le propriétaire de la parcelle doivent avoir en leur possession un exemplaire de ce document et le conserver pendant une période minimale de 5 ans à compter de la fin de la dernière période d'épandage. Ils doivent le fournir sur demande du ministre dans le délai qu'il indique.

Utiliser une rangée distincte pour chaque fertilisant de nature différente (engrais minéraux, compost, fumier, lisier, etc.)

DATE ÉPANDAGE	CHAMP	SUP. CULTIVÉE (ha)	CULTURE	CULTURE SUIVANTE	NATURE DU FERTILISANT*	RENSEIGNEMENTS POUR LES FERTILISANTS			
						QUANTITÉ OU NOMBRE DE VOYAGES APPLIQUÉS	QUANTITÉ TOTALE (m ³ ou tonnes)	PROVENANCE (pour les fumier et lisier seulement)	CHAUX (t/acre)
2008-06-06	7	12,2			Fumier bov.	44 voyages	200 m ³	Ferme-ABC	1,25 t/ao
2008-05-15	7	12,2			0-0-60	100 lbs/acre	1200 kg		
	100	10,8	Avoine pure						
	100	10,8							
	100	10,8							
	100	10,8							
	100	10,8							
	150	15,9	Prairie lég.						
	150	15,9							
	150	15,9							
	150	15,9							
	150	15,9							

DATE EPANDAGE	CHAMP	SUP. CULTIVÉE (ha)	CULTURE	CULTURE SUIVANTE	RENSEIGNEMENTS POUR LES FERTILISANTS				
					NATURE DU FERTILISANT*	QUANTITÉ OU NOMBRE DE VOYAGES APPLIQUÉS	QUANTITÉ TOTALE (m³ ou tonnes)	PROVENANCE (pour les fumier et lisier seulement)	CHAUX (t/acre)
	160	8,1	Prairie lég.						
	160	8,1							
	160	8,1							
	160	8,1							
	160	8,1							
	165	6,1	Prairie lég.						
	165	6,1							
	165	6,1							
	165	6,1							
	165	6,1							
	170	15,7	Avoine pure						
	170	15,7							
	170	15,7							
	170	15,7							
	170	15,7							
	175	5,6	Avoine pure						
	175	5,6							
	175	5,6							
	175	5,6							
	175	5,6							

DATE ÉPANDAGE	CHAMP	SUP. CULTIVÉE (ha)	CULTURE	CULTURE SUIVANTE	RENSEIGNEMENTS POUR LES FERTILISANTS				
					NATURE DU FERTILISANT*	QUANTITÉ OU NOMBRE DE VOYAGES APPLIQUÉS	QUANTITÉ TOTALE (m³ ou tonnes)	PROVENANCE (pour les fumier et lisier seulement)	CHAUX (t/acre)
	180	3,9	Prairie gram.						
	180	3,9							
	180	3,9							
	180	3,9							
	180	3,9							
	190	7,8	Avoine pure						
	190	7,8							
	190	7,8							
	190	7,8							
	195	19,8	Prairie lég.						
	195	19,8							
	195	19,8							
	195	19,8							
	195	19,8							
	200	3,0	Avoine pure						
	200	3,0							
	200	3,0							
	200	3,0							
	200	3,0							

DATE D'ANDAGE	CHAMP	SUP. CULTIVÉE (ha)	CULTURE	CULTURE SUIVANTE	RENSEIGNEMENTS POUR LES FERTILISANTS				
					NATURE DU FERTILISANT*	QUANTITÉ OU NOMBRE DE VOYAGES APPLIQUÉS	QUANTITÉ TOTALE (m³ ou tonnes)	PROVENANCE (pour les fumier et lisier seulement)	CHAUX (t/acre)
	205	1,1	Prairie lég.						
	205	1,1							
	205	1,1							
	205	1,1							
	205	1,1							
	210	1,6	Prairie lég.						
	210	1,6							
	210	1,6							
	210	1,6							
	210	1,6							
	215	3,2	Prairie lég.						
	215	3,2							
	215	3,2							
	215	3,2							
	215	3,2							
	220	8,6	Prairie lég.						
	220	8,6							
	220	8,6							
	220	8,6							
	220	8,6							

DATE ÉPANDAGE	CHAMP	SUP. CULTIVÉE (ha)	CULTURE	CULTURE SUIVANTE	RENSEIGNEMENTS POUR LES FERTILISANTS			
					NATURE DU FERTILISANT*	QUANTITÉ OU NOMBRE DE VOYAGES APPLIQUÉS (m³ ou tonnes)	PROVENANCE (pour les fumier et lisier seulement)	CHAUX (t/acre)
	225	7,2	Prairie lég.					
	225	7,2						
	225	7,2						
	225	7,2						
	225	7,2						
	230	14,1	Pâturage gram.					
	230	14,1						
	230	14,1						
	230	14,1						
	240	23,8	Pâturage gram.					
	240	23,8						
	240	23,8						
	240	23,8						
	240	23,8						
	245	6,4	Pâturage gram.					
	245	6,4						
	245	6,4						
	245	6,4						
	245	6,4						

DATE EPANDAGE	CHAMP	SUP. CULTIVÉE (ha)	CULTURE	CULTURE SUIVANTE	RENSEIGNEMENTS POUR LES FERTILISANTS				
					NATURE DU FERTILISANT*	QUANTITÉ OU NOMBRE DE VOYAGES APPLIQUÉS	QUANTITÉ TOTALE (m³ ou tonnes)	PROVENANCE (pour les fumier et lisier seulement)	CHAUX (t/acre)
	250	5,9	Pâturage gram.						
	250	5,9							
	250	5,9							
	250	5,9							
	250	5,9							
	255	6,4	Pâturage gram.						
	255	6,4							
	255	6,4							
	255	6,4							
	255	6,4							
	260	11,4	Pâturage gram.						
	260	11,4							
	260	11,4							
	260	11,4							
	260	11,4							
	270	21,2	Prairie gram.						
	270	21,2							
	270	21,2							
	270	21,2							
	270	21,2							

DATE ÉPANDAGE	CHAMP	SUP. CULTIVÉE (ha)	CULTURE	CULTURE SUIVANTE	NATURE DU FERTILISANT*	RENSEIGNEMENTS POUR LES FERTILISANTS			
						QUANTITÉ OU NOMBRE DE VOYAGES APPLIQUÉS	QUANTITÉ TOTALE (m³ ou tonnes)	PROVENANCE (pour les fumier et lisier seulement)	CHAUX (t/acre)
	280	15,5	Pâturage gram.						
	280	15,5							
	280	15,5							
	280	15,5							
	280	15,5							
	285	5,9	Prairie lég.						
	285	5,9							
	285	5,9							
	285	5,9							
	285	5,9							
	290	8,1	Prairie gram.						
	290	8,1							
	290	8,1							
	290	8,1							
	290	8,1							
	295	6,7	Prairie lég.						
	295	6,7							
	295	6,7							
	295	6,7							
	295	6,7							

DATE ÉPANDAGE	CHAMP	SUP. CULTIVÉE (ha)	CULTURE	CULTURE SUIVANTE	NATURE DU FERTILISANT*	RENSEIGNEMENTS POUR LES FERTILISANTS			
						QUANTITÉ OU NOMBRE DE VOYAGES APPLIQUÉS	QUANTITÉ TOTALE (m³ ou tonnes)	PROVENANCE (pour les fumier et lisier seulement)	CHAUX (t/acre)
	300	1,2	Prairie gram.						
	300	1,2							
	300	1,2							
	300	1,2							
	300	1,2							
	305	0,7	Prairie lég.						
	305	0,7							
	305	0,7							
	305	0,7							
	305	0,7							
	310	3,2	Prairie lég.						
	310	3,2							
	310	3,2							
	310	3,2							
	310	3,2							
	320	10,7	Prairie lég.						
	320	10,7							
	320	10,7							
	320	10,7							
	320	10,7							

DATE ÉPANDAGE	CHAMP	SUP. CULTIVÉE (ha)	CULTURE	CULTURE SUIVANTE	RENSEIGNEMENTS POUR LES FERTILISANTS				CHAUX (t/acre)
					NATURE DU FERTILISANT*	QUANTITÉ OU NOMBRE DE VOYAGES APPLIQUÉS	QUANTITÉ TOTALE (m³ ou tonnes)	PROVENANCE (pour les fumier et lisier seulement)	
	330	1,6	Prairie gram.						
	330	1,6							
	330	1,6							
	330	1,6							
	330	1,6							
	350	1,5	Prairie lég.						
	350	1,5							
	350	1,5							
	350	1,5							
	350	1,5							
	355	1,5	Prairie lég.						
	355	1,5							
	355	1,5							
	355	1,5							
	355	1,5							
	360	15,4	Avoine pure						
	360	15,4							
	360	15,4							
	360	15,4							
	360	15,4							

DATE EPANDAGE	CHAMP	SUP. CULTIVÉE (ha)	CULTURE	CULTURE SUIVANTE	NATURE DU FERTILISANT*	RENSEIGNEMENTS POUR LES FERTILISANTS			
						QUANTITÉ OU NOMBRE DE VOYAGES APPLIQUÉS	QUANTITÉ TOTALE (m ³ ou tonnes)	PROVENANCE (pour les fumier et lisier seulement)	CHAUX (t/acre)
	365	0,7	Prairie gram.						
	365	0,7							
	365	0,7							
	365	0,7							
	365	0,7							
	370	7,9	Prairie lég.						
	370	7,9							
	370	7,9							
	370	7,9							
	370	7,9							
	375	0,7	Prairie gram.						
	375	0,7							
	375	0,7							
	375	0,7							
	375	0,7							
	380	1,4	Prairie gram.						
	380	1,4							
	380	1,4							
	380	1,4							
	380	1,4							

DATE ÉPANDAGE	CHAMP	SUP. CULTIVÉE (ha)	CULTURE	CULTURE SUIVANTE	RENSEIGNEMENTS POUR LES FERTILISANTS				
					NATURE DU FERTILISANT*	QUANTITÉ OU NOMBRE DE VOYAGES APPLIQUÉS	QUANTITÉ TOTALE (m ³ ou tonnes)	PROVENANCE (pour les fumier et lisier seulement)	CHAUX (t/acre)
	385	9,9	Avoine pure						
	385	9,9							
	385	9,9							
	385	9,9							
	385	9,9							
	400	2,2	Avoine pure						
	400	2,2							
	400	2,2							
	400	2,2							
	400	2,2							
	410	10,0	Avoine pure						
	410	10,0							
	410	10,0							
	410	10,0							
	410	10,0							
	420	5,0	Avoine pure						
	420	5,0							
	420	5,0							
	420	5,0							
	420	5,0							

DATE IPANDAGE	CHAMP	SUP. CULTIVÉE (ha)	CULTURE	CULTURE SUIVANTE	NATURE DU FERTILISANT*	RENSEIGNEMENTS POUR LES FERTILISANTS			
						QUANTITÉ DU NOMBRE DE VOYAGES APPLIQUÉS	QUANTITÉ TOTALE (m³ ou tonnes)	PROVENANCE (pour les fumier et lisier seulement)	CHAUX (t/acre)
	430	3,4	Prairie gram.						
	430	3,4							
	430	3,4							
	430	3,4							
	430	3,4							
	440	3,7	Prairie lég.						
	440	3,7							
	440	3,7							
	440	3,7							
	440	3,7							
	450	6,0	Prairie lég.						
	450	6,0							
	450	6,0							
	450	6,0							
	450	6,0							
	460	5,9	Prairie lég.						
	460	5,9							
	460	5,9							
	460	5,9							
	460	5,9							

DATE ÉPANDAGE	CHAMP	SUP. CULTIVÉE (ha)	CULTURE	CULTURE SUIVANTE	RENSEIGNEMENTS POUR LES FERTILISANTS				CHAUX (t/acre)
					NATURE DU FERTILISANT*	QUANTITÉ OU NOMBRE DE VOYAGES APPLIQUÉS	QUANTITÉ TOTALE (m³ ou tonnes)	PROVENANCE (pour les fumier et lisier seulement)	
	470	5,4	Prairie gram.						
	470	5,4							
	470	5,4							
	470	5,4							
	470	5,4							
	480	5,6	Prairie lég.						
	480	5,6							
	480	5,6							
	480	5,6							
	480	5,6							
	480	5,6							
	500	4,7	Prairie lég.						
	500	4,7							
	500	4,7							
	500	4,7							
	500	4,7							
	520	3,4	Prairie lég.						
	520	3,4							
	520	3,4							
	520	3,4							
	520	3,4							

DATE (PANDAGE)	CHAMP	SUP. CULTIVÉE (ha)	CULTURE	CULTURE SUIVANTE	NATURE DU FERTILISANT*	RENSEIGNEMENTS POUR LES FERTILISANTS				
						VOYAGES APPLIQUÉS	QUANTITÉ OU NOMBRE DE	QUANTITÉ TOTALE	PROVENANCE (pour les fumier et lisier seulement)	CHAUX (t/acre)
	530	1,8	Prairie lég.							
	530	1,8								
	530	1,8								
	530	1,8								
	530	1,8								
	540	2,5	Prairie lég.							
	540	2,5								
	540	2,5								
	540	2,5								
	540	2,5								
	550	3,7	Prairie lég.							
	550	3,7								
	550	3,7								
	550	3,7								
	550	3,7								
	550	3,7								
	560	1,9	Prairie gram.							
	560	1,9								
	560	1,9								
	560	1,9								
	560	1,9								
	560	1,9								

DATE ÉPANDAGE	CHAMP	SUP. CULTIVÉE (ha)	CULTURE	CULTURE SUIVANTE	NATURE DU FERTILISANT*	RENSEIGNEMENTS POUR LES FERTILISANTS			
						QUANTITÉ OU NOMBRE DE VOYAGES APPLIQUÉS	QUANTITÉ TOTALE (m ³ ou tonnes)	PROVENANCE (pour les fumier et lisier seulement)	CHAUX (t/acre)
	610	22,5	Avoine pure						
	610	22,5							
	610	22,5							
	610	22,5							
	610	22,5							
	620	44,4	Avoine pure						
	620	44,4							
	620	44,4							
	620	44,4							
	620	44,4							
	700	12,6	Prairie lég.						
	700	12,6							
	700	12,6							
	700	12,6							
	700	12,6							
	705	2,7	Prairie lég.						
	705	2,7							
	705	2,7							
	705	2,7							
	705	2,7							

DATE ÉPANDAGE	CHAMP	SUP. CULTIVÉE (ha)	CULTURE	CULTURE SUIVANTE	RENSEIGNEMENTS POUR LES FERTILISANTS				CHAUX (t/acre)
					NATURE DU FERTILISANT*	QUANTITÉ OU NOMBRE DE VOYAGES APPLIQUÉS	QUANTITÉ TOTALE (m³ ou tonnes)	PROVENANCE (pour les fumier et lisier seulement)	
	710	2,6	Avoine pure						
	710	2,6							
	710	2,6							
	710	2,6							
	710	2,6							
	715	8,2	Prairie lég.						
	715	8,2							
	715	8,2							
	715	8,2							
	715	8,2							
	720	4,9	Prairie lég.						
	720	4,9							
	720	4,9							
	720	4,9							
	720	4,9							
	725	4,9	Prairie lég.						
	725	4,9							
	725	4,9							
	725	4,9							
	725	4,9							

DATE ÉPANDAGE	CHAMP	SUP. CULTIVÉE (ha)	CULTURE	CULTURE SUIVANTE	RENSEIGNEMENTS POUR LES FERTILISANTS				CHAUX (t/acre)
					NATURE DU FERTILISANT*	QUANTITÉ OU NOMBRE DE VOYAGES APPLIQUÉS	QUANTITÉ TOTALE (m ³ ou tonnes)	PROVENANCE (pour les fumier et lisier seulement)	
	730	4,0	Prairie lég.						
	730	4,0							
	730	4,0							
	730	4,0							
	730	4,0							
	735	3,0	Prairie gram.						
	735	3,0							
	735	3,0							
	735	3,0							
	735	3,0							
	740	5,0	Prairie lég.						
	740	5,0							
	740	5,0							
	740	5,0							
	740	5,0							
	745	11,5	Prairie lég.						
	745	11,5							
	745	11,5							
	745	11,5							
	745	11,5							

DATE ÉPANDAGE	CHAMP	SUP. CULTIVÉE (ha)	CULTURE	CULTURE SUIVANTE	NATURE DU FERTILISANT*	RENSEIGNEMENTS POUR LES FERTILISANTS			
						QUANTITÉ OU NOMBRE DE VOYAGES APPLIQUÉS	QUANTITÉ TOTALE (m³ ou tonnes)	PROVENANCE (pour les fumier et lisier seulement)	CHAUX (t/acre)
	750	3,8	Prairie lég.						
	750	3,8							
	750	3,8							
	750	3,8							
	750	3,8							
	755	11,2	Avoine pure						
	755	11,2							
	755	11,2							
	755	11,2							
	755	11,2							
	800	7,2	Prairie gram.						
	800	7,2							
	800	7,2							
	800	7,2							
	800	7,2							
	805	6,7	Avoine-pois pur						
	805	6,7							
	805	6,7							
	805	6,7							
	805	6,7							

DATE ÉPANDAGE	CHAMP	SUP. CULTIVÉE (ha)	CULTURE	CULTURE SUIVANTE	RENSEIGNEMENTS POUR LES FERTILISANTS				
					NATURE DU FERTILISANT*	QUANTITÉ OU NOMBRE DE VOYAGES APPLIQUÉS	QUANTITÉ TOTALE (m³ ou tonnes)	PROVENANCE (pour les fumier et lisier seulement)	CHAUX (t/acre)
	806	4,5	Avoine-pois pur						
	806	4,5							
	806	4,5							
	806	4,5							
	806	4,5							
	810	4,5	Prairie lég.						
	810	4,5							
	810	4,5							
	810	4,5							
	810	4,5							
	815	4,9	Prairie lég.						
	815	4,9							
	815	4,9							
	815	4,9							
	815	4,9							
	815	4,9							
	820	5,3	Prairie lég.						
	820	5,3							
	820	5,3							
	820	5,3							
	820	5,3							

DATE D'ÉPANDAGE	CHAMP	SUP. CULTIVÉE (ha)	CULTURE	CULTURE SUIVANTE	NATURE DU FERTILISANT*	RENSEIGNEMENTS POUR LES FERTILISANTS			
						QUANTITÉ OU NOMBRE DE VOYAGES APPLIQUÉS	QUANTITÉ TOTALE (m³ ou tonnes)	PROVENANCE (pour les fumier et lisier seulement)	CHAUX (t/acre)
	825	7,2	Prairie lég.						
	825	7,2							
	825	7,2							
	825	7,2							
	825	7,2							
	830	3,0	Prairie gram.						
	830	3,0							
	830	3,0							
	830	3,0							
	830	3,0							
	835	0,8	Prairie gram.						
	835	0,8							
	835	0,8							
	835	0,8							
	835	0,8							
	840	4,1	Prairie gram.						
	840	4,1							
	840	4,1							
	840	4,1							
	840	4,1							

DATE ÉPANDAGE	CHAMP	SUP. CULTIVÉE (ha)	CULTURE	CULTURE SUIVANTE	NATURE DU FERTILISANT*	RENSEIGNEMENTS POUR LES FERTILISANTS			
						QUANTITÉ OU NOMBRE DE VOYAGES APPLIQUÉS	QUANTITÉ TOTALE (m ³ ou tonnes)	PROVENANCE (pour les fumier et lisier seulement)	CHAUX (t/acre)
	845	1,4	Prairie gram.						
	845	1,4							
	845	1,4							
	845	1,4							
	845	1,4							
	850	5,3	Prairie gram.						
	850	5,3							
	850	5,3							
	850	5,3							
	850	5,3							

Agriculteur	Nom : Ranch TM				
Propriétaire des lieux				Municipalité : Ste-Florence	Code postal : G0J 2M0
					Courriel :
					Téléphone :
	Adresse :			Municipalité :	Code postal :

Pesticides des classes 1 à 3

[illegible]

¹ Ingrédients actifs visés par la justification : (1) strazine; (2) chlorpyrifos; (3) clothianidine; (4) imidaclopride; (5) thiaméthoxame

Pesticides des classes 1 à 3

Date	Identification du problème (insecte, maladie, mauvaise herbe, etc.)	Nom du titulaire de certificat	N° certificat	Parcelle ou bâtiment	Élément protégé (culture, bétail, objet, etc.)	Superficie, volume ou quantité à protéger	Nom commercial	Ingrédient actif	Quantité de pesticides	N° homologation	À REMPLIR SEULEMENT SI LE PESTICIDE EST VISÉ PAR UNE JUSTIFICATION AGRONOMIQUE ¹	
											N° justification	Nom et n° membre de l'agronome

Néonicotinoïdes enrobant les semences de certaines cultures (pesticides de la classe 3A)

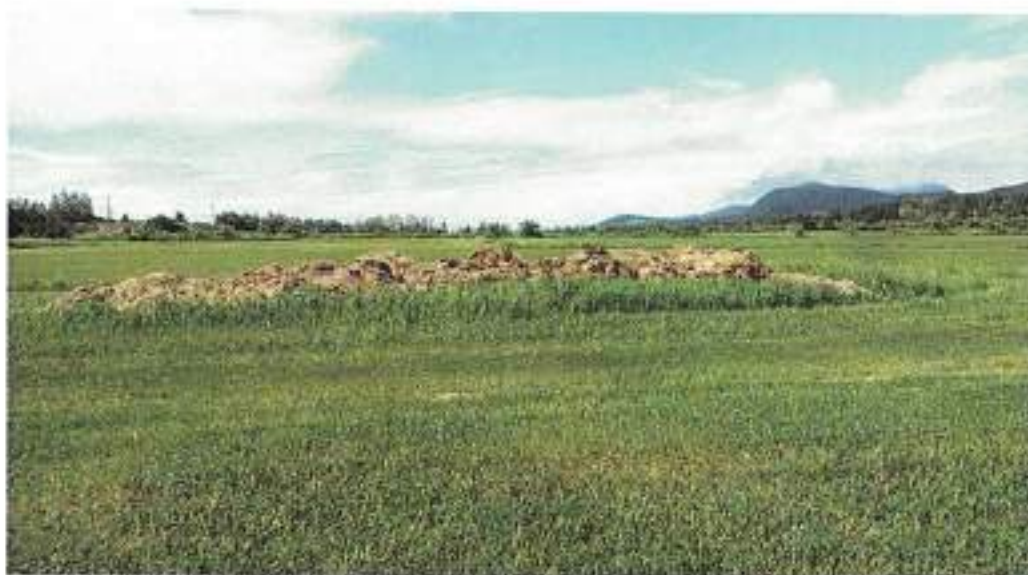
Date	Identification du problème (insecte, maladie, mauvaise herbe, etc.)	Nom du titulaire de certificat	N° certificat	Parcelle	Superficie traitée	Nom commercial	Ingrédient actif	Quantité de semences	Espèce végétale	N° homologation, le cas échéant	À REMPLIR SEULEMENT SI LE PESTICIDE EST VISÉ PAR UNE JUSTIFICATION AGRONOMIQUE ²	
											N° justification agronomique	Nom et n° membre de l'agronome

² Ingrédients actifs visés par la justification : (1) clothianidine; (2) imidaclopride; (3) thiaméthoxame

RECOMMANDATIONS D'AMAS

MISE À JOUR 2022

Ranch TM



Recommandation d'entreposage en amas

Les recommandations associées à la gestion des amas au champ prennent en compte la nature et l'importance du risque en cause ainsi que les éléments pertinents à une gestion optimale du risque associé au stockage de fumier solide en amas au champ, et ce, dans le respect des règles de l'art et des normes des pratiques reconnues. Cependant, cette pratique ne permet pas de garantir ou d'exclure toutes formes de contamination, en raison de plusieurs facteurs incontrôlables.

Description du fumier à entreposer :

Le type de fumier entreposé en amas au champ est du fumier de bovins de boucherie provenant du site 1 et du site 2. Pour chacun des amas recommandés, l'apport est moins de 2000 kg en phosphore et moins de 3500 kg d'azote.

Localisations des amas (voir plan en annexe) :

Les zones d'entreposage propices aux amas sont représentées sur les plans de localisation des amas. Le producteur devra s'assurer que l'amas est à plus de 100 m de l'emplacement d'un amas confectionnée l'année dernière.

Mesure de protection :

- L'amas doit être complètement valorisé au cours de la prochaine saison de culture ;
- L'amas doit être à 100 m d'un amas entreposé de moins de 12 mois ;
- Afin de diminuer les risques de contamination, une réhabilitation du site devra être faite : soit l'enlèvement du sol et/ou l'apport de matière organique (bran de scie ou paille par exemple).

Vérification des amas :

L'agronome ou la technicienne, doit faire la vérification de chaque amas avant la reprise et de produire un rapport annuel de suivi tel que prévu au REA (art. 9.1.1)

Déclaration et acceptation :

J'ai pris connaissance des recommandations et modalités d'entreposage décrites dans cette recommandation et m'engage à prévenir l'agronome signataire si un problème survient.


Producteur

Ranch TM

Registre d'amas au champ 2021-2022

Prévu

Numéro de la parcelle	Type de fumier	Nombre de voyages (ou quantité totale entreposée) (m ³)	Date de début de la confection	Date de la reprise
825 (Recommandation du PAEF 2021)	Bovins de boucherie site 1 et 2	755 m ³	Mars 2021 (pas été épandu en 2021)	Doit être épandu en mai-juin 2022
270	Bovins de boucherie site 1 et 2	745 m ³	Mai 2022	Juin 2022
290	Bovins de boucherie site 1 et 2	285 m ³	Mai 2022	Juin 2022

Réalisé

Numéro de la parcelle	Type de fumier	Nombre de voyages (ou quantité totale entreposée) (m ³)	Date de début de la confection	Date de la reprise

Selon l'article 9.2 du REA : L'exploitant d'un lieu d'élevage ou d'un lieu d'épandage qui, conformément à l'article 9.1, procède au stockage en amas de fumier solide dans un champ cultivé doit tenir, pour chaque amas, un registre de stockage et y consigner les renseignements concernant la localisation de l'amas, la date du premier apport de fumier solide le constituant ainsi que celle de l'enlèvement complet de l'amas.

Recommandations d'amas au champ

Identification de l'entreprise	
Nom de l'entreprise :	Ranch TM
Adresse de l'entreprise :	[REDACTED]
☐ Fournisseur	☐ Receveur

Localisation de l'amas (localisé sur le plan de ferme ci-joint)	
N° de champ :	270
Cadastre rénové :	5246625
Situé à plus de 100 m de l'amas confectionné l'an passé ou de tout autre amas :	☒ oui ☐ non
Distances séparatrices minimales sont respectées :	☒ oui ☐ non
Forme de l'amas :	Longiligne

Planification		
Date prévue de la confection de l'amas :	Mai	2022
Date prévue pour la reprise de l'amas :	Juin	2022
Entreposage sur sol gelé :	☐ oui	☒ non
Réhabilitation prévue :	☐ oui	☒ non
Nombre de mois d'entreposage :	1	
Nombre de mois estimés sans gel ¹ :	1	

Nature du fumier									
Type :		Bovin de boucherie		☒ Fumier (avec litière)		☐ Fiente (sans litière)			
Teneur en eau		< 80-85 %		☒ oui ☐ non		Rapport C/N (15-25)		☐ oui ☐ non	
Volume prévu (m ³) :				745		Nombre de voyages :			
Densité (t/m ³) :				0,75					
Analyse du fumier						Total (kg) ⁴			
N tot		P ₂ O ₅				K ₂ O			
4,8		2,4				4,92			
						2682		1341 2749	

Caractéristiques du site ³			
Type de sol :	Loam		
Pente :	Légère (2-6%)		
Eau en amont :	☐ oui ☒ non		
Drainage souterrain :	☐ oui ☒ non À plus de 90 cm : ☐ oui		
Zone inondable (débordement cours d'eau ou submergé par la fonte des neiges ou forte pluie:	☐ oui ☒ non		
Nappe phréatique > 50 cm :	☒ oui ☐ non		
Affleurement rocheux > 80 cm :	☒ oui ☐ non		
Nature bande filtrante :	Couvert végétal		
CEC > 15 meg/100g :	☒ oui ☐ non		
L'amas sera-t-il épandu dans ce champ :	☒ oui ☐ non Dans d'autres champs : ☐ oui ☒ non		
Analyse de sol			
P	% sat P	K	
98	2,9	207	
Excède les abaques :			☐ oui ☒ non

Parcelle(s) fertilisée(s)

# Parcelle	sup. (ha)	Culture	Besoins du ou des champs			Besoin totaux ⁴		
			N tot	P ₂ O ₅	K ₂ O	N tot	P ₂ O ₅	K ₂ O
270	21,2	Prairie	100	25	60	2120	530	1272
Grand total:						2120	530	1272

¹ Novembre compte pour 1 mois sans gel + 1 mois pour les redoux hivernaux + 1 mois pour la reprise du printemps. ² Limitation par amas: max. de 500 t, de 3 500 kg de N et 2 000 kg de P. ³ Certaines caractéristiques du site ne peuvent être vérifiées, la déclaration de l'exploitant sert de référence. ⁴ Charge fertilisante brute de l'amas ne tient pas compte des coefficients d'efficacité des éléments fertilisants, de là la différence possible avec les besoins des plantes. Se référer aux recommandations de fertilisations, annexe 8.

Recommandations d'amas au champ

Identification de l'entreprise	
Nom de l'entreprise :	Ranch TM
Adresse de l'entreprise :	
☐ Fournisseur	☐ Receveur

Localisation de l'amas (localisé sur le plan de ferme ci-joint)	
N° de champ :	290
Cadastre rénové :	5246976
Situé à plus de 100 m de l'amas confectionné l'an passé ou de tout autre amas :	☒ oui ☐ non
Distances séparatrices minimales sont respectées :	☒ oui ☐ non
Forme de l'amas :	Longiligne

Planification	
Date prévue de la confection de l'amas :	Mai 2022
Date prévue pour la reprise de l'amas :	Juin 2022
Entreposage sur sol gelé :	☐ oui ☒ non
Réhabilitation prévue :	☐ oui ☒ non
Nombre de mois d'entreposage :	1
Nombre de mois estimés sans gel ¹ :	1

Nature du fumier					
Espèce :		Bovin de boucherie		☒ Fumier (avec litière)	☐ Fiente (sans litière)
Teneur en eau		< 80-85 %	☒ oui ☐ non	Rapport C/N (15-25) ☐ oui ☐ non	
Volume prévu (m ³) :		285	Nombre de voyages :		
Densité (t/m ³) :		0,75			
Analyse du fumier			Total (kg) ⁴		
N tot	P ₂ O ₅	K ₂ O	N tot	P ₂ O ₅	K ₂ O
4,8	2,4	4,92	1026	513	1052

Caractéristiques du site ³			
Type de sol :		Loam	
Pente :		Légère (2-6%)	
Eau en amont :		☐ oui ☒ non	
Drainage souterrain :		☐ oui ☒ non	
		À plus de 90 cm : ☐ oui	
Zone inondable (débordement cours d'eau ou submergé par la fonte des neiges ou forte pluie) : ☐ oui ☒ non			
Nappe phréatique > 50 cm :		☒ oui ☐ non	
Affleurement rocheux > 80 cm :		☒ oui ☐ non	
Nature bande filtrante :		Couvert végétal	
CEC > 15 meg/100g :		☒ oui ☐ non	
L'amas sera-t-il épandu dans ce champ :		☒ oui ☐ non	
		Dans d'autres champs ☐ oui ☒ non	
Analyse de sol			
P	% sat P	K	
78	2,5	156	
		Excède les abaques : ☐ oui ☒ non	

Parcelle(s) fertilisée(s)

# Parcelle	sup. (ha)	Culture	Besoins du ou des champs			Besoin totaux ⁴		
			N tot	P ₂ O ₅	K ₂ O	N tot	P ₂ O ₅	K ₂ O
290	8,1	Prairie	100	40	100	810	324	810
Grand total:						810	324	810

¹ Novembre compte pour 1 mois sans gel + 1 mois pour les redoux hivernaux + 1 mois pour la reprise du printemps. ² Limitation par amas: max. de 500 t, de 3 500 kg de N et 2 000 kg de P. ³ Certaines caractéristiques du site ne peuvent être vérifiées, la déclaration de l'exploitant sert de référence. ⁴ Charge fertilisante brute de l'amas ne tient pas compte des coefficients d'efficacité des éléments fertilisants, de là la différence possible avec les besoins des plantes. Se référer aux recommandations de fertilisations, annexe 8.

Ranch TM

Ste-Florence, G1J 2M0

PLAN D'AMAS

Centre 7: 720, 725, 730, 740, 745, 750, 755, 800, 805, 810, 815, 820, 825, 830, 835, 840, 845, 850

Légende

Amas 2024-2025

Pistes

Routes

Cours d'eau

Plan d'eau

Champ

Limite municipale

Restrictions d'amas

Puits (100m)

Cours d'eau (20m)

Fossé (15m)

Champ	Hectare	Acres
720	4,9	12,1
725	9,9	12,0
730	4,0	9,9
735	3,0	7,4
740	5,0	12,3
745	11,5	28,3
750	3,8	9,3
755	11,2	27,5
800	7,2	17,7
805	5,7	14,6

0 100 200 300 400 500 600 m

Echelle 1:12000

Sources : La Francière agricole du Québec
Club Fertilité 2020, MAPAQ

JMP
CONSULTANTS

Créé le : 2 mars 2021
Modifié le : 8 mai 2022
Club Fertilité 2020



Champ	Hectare	Acres
806	4,5	11,0
810	4,5	11,1
815	4,9	12,2
820	5,1	13,1
825	7,2	17,9
830	3,0	7,5
835	0,8	1,9
840	4,1	10,1
845	1,4	3,4
850	5,3	13,0

JMP
CONSULTANTS

Filiale d'Active Environnement

AGROENVIRONNEMENT
AGROALIMENTAIRE
AGROÉCONOMIE

431, RUE DES ARTISANS, BUREAU 200
RIMOUSKI (QUÉBEC) G5M 1A4
TÉLÉPHONE : 418 725-7997
TÉLÉCOPIEUR : 418 725-7995
INFO@JMP-CONSULTANTS.COM
WWW.JMP-CONSULTANTS.COM

Ranch TM

Ste-Florence, G0J 2M0

PLAN D'AMAS

Carte 1 : Chartres 270, 225, 230, 240, 245, 250, 255, 260, 270, 280, 285, 290, 295

Légende

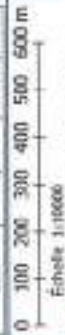
- Arxiv: 2022

- Route
- Courts d'assises
- Plan d'assise
- Champs

Restrictions d'amis

- Puits (100m)
 Cours d'eau (50m)
 Fossé (1.5m)

Champ	Hectare	Age
200	8,6	21,2
225	7,2	37,7
230	14,1	34,8
240	23,8	58,8
245	6,4	15,8
250	5,9	14,5
255	6,4	15,9
260	11,6	28,2
270	21,2	52,5
280	15,5	38,3
285	5,9	14,0
290	8,1	19,9
306	6,7	16,6



Sources : La Financière agricole du Québec
Club Fertilité 2000, MAPAQ

JMP

Credits: 3 units, 2021
 Accreditation: 9/19/2022

Ranch TM

Ste-Florence, G0J 2M0

PLAN D'AMAS

Carte 2 : Champs 100, 150, 164, 165, 170, 175, 180, 190, 195, 200, 205, 210, 215

Légende

- Amas 2020-2021
- Puits
- Rivière
- Cours d'eau
- Région d'eau
- Champs
- Unité municipale

Restrictions d'amas

- Puits (100m)
- Cours d'eau (50m)
- Puits (150)

Champ	Hectaire	Acres
100	10,8	26,8
150	15,9	39,2
160	8,1	20,1
165	6,1	15,1
170	15,7	38,9
175	5,6	13,9
180	3,9	9,7
190	7,8	19,2
195	19,8	48,8
200	3,0	7,4
205	1,1	2,8
210	1,6	3,8
215	3,2	7,9

0 100 200 300 400 500 600 m

Échelle 1:10000

Sources : La Fédération agricole du Québec
Cité Fertilité 2000, 16/04/02

JMP
CONSULTANTS

Création : 3 mars 2021
Mise à jour : 19 mai 2022
Cité Fertilité 2000



Ranch TM

St-Florence, G.W. 2100

PLAN D'AMAS

Carte 3 : Champ 300, 305, 310, 320, 330, 350, 355, 360, 365, 370, 375, 380, 385

Légende

▲ Amas 2010-2021

● Puits

— Route

— Cours d'eau

— Plan d'eau

— Champ

— Limite municipale

Restrictions d'amas

— Puits (200m)

— Cours d'eau (50m)

— Pressé (15m)

Champ	Hectaire	Acres
300	1,2	2,8
305	0,7	1,7
310	3,2	7,9
320	10,7	26,5
330	1,6	4,0
350	1,5	3,8
355	1,5	3,7
360	15,4	38,0
365	0,7	1,7
370	7,9	19,4
375	0,7	1,7
380	1,4	3,5
385	9,9	24,4

0 100 200 300 400 500 600 m
Échelle 1:10000

Source : La Ferrière agricole du Québec
Club Fertilisation 2000, MAPAQ

JMP
CONSULTANTS

Colonne : 1 mars 2021
Modification : 9 mai 2021

Club Fertilisation 2000



Ranch TM

Sto-Florence, G0J 2M0

PLAN D'AMAS

Carte 4 : Champs 400, 410, 420, 430

Légende

▲ Amas 2020-2021

● Puits

— Route

— Cours d'eau

— Plan d'eau

— Champ

— limite municipale

Restrictions d'amas

■ Puits (100m)

■ Cours d'eau (50m)

■ Forêt (15m)

Champ	Hectares	Acres
400	2,2	5,4
410	10,0	24,6
420	5,0	12,3
430	3,4	8,3

0 100 200 300 400 500 600 m
Échelle 1:10000

Sources : La Financière agricole du Québec
Club Fortification 2000, 1999/00

JMP
CONSULTANTS

Couleur : 17 mars 2021
Mise à jour : 9 mai 2021
Club Fortification 2000



Ranch TM

Superficie: 500 2111

PLAN D'AMAS

Carte 3 : Champs 440, 453, 460, 470, 480, 500, 520, 530, 540, 550, 560

Légende

Amas 2023-2021

Puits

Road

Cours d'eau

Riv. d'eau

Champs

Unité municipale

Restrictions d'amas

Puits (100m)

Cours d'eau (50m)

Puits (15m)

Champ	Hauteur	Acres
440	3,7	9,2
450	6,0	14,8
460	5,9	14,6
470	5,4	13,3
480	5,6	13,7
500	4,7	11,7
510	3,4	8,4
520	1,8	4,5
540	2,5	6,2
550	3,7	9,1
560	1,9	4,6

0 100 200 300 400 500 600 m

Echelle 1:10000

Sources : La Fédération agricole du Québec
CNA (évaluation 2000, 1999)

JMP
CONSULTANTS

Créé le 3 mars 2021
Modifié le 19 mai 2022

Diff. Version 2020



Ranch TM

Sta-Florence, G0J 2M0

PLAN D'AMAS

Carte 6 : Champs 610, 620, 700, 705, 710, 715

Légende

- Amas 2020-2021
- Puits
- Route
- Cours d'eau
- Ron d'eau
- Champ
- Limite municipale

Restrictions d'amas

- Puits (100m)
- Cours d'eau (20m)
- Proximité (15m)

Champ	Hectaire	Acres
610	22,5	55,5
620	44,4	109,7
700	12,6	31,1
705	2,7	6,7
710	2,6	6,5
715	8,2	20,2

0 100 200 300 400 500 600 m

Échelle 1:10000

Sources : La Franciscaine agricole du Québec
Club Particuliers 2000, MSHAC

JMP
CONSULTANTS

Création : 2 mai 2021
Modification : 9 mai 2021

Club Particuliers 2000



Copyright 2007

Accrédité par CEAQ, ISO-CEI 17025

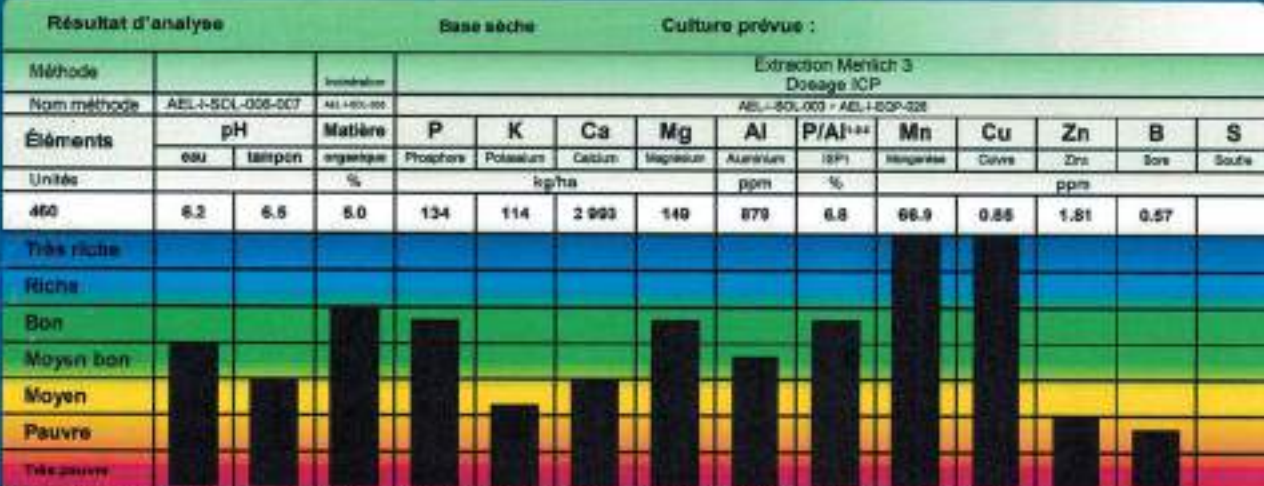
Accrédité pour pH, pH tampon, Mat.Drg. P, K, Ca, Mg, Al, Mn, Cu, Zn, Br(Mehlich)

Número du champ: 460
 Número du lab: 635486
 Date de réception: 1 oct. 20
 Date du rapport: 9 oct. 20
 Méthode: Extraction Mehlich 3
 Numéro d'accréditation: 459

Provenance:
 Fertilisation 2000
 431, Rue des Artisans, Bureau 200
 Rimouski
 G5M1A4
 Numéro d'envoi: 100101
 Échantillonné le: 17 juin 2020

Échantillon:
 Ranch TM

 Par: Stéphane Bégin



1- P/Al: Valeur environnementale critique = limite entre bon et riche, Valeurs agronomiques critiques = limite entre pauvre et moyen, et, entre riche et très riche.

2- Site culture est la canneberge, le sol est le P / (Al+Fe).

3- Sol Organiques, ISP 3: P / (Al+5*Fe)

TP très pauvre, P pauvre, M moyen, MB moyen bon, B bon, R riche, TR très riche

Besoins en chaux - IVA 100%

Besoins en chaux (t/ha)	4.2
Type de chaux	BSL St-Moise

Contrôle qualité

Valeurs attendues: 95 à 115 %			
pH	99.5	Na	
M.O.	99.8	S	
P	98.0	B	103.1
K	98.1	Mn	101.4
Ca	101.9	Cu	100.5
Mg	96.1	Zn	101.2
Al	101.8	Fe	

CEC et saturations en bases

CEC (meq/100 g)		16.4	MB
Saturation (%)	Marge moy.		
Potassium	0.3 - 2.0	0.3	M
Calcium	25 - 60	40.8	B
Magnésium	1 - 10	3.4	B
Total des bases	10 - 90	45.0	B
Rapports	Marge moy.		
K/Mg	0.1 - 0.5	0.24	B
K/Ca	.01 - .06	0.02	M
Mg/Ca	.03- 0.26	0.08	M
Sodium	(ppm)	7	
Ratio d'absorption du sodium	< 5.0	0.16	

Autres résultats

N total (%)		C / N	
N-NO3 (ion)		N-NH4 (ion)	
Conductivité électrique (microhm/cm)		For (ppm)	223
Texture	Sable %	Limon %	Argile %
Classe texturale			
Type de sol			
G2 - Moyen			
Densité estimée	g/cm3	Moyenne	0.80
Porosité estimée	%	Moyenne	68.7
Perméabilité estimée			
Coefficient de perméabilité estimée	cm/h		
Quantité d'eau libre (CRU) g eau / 100 g sol sec			

Voir votre conseiller pour interprétation des résultats plus spécifique

Résultats applicables aux échantillons soumis à l'analyse seulement. Ce document est à usage exclusif du client et est confidentiel, si vous n'êtes pas le destinataire visé, soyez avisé que tout usage, reproduction, ou distribution de ce document est strictement interdit. Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Remarques

Copyright 2007

Accrédité par CEAQ, ISO-CEI 17025

Accrédité pour pH, pH tampon, Mat.Org. P, K, Ca, Mg, Al, Mn, Cu, Zn, B/Mehlich

Número du champ: 480
 Número du lab: 635487
 Date de réception: 1 oct. 20
 Date du rapport: 9 oct. 20
 Méthode: Extraction Mehlich 3
 Numéro d'accréditation: 459

Provenance
 Fertilisation 2000
 431, Rue des Artisans, Bureau 200
 Rimouski
 G5M1A4
 Numéro d'envoi: 100101
 Échantillonné le: 17 juin 2020

Échantillon
 Ranch TM

 Par: Stéphane Bégin

Résultat d'analyse

Base sèche

Culture prévue:

Méthode	pH		Matière organique	Extraction Mehlich 3				Dosage ICP						
	eau	tampon		P	K	Ca	Mg	Al	P/Al ¹⁺²	Mn	Cu	Zn	B	S
Unités			%	kg/ha	kg/ha	kg/ha	kg/ha	ppm	%	ppm	ppm	ppm	ppm	ppm
480	5.8	6.3	5.3	85	174	2 207	98	1 068	3.6	37.7	0.90	1.25	0.44	
Très riche														
Riche														
Bon														
Moyen bon														
Moyen														
Pauvre														
Très pauvre														

1- P/M Valeur environnementale critique = limite entre bon et riche. Valeurs agronomiques critiques = limite entre pauvre et moyen, et, entre riche et très riche.

2-Si la culture est le canberge, le calcul est le P / (K+P)

3- Sol Organiques, (SP 3: P / (Al+3*Fe))

TP très pauvre, P pauvre, M moyen, MB moyen bon, B Bon, R riche, TR très riche

Besoins en chaux IVA 100%

Besoins en chaux (Mha) 6.5
 Type de chaux BSL 51-Moise

Contrôle qualité

Valeurs attendues: 85 à 115 %

pH	99.5	Na	
M.O.	99.8	S	
P	98.0	B	103.1
K	98.1	Mn	101.4
Ca	101.9	Cu	100.5
Mg	95.1	Zn	101.2
Al	101.6	Fe	

CEC et saturations en bases

CEC (meq/100 g)		16.6	MB
Saturation (%)	Marge moy.		
Potassium	0.3 - 2.0	1.2	B
Calcium	25 - 50	29.7	M
Magnésium	1 - 10	2.2	M
Total des bases	10 - 90	33.1	M
Rapports	Marge moy.		
K/Mg	0.1 - 0.5	0.55	R
K/Ca	.01 - .08	0.04	B
Mg/Ca	.03 - 0.25	0.07	M
Sodium	(ppm)	9	
Ratio d'absorption du sodium	< 5.0	0.25	

Autres résultats

N total (%)		C / N	
N-NO3 (ppm)		N-NH4 (ppm)	
Conductivité électrique (mS/cm)		FeF (ppm)	208
Texture	Sable %	Limons %	Argile %
Classe texturale		G2 - Moyen	
Type de sol			
Densité estimée	g/cm3	Moyenne	0.80
Porosité estimée	%	Moyenne	68.8
Perméabilité estimée			
Coefficient de perméabilité estimée			
Coefficient réserve eau utile (GRU) - g eau / 100 g sol sec			

Voir votre conseiller pour interprétation des résultats plus spécifique
 résultats applicables aux échantillons soumis à l'analyse seulement. Ce document est à usage exclusif du client et est confidentiel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, s'il vous plaît ne pas le divulguer, le copier, le reproduire, le distribuer ou le communiquer à d'autres personnes. Ce certificat ne doit pas être reproduit, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Remarques

Copyright 2007

Accrédité par CEAQ, ISO-CEI 17025

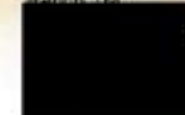
Accrédité pour pH, pH tampon, Mat.Org, P, K, Ca, Mg, Al, Mn, Cu, Zn, B, Mehlich

Número du champ: 31 (800)
 Número du lab: 635452
 Date de réception: 1 oct. 20
 Date du rapport: 9 oct. 20
 Méthode: Extraction Mehlich 3
 Numéro d'accréditation: 459

Provenance
 Fertilisation 2000
 431, Rue des Artisans, Bureau 200
 Rimouski
 G5M1A4
 Numéro d'envoi: 99415
 Échantillonné le: 24 sept. 2020

Échantillon

Bois, TM



Par: Maryse Lévesque

Résultat d'analyse

Base sèche

Culture prévue:

Méthode			Innovation	Extraction Mehlich 3 Dosage ICP											
Nom méthode			AEL-0-SOL-006-007	N° 0-000-000	AEL-0-SOL-006 + AEL-0-00P-000										
Éléments	pH		Matière	P	K	Ca	Mg	Al	P/Al ¹⁺²	Mn	Cu	Zn	B	S	
	eau	tampon	organique	Phosphore	Potassium	Calcium	Magnésium	Aluminium (ppm)	ISF1	Intégrité	Cuivre	Zinc	Bore	Sulfure	
Unités			%	kg/ha				ppm	%	ppm					
31 (800)	6.8	5.3	4.3	32	61	1972	89	960	1.5	13.2	0.41	0.73	0.37		
Très riche															
Riche															
Bon															
Moyen bon															
Moyen															
Pauvre															
Très pauvre															

1- P/N: Valeur environnementale critique = limite entre bon et riche. Valeur agronomique critique = limite entre pauvre et moyen, et, entre riche et très riche.

2- Si la culture est le cerneberg, le calcul est le P/(Al+Fe).

3- Soils Organiques, ISP 2: P/(Al+Fe)

TP: très pauvre, P: pauvre, M: moyen, MB: moyen bon, B: bon, R: riche, TR: très riche

Besoins en chaux IVA 100%

Besoins en chaux (t/ha)	6.5
Type de chaux	BSL St-Moise

Contrôle qualité

Valeurs attendues: 85 à 115 %

pH	99.5	Na	
M.O.	97.6	S	
P	99.5	B	101.2
K	101.9	Mn	101.8
Ca	103.3	Cu	102.7
Mg	99.2	Zn	103.8
Al	103.2	Fe	

CEC et saturations en bases

CEC (meq/100 g)		15.9	MB
Saturation (%)	Marge moy.		
Potassium	0.3 - 2.0	0.4	M
Calcium	25 - 80	27.8	M
Magnésium	1 - 10	1.4	M
Total des bases	10 - 90	29.6	M
Rapports	Marge moy.		
K/Mg	0.1 - 0.5	0.32	B
K/Ca	.01 - .06	0.02	M
Mg/Ca	.03 - 0.25	0.05	M
Sodium (ppm)		8	
Ratio d'absorption du sodium	< 5.0	0.23	

Autres résultats

N total (%)		C/N	
N-NO ₃ (ppm)		N-NH ₄ (ppm)	
Conductivité électrique (mS/cm)		Fer (ppm)	144
Texture	Sable %	Limon %	Argile %
Classe texturale			
Type de sol			
G2 - Moyen			
Densité estimée g/cm ³	Moyenne	0.82	
Porosité estimée %	Moyenne	68.2	
Perméabilité estimée			
Coefficient de perméabilité estimée cm/h			
Coefficient réserve eau utile (CRU) g eau / 100 g sol sec			

Voir votre conseiller pour interprétation des résultats plus spécifique

Résultats applicables aux échantillons soumis à l'analyse seulement. Ce document est à l'usage exclusif du client et est confidentiel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, soyez avisé que tout usage, reproduction, ou distribution de ce document est strictement interdit. Ce certificat ne doit pas être reproduit, en tout ou en partie, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Remarques

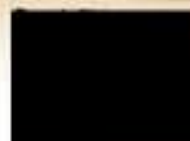
Copyright 2007

Accrédité par CEAQ, ISO-CEI 17025

Accrédité pour pH, pH tampon, Mat.Drg. P, K, Ca, Mg, Al, Mn, Cu, Zn, B-Metlichi

Numéro du champ: 34 (808)
 Numéro du lab: 635453
 Date de réception: 1 oct. 20
 Date du rapport: 9 oct. 20
 Méthode: Extraction Mehlich 3
 Numéro d'accréditation: 459

Provenance
Fertilisation 2000
431, Rue des Artisans, Bureau 200
Rimouski
G5M1A4
Numéro d'envoi 99415
Échantillonné le: 24 sept. 2020



Par : Maryse Lévesque

Résultat d'analyse

Banu nōcho

Cultura prévue :

[illegible]

1- PK) Valeur environnementale critique = limite entre bon et risqué. Valeurs agronomiques critiques = limite entre pauvre et moyen, et, entre risqué et très riche.

2-5) la culture est la cannelure, le calcul est le P / (A+Fe)

3. *Bole Omeriques*, 159 3/4" H/1416-21500

TP très pauvre, P pauvre, M moyen, MB moyen bon, B Bon, B riche, TR très riche.

Besoins en chaux IVA 100%

Descente en chaux (l/ha)	0,5
Type de chaux	B5L St-Moise

Contrôle qualité

Values attended: 85 à 115 %

pH	99.5	Na	
M.O.	97.6	S	
P	90.5	B	101.2
K	101.3	Mn	101.3
Ca	103.3	Cu	102.7
Mg	99.2	Zn	103.8
Ni	100.2	Fe	

CEC et saturations en bases

CEC (meq/100 g)		19.3	MB
Saturation (%)	Marge moy.		
Potassium	0,3 - 2,0	0,6	M
Calcium	25 - 60	29,6	M
Magnésium	1 - 10	1,8	N
Total des bases	10 - 90	32,1	M
Rapports	Marge moy.		
K/Mg	0,1 - 0,5	0,33	B
K/Ca	,01 - ,06	0,02	B
Mg/Ca	,03- 0,25	0,06	N
Sodium	(ppm)	10	
Ratio (exchangeable à sodium)	< 5,0	0,26	

Autres résultats

N total (%)		C / N	
N-NO3 (ppm)		N-NH4 (ppm)	
Conductivité électrique (mS/cm)		Fer (ppm)	213
Texture	Sable %	Limons %	Argile %
Classe texturale			
Type de sol	G2 - Moyen		
Densité estimée g/cm3	Moyenne	0.84	
Porosité estimée %	Moyenne	67.2	
Perméabilité estimée			
Coefficient de perméabilité estimée cm / h			
Coefficient réserve saturée			

Voir votre conseiller pour interprétation des résultats plus spécifique

Tout est permis, mais l'usage exclusif du client est obligatoire. Ce document est à l'usage exclusif du client et est confidentiel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, soyez avisé que tout usage, reproduction, ou distribution de ce document est strictement interdit. Ce certificat ne doit pas être reproduit, aucun en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Remarques

Copyright 2007

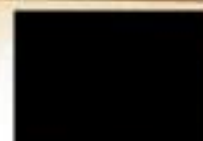
Accrédité par CEAEO, ISO-CEI 17025

Accrédité pour pH, pH tampon, Mat.Org, P, K, Ca, Mg, Al, Mn, Cu, Zn, B, Mehlich

Número du champ: 170
 Número du lab: 635454
 Date de réception: 1 oct. 20
 Date du rapport: 9 oct. 20
 Méthode: Extraction Mehlich 3
 Numéro d'accréditation: 459

Provenance
 Fertilisation 2000
 431, Rue des Artisans, Bureau 200
 Rimouski
 G5M1A4
 Numéro d'envoi 99415
 Échantillonné le: 24 sept. 2020

Échantillon



Par: Maryse Lévesque

Résultat d'analyse

Base sèche

Culture prévue:

Méthode			Extraction Mehlich 3 Dosage ICP											
	AEL-1-SOL-000-007		AEL-1-SOL-000 + AEL-EGF-001											
Éléments	pH		Mat.Org	P	K	Ca	Mg	Al	P/Al ¹⁺¹	Mn	Cu	Zn	B	S
	eau	tampon	organique	Phosphore	Potassium	Calcium	Magnésium	Aluminium	SP1	Manganèse	Cuivre	Zinc	Bore	Soufre
Unités			%	kg/ha				ppm	%	ppm				
170	5.9	6.2	9.2	97	144	3 210	166	1 136	3.8	32.2	0.54	1.48	0.52	
Très riche														
Riche														
Bon														
Moyen bon														
Moyen														
Pauvre														
Très pauvre														

1- P/Al: Valeur environnementale critique = limite entre bon et riche. Valeurs agronomiques critiques = limite entre pauvre et moyen, et, entre riche et très riche.

2- Si la culture est le canberge, le calcul est le P / (Al+Fe)

3- Sol: Sol Organique, SP 3: P / (Al+Fe)

TP très pauvre, P pauvre, M moyen, MB moyen bon, B Bon, R riche, TR très riche

Besoins en chaux IVA 100%

Besoins en chaux (t/ha)	7.2
Type de chaux	BSL St-Moïse

Contrôle qualité

Valeurs attendues: 85 à 115 %

pH	99.5	Na	
M.O.	97.8	S	
P	99.5	B	101.2
K	101.9	Mn	101.8
Ca	103.3	Cu	102.7
Mg	99.2	Zn	103.8
Al	103.2	Fe	

CEC et saturations en bases

CEC (meq/100 g)		19.6	MB
Saturation (%)	Marge moy.		
Potassium	0.3 - 2.0	0.8	M
Calcium	25 - 60	98.5	B
Magnésium	1 - 10	3.1	B
Total des bases	10 - 90	40.6	B
Rapports	Marge moy.		
K/Mg	0.1 - 0.5	0.27	B
K/Ca	.01 - .06	0.02	B
Mg/Ca	.03 - 0.25	0.08	M
Sodium	(ppm)	12	
Ratio d'absorption du sodium	< 5.0	0.27	

Autres résultats

N total (%)		C / N	
N-NO3 (ppm)		N-NH4 (ppm)	
Conductivité électrique (µS/cm)		Fe (ppm)	170
Texture	Sable %	Limon %	Argile %
Classe texturale			
Type de sol		G2 - Moyen	
Densité estimée	g/cm3	Basse	0.67
Porosité estimée	%	Élevée	73.1
Perméabilité estimée			
Coefficient de perméabilité estimée			
Coefficient de perméabilité (CRU) - g eau / 100 g sol sec			

Voir votre conseiller pour interprétation des résultats plus spécifique

résultats obtenus sur échantillons soumis à l'analyse seulement. Ce document est à l'usage exclusif du client et est confidentiel; si vous n'êtes pas le destinataire visé, soyez avisé que tout usage, reproduction, ou distribution de ce document est strictement interdit. Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Remarques

Copyright 2007

Accrédité par CEAEO, ISO-CEI 17025

Accrédité pour pH, pH tampon, Mat.Org, P, K, Ca, Mg, Al, Mn, Cu, Zn, B/Matich)

Número du champ: 175
 Número du lab: 635455
 Date de réception: 1 oct. 20
 Date du rapport: 9 oct. 20
 Méthode: Extraction Mehlich 3
 Numéro d'accréditation: 459

Provenance
 Fertilisation 2000
 431, Rue des Artisans, Bureau 203
 Rimouski
 G5M1A4
 Numéro d'envoi: 99415
 Échantillonné le: 24 sept. 2020

Préparation
 Par: Maryse Lévesque

Résultat d'analyse

Base sèche

Culture prévue :

Méthode	Extraction Mehlich 3 Dosage ICP													
	AEL-SOL-003-007													
Éléments	pH		Mat.Org	P	K	Ca	Mg	Al	P/Al ¹⁺²	Mn	Cu	Zn	B	S
	eau	tampon	organique	Phosphore	Potassium	Calcium	Magnésium	Aluminium	ISP1	Manganèse	Cuivre	Zinc	Bore	Soufre
Unité			%	kg/ha	kg/ha	kg/ha	kg/ha	ppm	%	ppm	ppm	ppm	ppm	ppm
175	6.1	6.3	8.3	87	132	3 322	166	1 279	3.1	29.1	0.52	1.60	0.01	
Très riche														
Riche														
Bon														
Moyen bon														
Moyen														
Pauvre														
Très pauvre														

1- P/Al : Valeur environnementale critique = limite entre bon et riche. Valeurs agronomiques critiques = limite entre pauvre et moyen, et, entre riche et très riche.

2-Si la culture est le canaberge, le calcul est le P / (Al+Fe)

3- Sol Organiques, ISP 3: P / (Al+Fe)

TP très pauvre, P pauvre, M moyen, MB moyen bon, B Bon, R riche, TR très riche

Besoins en chaux IVA 100%

Besoins en chaux (q/ha): 5.5
 Type de chaux: BSL St-Moise

Contrôle qualité

Valeurs attendues: 85 à 115 %

pH	99.5	Na	
M.O.	97.6	S	
P	99.5	B	101.2
K	101.3	Mn	101.3
Ca	103.3	Cu	102.7
Mg	99.2	Zn	103.8
Al	103.2	Fe	

CEC et saturations en bases

CEC (meq/100 g)	19.3	MB
Saturation (%)	Marge moy.	
Potassium	0.3 - 2.0	0.8 M
Calcium	25 - 80	38.2 B
Magnésium	1 - 10	3.2 B
Total des bases	10 - 90	42.3 B
Rapports	Marge moy.	
K/Mg	0.1 - 0.5	0.25 B
K/Ca	.01 - .06	0.02 B
Mg/Ca	.03 - 0.25	0.05 M
Sodium	(ppm)	15
Ratio d'adsorption du sodium	< 5.0	0.33

Autres résultats

N total (%)		C / N	
N-NO3 (ppm)		N-NH4 (ppm)	
Conductivité électrique (µm/cm)		Fe (ppm)	171
Texture	Sable %	Limn %	Argile %
Classe texturale			
Type de sol		G2 - Moyen	
Densité estimée (g/cm3)	Basse	0.69	
Porosité estimée %	Élevée	72.5	
Perméabilité estimée			
Coefficient de perméabilité estimée (cm/h)			
Coefficient réserve eau utile (CRU) (g eau / 100 g sol sec)			

Voir votre conseiller pour interprétation des résultats plus spécifique

résultats applicables aux échantillons soumis à l'analyse seulement. Ce document est à l'usage exclusif du client et est confidentiel. si vous n'êtes pas le destinataire visé, soyez avisé que tout usage, reproduction, ou distribution de ce document est strictement interdit. Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Remarques

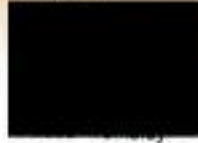
Copyright 2007

Accrédité par CEAQ, ISO-CEI 17025

Accrédité pour pH, pH tampon, Mat.Org. P, K, Ca, Mg, Al, Mn, Cu, Zn, B(Mehlich)

Número du champ: 190
 Número du lab: 635456
 Date de réception: 1 oct. 20
 Date du rapport: 9 oct. 20
 Méthode: Extraction Mehlich 3
 Numéro d'accréditation: 459

Provenance
 Fertilisation 2000
 431, Rue des Artisans, Bureau 200
 Rimouski
 G5M1A4
 Numéro d'envoi: 99415
 Échantillonné le: 24 sept. 2020

Échantillon

 Par: Maryse Lévesque

Résultat d'analyse

Basse sèche

Culture prévue:

Méthode	Extraction Mehlich 3 Dosage ICP													
	AEL-SOL-003 + AEL-ICP-028													
Nom méthode	AEL-SOL-003-007													
Éléments	pH		Mat.Org. %	P	K	Ca	Mg	Al	P/Al ¹⁺²	Mn	Cu	Zn	B	S
	eau	tampon		Phosphore	Potassium	Calcium	Magnésium	Aluminium	ISPI	Manganèse	Cuivre	Zinc	Bore	Soufre
Unités			%	kg/ha	kg/ha	kg/ha	kg/ha	ppm	%	ppm	ppm	ppm	ppm	ppm
190	6.2	6.3	9.4	85	104	3 834	225	1 339	2.2	14.5	0.62	1.40	0.69	
Très riche														
Riche														
Bon														
Moyen bon														
Moyen														
Pauvre														
Très pauvre														

1- P/Al: Valeur environnementale critique = limite entre bon et riche. Valeurs agronomiques utiles = limite entre pauvre et moyen, et, entre riche et très riche.

2- Si la culture est le canola, le calcul est le P / (Al+Fe).

3- Soils Organiques: ISPI = P / (Al+Fe).

TP: très pauvre, P: pauvre, M: moyen, MB: moyen bon, B: bon, R: riche, TR: très riche.

Besoins en chaux IVA 100%

Besoins en chaux (t/ha): 6.8
 Type de chaux: BSL St-Moïse

Contrôle qualité

Valeurs attendues: 85 à 115 %

	pH	Na	
M.O.	97.8	S	
P	99.5	B	101.2
K	101.8	Mn	101.8
Ca	103.3	Cu	102.7
Mg	99.2	Zn	103.8
Al	103.2	Fe	

CEC et saturations en bases

CEC (meq/100 g)		20.2	B
Saturation (%)	Marge moy.		
Potassium	0.3 - 2.0	1.0	B
Calcium	26 - 80	39.1	B
Magnésium	1 - 10	4.2	B
Total des bases	10 - 90	44.3	B
Rapports	Marge moy.		
K/Mg	0.1 - 0.5	0.25	B
K/Ca	.01 - .06	0.03	B
Mg/Ca	.03 - 0.26	0.11	B
Sodium	(ppm)	15	
Potential d'adsorption du sodium	< 5.0	0.31	

Autres résultats

N total (%)		C / N	
N-NO3 (ppm)		N-NH4 (ppm)	
Conductivité électrique (µS/cm)		Fe (ppm)	170
Texture	Sable %	Limons %	Argile %
Classe texturale			
Type de sol		G2 - Moyen	
Densité estimée (g/cm3)	Basse	0.68	
Porosité estimée (%)	Élevée	72.6	
Perméabilité estimée			
Coefficient de perméabilité estimée (cm/h)			
Coefficient réserve eau utile (CRU) - g eau / 100 g sol sec			

Voir votre conseiller pour interprétation des résultats plus spécifique
 résultats applicables aux échantillons soumis à l'analyse seulement. Ce document est à l'usage exclusif du client et est confidentiel, si vous n'êtes pas le destinataire visé, soyez avisé que tout usage, reproduction, ou distribution de ce document est strictement interdit. Ce certificat ne doit pas être réimprimé, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Remarques

Copyright 2007

Accrédité par CEAQ, ISO-CEI 17025

Accrédité pour pH, pH tampon, Mat.Org, P, K, Ca, Mg, Al, Mn, Cu, Zn, B(Mehlich)

Número du champ: 195
 Número du lab: 635457
 Date de réception: 1 oct. 20
 Date du rapport: 9 oct. 20
 Méthode: Extraction Mehlich 3
 Numéro d'accréditation: 459

Provenance
 Fertilisation 2000
 431, Rue des Artisans, Bureau 200
 Rimouski
 G5M1A4
 Numéro d'envoi: 99415
 Échantillonné le: 24 sept. 2020

Client/Work

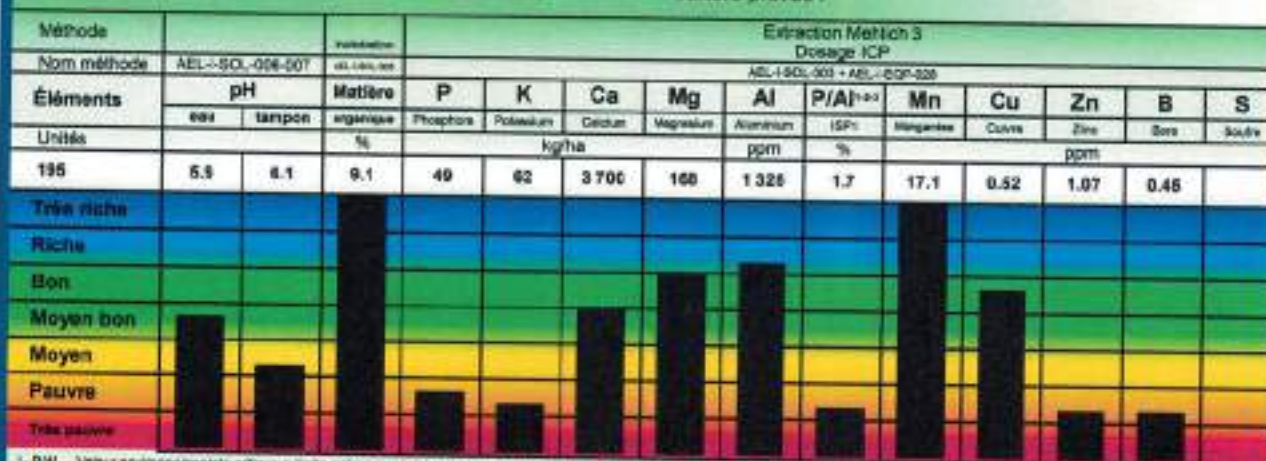


Par: Maryse Lévesque

Résultat d'analyse

Base sèche

Culture prévue:



1- PVI Valeur environnementale critique = limite entre bon et riche. Valeurs agronomiques critiques = limite entre pauvre et moyen, et entre riche et très riche.

2-Si la culture est la carotte, le calcul est le P / (Al+Fe)

3- Base Organiques: SP 3: P / (Al+Fe)

TP très pauvre, P pauvre, M moyen, MB moyen bon, B Bon, R riche, TR très riche

Besoins en chaux IVA 100%

Besoins en chaux (t/ha): 8.5
 Type de chaux: BSL St-Moïse

Contrôle qualité

Valeurs attendues: 80 à 115 %

	pH	99.6	Na	
M.O.	97.8	S		
P	103.0	B	105.0	
K	97.5	Mn	101.3	
Ca	99.6	Cu	95.6	
Mg	95.8	Zn	97.1	
Al	99.9	Fe		

CEC et saturations en bases

CEC (meq/100 g)	21.9	B
Saturation (%)	Marge moy.	
Potassium	0.3 - 2.0	0.3 M
Calcium	25 - 60	37.7 B
Magnésium	1 - 10	2.8 M
Total des bases	10 - 90	40.9 B
Rapports	Marge moy.	
K/Mg	0.1 - 0.5	0.11 M
K/Ca	.01 - .08	0.01 P
Mg/Ca	.03 - 0.25	0.08 M
Sodium (ppm)		8
Ratio chlorure de sodium	< 5.0	0.17

Autres résultats

N total (%)		C / N	
N-NO3 (ppm)		N-NH4 (ppm)	
Conductivité électrique (mS/cm)		Fe (ppm)	193
Texture	Sable %	Limite %	Argile %
Classe texturale			
Type de sol		G2 - Moyen	
Densité estimée (g/cm3)	Basse	0.72	
Porosité estimée %	Élevée	71.4	
Perméabilité estimée			
Coefficient de perméabilité saturée (cm/h)			
Coefficient réserve eau utile (CRU) (g eau / 100 g sol sec)			

Voir votre conseiller pour interprétation des résultats plus spécifique

Résultats applicables aux échantillons soumis à l'analyse seulement. Ce document est à l'usage exclusif du client et est confidentiel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, soyez avisé que tout usage, reproduction, ou distribution de ce document est strictement interdit. Ce certificat ne doit pas être reproduit, même en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Remarques

Copyright 2007

Accrédité par CEAQ, ISO-CEI 17025

Accrédité pour pH, pH tampon, Mat.Org, P, K, Ca, Mg, Al, Mn, Cu, Zn, B(Mehlich)

Número du champ: 200
 Número du lab: 635458
 Date de réception: 1 oct. 20
 Date du rapport: 9 oct. 20
 Méthode: Extraction Mehlich 3
 Numéro d'accréditation: 459

Provenance
 Fertilisation 2000
 431, Rue des Artisans, Bureau 200
 Rimouski
 G5M1A4
 Numéro d'envoi: 99415
 Échantillonné le: 24 sept. 2020

Colonneur



Par: Maryse Lévesque

Résultat d'analyse

Base sèche

Culture prévue:

Méthode			Indicateur		Extraction Mehlich 3														
Nom méthode			AEL-SDL-006-007		99-180-00		Dosage ICP												
Éléments			pH		Matière		P	K	Ca	Mg	Al	P/Al ⁺⁺⁺	Mn	Cu	Zn	B	S		
Unités			eau	tampon	organique	Phosphore	Potassium	Calcium	Magnésium	Aluminium	ISP ⁺	%	Manganèse	Cuivre	Zinc	Bore	Soufre		
					%	kg/ha				ppm		ppm							
200			5.9	6.1	9.6	86	345	2 367	249	1 444	2.5	14.0	0.54	1.48	0.35				
Très riche																			
Riche																			
Bon																			
Moyen bon																			
Moyen																			
Pauvre																			
Très pauvre																			

1- P/Al: "valeur environnementale critique" limite entre bon et riche. Valeurs agronomiques utiles: limite entre pauvre et moyen, et entre riche et très riche.

2- Si la culture est le canola, le calcul est le P / (Al+Fe)

3- Soils Organiques: ISP 3: P / (Al+Fe)

TR: très pauvre, P: pauvre, M: moyen, MB: moyen bon, B: bon, R: riche, TR: très riche

Besoins en chaux IVA 100%

Besoins en chaux (t/ha)	7.8
Type de chaux	BSL St-Moïse

Contrôle qualité

Valeurs attendues: 85 à 115 %

pH	99.6	Na	
M.O.	97.0	S	
P	103.0	B	105.0
K	97.5	Mn	101.3
Ca	89.6	Cu	85.6
Mg	95.8	Zn	97.1
Al	90.0	Fe	

CEC et saturations en bases

CEC (meq/100 g)		18.8	MB
Saturation (%)	Marge moy.		
Potassium	0.3 - 2.0	2.1	R
Calcium	25 - 60	29.0	M
Magnésium	1 - 10	4.9	B
Total des bases	10 - 90	35.1	M
Rapports	Marge moy.		
K/Mg	0.1 - 0.5	0.43	B
K/Ca	.01 - .06	0.07	R
Mg/Ca	.03 - 0.25	0.18	B
Sodium	(ppm)	12	
Ratio molar sodium	< 3.0	0.30	

Autres résultats

N total (%)		C / N	
N-NO3 (ppm)		N-NH4 (ppm)	
Conductivité électrique (mS/cm)		Fe (ppm)	130
Texture	Sable (%)	Limons (%)	Argile (%)
Classe texturale			
Type de sol		G2 - Moyen	
Densité estimée (g/cm3)	Basse	0.69	
Porosité estimée (%)	Élevée	72.1	
Perméabilité estimée			
Coefficient de perméabilité estimée (cm/h)			
Coefficient réserve eau utile (CRU) - g eau / 100 g sol sec			

Voir votre conseiller pour interprétation des résultats plus spécifique

Résultats applicables aux échantillons soumis à l'analyse seulement. Ce document est à l'usage exclusif du client et est confidentiel; si vous n'êtes pas le destinataire visé, soyez avisé que tout usage, reproduction, ou distribution de ce document est strictement interdit. Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Remarques

Copyright 2007

Accrédité par CEAEO, ISO-CEI 17025

Accrédité pour pH, pH tampon, Mat.Org, P, K, Ca, Mg, Al, Mn, Cu, Zn, B, Mehlich

Número du champ: 205-210215
 Número du lab: 635459
 Date de réception: 1 oct. 20
 Date du rapport: 9 oct. 20
 Méthode: Extraction Mehlich 3
 Numéro d'accréditation: 459

Provenance
 Fertilisation 2000
 431, Rue des Artisans, Bureau 200
 Rimouski
 GSM1A4
 Numéro d'envoi: 99415
 Échantillonné le: 24 sept. 2020

Conservation

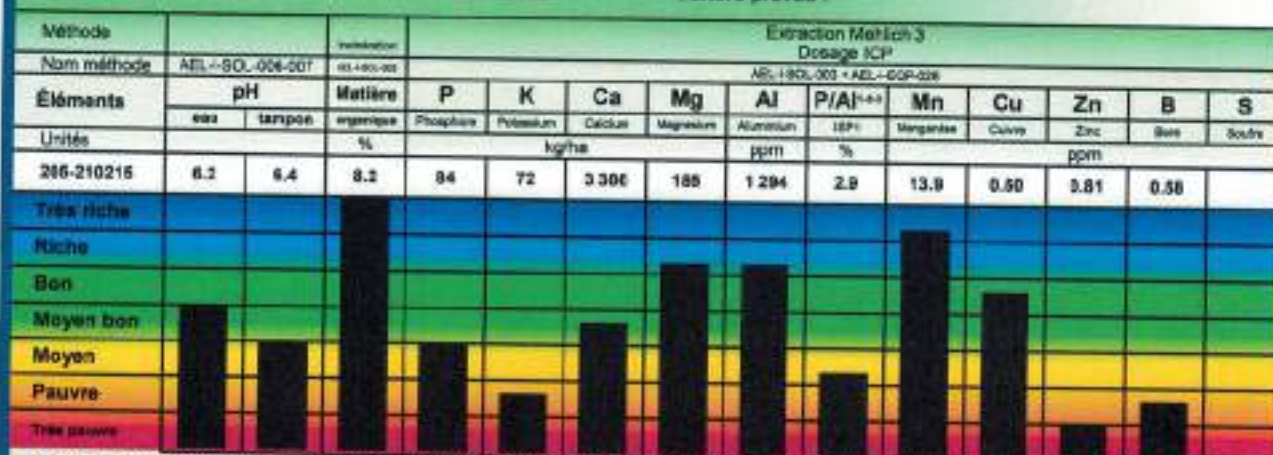


Par: Maryse Lévesque

Résultat d'analyse

Base sèche

Culture prévue:



1- P/Al: Valeur environnementale critique = limite entre bon et riche. Valeurs agronomiques critiques = limite entre pauvre et moyen, et entre riche et très riche.

2-Si la culture est le canola, le calcul est le P / (Al+Fe) 3- Soils Organiques, ISP 2: P / (Al+Fe) TP très pauvre, P pauvre, M moyen, MB moyenne bon, B Bon, R riche, TR très riche

Besoins en chaux IVA 100%

Besoins en chaux (tha): 5.8
 Type de chaux: BSL St-Moise

Contrôle qualité

Valeurs attendues: 85 à 115 %

	pH	90.8	Na	
M.O.	97.6	S		
P	103.0	B	105.0	
K	97.5	Mn	101.3	
Ca	99.6	Cu	95.6	
Mg	95.8	Zn	97.1	
Al	99.0	Fe		

CEC et saturations en bases

CEC (meq/100 g)	18.7	MB
Saturation (%)	Marge moy.	
Potassium	0.3 - 2.0	0.4 M
Calcium	26 - 80	40.5 B
Magnésium	1 - 10	3.7 B
Total des bases	10 - 90	44.6 B
Rapports	Marge moy.	
K/Mg	0.1 - 0.5	0.12 M
K/Ca	.01 - .06	0.01 M
Mg/Ca	.03 - 0.25	0.08 M
Sodium	(ppm)	8
Ratio d'absorption du sodium	< 5.0	0.18

Autres résultats

N total (%)		C / N	
N-NO3 (ppm)		N-NH4 (ppm)	
Conductivité électrique (mS/cm)		Fe (ppm)	162
Texture	Sable %	Limons %	Argile %
Classe texturale			
Type de sol		G2 - Moyen	
Densité estimée (g/cm3)		Basse	0.73
Porosité estimée (%)		Élevée	70.8
Perméabilité estimée			
Coefficient de perméabilité estimée (cm/h)			
Distillats réactifs eau usée (CRU) (g eau / 100 g sol sec)			

Voir votre conseiller pour interprétation des résultats plus spécifique

Résultats applicables aux échantillons soumis à l'analyse seulement. Ce document est à l'usage exclusif du client et est confidentiel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, soyez avisé que tout usage, reproduction, ou distribution de ce document est strictement interdit. Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Remarques

Copyright 2007

Accrédité par CEAQ, ISO-CEI 17025

Accrédité pour pH, pH tampon, Mat.Org, P, K, Ca, Mg, Al, Mn, Cu, Zn, B(Mehlich)

Número du champ: 220
 Número du lab: 635460
 Date de réception: 1 oct. 20
 Date du rapport: 9 oct. 20
 Méthode: Extraction Mehlich 3
 Numéro d'accréditation: 459

Provenance
 Fertilisation 2000
 431, Rue des Artisans, Bureau 200
 Rimouski
 G5M1A4
 Numéro d'envoi: 99415
 Échantillonné le: 24 sept. 2020

Échantillon

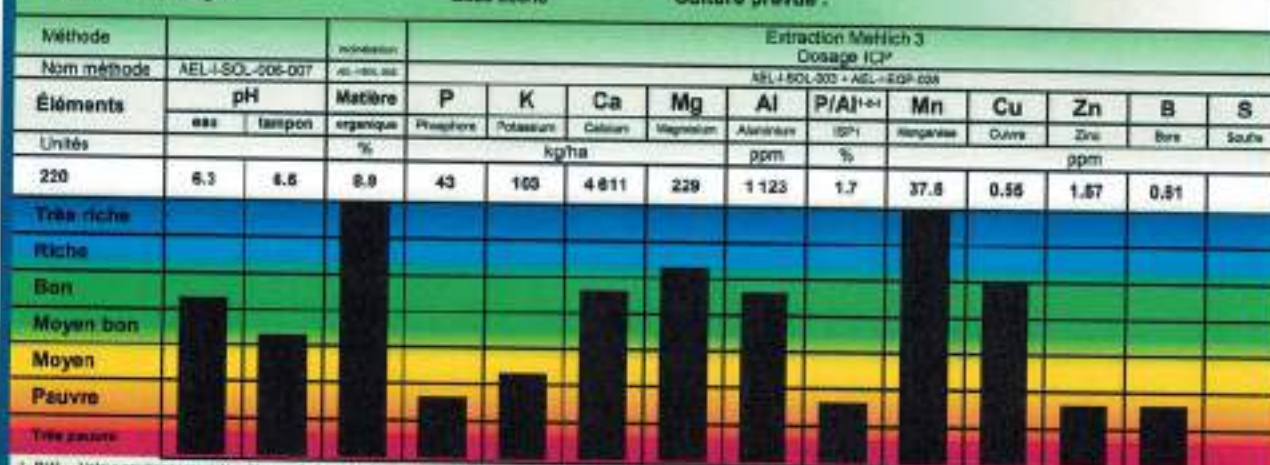


Par: Maryse Lévesque

Résultat d'analyse

Basse sèche

Culture prévue:



Besoins en chaux IVA 103%

Besoins en chaux (pH) 3.8
 Type de chaux BSL St-Moïse

Contrôle qualité

Valeurs attendues: 85 à 115 %

pH	99.6	Na	
M.O.	97.8	S	
P	103.0	B	106.0
K	97.5	Mn	101.3
Ca	99.6	Cu	95.6
Mg	95.8	Zn	97.1
Al	99.9	Pb	

CEC et saturations en bases

CEC (meq/100 g)	19.9	MB
Saturation (%)	Marge moy.	
Potassium	0.3 - 2.0	0.6 M
Calcium	25 - 60	51.7 B
Magnésium	1 - 10	4.3 B
Total des bases	10 - 90	56.6 B
Rapports	Marge moy.	
K/Mg	0.1 - 0.5	0.14 M
K/Ca	.01 - .05	0.01 M
Mg/Ca	.03 - 0.25	0.08 M
Sodium	(ppm)	9
Ratio d'absorption du sodium	< 5.0	0.16

Autres résultats

N total (%)		C / N	
N-NO3 (ppm)		N-NH4 (ppm)	
Conductivité électrique (µS/cm)		Fe (ppm)	162
Texture	Sable %	Limons %	Argile %
Classe texturale			
Type de sol		G2 - Moyen	
Densité estimée g/cm3	Basse	0.68	
Porosité estimée %	Élevée	72.7	
Perméabilité estimée			
Coefficient de perméabilité (cm/h)			
Capacité d'absorption d'eau libre (CRU) g d'eau / 100 g sol sec			

Voir votre conseiller pour interprétation des résultats plus spécifique
 Résultats applicables aux échantillons soumis à l'analyse seulement. Ce document est à l'usage exclusif du client et est confidentiel, si vous n'êtes pas le destinataire visé, s'il vous plaît ne pas le reproduire, ni le divulguer. Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans autorisation écrite du laboratoire.

Remarques

Copyright 2007

Accrédité par CEAQ, ISO-CEI 17025

Accrédité pour pH, pH tampon, Mat.Org, P, K, Ca, Mg, Al, Mn, Cu, Zn, B(Mehlich)

Número du champ: 225
 Número du lab: 635461
 Date de réception: 1 oct. 20
 Date du rapport: 9 oct. 20
 Méthode: Extraction Mehlich 3
 Numéro d'accréditation: 459

Provenance:
 Fertilisation 2000
 431, Rue des Artisans, Bureau 200
 Rimouski
 GSM1A4
 Numéro d'envoi: 99415
 Échantillonné le: 24 sept. 2020

Echantillon



Résultat d'analyse

Base sèche

Culture prévue :

Méthode			Validation	Extraction Mehlich 3 Dosage ICP											
Nom méthode	AEL-SO-004-007		AEL-SO-003	AEL-SO-003 + AEL-SO-007											
Éléments	pH		Matière organique	P	K	Ca	Mg	Al	P/Al ^(1,2,3)	Mn	Cu	Zn	B	S	
	eau	tampon		Phosphore	Potassium	Calcium	Magnésium	Aluminium	(SP)	Manganèse	Cuivre	Zinc	Bore	Soufre	
Unités			%	kg/ha				ppm	%	ppm					
225	6.1	6.2	7.2	120	124	3 09E	206	1 32E	4.0	22.5	0.55	0.94	0.54		
Très riche															
Riche															
Bon															
Moyen bon															
Moyen															
Pauvre															
Très pauvre															

1-PM Valeur environnementale critique = limite entre bon et riche. Valeurs agronomiques critiques = limite entre pauvre et moyen, et, entre riche et très riche.

2-Si la culture est la canneberge, le calcul est le P / (Al+Fe)

3-Sois Organiques, SP 3: P / (Al+3Fe)

TP très pauvre, P pauvre, M moyen, MB moyen bon, B Bon, R riche, TR très riche

Besoins en chaux IVA 100%

Besoins en chaux (g/ha): 6.6
 Type de chaux: BSL St-Moise

Contrôle qualité

Valeurs attendues: 65 à 115 %

pH	99.8	Na	
M.O.	97.8	S	
P	103.0	B	105.0
K	97.5	Mn	101.3
Ca	99.6	Cu	95.6
Mg	85.8	Zn	97.1
Al	99.9	Fe	

CEC et saturations en bases

CEC (meq/100 g)	19.2	MB
Saturation (%)	Marge moy.	
Potassium	0.3 - 2.0	0.7 M
Calcium	25 - 60	36.1 B
Magnésium	1 - 10	4.0 B
Total des bases	10 - 90	40.8 B
Rapports	Marge moy.	
K/Mg	0.1 - 0.5	0.19 M
K/Ca	.01 - .08	0.02 B
Mg/Ca	.03 - 0.25	0.11 B
Sodium	(ppm)	8
Ratio d'absorption du sodium	< 5.0	0.18

Autres résultats

N total (%)		C / N	
N-NO3 (ppm)		N-NH4 (ppm)	
Conductivité électrique (µS/cm)		Fe (ppm)	187
Texture	Sable %	Limbe %	Argile %
Classe texturale			
Type de sol			
G2 - Moyen			
Densité estimée (g/cm3)	Basse	0.72	
Porosité estimée %	Élevée	71.4	
Perméabilité estimée			
Coefficient de perméabilité estimée (cm/h)			
Coefficient réserve eau utile (ORU) - g eau / 100 g sol sec			

Voir votre conseiller pour interprétation des résultats plus spécifique

Résultats applicables aux échantillons soumis à l'analyse seulement. Ce document est à l'usage exclusif du client et est confidentiel, si vous n'êtes pas le destinataire visé, soyez avisé que tout usage, reproduction, ou distribution de ce document est strictement interdit. Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Remarques

Copyright 2007

Accrédité par CEAQ, ISO-CEI 17025

Accrédité pour pH, pH tampon, Mat.Org, P, K, Ca, Mg, Al, Mn, Cu, Zn, B(Mehlich)

Número du champ: 230
 Número du lab: 635462
 Date de réception: 1 oct. 20
 Date du rapport: 9 oct. 20
 Méthode: Extraction Mehlich 3
 Numéro d'accréditation: 459

Provenance
 Fertilisation 2000
 431, Rue des Artisans, Bureau 200
 Rimouski
 G5M1A4
 Numéro d'envoi 99415
 Échantillonné le: 24 sept. 2020

Échantillon



Par: Maryse Lévesque

Résultat d'analyse

Base sèche

Culture prévue:

Méthode	Extraction Mehlich 3 Dosage ICP													
Nom méthode	AEL-501-004-007													
Éléments	pH		Matière	P	K	Ca	Mg	Al	P/Al	Mn	Cu	Zn	B	S
Unités	eau	tampon	organique	Phosphore	Potassium	Calcium	Magnésium	Aluminium	ISp	Manganèse	Cuivre	Zinc	Bore	Soufre
			%	kg/ha				ppm	%	ppm				
230	6.2	6.3	9.9	106	186	3 496	319	1 353	3.5	18.6	0.57	1.68	0.37	
Très riche														
Riche														
Bon														
Moyen bon														
Moyen														
Pauvre														
Très pauvre														

1- P.M. Valeur environnementale critique = limite entre bon et riche. Valeurs agronomiques critiques = limite entre pauvre et moyen, et, entre riche et très riche.

2-Si la culture est la cerise/le cerise, le calcul est le P / (Al+Fe).

3- Sois Organiques, SP 3. P / (Al+Fe).

TP Très pauvre, P pauvre, M moyen, MB moyen bon, B Bon, R riche, TR très riche.

Besoins en chaux IVA 100%

Besoins en chaux (t/ha)	6.6
Type de chaux	BSL St-Moise

Contrôle qualité

Valeurs attendues: 85 à 115 %

pH	99.6	Na	
M.O.	97.6	S	
P	103.0	B	106.0
K	97.5	Mn	101.3
Ca	99.6	Cu	95.6
Mg	95.8	Zn	97.1
Al	99.4	Fe	

CEC et saturations en bases

CEC (meq/100 g)		20.5	B
Saturation (%)	Marge moy.		
Potassium	0.3 - 2.0	1.0	B
Calcium	25 - 80	38.2	B
Magnésium	1 - 10	6.8	B
Total des bases	10 - 90	45.0	B
Rapports	Marge moy.		
K/Mg	0.1 - 0.5	0.18	M
K/Ca	.01 - .06	0.03	B
Mg/Ca	.03 - 0.25	0.15	B
Sodium	(ppm)	12	
Ratio de saturation du sodium	< 5.0	0.24	

Autres résultats

N total (%)		C / N	
N-NO3 (ppm)		N-NH4 (ppm)	
Conductivité électrique (mS/cm)		Fe (ppm)	200
Texture	Sable (%)	Limons (%)	Argile (%)
Classe texturale			
Type de sol			
G2 - Moyen			
Densité estimée (g/cm3)	Basse	0.89	
Porosité estimée (%)	Élevée	72.2	
Perméabilité estimée			
Coefficient de perméabilité estimée (cm/h)			
Quantité d'eau retenue (g/g)			
Quantité d'eau retenue (g/g) à 100 g d'eau			

Voir votre conseiller pour interprétation des résultats plus spécifique

Résultats approuvés aux échantillons soumis à l'analyse. Ce document est à l'usage exclusif du client et est confidentiel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, soyez avisé que tout usage, reproduction, ou distribution de ce document est strictement interdit. Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Remarques

Copyright 2007

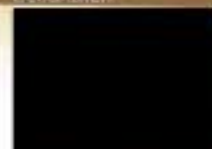
Accrédité par CEAQ, ISO-CEI 17025

Accrédité pour pH, pH tampon, Mat.Org, P, K, Ca, Mg, Al, Mn, Cu, Zn, B/Mehlich

Número du champ: 245-250
 Número du lab: 635463
 Date de réception: 1 oct. 20
 Date du rapport: 8 oct. 20
 Méthode: Extraction Mehlich 3
 Numéro d'accréditation: 459

Provenance
 Fertilisation 2000
 431, Rue des Artisans, Bureau 200
 Rimouski
 G5M1A4
 Numéro d'envoi: 99415
 Échantillonné le: 24 sept. 2020

Échantillon



Par: Maryse Lévesque

Résultat d'analyse

Base sèche

Culture prévue:

Méthode			Indicateur	Extraction Méthode 3											
Nom méthode	AEL-1-SOL-006-007		AEL-1-SOL-006	Dosage ICP											
Éléments	pH		Matière organique	P	K	Ca	Mg	Al	P/Al ¹⁺²	Mn	Cu	Zn	B	S	
	ess	tampon													
Unités			%	kg/ha						ppm	%	ppm			
245-250	5.9	6.2	7.6	54	181	1716	71	1100	2.2	31.4	0.64	1.44	0.38		
Très riche															
Riche															
Bon															
Moyen bon															
Moyen															
Pauvre															
Très pauvre															

1- P/AI: Valeur environnementale critique = limite entre bon et riche. Valeurs agronomiques critiques = limite entre pauvre et moyen, et, entre riche et très riche.

2-Si la culture est la canneberge, le calcul est le P / (N+Fe)

3- Soils Organiques, 16P 3: P / (N+5Fe)

TP: 995 pauvre, 9 pauvre, 91 moyen, 911 moyen bon, 911 Bon, 911 Riche, 911 TR: très riche

Besoins en chaux IVA 100%

Besoins en chaux (t/ha): 7.8
 Type de chaux: BSL St-Moïse

Contrôle qualité

Valeurs attendues: 85 à 115 %

pH	99.6	Na	
M.C.	97.6	S	
P	103.0	B	105.0
K	97.5	Mn	101.3
Ca	99.6	Cu	95.6
Mg	95.6	Zn	97.1
Al	99.0	Fe	

CEC et saturations en bases

CEC (meq/100 g)		16.4	M
Saturation (%)	Marge moy.		
Potassium	0.3 - 2.0	1.1	B
Calcium	25 - 60	23.3	P
Magnésium	1 - 10	1.6	M
Total des bases	10 - 90	26.0	M
Rapports	Marge moy.		
K/Mg	0.1 - 0.5	0.65	TR
K/Ca	.01 - .06	0.05	B
Mg/Ca	.03 - 0.25	0.07	M
Sodium	(ppm)	10	
Ratio d'absorption du sodium	< 5.0	0.31	

Autres résultats

N total (%)		C / N	
N-NO3 (ppm)		N-NH4 (ppm)	
Conductivité électrique (µS/cm)		Fe (ppm)	233
Texture	Sable (%)	Limon (%)	Argile (%)
Classe texturale			
Type de sol		G2 - Moyen	
Densité estimée	g/cm3	Basse	0.66
Porosité estimée	%	Élevée	73.7
Perméabilité estimée			
Coefficient de perméabilité estimée			
Coefficient de perméabilité eau libre (CPL) - g eau / 100 g sol sec			

Voir votre conseiller pour interprétation des résultats plus spécifique

Résultats applicables aux échantillons soumis à l'analyse seulement. Ce document est à l'usage exclusif du client et est confidentiel, si vous n'êtes pas le destinataire visé, soyez averti que tout usage, reproduction, ou distribution de ce document est strictement interdit. Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Remarques

Copyright 2007

Accrédité par CEAQ, ISO-CEI 17025

Accrédité pour pH, pH tampon, Mat.Org, P, K, Ca, Mg, Al, Mn, Cu, Zn, B(Mehlich)

Número du champ: 240-255
 Número du lab: 635464
 Date de réception: 1 oct. 20
 Date du rapport: 9 oct. 20
 Méthode: Extraction Mehlich 3
 Numéro d'accréditation: 459

Provenance
 Fertilisation 2000
 431, Rue des Artisans, Bureau 200
 Rimouski
 G5M1A4
 Numéro d'envoi: 89415
 Échantillonné le: 24 sept. 2020

Échantillon

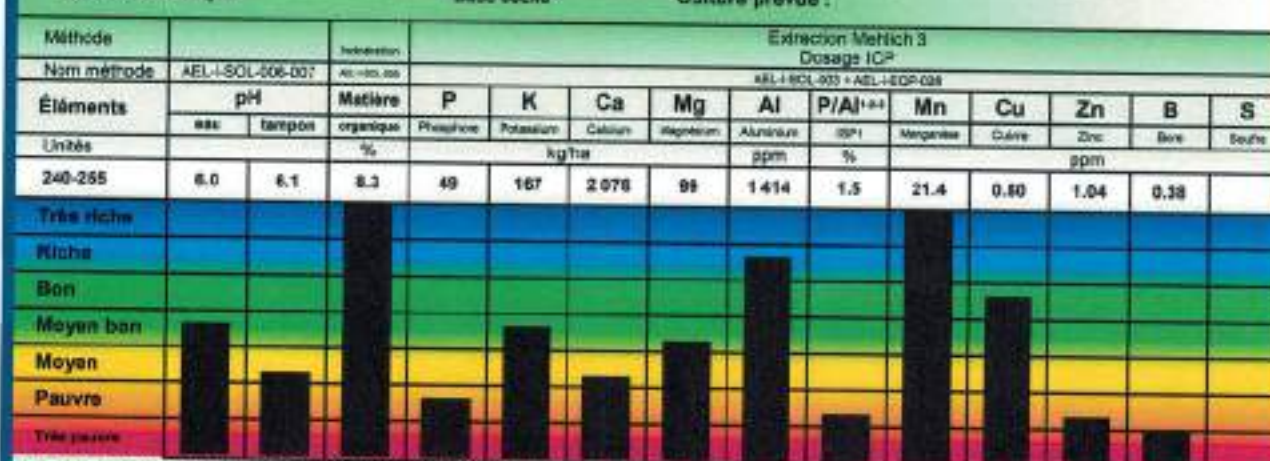


Far: Maryse Lévesque

Résultat d'analyse

Base sèche

Culture prévue:



1- P/Al: Valeur environnementale critique = limite entre bon et riche. Valeurs agronomiques critiques = limite entre pauvre et moyen, et entre riche et très riche.

2-Si la culture est le ransapport, le calcul est le P / (N+Fe)

3- Soils Organiques, ISP 3: P / (Al+Fe)

TP très pauvre, P pauvre, M moyen, MB moyen bon, B Bon, R riche, TR très riche

Besoins en chaux IVA 100%

Besoins en chaux (t/ha): 6.0
 Type de chaux: BSL St-Moise

Contrôle qualité

Valeurs attendues: 85 à 115 %

	pH	99.6	Na	
M.O.	97.6	S		
P	103.0	B	105.0	
K	97.6	Mn	101.3	
Ca	99.6	Cu	85.6	
Mg	95.8	Zn	97.1	
Al	99.9	Fe		

CEC et saturations en bases

CEC (meq/100 g)	17.6	M3
Saturation (%)	Marge moy.	
Potassium	0.3 - 2.0	1.1 B
Calcium	25 - 60	26.3 M
Magnésium	1 - 10	2.1 M
Total des bases	10 - 90	29.5 M
Rapports	Marge moy.	
K/Mg	0.1 - 0.5	0.52 R
K/Ca	.01 - .06	0.04 B
Mg/Ca	.03 - 0.25	0.08 M
Sodium	(ppm)	10
Ratio d'absorption du sodium	< 5.0	0.27

Autres résultats

N total (%)		C / N	
N-NO3 (ppm)		N-NH4 (ppm)	
Conductivité électrique (dS/m)		Fe (ppm)	160
Texture	Sable %	Limon %	Argile %
Classe texturale			
Type de sol		G2 - Moyen	
Densité estimée (g/cm3)		Basse	0.69
Porosité estimée (%)		Élevée	72.4
Perméabilité estimée			
Coefficient de perméabilité estimée (cm/h)			
Coef. de perméabilité (CRU) (g eau / 100 g sol sec)			

Voir votre conseiller pour interprétation des résultats plus spécifique

Résultats applicables aux échantillons soumis à l'analyse seulement. Ce document est à l'usage exclusif du client et est confidentiel, si vous n'êtes pas le destinataire visé, s'il vous plaît ne pas le reproduire, ni le divulguer. Ce document ne doit pas être reproduit, ni être réutilisé sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Remarques:

Copyright 2007

Accrédité par CEAQ, ISO-CEI 17025

Accrédité pour pH, pH tampon, Mat.Org, P, K, Ca, Mg, Al, Mn, Cu, Zn, B(Mehlich)

Número du champ: 270
 Número du lab: 635465
 Date de réception: 1 oct. 20
 Date du rapport: 9 oct. 20
 Méthode: Extraction Mehlich 3
 Numéro d'accréditation: 459

Provenance
 Fertilisation 2000
 431, Rue des Artisans, Bureau 200
 Rimouski
 G5M1A4
 Numéro d'envoi: 99415
 Échantillonné le: 24 sept. 2020

Échantillon



Far : Maryse Lévesque

Résultat d'analyse

Basse sèche

Culture prévue :

Méthode				Extraction Mehlich 3										
Norm méthode		AEL-SOL-006-007		Dosage IC ¹										
				AEL-SOL-003 + AEL-LEP-020										
Éléments	pH		Matière	P	K	Ca	Mg	Al	P/Al ¹⁺²	Mn	Cu	Zn	B	S
	ess	tampon	organique	Phosphore	Potassium	Calcium	Magnésium	Aluminium	BP1	Manganèse	Cuivre	Zinc	Bore	Soufre
Unités				%	kg/ha				ppm	%	ppm			
270		5.8	6.1	7.7	98	207	1 863	73	1 495	2.9	11.3	0.40	0.86	0.34
Très riche														
Riche														
Bon														
Moyen bon														
Moyen														
Pauvre														
Très pauvre														

1- P/Al: Valeur environnementale critique = limite entre bon et riche. Valeurs agronomiques critiques = limite entre pauvre et moyen, et entre riche et très riche.

2-Si la culture est la canneberge, le calcul est le P / (N+Fe)

3- Soils Organiques, BP 3: P / Al(57%)

TP très pauvre, P pauvre, M moyen, MB moyen bon, B bon, R riche, TR très riche

Besoins en chaux IVA 100%

Besoins en chaux (t/ha)	6.8
Type de chaux	BSL St-Moisé

Contrôle qualité

Valeurs attendues: 85 à 115 %

pH	99.6	Na	
M.O.	97.6	S	
P	103.0	B	105.0
K	97.5	Mn	101.3
Ca	99.6	Cu	95.6
Mg	95.8	Zn	97.1
Al	99.0	Fe	

CEC et saturations en bases

CEC (meq/100 g)		17.7	MB
Saturation (%)	Marge moy.		
Potassium	0.3 - 2.0	1.3	B
Calcium	25 - 60	23.5	P
Magnésium	1 - 10	1.5	M
Total des bases	10 - 90	26.3	M
Rapports	Marge moy.		
K/Mg	0.1 - 0.5	0.88	TR
K/Ca	.01 - .06	0.06	B
Mg/Ca	0.03 - 0.25	0.07	M
Sodium	(ppm)	9	
Pourcentage de sodium	< 5.0	0.27	

Autres résultats

N total (%)		C / N	
N-NO ₃ (ppm)		N-NH ₄ (ppm)	
Conductivité électrique (mS/cm)		Fe (ppm)	176
Texture	Sable (%)	Limons (%)	Argile (%)
Classe texturale			
Type de sol		G2 - Moyen	
Densité estimée (g/cm ³)	Basse	0.70	
Porosité estimée (%)	Élevée	72.2	
Perméabilité estimée			
Coefficient de perméabilité estimée (cm/h)			
Coefficient réserve eau utilisable (CRU) (g eau / 100 g sol sec)			

Voir votre conseiller pour interprétation des résultats plus spécifique
 résultats applicables aux échantillons soumis à l'analyse seulement. Ce document est à l'usage exclusif du client et est confidentiel, si vous n'êtes pas le destinataire visé, soyez avisé que tout usage, reproduction, ou distribution de ce document est strictement interdit. Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Très faible, Faible, Bon, Élevé, Très élevé

Remarques

Copyright 2007

Accrédité par CEAQ, ISO-CEI 17025

Accrédité pour pH, pH tampon, Mat.Org, P, K, Ca, Mg, Al, Mn, Cu, Zn, B(Mehlich)

Número du champ: 280
 Número du lab: 635466
 Date de réception: 1 oct. 20
 Date du rapport: 9 oct. 20
 Méthode: Extraction Mehlich 3
 Numéro d'accréditation: 459

Provenance
 Fertilisation 2000
 431, Rue des Artisans, Bureau 200
 Rimouski
 G8M1A4
 Numéro d'envoi: 99415
 Échantillonné le: 24 sept. 2020

Échantillon



Par: Maryse Lévesque

Résultat d'analyse

Base sèche

Culture prévue:

Méthode			Institution	Extraction Mehlich 3 Dosage ICP											
Nom méthode	AEL-SOL-004-007		AEL-SOL-003	AEL-SOL-003 + AEL-ICP-028											
Éléments	pH		Matière	P	K	Ca	Mg	Al	P/Al ¹⁺²	Mn	Cu	Zn	B	S	
	eau	tampes	organique	Phosphore	Potassium	Calcium	Magnésium	Aluminium	ISP ³	Manganèse	Cuivre	Zinc	Bore	Soufre	
Unité			%	kg/ha				ppm	%	ppm					
280	6.8	6.1	0.2	137	247	2 116	125	1 370	4.5	16.8	0.43	1.18	0.50		
Très riche															
Riche															
Bon															
Moyen bon															
Moyen															
Pauvre															
Très pauvre															

1- P/Al: Valeur environnementale critique = limite entre bon et riche. Valeurs agronomiques critiques = limite entre pauvre et moyen, et, entre riche et très riche.

2-Si la culture est le canola, le calcul est le P / (Al+Fe).

3- Sol Organiques: ISF = P / (Al+Fe).

TR: Très pauvre, P: pauvre, M: moyen, MB: moyen bon, B: Bon, R: riche, TR: très riche.

Besoins en chaux (va 100%)

Besoins en chaux (t/ha): 8.2
 Type de chaux: BSL St-Moïse

Contrôle qualité

Valeurs attendues: 85 à 115 %

pH	99.8	Na	
M.O.	97.6	S	
P	103.0	B	105.0
K	97.5	Mn	101.3
Ca	99.6	Cu	95.6
Mg	95.8	Zn	97.1
Al	100.0	Fe	

CEC et saturations en bases

CEC (meq/100 g)		18.2	MB
Saturation (%)	Marge moy.		
Potassium	0.3 - 2.0	1.6	B
Calcium	25 - 60	26.0	M
Magnésium	1 - 10	2.6	M
Total des bases	10 - 90	30.1	M
Rapports	Marge moy.		
K/Mg	0.1 - 0.5	0.61	TR
K/Ca	.01 - .04	0.06	B
Mg/Ca	.03 - 0.25	0.10	M
Sodium	(ppm)	10	
Ratio molaire du sodium	< 5.0	0.26	

Autres résultats

N total (%)		C / N	
N-NO3 (ppm)		N-NH4 (ppm)	
Conductivité électrique (mS/cm)		Fe (ppm)	211
Texture	Sable %	Limons %	Argile %
Classe texturale			
Type de sol			
G2 - Moyen			
Densité estimée (g/cm3)	Basse	0.68	
Porosité estimée (%)	Élevée	73.0	
Perméabilité estimée			
Coefficient de perméabilité (cm/h)			
Coefficient de réserve d'eau utile (CRU) (g eau / 100 g sol sec)			

Voir votre conseiller pour interprétation des résultats plus spécifique
 potentiels applicables aux échantillons soumis à l'analyse seulement. Ce document est à l'usage exclusif du client et est confidentiel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, soyez avisé que tout usage, reproduction, ou distribution de ce document est strictement interdit. Ce certificat ne doit pas être reproduit, même en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Remarques

Copyright 2007

Accrédité par CEAQ, ISO-CEI 17025

Accrédité pour pH, pH tampon, Mat.Org, P, K, Ca, Mg, Al, Mn, Cu, Zn, B(Mehlich)

Número du champ: 285
 Número du lab: 635467
 Date de réception: 1 oct. 20
 Date du rapport: 9 oct. 20
 Méthode: Extraction Mehlich 3
 Numéro d'accréditation: 459

Provenance
 Fertilisation 2000
 431, Rue des Artisans, Bureau 200
 Rimouski
 G5M1A4
 Numéro d'envoi 99415
 Échantillonné le: 24 sept. 2020

Échantillon



Par: Maryse Lévesque

Résultat d'analyse

Base sèche

Culture prévue:

Méthode			Initiation	Extraction Mehlich 3 Dosage ICP											
Nom méthode	AEL-SOL-006-007		AEL-SOL-003	AEL-SOL-003 + AEL-SOP-028											
Éléments	pH		Matière	P	K	Ca	Mg	Al	P/Al ⁺⁺⁺	Mn	Cu	Zn	B	S	
	eau	tampon	organique	Phosphore	Potassium	Calcium	Magnésium	Aluminium	SP1	Manganèse	Cuivre	Zinc	Bore	Soufre	
Unités			%	kg/ha				ppm	%	ppm					
285	6.7	6.9	8.4	108	137	1 616	125	1 527	3.1	16.7	0.41	0.98	0.49		
Très riche															
Riche															
Bon															
Moyen bon															
Moyen															
Pauvre															
Très pauvre															

1- P/Al : Valeur environnementale critique = limite entre bon et riche. Valeurs agronomiques critiques = limite entre pauvre et moyen, et entre riche et très riche.

2-B: la culture est la canneberge, le calcul est le P / (Al+Fe)

3- Bore Organique, SP 3: P / (Al+Fe)

TP: très pauvre, P: pauvre, M: moyen, MB: moyen bon, B: Bon, R: riche, TR: très riche

Besoins en chaux IVA 100%

Besoins en chaux (t/ha) 10.5
 Type de chaux BSL St-Moise

Contrôle qualité

Valeurs attendues: 85 à 115 %

pH	99.6	Na	
M.O.	97.0	S	
P	103.0	B	105.0
K	97.5	Mn	101.3
Ca	99.6	Cu	95.6
Mg	95.8	Zn	97.1
Al	99.0	Fe	

CEC et saturations en bases

CEC (meq/100 g)		18.5	MB
Saturation (%)	Marge moy.		
Potassium	0.3 - 2.0	0.8	M
Calcium	26 - 60	18.2	P
Magnésium	1 - 10	2.5	M
Total des bases	10 - 90	21.6	P
Rapports	Marge moy.		
K/Mg	0.1 - 0.5	0.34	B
K/Ca	.01 - .06	0.05	B
Mg/Ca	.03 - 0.25	0.14	B
Sodium	(ppm)	11	
Ratio d'absorption du sodium	< 5.0	0.35	

Autres résultats

N total (%)		C / N	
N-NO3 (ppm)		N-NH4 (ppm)	
Conductivité électrique (µS/cm)		Fe (ppm)	175
Texture	Sable %	Limons %	Argile %
Classe texturale			
Type de sol			
G2 - Moyen			
Densité estimée g/cm3	Basée	0.66	
Porosité estimée %	Élevée	73.6	
Perméabilité estimée			
Coefficient de perméabilité estimé cm/h			
Capacité de réserve d'eau utile (CRU) g eau / 100 g sol sec			

Voir votre conseiller pour interprétation des résultats plus spécifique

Résultats applicables aux échantillons soumis à l'analyse seulement. Ce document est à usage exclusif du client et est confidentiel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, soyez avisé que tout usage, reproduction, ou diffusion de ce document est strictement interdit. Ce certificat ne doit pas être reproduit, même en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Remarques

Copyright 2007

Accrédité par CEAQ, ISO-CEI 17025

Accrédité pour pH, pH tampon, Mat.Org, P, K, Ca, Mg, Al, Mn, Cu, Zn, B/Mehlich

Número du champ: 290
 Número du lab: 635468
 Date de réception: 1 oct. 20
 Date du rapport: 9 oct. 20
 Méthode: Extraction Mehlich 3
 Numéro d'accréditation: 459

Provenance
 Fertilisation 2000
 431, Rue des Artisans, Bureau 200
 Rimouski
 G5M1A4
 Numéro d'envoi: 99415
 Échantillonné le: 24 sept. 2020

Échantillon

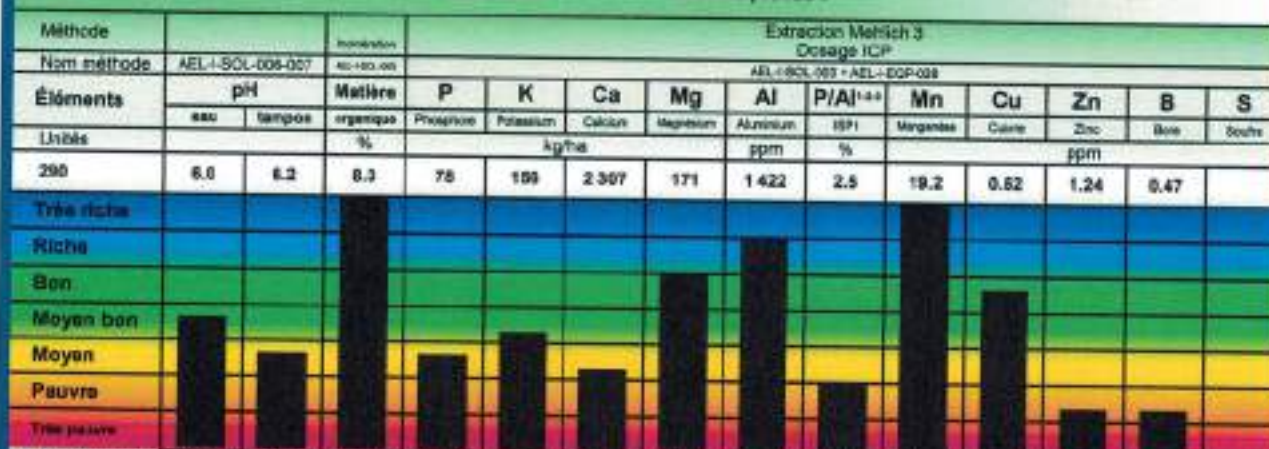


Par: Maryse Lévesque

Résultat d'analyse

Base sèche

Culture prévue:



1- P/Al : Valeur environnementale critique = limite entre bon et riche. Valeurs agronomiques critiques = limite entre pauvre et moyen, et, entre riche et très riche.

2-Si la culture est le canola, le calcul est le P / (Al+Fe).

3- Soils Organiques, ISP 3: P / (Al+Fe)

TP très pauvre, P pauvre, M moyen, MB moyen bon, B bon, R riche, TR très riche

Besoins en chaux IVA 100%

Besoins en chaux (t/ha): 7.0
 Type de chaux: BSL St-Moïse

Contrôle qualité

Valeurs attendues: 85 à 115 %

pH	99.0	Na	
M.O.	97.6	S	
P	103.0	B	105.0
K	97.5	Mn	101.3
Ca	99.6	Cu	85.6
Mg	95.8	Zn	97.1
Al	99.0	Fe	

CEC et saturations en bases

CEC (meq/100 g)	17.6	MB
Saturation (%)	Marge moy.	
Potassium	0.3 - 2.0	1.0 B
Calcium	26 - 60	29.3 M
Magnésium	1 - 10	3.6 B
Total des bases	10 - 90	33.9 M
Rapports	Marge moy.	
K/Mg	0.1 - 0.5	0.28 B
K/Ca	.01 - .06	0.03 B
Mg/Ca	.03 - 0.25	0.12 B
Sodium	(ppm)	10
Ratio d'absorption du sodium	< 5.0	0.25

Autres résultats

N total (%)		C / N	
N-NO3 (ppm)		N-NH4 (ppm)	
Conductivité électrique (dS/m)		Fe (ppm)	182
Texture		Sable (%)	
		Limons (%)	
		Argile (%)	
Classe texturale			
Type de sol		G2 - Moyen	
Densité estimée (g/cm3)	Basse	0.67	
Porosité estimée (%)	Élevée	73.2	
Perméabilité estimée			
Coefficient de perméabilité (cm/h)			
Perméabilité (mmol/m2/s)			

Voir votre conseiller pour interprétation des résultats plus spécifique.
 Résultats applicables aux échantillons soumis à l'analyse seulement. Ce document est à l'usage exclusif du client et est confidentiel, si vous n'êtes pas le destinataire visé, soyez averti que tout usage, reproduction, ou distribution de ce document est strictement interdit. Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Remarques

Copyright 2007

Accrédité par CEAQ, ISO-CEI 17025

Accrédité pour pH, pH tampon, Mat.Org. P, K, Ca, Mg, Al, Mn, Cu, Zn, B/Mn/Ni

Número du champ: 300-305310
 Número du lab: 635469
 Date de réception: 1 oct. 20
 Date du rapport: 9 oct. 20
 Méthode: Extraction Mehlich 3
 Numéro d'accréditation: 459

Provenance
 Fertilisation 2000
 431, Rue des Artisans, Bureau 200
 Rimouski
 G5M1A4
 Numéro d'envoi: 99415
 Échantillonné le: 24 sept. 2020

Carte d'envoi

Par: Maryse Lévesque

Résultat d'analyse

Basse sèche

Culture prévue:

Méthode	Extraction Mehlich 3													
	Dosage ICP													
Norm. méthode	AEL-1-SOL-001-001													
Éléments	pH		Matière organique	P	K	Ca	Mg	Al	P/Al ¹⁻²	Mn	Cu	Zn	B	S
	eau	tampon		Phosphore	Potassium	Calcium	Magnésium	Aluminium	ISPI	Manganèse	Cuivre	Zinc	Bore	Soufre
Unités			%	kg/ha	kg/ha	kg/ha	kg/ha	ppm	%	ppm	ppm	ppm	ppm	ppm
300-305310	5.9	6.0	5.7	62	112	2 028	114	1 178	2.4	16.1	0.61	0.83	0.39	
Très riche														
Riche														
Bon														
Moyen bon														
Moyen														
Pauvre														
Très pauvre														

1- P/Al: Valeur environnementale critique = limite entre bon et riche. Valeurs agronomiques critiques = limite entre pauvre et moyen, et, entre riche et très riche.

2- Si la culture est la canneberge, le calcul est le P / (K+Fe).

3- Sois Organiques, ISPI 3: P / (Al+Fe).

TP: Très pauvre, P: pauvre, M: moyen, MB: moyen bon, B: Bon, R: riche, TR: très riche.

Besoins en chaux IVA 100%

Besoins en chaux (t/ha)	9.0
Type de chaux	BSL St-Moise

Contrôle qualité

Valeurs attendues: 65 à 115 %

pH	99.6	Na	
M.O.	97.6	S	
P	103.0	B	105.0
K	97.5	Mn	101.3
Ca	99.6	Cu	95.6
Mg	95.8	Zn	97.1
Al	99.0	Fe	

CEC et saturations en bases

CEC (meq/100 g)		18.5	MB
Saturation (%)	Marge moy.		
Potassium	0.3 - 2.0	0.7	M
Calcium	25 - 60	24.5	P
Magnésium	1 - 10	2.3	M
Total des bases	10 - 60	27.5	M
Rapports	Marge moy.		
K/Mg	0.1 - 0.5	0.30	B
K/Ca	.01 - .06	0.03	B
Mg/Ca	.03 - 0.25	0.09	M
Sodium	(ppm)	10	
Ratio d'absorption du sodium	< 5.0	0.27	

Autres résultats

N total (%)		C / N	
N-NO3 (ppm)		N-NH4 (ppm)	
Conductivité électrique (µS/cm)		Fe (ppm)	189
Texture	Sable %	Limons %	Argile %
Classe texturale			
Type de sol		G2 - Moyen	
Densité estimée (g/cm3)		Moyenne	0.84
Porosité estimée (%)		Moyenne	67.0
Perméabilité estimée			
Coefficient de perméabilité estimée (cm/h)			
Coefficient de réserve d'eau utile (CRU) - g eau / 100 g sol sec			

Voir votre conseiller pour interprétation des résultats plus spécifique

Measures applicables aux échantillons soumis à l'analyse seulement. Ce document est à usage exclusif du client et est confidentiel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, soyez avisé que tout usage, reproduction, ou distribution de ce document est strictement interdit. Ce certificat ne doit pas être reproduit, en tout ou en partie, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Remarques

Copyright 2007

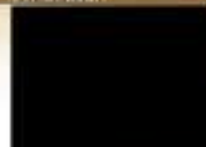
Accrédité par CEAQ, ISO-CEI 17025

Accrédité pour pH, pH tampon, Mat.Org, P, K, Ca, Mg, Al, Mn, Cu, Zn, B/Mehlich

Número du champ: 320
 Número du lab: 635470
 Date de réception: 1 oct. 20
 Date du rapport: 9 oct. 20
 Méthode: Extraction Mehlich 3
 Numéro d'accréditation: 459

Provenance
 Fertilisation 2000
 431, Rue des Artisans, Bureau 200
 Rimouski
 G5M1A4
 Numéro d'envoi: 99415
 Échantillonné le: 24 sept. 2020

Extraction:

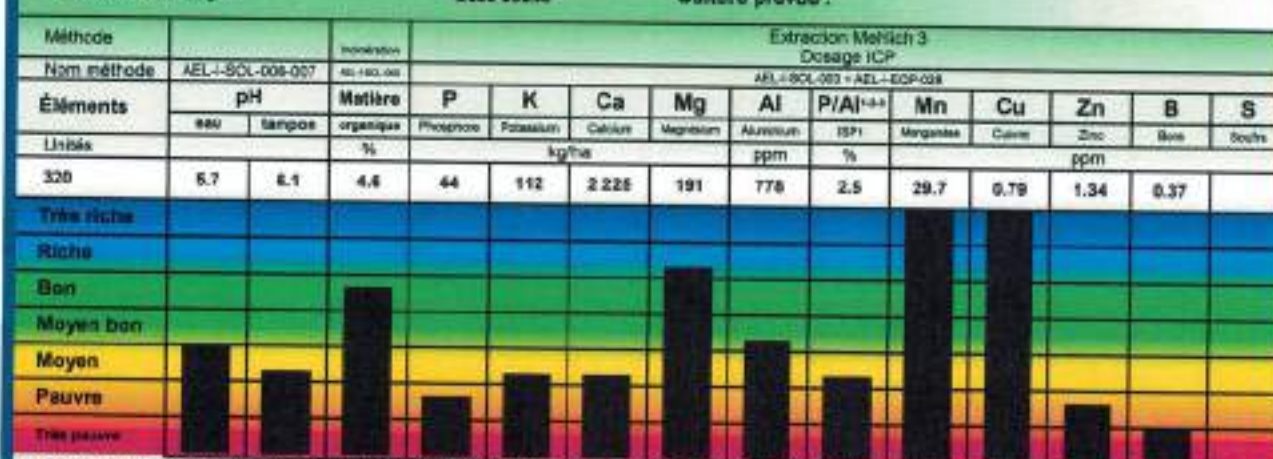


Par: Maryse Lévesque

Résultat d'analyse

Base sèche

Culture prévue:



1- PAM: Valeur environnementale critique = limite entre bon et riche. Valeurs agronomiques critiques = limite entre pauvre et moyen, et, entre riche et très riche.
 2- Si la culture est la canneberge, le calcul est le P / (Al+Fe). 3- Soils Organiques, ISP 3: P / (Al+Fe) TP: très pauvre, P: pauvre, M: moyen, MB: moyen bon, B: bon, R: riche, TR: très riche.

Besoins en chaux IVA 100%

Besoins en chaux (t/ha): 7.8
 Type de chaux: BSL St-Moïse

Contrôle qualité

Valeurs attendues: 95 à 115 %

pH	99.6	Na	
M.O.	97.6	S	
P	103.0	B	105.0
K	97.5	Mn	101.3
Ca	99.6	Cu	95.6
Mg	95.8	Zn	97.1
Al	96.6	Fe	

CEC et saturations en bases

CEC (meq/100 g)	18.1	MB
Saturation (%)	Marge moy.	
Potassium	0.3 - 2.0	0.7 M
Calcium	25 - 60	27.4 M
Magnésium	1 - 10	3.9 B
Total des bases	10 - 90	32.0 M
Rapports	Marge moy.	
K/Mg	0.1 - 0.5	0.18 M
K/Ca	.01 - .04	0.03 B
Mg/Ca	.03 - 0.25	0.14 B
Sodium	(ppm)	8
Ratio d'absorption du sodium	< 5.0	0.22

Autres résultats

N total (%)		C / N	
N-NO3 (ppm)		N-NH4 (ppm)	
Conductivité électrique (mS/cm)		Fe (ppm)	193
Texture	Sable %	Limons %	Argile %
Classe texturale			
Type de sol		G2 - Moyen	
Densité estimée (g/cm3)	Moyenne	0.90	
Porosité estimée (%)	Moyenne	65.0	
Perméabilité estimée			
Coefficient de perméabilité estimée (cm/h)			
Coefficient réserve eau utile (CRU) (g eau / 100 g sol sec)			

Voir votre conseiller pour interprétation des résultats plus spécifique.
 Résultats applicables aux échantillons soumis à l'analyse seulement. Ce document est à l'usage exclusif du client et est confidentiel, si vous n'êtes pas le destinataire visé, soyez avisé que tout usage, reproduction, ou distribution de ce document est strictement interdit. Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Remarques

Copyright 2007

Accrédité par CEAQ, ISO-CEI 17025

Accrédité pour pH, pH tampon, Mat.Org. P, K, Ca, Mg, Al, Mn, Cu, Zn, B(Mehlich)

Número du champ: 330
 Número du lab: 635471
 Date de réception: 1 oct. 20
 Date du rapport: 9 oct. 20
 Méthode: Extraction Mehlich 3
 Numéro d'accréditation: 459

Provenance
 Fertilisation 2000
 431, Rue des Artisans, Bureau 200
 Rimouski
 G5M1A4
 Numéro d'envoi: 98415
 Échantillonné le: 24 sept. 2020

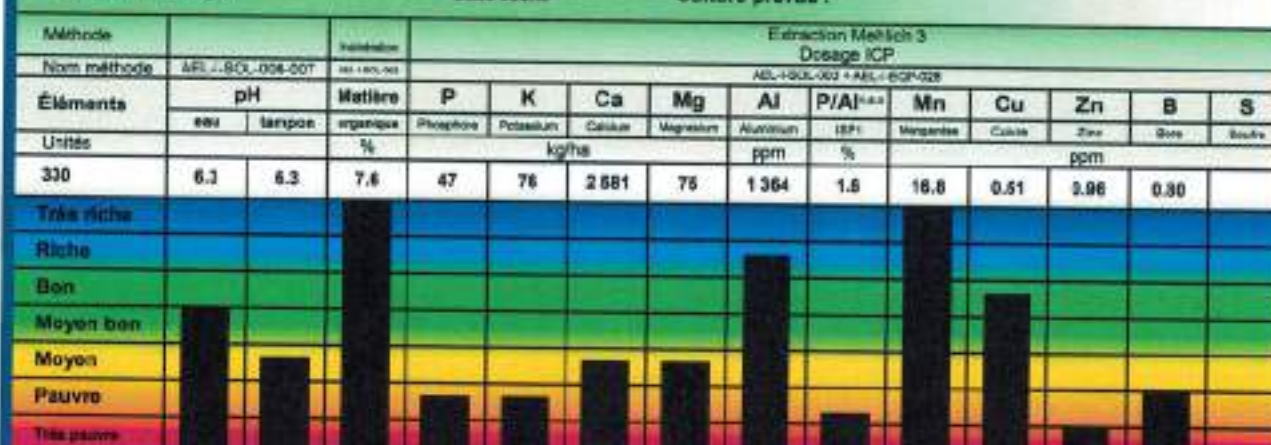
CL/Analyste

Par: Maryse Lévesque

Résultat d'analyse

Base sèche

Culture prévue:



1- PVI Valeur environnementale critique = limite entre bon et riche. Valeurs agronomiques critiques = limite entre pauvre et moyen, et, entre riche et très riche.

2-Si la culture est la carotte, le calcul est le P / (Al+Fe)

3- Soit Organiques, EP 3: P / (Al+2Fe)

TP très pauvre, P pauvre, M moyen, MB moyen bon, B Bon, R riche, TR très riche

Besoins en chaux IVA 100%

Besoins en chaux (g/ha): 6.6
 Type de chaux: BSL St-Morice

Contrôle qualité

Valeurs attendues: 85 à 115 %

pH	99.6	Na	
M.O.	97.6	S	
P	103.0	B	106.0
K	97.5	Mn	101.3
Ca	99.6	Cu	95.6
Mg	95.8	Zn	97.1
Al	90.0	Fe	

CEC et saturations en bases

CEC (meq/100 g)	17.4	MB
Saturation (%)	Marge moy.	
Potassium	0.3 - 2.0	0.5 M
Calcium	25 - 60	33.2 M
Magnésium	1 - 10	1.6 M
Total des bases	10 - 90	35.3 M
Rapports	Marge moy.	
K/Mg	0.1 - 0.5	0.31 B
K/Ca	.01 - .04	0.02 M
Mg/Ca	.03 - 0.25	0.05 M
Sodium (ppm)		14
Ratio de saturation du sodium	< 5.0	0.34

Autres résultats

N total (%)		C / N	
N-NO3 (ppm)		N-NH4 (ppm)	
Conductivité électrique (µS/cm)		Fe (ppm)	158
Texture	Sable %	Limbe %	Argile %
Classe texturale			
Type de sol		G2 - Moyen	
Densité estimée g/cm3	Basse	0.87	
Porosité estimée %	Élevée	73.4	
Perméabilité estimée			
Coefficient de perméabilité estimée cm/h			
Coefficient réserve eau utile (CRU) g'eau / 100 g sol sec			

Voir votre conseiller pour interprétation des résultats plus spécifique

Résultats appropriés aux échantillons soumis à l'analyse seulement. Ce document est à l'usage exclusif du client et est confidentiel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, soyez avisé que tout usage, reproduction, ou distribution de ce document est strictement interdit. Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Remarques

Copyright 2007

Accrédité par CEAQ, ISO-CEI 17025

Accrédité pour pH, pH tampon, Mat.Org. P, K, Ca, Mg, Al, Mn, Cu, Zn, B(Mehlich)

Número du champ: 350-355
 Número du lab: 635472
 Date de réception: 1 oct. 20
 Date du rapport: 9 oct. 20
 Méthode: Extraction Mehlich 3
 Numéro d'accréditation: 459

Provenance
 Fertilisation 2000
 431, Rue des Artisans, Bureau 200
 Rimouski
 G5M1A4
 Numéro d'envoi: 99415
 Échantillonné le: 24 sept. 2020

CUISINIER



Par: Maryse Lévesque

Résultat d'analyse

Base sèche

Culture prévue:

Méthode	pH		Matière organique	Extraction Mehlich 3				Dosage ICP						
	eau	tampon		P	K	Ca	Mg	Al	P/Al ^{1,2,3}	Mn	Cu	Zn	B	S
Unités			%	kg/ha	kg/ha	kg/ha	kg/ha	ppm	%	ppm	ppm	ppm	ppm	ppm
350-355	5.9	6.1	7.2	129	131	2 181	130	1 437	4.0	21.8	0.70	1.28	0.43	
Très riche														
Riche														
Bon														
Moyen bon														
Moyen														
Pauvre														
Très pauvre														

1- PM: Valeur environnementale critique = limite entre bon et riche. Valeurs agronomiques critiques = limite entre pauvre et moyen, et, entre riche et très riche.

2- Si la culture est le carottage, le calcul est le P / (Al+Fe)

3- Base Organiques: SP 3: P / (Al+Fe)

TP: très pauvre, P: pauvre, M: moyen, MB: moyen bon, B: Bon, R: riche, TR: très riche

Besoins en chaux IVA 100%

Besoins en chaux (p/ha)	6.6
Type de chaux	BSL St-Moise

Contrôle qualité

Valeurs attendues: 85 à 115 %

pH	99.6	Na	
M.O.	97.6	S	
P	103.0	B	106.0
K	97.5	Mn	101.3
Ca	99.6	Cu	95.6
Mg	95.8	Zn	97.1
Al	96.0	Fe	

CEC et saturations en bases

CEC (meq/100 g)	18.8	MB
Saturation (%)	Marge moy.	
Potassium	0.3 - 2.0	0.8 M
Calcium	25 - 60	26.2 M
Magnésium	1 - 10	2.8 M
Total des bases	10 - 90	29.7 M
Rapports	Marge moy.	
K/Mg	0.1 - 0.5	0.31 B
K/Ca	.01 - .06	0.03 B
Mg/Ca	.03 - 0.25	0.10 M
Sodium	(ppm)	8
Ratio d'absorption du sodium	< 1.0	0.22

Autres résultats

N total (%)		C / N	
N-NO3 (ppm)		N-NH4 (ppm)	
Conductivité électrique (mS/cm)		Fe (ppm)	191
Texture	Sable %	Limons %	Argile %
Classe texturale			
Type de sol		G2 - Moyen	
Densité estimée (g/cm3)	Basse	0.74	
Porosité estimée (%)	Élevée	70.8	
Perméabilité estimée			
Coefficient de perméabilité estimée (cm/h)			
Coefficient réserve eau utile (CRU) (g eau / 100 g sol sec)			

Voir votre conseiller pour interprétation des résultats plus spécifique

Résultats apportés sur échantillons soumis à l'analyse seulement. Ce document est à l'usage exclusif du client et est confidentiel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, soyez avisé que tout usage, reproduction, ou distribution de ce document est strictement interdit. Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans autorisation écrite du laboratoire.

Remarques

Copyright 2007

Accrédité par CEAQ, ISO-CEI 17025

Accrédité pour pH, pH tampon, Mat.Org. P, K, Ca, Mg, Al, Mn, Cu, Zn, B(Mehlich)

Número du champ: 360-375
 Número du lab: 635473
 Date de réception: 1 oct. 20
 Date du rapport: 9 oct. 20
 Méthode: Extraction Mehlich 3
 Numéro d'accréditation: 459

Provenance
 Fertilisation 2000
 431, Rue des Artisans, Bureau 200
 Rimouski
 G5M1A4
 Numéro d'envoi: 99415
 Échantillonné le: 24 sept. 2020

Echantillon



Par: Maryse Lévesque

Résultat d'analyse

Base sèche

Culture prévue:

Méthode	pH		Matière organique	Extraction Mehlich 3 Dosage ICP										
	eau	tampon		P	K	Ca	Mg	Al	P/Al ^{1,2,3}	Mn	Cu	Zn	B	S
Unités			%	Phosphore	Potassium	Calcium	Magnésium	Aluminium	ISP ¹	Manganèse	Cuivre	Zinc	Bore	Soufre
				kg/ha				ppm	%			ppm		
360-375	6.5	7.0	7.2	81	115	3 632	187	1 203	2.3	26.9	0.71	1.08	0.72	
Très riche														
Riche														
Ben														
Moyen bon														
Moyen														
Pauvre														
Très pauvre														

1- P/M Valeur environnementale critique = limite entre bon et riche. Valeurs agronomiques critiques = limite entre pauvre et moyen, et, entre riche et très riche.

2- Si la culture est le canola, le calcul est à P / (Al+Fe).

3- Soit Organiques, ISP 3: P / (Al+Fe).

TP: très pauvre, P: pauvre, M: moyen, MB: moyen bon, B: Ben, R: riche, TR: très riche.

Besoins en chaux IVA 100%

Besoins en chaux (t/ha)

Type de chaux

Contrôle qualité

Valeurs attendues: 85 à 115 %

pH	99.6	Na	
M.O.	97.6	S	
P	103.0	S	105.0
K	97.5	Mn	101.3
Ca	99.6	Cu	95.6
Mg	95.6	Zn	97.1
N	99.0	Fe	

CEC et saturations en bases

CEC (meq/100 g)		13.4	M
Saturation (%)	Marge moy.		
Potassium	0.3 - 2.0	1.0	M
Calcium	26 - 60	60.2	R
Magnésium	1 - 10	6.2	B
Total des bases	10 - 90	66.5	B
Rapports	Marge moy.		
K/Mg	0.1 - 0.5	0.19	M
K/Ca	.01 - .06	0.02	M
Mg/Ca	.03 - 0.25	0.09	M
Sodium	(ppm)	9	
Ratio d'absorption du sodium	< 5.0	0.16	

Autres résultats

N total (%)		C / N	
N-NO3 (ppm)		N-NH4 (ppm)	
Conductivité électrique (mS/cm)		Fe (ppm)	145
Texture	Sable %	Limons %	Argile %
Classe texturale			
Type de sol		G2 - Moyen	
Densité estimée (g/cm3)		Basse	0.75
Porosité estimée (%)		Élevée	70.3
Perméabilité estimée			
Coefficient de perméabilité estimée (cm/h)			
Coefficient réserve eau utile (CRU) (g eau / 100 g sol sec)			

Voir votre conseiller pour interprétation des résultats plus spécifique.

Résultats applicables aux échantillons soumis à l'analyse seulement. Ce document est à l'usage exclusif du client et est confidentiel; si vous n'êtes pas le destinataire visé, soyez avisé que tout usage, reproduction, ou distribution de ce document est strictement interdit. Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'approbation écrite du laboratoire.

Remarques

Copyright 2007

Accrédité par CEAEO, ISO-CEI 17025

Accrédité pour pH, pH tampon, Mat.Org, P, K, Ca, Mg, Al, Mn, Cu, Zn, B(Mehlich)

Número du champ: 365-370
 Número du lab: 635474
 Date de réception: 1 oct. 20
 Date du rapport: 9 oct. 20
 Méthode: Extraction Mehlich 3
 Numéro d'accréditation: 459

Provenance
 Fertilisation 2000
 431, Rue des Artisans, Bureau 200
 Rimouski
 G5M1A4
 Numéro d'envoi: 99415
 Échantillonné le: 24 sept. 2020

Échantillon



Par: Maryse Lévesque

Résultat d'analyse

Base sèche

Culture prévue:

Méthode			Indication	Extraction Méthode 3											
Norm méthode	AEL-SOL-006-007		AEL-SOL-006	Dosage ICP											
Éléments	pH		Matière	P	K	Ca	Mg	Al	P/Al ¹⁻³⁻⁴	Mn	Cu	Zn	B	S	
	eau	tampon	organique	Phosphore	Potassium	Calcium	Magnésium	Aluminium	ISP	Manganèse	Cuivre	Zinc	Bore	Soufre	
Unités			%	kg/ha				ppm	%	ppm					
365-370	6.1	4.3	5.6	51	93	3 012	126	1 345	2.0	21.7	0.54	1.23	0.56		
Très riche															
Riche															
Bon															
Moyen bon															
Moyen															
Pauvre															
Très pauvre															

1: RM: Valeur environnementale critique = limite entre bon et riche. Valeurs agronomiques critiques = limite entre pauvre et moyen, et entre riche et très riche.

2-Si la culture est la carotte, le calcul est le P / (M+P).

3-Sols Organiques: SPH = P / (M+P+Fe).

TP: très pauvre, P: pauvre, M: moyen, MB: moyen bon, B: Bon, R: riche, TR: très riche.

Besoins en chaux IVA 100%

Besoins en chaux (t/ha)	6.2
Type de chaux	BSL St-Moïse

Contrôle qualité

Valeurs attendues: 85 à 115 %

pH	99.6	Na	
M.O.	97.6	S	
P	103.0	B	105.0
K	97.5	Mn	101.3
Ca	99.6	Cu	95.6
Mg	95.8	Zn	97.1
Al	90.0	Fe	

CEC et saturations en bases

CEC (meq/100 g)	18.3	MB
Saturation (%)	Marge moy.	
Potassium	0.3 - 2.5	0.6 M
Calcium	25 - 60	36.8 B
Magnésium	1 - 10	2.6 M
Total des bases	10 - 90	39.9 M
Rapports	Marge moy.	
K/Mg	0.1 - 0.5	0.23 B
K/Ca	.01 - .06	0.02 M
Mg/Ca	.03 - 0.25	0.07 M
Sodium (ppm)	10	
Ratio d'absorption du sodium	< 5.5	0.23

Autres résultats

N total (%)		C / N	
N-NO3 (ppm)		N-NH4 (ppm)	
Conductivité électrique (µS/cm)		For (ppm)	180
Texture	Sable %	Limons %	Argile %
Classe texturale			
Type de sol			
G2 - Moyen			
Densité estimée (g/cm3)	Basse	0.76	
Porosité estimée %	Élevée	70.3	
Perméabilité estimée			
Coefficient de perméabilité estimée (cm/h)			
Coefficient réserve eau utile (CRU) - g eau / 100 g sol sec			

Voir votre conseiller pour interprétation des résultats plus spécifique

neutres appliqués aux échantillons soumis à l'analyse seulement. Ce document est à l'usage exclusif du client et est confidentiel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, soyez avisé que tout usage, reproduction, ou distribution de ce document est strictement interdit. Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Remarques

Copyright 2007

Accrédité par CEAQ, ISO-CEI 17025

Accrédité pour pH, pH tampon, Mat.Org. P, K, Ca, Mg, Al, Mn, Cu, Zn, B/Mehlich

Número du champ: 380
 Número du lab: 635475
 Date de réception: 1 oct. 20
 Date du rapport: 9 oct. 20
 Méthode: Extraction Mehlich 3
 Numéro d'accréditation: 459

Provenance
 Fertilisation 2000
 431, Rue des Artisans, Bureau 200
 Rimouski
 G5M1A4
 Numéro d'envoi: 99415
 Échantillonné le: 24 sept. 2020

Echantillon



Par: Maryse Lévesque

Résultat d'analyse

Basse sèche

Culture prévue:

Méthode			Indicateur	Extraction Mehlich 3											
Nom méthode	AEL-1-SOL-008-007		AEL-1-SOL-009	Dosage ICP											
Éléments	pH		Matière	P	K	Ca	Mg	Al	P/Al ⁺⁺	Mn	Cu	Zn	B	S	
	eau	tampon	organique	Phosphore	Potassium	Calcium	Magnésium	Aluminium	ppm	%	Manganèse	Cuivre	Zinc	Bore	Soufre
Unités			%	kg/ha				ppm		%	ppm				
380	5.9	6.1	6.6	27	79	2 311	113	1 086	1.1	17.5	0.69	1.72	0.49		
Très riche															
Riche															
Bon															
Moyen bon															
Moyen															
Pauvre															
Très pauvre															

1- P/Al: Valeur environnementale critique = limite entre bon et riche. Valeurs agronomiques critiques = limite entre pauvre et moyen, et, entre riche et très riche.

2-Si la culture est la cannaberge, le calcul est le P/(Al+Fe).

3- Soit Organiques, SP 3: P/(Al+3Fe).

TP très pauvre, P pauvre, M moyen, MB moyen bon, B Bon, R riche, TR très riche

Besoins en chaux IVA 100%

Besoins en chaux (t/ha)	7.8
Type de chaux	BSL St-Moise

Contrôle qualité

Valeurs attendues: 85 à 115 %

pH	99.6	Na	
M.O.	97.6	S	
P	98.0	B	103.1
K	99.1	Mn	101.4
Ca	101.9	Cu	100.5
Mg	98.1	Zn	101.2
Al	101.0	Fe	

CEC et saturations en bases

CEC (meq/100 g)	18.0	MB
Saturation (%)	Marge moy.	
Potassium	0.3 - 2.0	0.5 M
Calcium	25 - 60	28.7 M
Magnésium	1 - 10	2.3 M
Total des bases	10 - 90	31.5 M
Rapports	Marge moy.	
K/Mg	0.1 - 0.5	0.22 B
K/Ca	.01 - .06	0.02 M
Mg/Ca	.03 - 0.25	0.08 M
Sodium	(ppm)	14
Ratio d'absorption du sodium	< 5.0	0.36

Autres résultats

N total (%)		C / N	
N-NO3 (ppm)		N-NH4 (ppm)	
Conductivité électrique (µS/cm)		Fe (ppm)	194
Texture	Sable %	Limons %	Argile %
Classe texturale			
Type de sol		G2 - Moyen	
Densité estimée g/cm3	Basse	0.75	
Porosité estimée %	Élevée	70.4	
Perméabilité estimée			
Coefficient de perméabilité estimée cm/h			
Perméabilité relative eau usée (CRU) g eau / 100 g sol sec			

Voir votre conseiller pour interprétation des résultats plus spécifique

Résultats appliqués aux échantillons soumis à l'analyse seulement. Ce document est à usage exclusif du client et est confidentiel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, soyez avisé que tout usage, reproduction, ou distribution de ce document est strictement interdit. Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Remarques

Copyright 2007

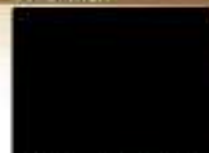
Accrédité par CEAQ, ISO-CEI 17025

Accrédité pour pH, pH tampon, Mat.Org. P, K, Ca, Mg, Al, Mn, Cu, Zn, B/Mehlich

Número du champ: 400-410
 Número du lab: 635476
 Date de réception: 1 oct. 20
 Date du rapport: 9 oct. 20
 Méthode: Extraction Mehlich 3
 Numéro d'accréditation: 459

Provenance
 Fertilisation 2000
 431, Rue des Artisans, Bureau 200
 Rimouski
 G5M1A4
 Numéro d'envoi: 99415
 Échantillonné le: 24 sept. 2020

Échantillon



Par: Maryse Lévesque

Résultat d'analyse

Base sèche

Culture prévue:

Méthode			Extraction Mehlich 3											
	Nom méthode		Dosage ICP											
Éléments	pH		Matière organique	P	K	Ca	Mg	Al	P/Al ¹⁺²	Mn	Cu	Zn	B	S
	eau	tampon		Phosphore	Potassium	Calcium	Magnésium	Aluminium	ISP1	Manganèse	Cuivre	Zinc	Bore	Soufre
Unités			%	kg/ha				ppm	%	ppm				
400-410	6.1	6.5	5.7	41	90	3 368	219	1 006	1.8	23.3	0.82	9.86	0.46	
Très riche														
Riche														
Bon														
Moyen bon														
Moyen														
Pauvre														
Très pauvre														

1- P/Al: Valeur environnementale critique = limite entre bon et riche. Valeurs agronomiques critiques = limite entre pauvre et moyen, et entre riche et très riche.

2- Si la culture est le cornéberge, le calcul est le P / (K+P). 3- Sois Organiques, ISP 3: P / (Al+P+Fe). TP: Très pauvre, P: pauvre, M: moyen, MB: moyen bon, B: Bon, R: riche, TR: très riche.

Besoins en chaux IVA 100%

Besoins en chaux (pH)	4.5
Type de chaux	BSL St-Moise

Contrôle qualité

Valeurs attendues: 85 à 115 %

pH	99.8	Na	
M.O.	97.6	S	
P	98.0	B	103.1
K	99.1	Mn	101.4
Ca	101.8	Cu	100.9
Mg	96.1	Zn	101.2
Al	101.0	Fe	

CEC et saturations en bases

CEC (meq/100 g)		17.8	MB
Saturation (%)	Marge moy.		
Potassium	0.3 - 2.0	0.6	M
Calcium	25 - 80	42.2	B
Magnésium	1 - 10	4.6	B
Total des bases	10 - 90	47.4	B
Rapports	Marge moy.		
K/Mg	0.1 - 0.5	0.13	M
K/Ca	.01 - .06	0.01	M
Mg/Ca	.03 - 0.25	0.11	B
Sodium	(ppm)	10	
Ratio de saturation du sodium	< 5.0	0.22	

Autres résultats

N total (%)		C / N	
N-NO3 (ppm)		N-NH4 (ppm)	
Conductivité électrique (µS/cm)		Fe (ppm)	178
Texture	Sable %	Limons %	Argile %
Classe texturale			
Type de sol		G2 - Moyen	
Densité estimée	g/cm3	Moyenne	0.81
Porosité estimée	%	Moyenne	89.2
Perméabilité estimée			
Coefficient de perméabilité estimée			
Quotient réserve eau utile (CRU)			

Voir votre conseiller pour interprétation des résultats plus spécifique

Résultats applicables aux échantillons soumis à l'analyse. Ce document est à l'usage exclusif du client et est confidentiel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, soyez avisé que tout usage, reproduction, ou distribution de ce document est strictement interdit. Ce certificat ne doit pas être reproduit, même en entier, sans autorisation écrite du laboratoire.

Remarques

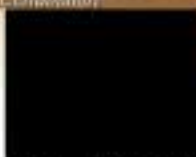
Copyright 2007

Accrédité par CEAEO, ISO-CEI 17025

Accrédité pour pH, pH tampon, Mat.Org, P, K, Ca, Mg, Al, Mn, Cu, Zn, B(Mehlich)

Número du champ: 420
 Número du lab: 635477
 Date de réception: 1 oct. 20
 Date du rapport: 8 oct. 20
 Méthode: Extraction Mehlich 3
 Numéro d'accréditation: 459

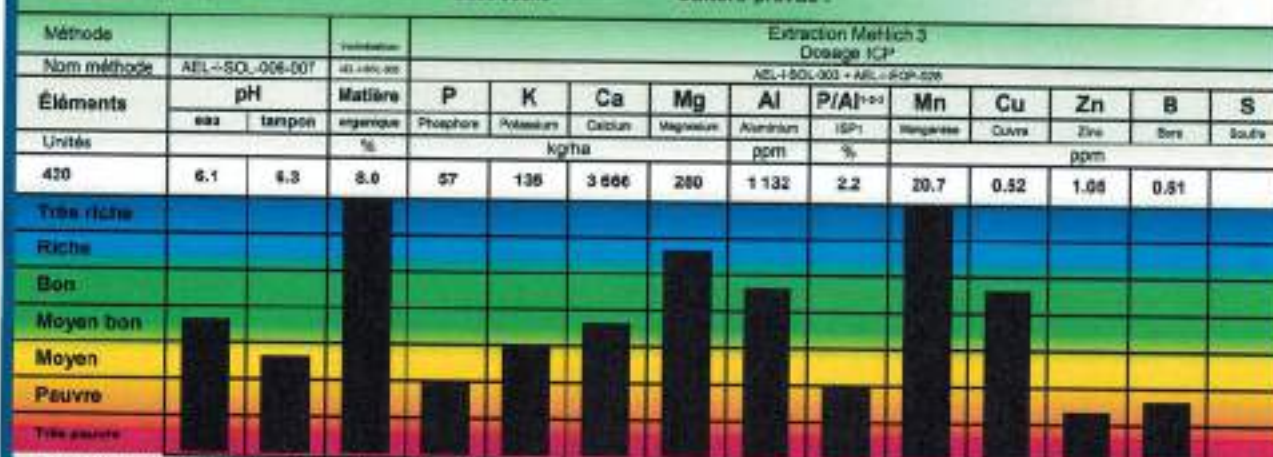
Provenance
 Fertilisation 2000
 431, Rue des Artisans, Bureau 200
 Rimouski
 G5M1A4
 Numéro d'envoi: 99415
 Échantillonné le: 24 sept. 2020

Cultivateur

 Par: Maryse Lévesque

Résultat d'analyse

Base sèche

Culture prévue:



1- RUS: Valeurs environnementales critiques = limite entre bon et riche. Valeurs agronomiques critiques = limite entre pauvre et moyen, et entre riche et très riche.

2- Si la culture est la carotte, le calcul est le P / (N+P).

3- Sols Organiques: SP 3: P / (N+SP3).

TP: très pauvre, P: pauvre, M: moyen, MB: moyen bon, B: Bon, R: riche, TR: très riche

Besoins en chaux IVA 100%

Besoins en chaux (t/ha): 5.8
 Type de chaux: BSL St-Moise

Contrôle qualité

Valeurs attendues: 85 à 115 %

	pH	99.6	Na	
M.O.	97.6	S		
P	98.0	B	103.1	
K	98.1	Mn	101.4	
Ca	101.9	Cu	100.5	
Mg	98.1	Zn	101.2	
Al	101.6	Fe		

CEC et saturations en bases

CEC (meq/100 g)	19.8	MB
Saturation (%)	Marge moy.	
Potassium	0.3 - 2.0	0.8 M
Calcium	25 - 60	41.1 B
Magnésium	1 - 10	5.2 B
Total des bases	10 - 90	47.1 B
Rapports	Marge moy.	
K/Mg	0.1 - 0.5	0.15 M
K/Ca	.01 - .06	0.02 M
Mg/Ca	.03 - 0.25	0.13 B
Sodium (ppm)		11
Ratio échangeable de sodium	< 5.0	0.29

Autres résultats

N total (%)		C / N	
N-NO3 (ppm)		N-NH4 (ppm)	
Conductivité électrique (mS/cm)		Fe (ppm)	198
Texture	Sable %	Limons %	Argile %
Classe texturale			
Type de sol		G2 - Moyen	
Densité estimée (g/cm3)	Basse	0.74	
Porosité estimée (%)	Élevée	70.7	
Perméabilité estimée			
Coefficient de perméabilité apparente (cm/h)			
Coefficient de réserve d'eau utile (CRU) (g eau / 100 g sol sec)			

Voir votre conseiller pour interprétation des résultats plus spécifique
 résultats applicables aux échantillons soumis à l'analyse seulement. Ce document est à l'usage exclusif du client et est confidentiel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, soyez avisé que tout usage, reproduction, ou distribution de ce document est strictement interdit. Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Remarques

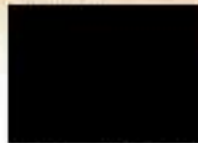
Copyright 2007

Accrédité par CEAEO, ISO-CEI 17025

Accrédité pour pH, pH tampon, Mat.Org, P, K, Ca, Mg, Al, Mn, Cu, Zn, B(Mehlich)

Número du champ: 430
 Número du lab: 635478
 Date de réception: 1 oct. 20
 Date du rapport: 9 oct. 20
 Méthode: Extraction Mehlich 3
 Numéro d'accréditation: 459

Provenance
 Fertilisation 2000
 431, Rue des Artisans, Bureau 200
 Rimouski
 G5M1A4
 Numéro d'envoi: 99415
 Échantillonné le: 24 sept. 2020

Cuvette

 Par: Maryse Lévesque

Résultat d'analyse

Base sèche

Culture prévue :

Méthode	Nom méthode	Éléments	Extraction Mehlich 3 Dosage ICP												
			pH	Mat.Org	P	K	Ca	Mg	Al	P/Al	Mn	Cu	Zn	B	S
			eau	tampon	organique	Phosphore	Potassium	Calcium	Magnésium	Aluminium	(SP)	Manganèse	Cuivre	Zinc	Soufre
Unités					%	kg/ha	kg/ha	kg/ha	ppm	%	ppm	ppm	ppm	ppm	ppm
430			6.0	5.4	4.0	26	77	2 921	230	942	1.4	34.3	0.38	1.33	0.48
Très riche															
Riche															
Bon															
Moyen bon															
Moyen															
Pauvre															
Très pauvre															

1- P/Al: Valeur environnementale critique = limite entre bon et riche. Valeurs agronomiques critiques = limite entre pauvre et moyen, et entre riche et très riche.

2- Si la culture est la carotte, le calcul est le P / (Al+Fe)

3- Soit Organiques, SP 3: P / (Al+Fe)

TP très pauvre, P pauvre, M moyen, MB moyen bon, B Bon, Riche, TR très riche

Besoins en chaux IVA 100%

Besoins en chaux (t/ha): 4.8
 Type de chaux: BSL St-Moise

Contrôle qualité

Valeurs attendues: 95 à 115 %

pH	99.5	Na	
M.O.	99.5	S	
P	98.0	B	103.1
K	98.1	Mn	101.4
Ca	101.9	Cu	100.5
Mg	98.1	Zn	101.2
Al	101.6	Fe	

CEC et saturations en bases

CEC (meq/100 g)	17.0	MB
Saturation (%)	Marge moy.	
Potassium	0.3 - 2.5	0.5 M
Calcium	25 - 60	36.3 B
Magnésium	1 - 10	5.0 B
Total des bases	10 - 90	43.9 B
Rapports	Marge moy.	
K/Mg	0.1 - 0.5	0.10 M
K/Ca	.01 - .06	0.01 M
Mg/Ca	.03 - 0.25	0.13 B
Sodium	(ppm)	18
Ratio d'absorption du sodium	< 5.0	0.37

Autres résultats

N total (%)		C / N	
N-NO3 (ppm)		N-NH4 (ppm)	
Conductivité électrique (mS/cm)		Fe (ppm)	185
Texture	Sable %	Limons %	Argile %
Classe texturale			
Type de sol		G2 - Moyen	
Densité estimée g/cm3	Moyenne	0.83	
Porosité estimée %	Moyenne	67.8	
Perméabilité estimée			
Coefficient de perméabilité estimée cm/h			
Conductivité résistivité eau (SRP) (CRU) : g eau / 100 g sol sec			

Voir votre conseiller pour interprétation des résultats plus spécifique
 résultats applicables aux références soumis à l'analyse seulement. Ce document est à l'usage exclusif du client et est confidentiel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, soyez avisé
 que tout usage, reproduction, ou distribution de ce document est strictement interdit. Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Remarques

Copyright 2007

Accrédité par CEAEO, ISO-CEI 17025

Accrédité pour pH, pH tampon, Mat.Org, P, K, Ca, Mg, Al, Mn, Cu, Zn, B(Mehlich)

Número du champ: 500
 Número du lab: 635479
 Date de réception: 1 oct. 20
 Date du rapport: 9 oct. 20
 Méthode: Extraction Mehlich 3
 Numéro d'accréditation: 459

Type d'échantillon
 Fertilisation 2000
 431, Rue des Artisans, Bureau 200
 Rimouski
 G5M1A4
 Numéro d'envoi: 99415
 Échantillonné le: 24 sept. 2020

Échantillon

 Par: Maryse Lévesque

Résultat d'analyse

Base sèche

Culture prévue:

Méthode	Extraction Mehlich 3													
	Dosage ICP													
Nom méthode	AEL-1-SOL-006-007													
Éléments	pH		Matière	P	K	Ca	Mg	Al	P/Al ¹⁺²	Mn	Cu	Zn	B	S
Unités	eau	tampon	organique	Phosphore	Potassium	Calcium	Magnésium	Aluminium	SPH	Manganèse	Cuivre	Zinc	Bore	Soufre
500	6.1	6.3	8.3	70	99	4 126	289	1 266	2.6	19.8	0.56	1.06	0.64	

1- P/Al: Valeur environnementale critique = limite entre bon et riche. Valeurs agronomiques critiques = limite entre pauvre et moyen, et entre riche et très riche.

2- Si la culture est le canaberge, le calcul est le P / (Al+Fe) 3- Soles Organiques, SP 3: P / (Al+3*Fe) TP: très pauvre, P: pauvre, M: moyen, MB: moyen bon, B: bon, R: riche, TR: très riche

Besoins en chaux IVA 100%

Besoins en chaux (Mha): 6.2
 Type de chaux: BSL St-Moise

Contrôle qualité

Valeurs attendues: 85 à 115 %

	pH	99.6	Na	
M.O.	99.8	S		
P	98.0	B	103.1	
K	98.1	Mn	101.4	
Ca	101.8	Cu	100.5	
Mg	96.1	Zn	101.2	
Al	101.6	Fe		

CEC et saturations en bases

CEC (meq/100 g)		21.3	B
Saturation (%)	Marge moy.		
Potassium	0.3 - 2.0	0.5	#
Calcium	25 - 60	43.3	#
Magnésium	1 - 10	5.1	#
Total des bases	10 - 90	48.8	#
Rapports	Marge moy.		
K/Mg	0.1 - 0.5	0.11	M
K/Ca	.01 - .06	0.01	M
Mg/Ca	.03 - 0.25	0.12	B
Sodium	(ppm)	9	
Ratio chlorure/potassium du sodium	< 5.0	0.16	

Autres résultats

N total (%)		C / N	
N-NO3 (ppm)		N-NH4 (ppm)	
Conductivité électrique (mS/cm)		Fer (ppm)	199
Texture	Sable %	Limons %	Argile %
Classe texturale			
Type de sol			
G2 - Moyen			
Densité estimée g/cm3	Basse	0.72	
Porosité estimée %	Élevée	71.3	
Perméabilité estimée			
Coefficient de perméabilité estimée cm/h			
Coefficient réserve eau utile (CRU) g eau / 100 g sol sec			

Var votre conseiller pour interprétation des résultats plus spécifiques
 Résultats applicables aux échantillons soumis à l'analyse seulement. Ce document est à l'usage exclusif du client et est confidentiel, si vous n'êtes pas le destinataire visé, soyez avisé que tout usage, reproduction, ou distribution de ce document est strictement interdit. Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Remarques

Copyright 2007

Accrédité par CEAQ, ISO-CEI 17025

Accrédité pour pH, pH tampon, Mat.Org, P, K, Ca, Mg, Al, Mn, Cu, Zn, B(Mehlich)

Número du champ: 520-530
 Número du lab: 635480
 Date de réception: 1 oct. 20
 Date du rapport: 9 oct. 20
 Méthode: Extraction Mehlich 3
 Numéro d'accréditation: 459

Provenance
 Fertilisation 2000
 431, Rue des Artisans, Bureau 200
 Rimouski
 G5M1A4
 Numéro d'envoi: 99415
 Échantillonné le: 24 sept. 2020

Échantillon

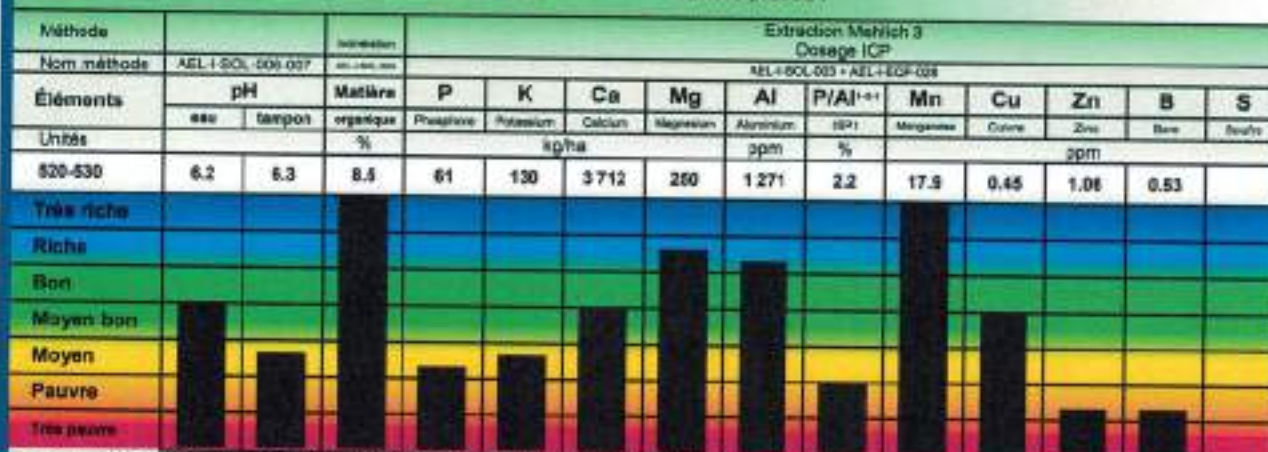


Par: Maryse Lévesque

Résultat d'analyse

Base sèche

Culture prévue:



Besoins en chaux IVA 100%

Besoins en chaux (t/ha): 5.2
 Type de chaux: BSL St-Moïse

Contrôle qualité

Valeurs attendues: 85 à 115 %

pH	99.6	Na	
M.O.	99.8	S	
P	99.0	B	103.1
K	99.1	Mn	101.4
Ca	101.9	Cu	100.5
Mg	99.1	Zn	101.2
Al	101.0	Fe	

CEC et saturations en bases

CEC (meq/100 g)	20.2	B
Saturation (%)	Marge moy.	
Potassium	0.3 - 2.0	0.7 M
Calcium	25 - 60	47.1 B
Magnésium	1 - 10	4.8 B
Total des bases	10 - 90	46.4 B
Rapports	Marge moy.	
K/Mg	0.1 - 0.5	0.16 M
K/Ca	.01 - .05	0.02 M
Mg/Ca	.03 - 0.25	0.11 B
Sodium (ppm)		8
Ratio d'adsorption du sodium	< 5.0	0.16

Autres résultats

N total (%)		C / N	
N-NO3 (ppm)		N-NH4 (ppm)	
Conductivité électrique (µmhos/cm)		Fe (ppm)	178
Texture	Sable %	Limons %	Argile %
Classe texturale			
Type de sol		G2 - Moyen	
Densité estimée (g/cm3)	Basse	0.72	
Porosité estimée (%)	Élevée	71.3	
Perméabilité estimée			
Coefficient de perméabilité estimée (cm/h)			
Coefficient réserve eau utile (CRU) - g eau / 100 g sol sec			

Voir votre conseiller pour interprétation des résultats plus spécifique
 Résultats applicables aux échantillons soumis à l'analyse seulement. Ce document est à usage exclusif du client et est confidentiel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, s'il vous plaît ne pas le divulguer, reproduire ou distribuer ce document est strictement interdit. Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Remarques

Copyright 2007

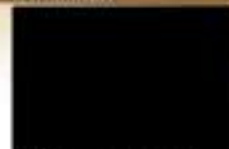
Accrédité par CEAQ, ISO-CEI 17025

Accrédité pour pH, pH tampon, Mat.Org, P, K, Ca, Mg, Al, Mn, Cu, Zn, B/Mehlich

Número du champ: 540
 Número du lab: 635481
 Date de réception: 1 oct. 20
 Date du rapport: 9 oct. 20
 Méthode: Extraction Mehlich 3
 Número d'accréditation: 459

Provenance
 Fertilisation 2000
 431, Rue des Artisans, Bureau 200
 Rimouski
 G5M1A4
 Número d'envoi: 99415
 Échantillonné le: 24 sept. 2020

Échantillon

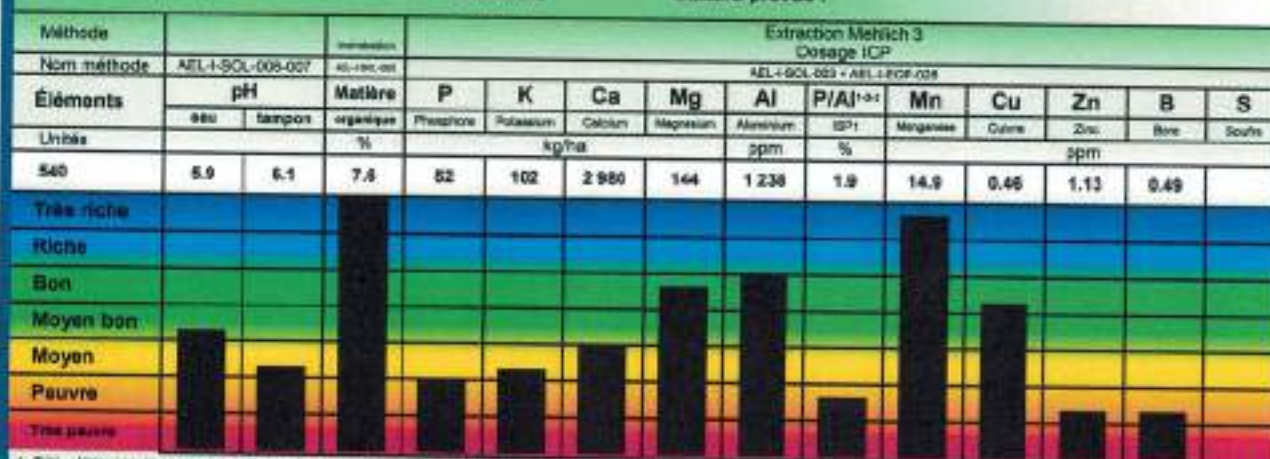


Par: Maryse Lévesque

Résultat d'analyse

Base sèche

Culture prévue:



1- Pail: Valeurs environnementales critiques - limite entre bon et riche. Valeurs agricoles critiques - limite entre pauvre et moyen, et entre riche et très riche.

2- Si la culture est la canneberge, le calcul est le P / (Al+Fe)

3- Sol Organique: SP 3: P / (Al+Si+Fe)

TP: très pauvre, P: pauvre, M: moyen, MB: moyen bon, B: bon, R: riche, TR: très riche

Besoins en chaux IVA 100%

Besoins en chaux (tha): 7.8
 Type de chaux: BSL St-Moïse

Contrôle qualité

Valeurs attendues: 85 à 115 %

pH	99.6	Na	
M.O.	99.8	S	
P	98.0	B	103.1
K	98.1	Mn	101.4
Ca	101.9	Cu	100.5
Mg	96.1	Zn	101.2
Al	101.0	Fe	

CEC et saturations en bases

CEC (meq/100 g)	19.5	MB
Saturation (%)	Marge moy.	
Potassium	0.3 - 2.0	0.6 M
Calcium	25 - 60	34.6 M
Magnésium	1 - 10	2.7 M
Total des bases	10 - 90	37.4 M
Rapports	Marge moy.	
K/Mg	0.1 - 0.5	0.22 B
K/Ca	.01 - .06	0.02 M
Mg/Ca	.03 - 0.25	0.08 M
Sodium	(ppm)	8
Ratio chlorure/potassium du sodium	< 5.0	0.20

Autres résultats

N total (%)		C / N	
N-NO3 (ppm)		N-NH4 (ppm)	
Conductivité électrique (mS/cm)		Fe (ppm)	195
Texture	Sable %	Limons %	Argile %
Classe texturale			
Type de sol		G2 - Moyen	
Densité estimée (g/cm3)	Basse	0.75	
Porosité estimée (%)	Élevée	70.2	
Perméabilité estimée			
Coefficient de perméabilité estimée (cm/h)			
Coefficient résidu eau usée (CRU) - g eau / 100 g sol sec			

Vous pouvez consulter pour interprétation des résultats plus spécifiques (résultats applicables aux échantillons soumis à l'analyse seulement). Ce document est à l'usage exclusif du client et est confidentiel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, soyez avisé que tout usage, reproduction, ou distribution de ce document est strictement interdit. Ce certificat ne doit pas être reproduit, servi en entier, sans autorisation écrite du laboratoire.

Remarques

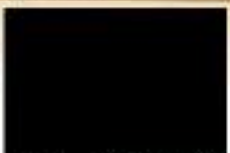
Copyright 2007

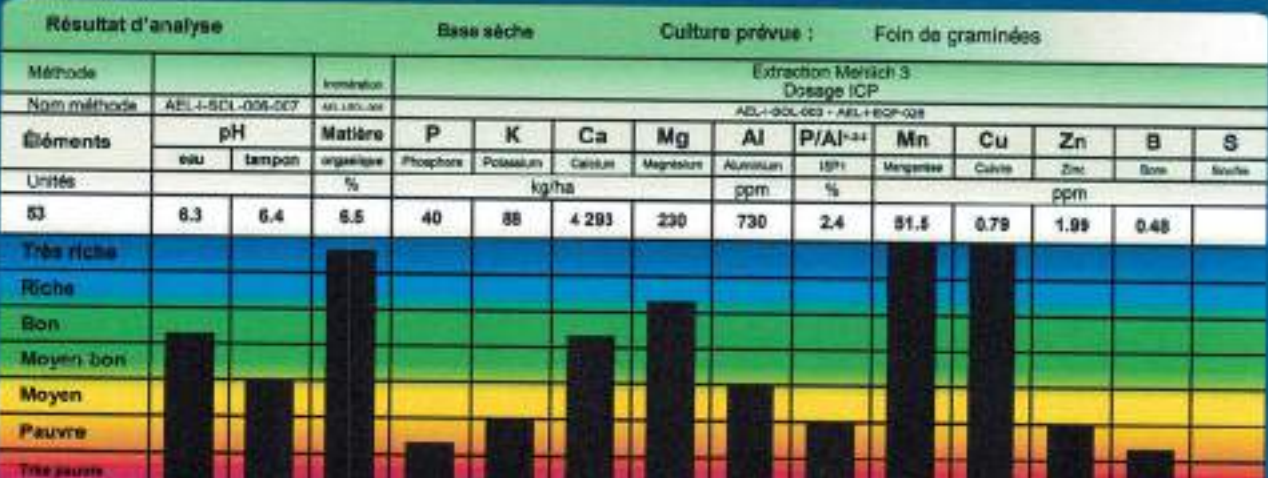
Accrédité par CEAEO, ISO-CEI 17025

Accrédité pour pH, pH tampon, Mat.Org, P, K, Ca, Mg, Al, Mn, Cu, Zn, B(Mehlich)

Número du champ: 53
 Número du lab: 558635
 Date de réception: 9 nov. 18
 Date du rapport: 21 nov. 18
 Méthode: Extraction Mehlich 3
 Número d'accréditation: 459
 Número du certificat: 558635

Provenance
 Fertilisation 2000
 431, Rue des Artisans, Bureau 200
 Rimouski
 G5M1A4
 Número d'envoi: 80926
 Échantillonné le: 29 sept. 2018

Échantillon

 Par: Stéphane Bégin



1- P/Al : Valeur environnementale critique = limite entre bon et riche. Valeurs agronomiques critiques = limite entre pauvre et moyen, et, entre riche et très riche.
 2- Si la culture est la canneberge, le calcul est $P / (Al + Fe)$ 3- Sels Organiques, (SP $\leq P / (Al + Fe)$) TP très pauvre, P pauvre, M moyen, MB moyen bon, B Bon, R riche, TR très riche

Besoins en chaux IVA 100%

Besoins en chaux (t/ha) 4.8
 Type de chaux BSL St-Moïse

Contrôle qualité

Valeurs attendues: 85 à 115 %

pH	103.0	Na	
M.O.	101.1	S	
P	101.5	B	107.2
K	98.2	Mn	96.8
Ca	102.3	Cu	100.2
Mg	97.6	Zn	99.3
Al	100.0	Fe	

CEC et saturations en bases

CEC (meq/100 g)	20.2	B
Saturation (%)	Marge moy.	
Potassium	0.3 - 2.0	0.5 M
Calcium	25 - 60	47.5 B
Magnésium	1 - 10	4.2 B
Total des bases	10 - 90	52.2 B
Rapports	Marge moy.	
K/Mg	0.1 - 0.5	0.12 M
K/Ca	.01 - .06	0.01 M
Mg/Ca	.03 - 0.25	0.06 M
Sodium (ppm)	5	
Ratio (saturations) de sodium	< 5.0	0.10

Autres résultats

N total (%)		C / N	
N-NO ₃ (ppm)		N-NH ₄ (ppm)	
Conductivité électrique (mS/cm)		Fe (ppm)	206
Texture	Sable %	Limon %	Argile %
Classe texturale			
Type de sol		G2 - Moyen	
Densité estimée g/cm ³	Basse	0.73	
Porosité estimée %	Élevée	71.4	
Perméabilité estimée			
Coefficient de perméabilité estimée cm/h			
Quantité de résidu au 200 (CRU) g sec / 100 g sol sec			

Voir votre conseiller pour interprétation des résultats plus spécifique.

Résultats écrits sous les conditions de l'analyse effectuée. Ce document est à usage exclusif du client et est confidentiel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, soyez avisé que tout usage, reproduction, ou distribution de ce document est strictement interdit. Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Remarques

Copyright 2007

Accrédité par CEAQ, ISO-CEI 17025

Accrédité pour pH, pH tampon, Mat.Org, P, K, Ca, Mg, Al, Mn, Cu, Zn, B(Mehlich)

Número du champ: 710
 Número du lab: 558636
 Date de réception: 9 nov. 18
 Date du rapport: 21 nov. 18
 Méthode: Extraction Mehlich 3
 Numéro d'accréditation: 459
 Numéro du certificat: 558636

Provenance:
 Fertilisation 2000
 431, Rue des Artisans, Bureau 200
 Rimouski
 G5M1A4
 Numéro d'envoi: 80926
 Échantillonné le: 29 sept. 2018

Échantillon:

 Par: Stéphane Bégin

Résultat d'analyse			Base sèche		Culture prévue :					Foin de graminées				
Méthode			Extraction Mehlich 3											
Nom méthode		AEI-SOL-006-007	AEI-SOL-006	AEI-SOL-003 + AEI-SOL-026										
Éléments	pH		Matière organique	P	K	Ca	Mg	Al	P/Al ¹⁺⁴	Mn	Cu	Zn	B	S
	eau	tampon		Phosphore	Potassium	Calcium	Magnésium	Aluminium	18%	Manganèse	Cuivre	Zinc	Bore	Soufre
Unités				%	kg/ha				ppm	%	ppm			
710	6.3	6.3	6.9	31	110	3 497	297	836	1.7	44.1	0.61	1.96	0.37	
Très riche Riche Bon Moyen bon Moyen Pauvre Très pauvre														

1- P/Al: Valeur environnementale critique = limite entre bon et riche. Valeurs agronomiques critiques = limite entre pauvre et moyen, et entre riche et très riche.

2-G: la culture est la sarcelle, le calcul est le P / (Al+Fe)

3- Sol: Organique (SP): P / (Al+5*Fe)

TP: très pauvre, P: pauvre, M: moyen, MB: moyen bon, B: bon, R: riche, TR: très riche

Besoins en chaux IVA 100%

Besoins en chaux (t/ha): 6.0
 Type de chaux: BSL St-Moise

Contrôle qualité

Valeurs attendues: 85 à 115 %

pH	103.0	Na	
M.O.	101.1	S	
P	101.5	B	107.2
K	98.2	Mn	98.8
Ca	102.3	Cu	100.2
Mg	97.6	Zn	99.3
Al	100.9	Fe	

CEC et saturations en bases

CEC (meq/100 g)		19.6	MB
Saturation (%)	Marge moy.		
Potassium	0.3 - 2.0	0.6	M
Calcium	25 - 60	39.9	B
Magnésium	1 - 10	4.9	B
Total des bases	10 - 90	45.4	B
Rapports	Marge moy.		
K/Mg	0.1 - 0.5	0.13	M
K/Ca	.01 - .06	0.02	M
Mg/Ca	.03 - 0.25	0.12	B
Sodium	(ppm)	27	
Ratio (saturations) (de sodium)	< 6.0	0.57	

Autres résultats

N total (%)		C / N	
N-NO ₃ (ppm)		N-NH ₄ (ppm)	
Conductivité électrique (micro)		Fer (ppm)	163
Texture	Sable %	Limons %	Argile %
Classe texturale		G2 - Moyen	
Type de sol			
Densité estimée g/cm ³	Moyenne	0.78	
Porosité estimée %	Moyenne	69.1	
Perméabilité estimée			
Coefficient de perméabilité estimé cm/h			
Coût (analyse) 100 g sol sec (CIR) g eau / 100 g sol sec			

Voir votre conseiller pour interprétation des résultats plus spécifiques
 résultats applicables aux échantillons soumis à l'analyse seulement. Ce document est à l'usage exclusif du client et est confidentiel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, soyez avisé que tout usage, reproduction, ou distribution de ce document est strictement interdit. Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans autorisation écrite du laboratoire.

Remarques

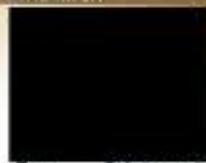
Copyright 2007

Accrédité par CEAQ, ISO-CEI 17025

Accrédité pour pH, pH tampon, Mat.Org, P, K, Ca, Mg, Al, Mn, Cu, Zn, B(Mehlich)

Número du champ: 620
 Número du lab: 558637
 Date de réception: 9 nov. 18
 Date du rapport: 21 nov. 18
 Méthode: Extraction Mehlich 3
 Número d'accréditation: 458
 Número du certificat: 558637

Provenance:
 Fertilisation 2000
 431, Rue des Artisans, Bureau 200
 Rimouski
 G5M1A4
 Número d'envoi: 80928
 Échantillonné le: 29 sept. 2018

Échantillon:

 Par: Stéphane Bégin

Résultat d'analyse		Base sèche		Culture prévue:	
Méthode		Extraction Mehlich 3		Foin de graminées	
Nom méthode		Dosage ICP			
Éléments		pH			
Unité		eau			
620		6.7			
Très riche		7.0			
Riche		6.5			
Bon		40			
Moyen bon		140			
Moyen		6 575			
Pauvre		250			
Très pauvre		588			

1- pH: Valeur environnementale critique = limite entre bon et riche. Valeurs agronomiques critiques = limite entre pauvre et moyen, et, entre riche et très riche.

2-Si la culture est le canarière, le calcul est le P / (Al+Fe)

3- Sol Organiques, (SP): P / (Al+Fe)

TP très pauvre, P pauvre, M moyen, MB moyen bon, B bon, R riche, TR très riche

Besoins en chaux IVA 100%

Besoins en chaux (t/ha)	
Type de chaux	

Contrôle qualité

Valeurs attendues: 85 à 115 %

pH	103.0	Na	
M.O.	101.1	S	
P	101.5	B	107.2
K	98.2	Mn	96.8
Ca	102.3	Cu	100.2
Mg	97.6	Zn	99.3
Al	100.8	Fe	

CEC et saturations en bases

CEC (meq/100 g)		18.0	MB
Saturation (%)	Marge moy.		
Potassium	0.3 - 2.0	0.9	M
Calcium	25 - 60	69.0	R
Magnésium	1 - 10	5.2	B
Total des bases	10 - 90	75.0	R
Rapports	Marge moy.		
K/Mg	0.1 - 0.6	0.17	M
K/Ca	.01 - .06	0.01	M
Mg/Ca	.03 - 0.25	0.07	M
Sodium	(ppm)	4	
Ratio d'absorption du sodium	< 9.0	0.06	

Autres résultats

N total (%)		C / N	
N-NO3 (ppm)		N-NH4 (ppm)	
Conductivité électrique (mS/cm)		Fer (ppm)	176
Texture	Sable %	Limons %	Argiles %
Classe texturale			
Type de sol		G2 - Moyen	
Densité estimée (g/cm3)	Basse	0.77	
Porosité estimée (%)	Moyenne	69.5	
Perméabilité estimée			
Coefficient de perméabilité estimée (cm/h)			
Coefficient réservoir des sels (CRU) (g sel / 100 g sol sec)			

Voir votre conseiller pour interprétation des résultats plus spécifique

Résultats applicables aux échantillons soumis à l'analyse seulement. Ce document est à usage exclusif du client et est confidentiel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, soyez avisé que tout usage, reproduction, ou distribution de ce document est strictement interdit. Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Remarques

Copyright 2007

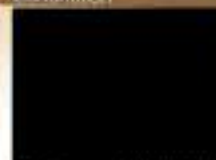
Accrédité par CEAQ, ISO-CEI 17025

Accrédité pour pH, pH tampon, Mat.Org, P, K, Ca, Mg, Al, Mn, Cu, Zn, B(Mehlich)

Número du champ: 720/5-30/5
 Número du lab: 558634
 Date de réception: 9 nov. 18
 Date du rapport: 21 nov. 18
 Méthode: Extraction Mehlich 3
 Número d'accréditation: 459
 Número du certificat: 558634

Provenance:
 Fertilisation 2000
 431, Rue des Artisans, Bureau 200
 Rimouski
 G5M1A4
 Número d'envoi: 80928
 Échantillonné le: 29 sept. 2018

Échantillon



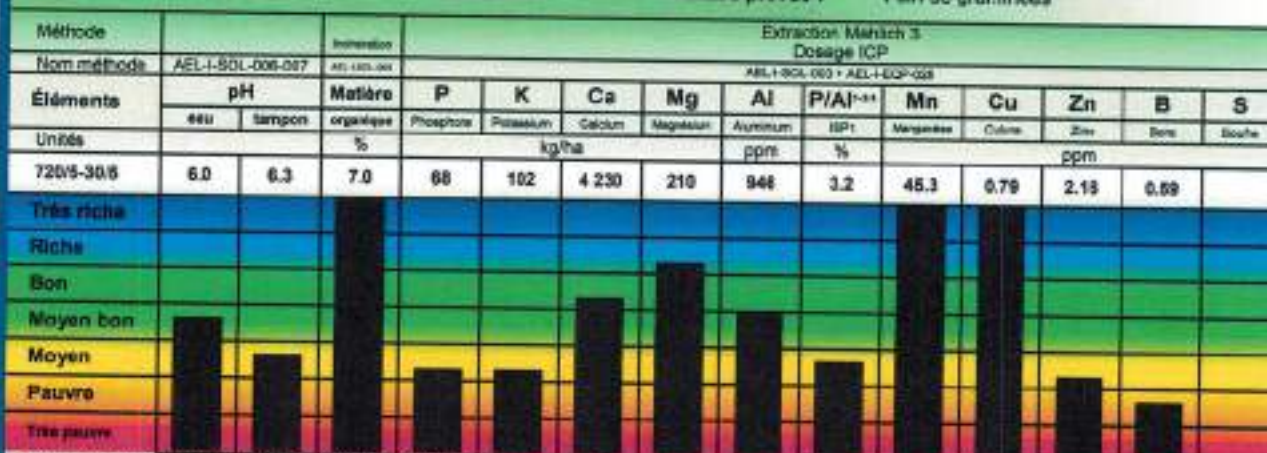
Fer: Sépharad Bégin

Résultat d'analyse

Base sèche

Culture prévue:

Foin de graminées



Besoins en chaux IVA 100%

Besoins en chaux (t/ha): 6.0
 Type de chaux: BSL St-Moise

Contrôle qualité

Valeurs attendues: 85 à 115 %

pH	103.0	Na	
M.O.	101.1	S	
P	101.5	B	107.2
K	98.2	Mn	96.8
Ca	102.3	Cu	100.2
Mg	97.6	Zn	99.3
Al	100.8	Fe	

CEC et saturations en bases

CEC (meq/100 g)	21.0	B
Saturation (%)	Marge moy.	
Potassium	0.3 - 2.0	0.6 M
Calcium	25 - 60	44.9 B
Magnésium	1 - 10	3.7 B
Total des bases	10 - 90	49.1 B
Rapports	Marge moy.	
K/Mg	0.1 - 0.5	0.15 M
K/Ca	.01 - .05	0.01 M
Mg/Ca	.03 - 0.25	0.08 M
Sodium (ppm)	7	
Ratio d'absorption du sodium	< 5.0	0.13

Autres résultats

N total (%)		C / N	
N-NO3 (ppm)		N-NH4 (ppm)	
Conductivité électrique (mS/cm)		Fer (ppm)	208
Texture	Sable %	Limons %	Argile %
Classe texturale			
Type de sol		G2 - Moyens	
Densité estimée g/cm3		Basse	0.78
Porosité estimée %		Moyenne	69.3
Perméabilité estimée			
Coefficient de perméabilité estimée cm/h			
Coefficient réserve eau utile (CRU) g eau / 100 g sol sec			

Voir votre conseiller pour interprétation des résultats plus spécifique

Résultats appliqués aux échantillons soumis à l'analyse seulement. Ce document est à l'usage exclusif du client et est confidentiel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, soyez avisé que tout usage, reproduction, ou distribution de ce document est strictement interdit. Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Remarques

Copyright 2007

Accrédité par CEAQ, ISO-CEI 17025

Accrédité pour pH, pH tampon, Mat.Org, P, K, Ca, Mg, Al, Mn, Cu, Zn, B(Mehlich)

Número du champ: 750
 Número du lab: 635483
 Date de réception: 1 oct. 20
 Date du rapport: 9 oct. 20
 Méthode: Extraction Mehlich 3
 Numéro d'accréditation: 459

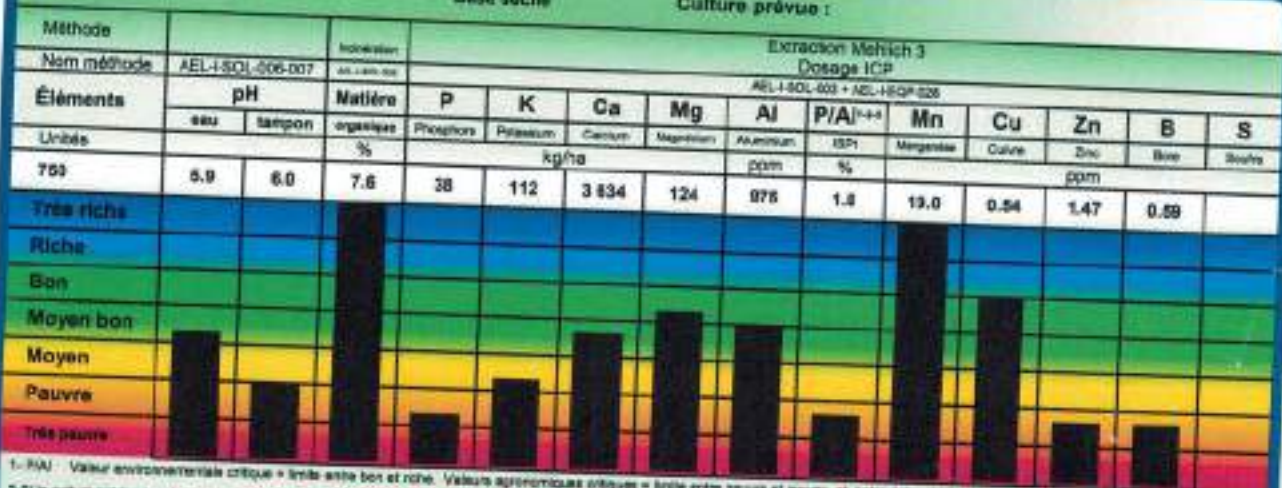
Provenance
 Fertilisation 2000
 431, Rue des Artisans, Bureau 200
 Rimouski
 G5M1A4
 Numéro d'envoi: 99415
 Échantillonné le: 24 sept. 2020

Échantillon
 Par: Maryse Lévesque

Résultat d'analyse

Base sèche

Culture prévue:



1- P/A: Valeur environnementale critique = limite entre bon et riche. Valeurs agronomiques critiques = limite entre pauvre et moyen, et entre riche et très riche.
 2- Si la culture est le camégar, le calcul est le P / (Al+Fe). 3- 66% Organique, ISP 3: P / (Al+3Fe). TP: Très pauvre, P: pauvre, M: moyen, MS: moyen bon, B: Bon, R: riche, TR: très riche.

Besoins en chaux IVA 100%

Besoins en chaux (t/ha): 0.5
 Type de chaux: BSL St-Moïse

Contrôle qualité

Valeurs attendues: 95 à 115 %

pH	99.6	Na	
M.O.	99.9	S	
P	98.0	B	103.1
K	98.1	Mn	101.4
Ca	101.9	Cu	100.5
Mg	96.1	Zn	101.2
Al	101.8	Fe	

CEC et saturations en bases

CEC (meq/100 g)	22.6	B
Saturation (%)	Marge moy.	
Potassium	0.3 - 2.0	0.6 M
Calcium	25 - 60	36.0 B
Magnésium	1 - 10	2.8 M
Total des bases	10 - 90	38.6 M
Rapports	Marge moy.	
K/Mg	0.1 - 0.5	0.28 B
K/Ca	.01 - .06	0.02 M
Mg/Ca	.03 - 0.25	0.06 M
Sodium (ppm)	9	
Ratio d'absorption du sodium	< 5.0	0.18

Autres résultats

N total (%)		C / N	
N-NO3 (ppm)		N-NH4 (ppm)	
Conductivité électrique (µS/cm)		Fei (ppm)	200
Texture	Sable %	Limons %	Argile %
Classe texturale			
Type de sol		G2 - Moyen	
Densité estimée (g/cm3)		Basse	0.76
Porosité estimée (%)		Moyenne	89.8
Perméabilité estimée			
Coefficient de perméabilité estimée (cm/h)			
Coefficient réserve eau utile (CRU) (g eau / 100 g sol sec)			

Voir votre conseiller pour interprétation des résultats plus spécifique.
 Résultats obtenus sur échantillon soumis à l'analyse. Ce document est à usage exclusif du client et est confidentiel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, soyez avisé que tout usage, reproduction, ou distribution de ce document est strictement interdit. Ce certificat ne doit pas être reproduit, émis ou utilisé sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Remarques

Copyright 2007

Accrédité par CEAQ-ISO-CEI 17025

Accrédité pour pH, pH tampon, Mat.Org, P, K, Ca, Mg, Al, Mn, Cu, Zn, B(Mehlich)

Número du champ: 755
 Número du lab: 835484
 Date de réception: 1 oct. 20
 Date du rapport: 9 oct. 20
 Méthode: Extraction Mehlich 3
 Numéro d'accréditation: 459

Provenance:
 Fertilisation 2000
 431, Rue des Artisans, Bureau 200
 Rimouski
 G5M1A4
 Numéro d'envoi: 99415
 Échantillonné le: 24 sept. 2020

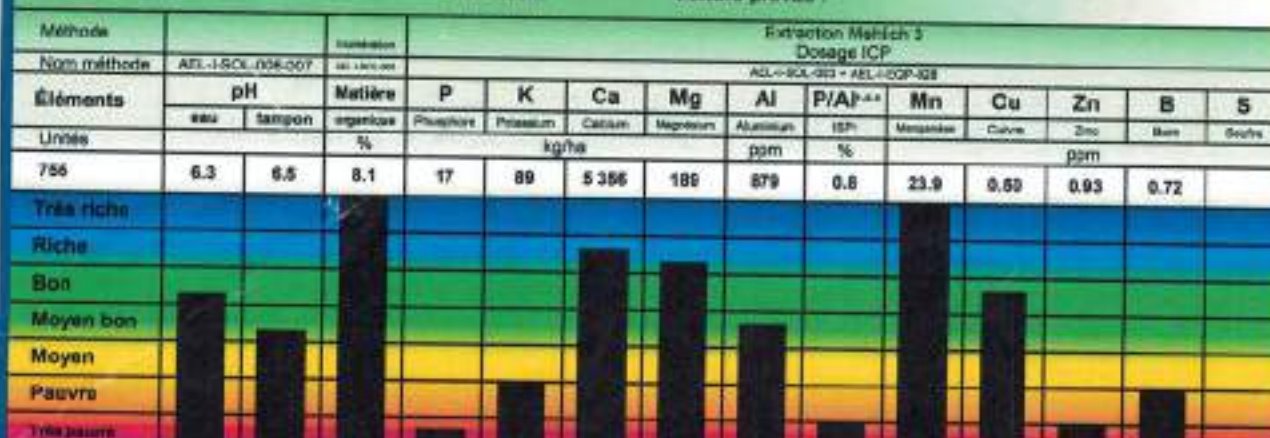
Exécution:

 Par: Maryse Lévesque

Résultat d'analyse

Base sèche

Culture prévue:



1- POU: Valeur environnementale critique = limite entre bon et riche. Valeurs agronomiques critiques = limite entre pauvre et moyen, et entre riche et très riche.

2- Si la culture est la canneberge, le calcul est le P / (Al+Fe) 3- Solé Organiques, ISP 3: P / (Al+5*Fe) TP très pauvre, P pauvre, N moyen, MB moyen bon, B bon, R riche, TR très riche

Besoins en chaux: 100%

Besoins en chaux (t/ha): 4.0
 Type de chaux: BSL St-Moise

Contrôle qualité

Valeurs attendues: 85 à 115 %

pH	99.6	Na	
M.O.	99.8	S	
P	98.0	B	103.1
K	98.1	Mn	101.4
Ca	101.9	Cu	100.5
Mg	98.1	Zn	101.2
Al	101.8	Fe	

CEC et saturations en bases

CEC (meq/100 g)	21.5	B
Saturation (%)	Marge moy.	
Potassium	0.3 - 2.0	0.5 M
Calcium	25 - 60	55.6 B
Magnésium	1 - 10	3.3 B
Total des bases	10 - 90	59.4 B
Rapports	Marge moy.	
K/Mg	0.1 - 0.5	0.15 M
K/Ca	.01 - .06	0.01 P
Mg/Ca	.03 - 0.25	0.06 M
Sodium (ppm)	12	
Ratio d'adsorption du sodium	< 5.0	0.21

Autres résultats

N total (%)		C/N	
N-NO3 (ppm)		N-NH4 (ppm)	
Conductivité électrique (micro)		Fer (ppm)	161
Texture	Sable %	Limon %	Argile %
Classe texturale			
Type de sol		GZ - Moyen	
Densité estimée (g/cm3)	Basse	0.76	
Porosité estimée %	Moyenne	69.7	
Perméabilité estimée			
Coefficient de perméabilité estimée (cm/h)			
Coefficient réserve eau utile (CRU) g eau / 100 g sol sec			

Voir votre conseiller pour interprétation des résultats plus spécifique

Résultats réservés aux abonnés agréés à l'analyse seulement. Ce document est à l'usage exclusif du client et est confidentiel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, soyez avisé que tout usage, reproduction, ou distribution de ce document est strictement interdit. Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Remarques